This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

154593

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

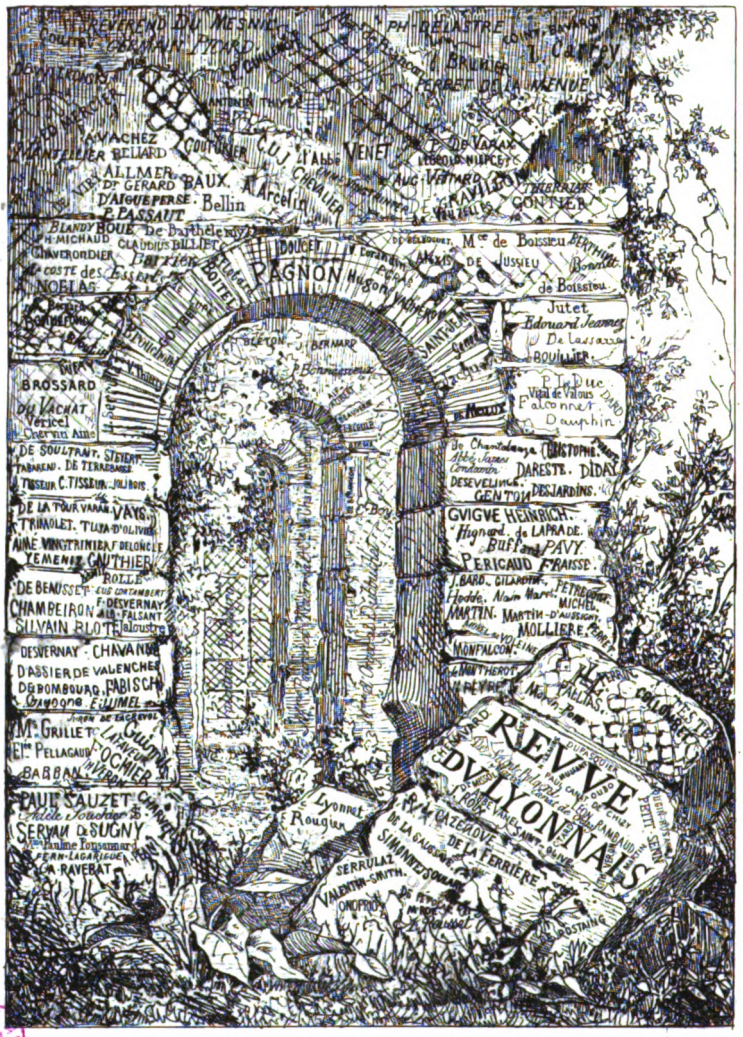

5e Série. — 1886.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

Digitized by Google

154593

REVUE
DU
LYONNAIS

Recueil historique et littéraire

TOME I

CINQUIÈME SÉRIE

BIBLIOTH. DE LA VILLE DE LYON

LYON
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND
3, Rue Stella, 3

1886

Digitized by Google

Digitized by Google

A NOS LECTEURS

Lorsque M. Vingtrinier, obligé de consacrer tous ses soins au service de la grande Bibliothèque de la ville de Lyon, dut renoncer, à la fin de l'année 1880, à la publication de la *Revue du Lyonnais*, ce fut avec un vif regret, qu'après 46 années de succès et de prospérité soutenue, on vit disparaître un recueil, qui avait donné un si vif essor à l'étude de l'histoire et de l'archéologie locales.

C'est dans la *Revue du Lyonnais* que, pendant un demi-siècle, ont été écrites, au jour le jour, les meilleures pages de l'histoire de Lyon et de nos provinces. C'est dans ce recueil que, depuis la même époque, ont été enregistrées toutes les découvertes archéologiques faites dans notre cité et aux environs. C'est aussi là qu'ont été résolus la plupart des problèmes, que soulève l'étude des siècles passés et qui se sont agités pendant cette longue période.

La *Revue du Lyonnais* laissait donc un grand vide dans la presse littéraire de notre ville.

Digitized by Google

Ce fut alors que, sous la direction de M. François Collet, fut créée la *Revue Lyonnaise*, qui s'efforça de continuer l'œuvre de sa devancière, tout en donnant un cadre plus vaste à ses travaux.

Malgré les difficultés qu'eut à vaincre la nouvelle Revue, elle poursuivit sa tâche, sans défaillance et non sans gloire, pendant cinq années entières.

Aujourd'hui, par suite du départ de son fondateur, la *Revue Lyonnaise* cesse à son tour de paraître.

Mais la cession de la *Revue du Lyonnais*, que M. Vingtrinier vient de consentir à M. Mougin-Rusand, imprimeur, permet à ce dernier de reprendre, avec le concours d'un groupe de littérateurs et de bibliophiles de notre ville, la publication d'un recueil qui avait laissé des souvenirs si sympathiques à tous ses lecteurs.

C'est ainsi, qu'après une interruption de cinq années, nous pouvons commencer une nouvelle et cinquième série de la *Revue du Lyonnais*.

La nouvelle Revue gardera de l'ancienne l'esprit et les traditions, en faisant son profit des innovations adoptées, avec succès, par le recueil périodique, qui l'avait remplacée momentanément.

Nous n'avons donc pas besoin d'exposer ici notre programme. Nous faisons appel à la fois à tous les abonnés de la *Revue Lyonnaise* et à ceux, qui furent si longtemps fidèles à la *Revue du Lyonnais* et en possèdent déjà, en tout ou en partie, les quatre premières séries.

Une Revue, comme la nôtre, ne peut vivre et prospérer que si elle est soutenue et encouragée non seulement par

Digitized by Google

les écrivains et les érudits, mais encore par tous ceux qui ont l'amour du pays natal et suivent, avec intérêt, le mouvement intellectuel qui se produit autour de nous.

Partout et dans tous les grands centres de nos départements, il s'est créé des organes de publicité, auxquels ne sauraient suppléer les grandes revues parisiennes, dont les publications sont d'un ordre trop général. Une ville aussi importante que Lyon ne saurait donc être privée d'un recueil périodique, destiné à accueillir les travaux littéraires des écrivains de la région lyonnaise, et à révéler au public lettré les découvertes qui sont faites, chaque jour, dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie.

Notre œuvre est donc une œuvre de dévouement et de patriotisme, et il nous suffira, nous l'espérons, de le rappeler à nos lecteurs, pour obtenir d'eux l'appui, sur lequel nous avons cru pouvoir compter, en entreprenant de faire revivre une publication, dont le nom seul leur rappellera les services qu'elle a rendus à l'histoire de notre cité, et la renommée des écrivains qui, à toutes les époques, l'ont honorée de leur collaboration.

Déjà, à peine avons-nous fait connaître au public que la *Revue du Lyonnais* allait reparaître, que nous avons éprouvé la satisfaction de voir revenir à nous plusieurs de ses anciens souscripteurs et de recevoir, de toutes parts, les encouragements les plus empressés.

Ces témoignages de vive sympathie nous ont touché profondément et nous exprimons à ceux qui nous les ont donnés tous nos remerciements. Car s'ils s'adressent, pour une part, à l'ancien Directeur de notre recueil, qui avait su réunir, si longtemps autour de lui, tant d'amis et de collabo-

Digitized by Google

rateurs d'un talent éprouvé, ils nous révèlent aussi combien le public lettré de notre ville et de la région lyonnaise s'intéresse à notre œuvre.

Par son concours dévoué, cette œuvre deviendra ainsi la sienne, et si ce concours ne nous fait jamais défaut, nous avons aussi le ferme espoir que nous pourrons l'accomplir dignement, car nos efforts tendront constamment à donner une entière satisfaction à tous les vœux légitimes de nos lecteurs.

LE COMITÉ DE RÉDACTION.

Digitized by Google

UNE

NOUVELLE INTERPRÉTATION

DU NOM DE LUGDUNUM

I

L'ÉTUDE de l'origine du nom de *Lugdunum*, que portait primitivement la ville de Lyon, forme naturellement le premier chapitre de son histoire. Mais il n'est pas de questions qui aient été plus débattues : « Il faudrait « plusieurs volumes, dit M. Péricaud, pour recueillir toutes « les dissertations qui ont été faites sur ce sujet (1). »

Comme chacun le sait, le nom de *Lugdunum* se compose de deux mots celtiques : *lug* et *dunum*. Depuis longtemps on est fixé sur le sens de ce dernier. Appliqué d'abord aux forteresses, qui couronnaient les sommets élevés et servaient de postes avancés à l'*oppidum*, ce mot finit par désigner une montagne, « parce que les deux idées de montagne « et de forteresse étaient inséparables dans l'esprit des « Celtes (2). »

---

(1) Péricaud. *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, p. 2.
(2) Bulliot et Roidot. *La cité gauloise*, p. 148 et 154.

Digitized by Google

Mais c'est au sujet de l'interprétation du mot *lug* que la difficulté s'élève. On ne compte pas moins de seize opinions sur ce point. Pourtant, des divers systèmes, proposés par nos historiens pour résoudre ce problème étymologique, la plupart sont indignes d'un examen sérieux et il n'en est guère que trois qui méritent d'appeler l'attention des érudits.

*
* *

Le premier et le plus ancien, adopté par le P. Menestrier dans son *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, s'appuie sur un passage du traité *des Fleuves* de Plutarque, pour soutenir que *Lugdunum* signifie la *montagne des corbeaux*. D'après ce dernier auteur, deux princes du pays des Tectosages (1), Momorus et Atépomarus, chassés de leur royaume, se réfugièrent au confluent du Rhône et de la Saône, où, sur l'indication d'un oracle, ils entreprirent de bâtir une ville sur la montagne : « Ils en avaient déjà tracé « l'enceinte, lorsque des corbeaux, dirigeant leur vol de ce « côté, se posèrent sur les arbres d'alentour, et, comme « Momorus était très versé dans la science des augures, il « donna à la ville le nom de *Lugdunum*, parce que *lugus*, « dans le langage du pays, signifie *corbeau*, et *dunum*, *mon-* « *tagne* ou lieu élevé (2). »

Malgré l'autorité qui s'attache à un texte aussi formel, d'après lequel la fondation de Lyon remonterait au IVe siècle avant notre ère, ce récit n'en a pas moins paru fort

(1) E. Desjardins. *Géographie de la Gaule romaine*, II, 223.

(2) *De fluviis*. Pseudo-Plutarque. V. édit. Didot. *Plutarchi fragmenta*, p. 85.

Digitized by Google

suspect à beaucoup d'érudits. Le traité *des Fleuves*, dans lequel figure cette légende, a été emprunté à un ancien géographe, Clitophon, dont les ouvrages sont aujourd'hui perdus, et on ne le trouve pas dans plusieurs des éditions anciennes des œuvres de Plutarque.

D'autre part, comme le nom de *Lugdunum* était porté, en Gaule, par plusieurs autres villes, notamment Saint-Bertrand de Comminges (*Lugdunum Convenarum*). Laon (*Lugdunum Clavatum*) et Leyde (*Lugdunum Batavorum*), si notre ville devait son nom à une apparition de corbeaux, le même fait merveilleux devrait se rencontrer dans l'histoire de la fondation de tous les autres *Lugdunum*, ce qui est tout à fait inadmissible.

Aussi les partisans de ce système reconnaissent-ils volontiers que cette légende est fabuleuse (1), et, pour soutenir que le nom de *Lugdunum* signifie *montagne des corbeaux*, se bornent-ils à invoquer des considérations purement archéologiques. Ainsi, on a cru reconnaître la tête d'un corbeau sur un grand bronze de Lyon aux têtes adossées de César et d'Octavien, frappé entre les années 31 et 27 avant notre ère. Un corbeau figure aussi, voltigeant au-dessus d'un lion couché, sur un plomb de la douane romaine de Lyon, trouvé dans la Saône et faisant partie de la collection de M. Récamier. Un corbeau très nettement dessiné, et qu'il est impossible de confondre avec un aigle, est aussi représenté sur un médaillon en poterie sigillée de la même collection, en face du génie de Lyon, figuré debout et tenant une corne d'abondance de la main gauche (2). Enfin, un denier

(1) « Cette légende merveilleuse n'est assurément rien de plus qu'une fable. » (Allmer. *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 35, p. 144.)

(2) E. Desjardins. *Géographie de la Gaule romaine*, III, 73. — Duruy. *Hist. des Romains*, III, 453.

Digitized by Google

d'argent, à l'effigie d'Albin, représente de même un corbeau au pied du génie de la ville (1).

Toutefois, bien qu'un corbeau figure ainsi, à côté du génie de Lyon, sur ces monuments d'une authenticité incontestable, il ne nous semble point en résulter nécessairement que notre ville dût porter le nom de cet oiseau. Car, encore une fois, on ne comprend guère comment des corbeaux ont pu intervenir dans la fondation des autres *Lugdunum*. D'ailleurs, nous verrons plus loin, qu'il n'est peut-être pas bien difficile de concilier la représentation de cet oiseau symbolique avec la nouvelle interprétation donnée au nom primitif de la ville de Lyon.

*
* *

La seconde interprétation du nom de Lyon lui donne le sens de *montagne lumineuse* : « *Lugdunum*, a dit M. Allmer, « serait l'équivalent de *clarens* ou *lucens mons* et devrait sa « dénomination à sa principale colline dominant tout l'ho- « rizon et présentant au soleil tous ses aspects. C'était un « *Clermont* antique (2). » Les partisans de cette étymologie s'appuient sur deux textes anciens : le premier consiste en deux vers du moine Héric, qui vivait au IXe siècle, à une époque où le sens des mots celtiques pouvait ne pas être encore complètement oublié :

Lugduno celebrant Gallorum famine nomen,
Impositum quondam, quod sit mons lucidus *idem.*

(1) Monfalcon. *Lugdunensis historiæ monumenta*, I, 137. — P. Bial. *Chemins, habitations* et *oppidum de la Gaule*, 191.

(2) *Inscriptions antiques de Vienne*, I, 85. — Roger de Belloguet. *Glossaire gaulois*, p. 191. — P. Menestrier. *Éloge historique de la Ville de Lyon*, p. 11.

Digitized by Google

Et ce sens est confirmé par les vers suivants de Sénèque :

Vidi duobus imminens fluviis jugum,
Quod Phœbus ortu semper obverso videt (1).

Cette étymologie présente donc un degré suffisant de vraisemblance et ce n'est qu'à regret que M. Allmer l'a abandonnée, pour adopter le système précédent (2). Mais ici encore se présente une grave difficulté. Si tel était le vrai sens du nom de *Lugdunum*, la même dénomination devrait s'appliquer à toutes les villes bâties sur une montagne exposée à tous les rayons du soleil. D'ailleurs, l'emploi du latin étant général au IXe siècle, est-il bien certain que le moine Héric avait une parfaite connaissance du sens exact des mots appartenant à la langue celtique ?

*
* *

Reste le troisième système, qui donne à *Lugdunum* le sens de *montagne* ou *ville des marais*, *louch* ou *loch* en celtique signifiant *marais*, *lac*, *affluence d'eau* (3).

Cette étymologie n'est pas ancienne et on ne la retrouvera, par conséquent, dans aucun de nos historiens antérieurs au commencement de ce siècle.

Elle a été proposée, en effet, par Éloi Johanneau, l'un des fondateurs de l'Académie celtique, en 1805, et c'est

(1) Sénèque : *Apokolokyntose :*

Je vis, au pied d'un mont doré par l'Orient,
Deux fleuves réunis en un large torrent.

(2) *Revue épigraphique du midi de la France*, nº 35, p. 144.

(3) P. Bial. *Chemins, habitations et oppidums de la Gaule*, p. 191. — Roget de Belloguet. *Glossaire gaulois*, 99.

Digitized by Google

dans son ouvrage intitulé : *Les monuments celtiques*, que nous la voyons apparaître pour la première fois (1).

Éloi Johanneau n'était pas sans érudition, mais on lui a reproché, avec quelque raison, ses tendances paradoxales et exagérées dans les recherches étymologiques. Aussi, son système, perdu dans un livre qu'on ne consulte guère aujourd'hui, eût-il passé aisément inaperçu, si M. Eusèbe Salverte ne l'avait vulgarisé, en quelque sorte, en l'exposant de nouveau dans son *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux* (2).

Cette opinion, reproduite dans les *Nouveaux mélanges* de M. Breghot du Lut (3), a été reprise de nos jours, par M. le baron Raverat, qui l'a soutenue avec une ardente conviction, soit dans les *Mémoires de la Société littéraire*, soit dans *Lyon scientifique* (4).

Mais ce nouveau système est encore moins satisfaisant que les deux premiers. D'abord, le mot *louch*, à l'aide duquel on essaie d'expliquer le premier terme du nom de *Lugdunum*, n'est pas absolument semblable au mot *lug*. Puis, si ce sens était exact, il s'appliquerait bien mieux à une ville située dans la plaine et au milieu des marais. D'autre part, s'il suffisait qu'une rivière coulât au pied d'une montagne sur laquelle est bâtie une ville, nous compterions un bien plus grand nombre de *Lugdunum*. Enfin, il est tel *Lugdunum*, comme Loudun (Vienne), près duquel n'existe ni rivière ni marais, et il suffit que cette condition topographique fasse défaut sur un point, pour que l'étymologie proposée ne soit plus acceptable.

---

(1) *Monuments celtiques*, p. 362 et 363.

(2) Tome II, p. 265 et 266.

(3) *Nouveaux mélanges biographiques et littéraires*, p. 440.

(4) *Mémoires de la Société littéraire*, années 1872-1873, p. 81. — *Lyon scientifique*, 1881.

Digitized by Google

On voit, dès lors, qu'aucune des solutions proposées pour expliquer le sens du nom de *Lugdunum* n'échappe à de sérieuses objections. Il faut donc chercher cette origine ailleurs, et puiser de nouveaux éléments d'information à des sources auxquelles la science ne s'était point adressée jusqu'à ce jour.

II

Dans un passage, souvent cité de ses Commentaires, César, énumérant les cinq principales divinités adorées par les Gaulois, nous apprend que Mercure est le premier de leurs dieux et que de nombreuses statues lui ont été élevées en Gaule (1). Mais en désignant ces divinités, sous le nom qui leur était donné à Rome, l'illustre auteur oublie de nous faire connaître celui qu'elles portaient dans la langue des Gaulois.

Toutefois, comme on n'a retrouvé la doctrine druidique qu'en Gaule, dans la Grande-Bretagne et en Irlande, et que César ajoute que la grande île avait été son berceau, c'est naturellement vers les monuments de l'ancienne littérature de ces deux derniers pays, moins oublieux que nous de leurs origines, que les érudits modernes ont dû diriger leurs études.

Dans cette œuvre de patientes recherches, c'est à M. d'Arbois de Jubainville, professeur au Collège de France, que revient l'honneur d'avoir porté le plus loin sa science pénétrante, et c'est grâce à ses infatigables investigations que nous avons vu se dissiper une partie des ténèbres, qui ont recouvert, jusqu'à ce jour, les divinités du

(1) Guerre des Gaules, l. VI, ch. 17 : « Deum maximè Mercurium colunt. »

Digitized by Google

Panthéon celtique et que nous savons que le Mercure gaulois portait le nom de *Lug* ou *Lugu*.

Ce nom, il est vrai, avait été lu, depuis longtemps déjà, sur deux incriptions de l'époque de la domination romaine, découvertes, l'une en Suisse et l'autre en Espagne, mais à défaut d'informations suffisantes, les érudits avaient été réduits à ranger le dieu *Lug* au nombre des divinités inconnues (1).

Mais les légendes et les traditions mythologiques de la vieille Irlande nous ont appris aujourd'hui que si, à la différence du Mercure romain et de l'Hermès grec, le dieu *Lug* était un dieu guerrier, il était aussi le dieu des arts, des métiers et du commerce, et c'est, à ce titre, que, sur les indications du druide Divitiac, César avait pu l'identifier avec le Mercure romain.

Or, de même que douze villes de l'antiquité avaient pris le nom d'Hercule (*Héraclée*), et sept autres celui d'Apollon, de même aussi les divers Lugdunum de la Gaule avaient emprunté au dieu *Lug* le premier terme de leur dénomination, qui signifie « forteresse de Lug. »

Quant à la différence entre le nom de *Lugdunum* et celui de *Lugudunum*, elle est sans conséquence. Lugudunum est la forme la plus ancienne, comme nous le dit expressément Dion Cassius (2), et Lugdunum la forme rajeunie et moderne (3). Et, en effet, dans le même livre de la Géo-

---

(1) Mommsen. *Inscriptiones Confederationis Helveticæ* n° 161. *Corpus inscriptionum latinarum*. I. n° 2818.

(2) Itaque illic subsistentes, Lugdunum (quod olim Lugudunum vocatum fuit) ædificaverunt. (Dion Cassius. *Histoire romaine*, XLVI. 50).

(3) D'Arbois de Jubainville. *Le Cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique*. II. p. 138, 139, 178, 304, 381. — E. Desjardins. *Géographie de la Gaule romaine*. III, p. 265 et 295.

Digitized by Google

graphie de Ptolémée, où le nom de Lugdunum (Λούγδουνον) est donné à Lyon, la ville de Leyde reçoit encore celui de Lugodinum (Λουγόδεινον) (1). D'ailleurs, n'est-ce pas une loi philologique invariable, que les noms propres de lieux se sont tous abrégés, par suppression de voyelle ou de consonne ?

Non seulement la forme du nom de Lug (plus anciennement Lugus) est ainsi en parfaite concordance avec le premier élément du nom de tous les Lugdunum connus, sans qu'on ait besoin de se préoccuper des conditions topographiques de leur situation, mais cette étymologie reçoit une confirmation nouvelle d'une circonstance particulière, qui nous est révélée encore par divers monuments de la littérature celtique, et notamment par le *Senchus Môr*, recueil des anciennes lois de l'Irlande.

En Irlande, comme en Écosse et dans l'île de Man, le 1er août était le jour consacré au dieu Lug. Les cérémonies religieuses de cette fête (*Lugnasad*), qui attiraient un grand concours de peuple, devinrent, dans la suite, l'occasion de grandes assemblées annuelles, où les jeux et les courses de chevaux appelaient les assistants, aussi bien que les affaires commerciales ou politiques. De ces réunions annuelles, origine des foires modernes, la plus importante et la plus célèbre était celle de Taltiu, qui commençait quinze jours avant le 1er août et finissait quinze jours après. Mais, le même jour, il y en avait une autre aussi, dans chacun des trois royaumes de Midé, de Leinster et de Connaught.

Or, personne n'ignore que, sous l'Empire romain, c'était aussi le 1er août que se réunissait à Lyon l'assemblée annuelle des députés des trois Gaules, qui n'était probable-

(1) Géographie de Ptolémée. Livre II, chap. 7 et 8.

Digitized by Google

ment, dit M. d'Arbois de Jubainville, que « la forme nou-
« velle d'un usage plus ancien. Avant de se réunir, tous
« les ans, le 1er août, à Lugu-dunum, en l'honneur d'Au-
« guste, les Gaulois s'y étaient longtemps, sans doute,
« réunis tous les ans, à la même date, en l'honneur de Lugus
« ou Lug, comme le faisaient les Irlandais à Taltiu (1). »

N'y aurait-il donc là qu'une simple coïncidence ? Avouons d'abord qu'elle serait déjà bien extraordinaire. Mais que dira-t-on de cet autre fait, qui nous est révélé par trois inscriptions de notre Musée lapidaire ? Non seulement la grande assemblée annuelle de la Gaule a lieu, le 1er août, à Lyon, mais un temple avait été élevé, dans notre ville, sous le règne de Tibère, aux divinités réunies d'Auguste et de Mercure (*Mercurio Augusto*) (2).

Or, si le Mercure gaulois n'eût pas été l'ancienne divinité protectrice de Lugdunum, comprendrait-on que le culte du prince, déifié par l'apothéose, eût été associé, de préférence, à celui d'un dieu qui n'occupait qu'un rang secondaire dans le Panthéon romain ? Mais si, au contraire, Lyon était la ville de Mercure, tout s'explique naturellement et nous retrouvons, encore ici, une nouvelle preuve du respect des Romains pour les coutumes et les traditions religieuses des peuples soumis à leur domination et de l'habileté avec laquelle ils savaient les habituer, par une transition ménagée sans violence, à un culte et à des usages nouveaux.

---

(1) D'Arbois de Jubainville : *Introduction à l'étude de la littérature celtique*. I, p. 215. *Le Cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique*, p. 138, 139 et 304. — V. aussi le rapport fait par M. Henri Martin dans la séance de l'Académie des sciences morales et politiques du 19 juin 1880 (*Journal officiel* du 24 juin 1880)

(2) Musée lapidaire de la ville de Lyon, nº 719, 720 et 721. — Duruy, *Histoire des Romains*. IV, p. 151.

Digitized by Google

*
* *

Reste l'objection tirée de la légende rapportée dans le livre des Fleuves du pseudo-Plutarque et voici, à cet égard, la réponse de M. d'Arbois de Jubainville : « La vérité est « probablement que dans le récit légendaire gaulois, auquel « ce texte renvoie, il était question d'une apparition d'oi- « seaux et que dans la croyance gauloise ces oiseaux « étaient une manifestation du dieu Lugus (1). »

Soit. Mais n'oublions pas que les partisans de la *montagne des corbeaux* font volontiers bon marché de cette fable, pour s'attacher seulement aux données archéologiques fournies par les monuments d'un caractère officiel, dont nous avons déjà parlé et sur lesquels figure l'image d'un corbeau à côté de l'effigie du génie de Lyon. Or, réduite à ces termes, la question se simplifie grandement et la conciliation devient facile entre les deux opinions.

Si, en effet, la chouette était l'oiseau de Minerve, le paon celui de Junon et la colombe celui de Vénus, pourquoi le corbeau ne pourrait-il pas être l'oiseau consacré au dieu Lug? Pourquoi aussi le génie de Lyon, que nous voyons figuré sur ces monuments, une haste d'une main et une corne d'abondance de l'autre, ne serait-il pas la divinité protectrice des arts et du commerce, dont notre ville portait le nom?

Assurément, nous ne devons pas être plus étonné de retrouver ici la figure d'un corbeau que de voir représenté l'oiseau de Minerve sur les médailles d'Athènes. Et si, conformément aux usages des peuples anciens, Athènes avait

(1) D'Arbois de Jubainville. *Le Cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique*, p. 381. — E. Desjardins. *Géographie de la Gaule romaine*. III. 295.

Digitized by Google

pris le nom de la déesse qu'elle avait choisie pour protectrice et non celui de l'oiseau qui lui servait d'emblème, pourquoi *Lugdunum* aurait-il porté le nom du corbeau plutôt que celui de la grande divinité des Gaulois?

*
* *

Ainsi donc, on ne doit pas confondre le dieu protecteur de la cité, à laquelle il a donné son nom, avec ce qui n'en est que le symbole. Lyon n'est pas plus la ville des corbeaux que tous les autres *Lugdunum* de la Gaule. Il est la Ville de Lug, le Mercure gaulois, comme les Héraclée du monde ancien étaient les villes d'Hercule. Cette interprétation est seule conforme au génie des peuples de l'antiquité (1), et, seule, elle est confirmée par les travaux de l'érudition contemporaine, comme elle le sera encore, nous n'en doutons pas, par les nouvelles recherches qui seront faites, à l'avenir, sur les origines de notre histoire.

A. VACHEZ.

(1) Observons qu'il en est de même dans les temps modernes, où toute ville nouvelle prend d'ordinaire le nom du prince régnant : Philippeville, Orléansville, Charleville, etc.

Digitized by Google

LES AVOCATS

AU PARLEMENT DE PARIS (1)

(1300-1600)

UNE histoire des avocats au Parlement de Paris! Je croyais que ces avocats avaient déjà leur histoire et qu'on avait, depuis longtemps, beaucoup écrit sur des personnages qui ont tant parlé et sans nul doute si bien parlé. Il n'en était rien; leur histoire n'existait pas, du moins pour les origines; M. Delachenal nous la donne aujourd'hui.

Ce qui frappe tout d'abord le lecteur attentif, ce sont les sources auxquelles l'auteur a puisé. Elles sont inédites, c'est-à-dire presque inconnues; elles sont manuscrites, c'est-à-dire presque inabordables, non seulement pour les gens du monde, mais pour un certain nombre d'historiens, car elles datent d'une époque, dont l'écriture n'est pas celle de notre temps et ne peut être facilement déchiffrée que lorsqu'on en a fait une étude spéciale à l'École des Chartes. M. Delachenal, en effet, n'a pas écrit une histoire des avocats au Parlement de Paris pendant les derniers siècles; après être remonté aussi loin que possible, il s'est arrêté à

(1) *Histoire des avocats au Parlement de Paris* (1300-1600), par R. Delachenal, ancien élève de l'École des Chartes. Paris. 1885. Plon. 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

la fin du XVIe siècle. C'est donc le tableau de la période la plus ancienne, d'une période de trois siècles qu'il nous offre; je dis le tableau plutôt que l'histoire, parce qu'afin d'être plus clair et plus intéressant, il a souvent laissé de côté l'ordre chronologique, pour suivre l'enchaînement logique des idées et des faits. Qu'on ne croie pas cependant qu'il se soit laissé aller à la fantaisie, et que le charme de son récit nuise en rien à la solidité de la discussion et au respect de la vérité. Ceux qui pourraient en douter n'ont qu'à jeter les yeux sur les notes nombreuses dont il a enrichi le bas de chaque page, sur les notices biographiques et sur les appendices et les tables qui complètent si heureusement l'ouvrage; c'est le livre d'un érudit qui a entendu satisfaire la critique la plus exacte et la plus vigilante; c'est, en même temps, le livre d'un lettré, qui a désiré se faire lire du grand public et qui y réussira.

*
* *

Il y a toujours eu des avocats, et il y en aura tant qu'il se trouvera des hommes ignorant les lois, ne sachant pas s'exprimer clairement, ou s'aveuglant sur leurs droits, c'est-à-dire tant qu'il y aura des hommes, ou du moins tant qu'ils vivront en société; autant vaut dire qu'il y en aura toujours. Il y en avait à Rome, et nos ancêtres, les Gaulois, ont brillé dans cette noble carrière. Il y en a eu au Moyen-Age, mais pour ainsi dire à l'état embryonnaire. Institués d'abord auprès des tribunaux ecclésiastiques, ils n'arrivent à une existence, ou plutôt à une organisation complète qu'à la fin du XIIIe siècle, lorsque le Parlement de Paris lui-même est créé et organisé. L'ordre des avocats est dès lors un des principaux organes de la justice, et voilà pourquoi

Digitized by Google

M. Delachenal a retrouvé la plus grande partie de son histoire dans les registres originaux du Parlement de Paris.

L'auteur nous fait voir d'abord comment on devient avocat; comment on étudie le droit dans les universités; comment on obtient la licence. Tout ne se passe pas alors de la façon la plus régulière. On achète les lettres de licence, au lieu de les mériter, et les professeurs, les maîtres régents, du moins au XVIe siècle, ne donnent pas toujours aux étudiants l'exemple du travail. Plusieurs ne lisent pas même leurs cours : ils se bornent à communiquer leurs cahiers, et ne se préoccupent trop souvent que de ne pas laisser s'accroître le nombre de leurs collègues, afin de ne pas voir diminuer le chiffre de leurs traitements. Le licencié est ensuite présenté au Parlement par un de ceux qu'on appelait *les plus anciens et les plus fameux membres de l'ordre*, et ce n'est qu'au bout d'un stage de deux ans qu'il lui est permis de plaider.

Employait-il convenablement ces deux années? Il faut le supposer; mais nous savons qu'il se faisait beaucoup de tapage aux audiences. Au XVIe siècle il ne fallait pas moins de six huissiers, dont deux devaient se tenir en permanence à l'entrée du parquet, pour empêcher qu'on ne fît trop de bruit pendant les plaidoiries. Les audiences, il est vrai, étaient publiques, et l'on doit mettre une partie de tout ce tumulte sur le compte des étrangers. On peut croire cependant que les jeunes avocats y avaient leur part, car un arrêt nous apprend que ne pouvant pas porter encore la parole en public, ils s'en dédommageaient en *cacquetant*.

Etait-ce là leur moindre défaut ?

Ils faisaient cependant partie d'une confrérie de Saint-Nicolas, où ils se rencontraient avec leurs anciens. Commune aux avocats et aux procureurs, les avocats y dominaient. C'était un avocat qui, dans les cérémonies, portait

Digitized by Google

le bâton du Saint, et le bâtonnier fut le premier dignitaire de la confrérie avant de devenir le premier chef de l'Ordre. On disait tous les jours, au Palais, une messe pour la confrérie. Mais les stagiaires n'y venaient sans doute pas toujours, et peut-être croyait-on déjà trop que la religion n'est bonne qu'à l'église.

Le stagiaire a enfin conquis le droit de plaider. Mais comme il est encore peu connu, il lui arrive parfois d'aller chercher le client au lieu de l'attendre. Le Parlement a beau le lui interdire, la défense doit être souvent renouvelée. N'a-t-il pas d'ailleurs à compter avec des agents d'affaires, appelés *solliciteurs*, qui disposent plus ou moins des procès, qui les donnent ou les enlèvent, et avec le nombre croissant de ses collègues, car s'il y avait seulement cinquante avocats au commencement du XIVe siècle, il y en a plus de quatre cents à la fin du XVIe? Peut-il également plaider toutes les causes, les mauvaises comme les bonnes? La conscience s'obscurcit facilement lorsqu'elle est aux prises avec l'intérêt. N'allait-on pas jusqu'à soutenir qu'un avocat faisait preuve de toute son habileté, en gagnant une mauvaise cause, comme un médecin, en guérissant une maladie désespérée?

Le voilà enfin arrivé. Moyennant une rétribution fixe et annuelle, il est peut-être devenu l'*avocat pensionnaire* d'une grande famille ou d'une ville importante. A la fin du XIVe siècle, par exemple, le célèbre Pierre l'Orfèvre est avocat pensionnaire de la ville de Lyon, et reçoit, en cette qualité, la somme de dix francs par an. L'avocat se lève alors de bonne heure. A la fin du XVe siècle, dans les premiers jours de mars, quand Paris est encore dans le brouillard, la neige et l'obscurité, l'un d'eux, Chambellan, trouve tout naturel que ses clients lui envoient des *articles*, à cinq heures du matin, en le priant de les examiner avant de venir

Digitized by Google

au Palais. M. Delachenal l'aurait peut-être moins admiré, s'il avait vu l'escalier et même l'antichambre d'un célèbre avocat de notre ville de Lyon, mort il y a peu d'années, se remplir avant jour de plaideurs et de plaideuses.

Les conseillers, d'ailleurs, ne le cédaient guère aux avocats. Leur rentrée avait lieu le 12 novembre, le lendemain de la Saint-Martin, et leur messe du Saint-Esprit était célébrée, ce jour-là, entre six et sept heures du matin. Les audiences commençaient donc habituellement au moins à six heures. Un règlement de 1340 recommande, en outre, aux avocats, de venir au Palais de très bon matin ; les conseillers devaient s'y trouver évidemment. Quoi qu'il en soit, les jurisconsultes du temps ne se lassent pas de répéter que la paresse est inconciliable avec la profession d'avocat. Hélas ! tout dégénère, car un siècle plus tard, on ne plaide déjà plus avant sept heures ; et un esprit morose fait même observer que les audiences finissent avec encore plus d'exactitude qu'elles ne commençent. Quand l'heure vient à sonner, tout est suspendu, et le greffier clôt son procès-verbal par cette phrase, éloquente dans sa simplicité : « Icy a sonné l'heure. »

Mais si la plaidoirie est souvent interrompue par l'horloge impitoyable, elle se déploie avec ampleur pendant l'audience. Cette ampleur devient même de la prolixité, et les mercuriales du XVIe siècle croient déjà devoir s'en plaindre. Elles ramènent d'ailleurs à trois chefs principaux les devoirs imposés aux avocats : « *Ut vere, breviter et ornate dicant.* »

Vere. On l'oubliait quelquefois, lorsqu'on rivalisait avec les médecins, en plaidant les cas désespérés. « Les avocats du Parlement excellent, d'ailleurs, à expliquer les choses, en apparence les plus choquantes, d'une façon ingénieuse et fort piquante, par la naïveté qu'elle suppose, non chez

Digitized by Google

eux, mais chez leurs auditeurs. En 1364, l'archevêque de Lyon a un procès en Parlement, et sa cause est si mauvaise que P. de Fétigny, effrayé du langage sévère qu'a tenu le procureur général, a hésité un instant à défendre un client si compromis. En effet, l'archevêque a fait chasser et maltraiter *les gens du roi*, qui construisaient des fortifications autour de sa ville épiscopale. Il n'est même pas bien certain qu'il ne les ait pas malmenés lui-même. Son avocat a réponse à tout. Ce qui s'est fait a eu lieu sans l'aveu de l'archevêque, et quant à la part qu'il aurait prise personnellement à l'expulsion des gens du roi, *bien est vray que il ala aucunes fois aux fossez un baston en sa main, mais c'était par contenance et sans aucun vilenner* » (1).

Breviter. On l'oubliait aussi, puisque le Parlement ne cesse de recommander la brièveté, soit dans les plaidoiries, soit dans les écritures. Les avocats faisaient, en effet, des écritures, et elles étaient payées sans doute à tant le rôle, car leurs clercs, dont l'un, en 1473, s'appelait Petit-Jean, comme le portier dans la pièce des *Plaideurs* de Racine, laissaient déjà de larges intervalles entre les mots et entre les lignes.

Ornate. Cette qualité était souvent peu d'accord avec la précédente ; le goût est si changeant ! L'avocat parlait en français, *quod fit*, disait l'avocat-général Lemaistre, *propter excellentiam lingue gallicane*. Toutefois, lorsque des étrangers de distinction venaient assister à l'audience, l'avocat parlait latin en leur honneur, cette langue étant alors celle de toute l'Europe. Il arrivait souvent aussi que des phrases françaises se trouvaient émaillées d'expressions latines. C'est ce que

(1) P. 246, 247.

Digitized by Google

fait Lemaistre lui-même, lorsqu'il recommande en latin de ne pas parler latin.

Ornate. Pour mieux obéir à ce précepte, l'avocat Chambellan, dont on a déjà parlé, ne se bornait pas au latin. Dans un de ses plaidoyers, il cite en grec l'un des premiers vers de l'Odyssée ; et un peu plus loin, il fait mieux encore : il donne le texte hébreux d'un passage de la Bible. On peut même se demander auquel de ces deux préceptes *vere* ou *ornate* certains avocats entendent se conformer, tant ils mélangent la poésie avec l'histoire. S'agit-il, en effet, d'expliquer l'établissement des Francs en Gaule, Lemaistre « précise les faits et en fixe les dates. Il connaît et indique les sources, qui pour lui se réduisent au roman de Brut, à l'aide duquel il fait l'histoire des premiers rois de France, depuis Agrimpus, qui vivait au temps du grand-prêtre Héli, jusqu'à Marcomir, fils de Priam, proclamé duc par les Parisiens » (1).

Dans une autre circonstance, l'avocat Chambellan, recherchant l'origine de la loi salique, la trouve au livre de Job. Il en conclut que l'exclusion des filles de l'héritage paternel n'est pas seulement un principe de droit public, elle est aussi un principe de droit divin, *de jure divino.* Un autre avocat, plaidant pour les Universités de Paris, d'Orléans et d'Angers, qui attaquaient la fondation de celle de Bourges en 1464, prouvait que la création d'universités nouvelles était interdite par ce texte de l'Ecriture : *non congregabo conventicula... de sanguinibus* (2). On a quelquefois comparé les plaidoiries des siècles passés à des sermons : on ne s'est pas toujours trompé.

---

(1) P. 249.
(2) Psal. xv, 4.

Digitized by Google

*
* *

Une si belle éloquence ne pouvait manquer d'être convenablement récompensée. Un grand nombre d'avocats font des gains considérables. Au XIVe siècle, G. du Brueil est plusieurs fois millionnaire, et Regnaut d'Acy gagne, par an, quatre mille florins, ce qui équivaut à plus de deux cent mille francs de notre monnaie. Les honneurs viennent souvent se joindre aux richesses. Le Parlement se montre pour les avocats plein de déférence. Il fait appel à leur expérience et leur demande des conseils. Souvent même des avocats deviennent conseillers. Enfin, si le barreau ne confère pas la noblesse, s'il ne constitue pas, comme on l'a soutenu à tort, une *chevalerie ès lois*, les nobles peuvent du moins y entrer sans déroger. Aussi un poète s'écrie-t-il :

« Il est vray com patenostre,
Qu'il n'est tel estat com le vostre. »

On est allé plus loin encore. Au XVe siècle, Thibaut Artaud estime que l'état d'avocat est un état de vie parfaite, parce qu'il fait, ce dont on ne se doutait guère, régner la paix parmi les hommes. Il aurait pu ajouter que tous les hommes étant appelés à la vie parfaite, tous devraient se faire avocats. Il ne va pas jusque-là et se contente d'affirmer que le titre d'avocat est l'un des plus glorieux qu'un homme puisse porter, et cela, parce qu'il est donné au Christ : « *Nos habemus advocatum Jesum Christum* » et à la Vierge : « *Eia ergo advocata nostra.* »

Cet état de vie parfaite ne laissait pas d'avoir quelques épines. Un avocat pensionnaire pouvait craindre d'être supplanté, lorsqu'une municipalité tombait par exemple

Digitized by Google

aux mains de nouveaux membres, ou quand le chef d'une grande famille venait à mourir. Il avait quelquefois maille à partir avec ses adversaires ou ses contradicteurs. Un nommé Pierre de Garancières menace l'avocat du chapitre d'Evreux, qui plaide contre lui, de lui faire couper la langue et arracher les dents l'une après l'autre, si par sa faute il vient à perdre son procès. Au commencement du XVIe siècle, la Faculté de médecine de Paris, plaidant contre le célèbre avocat Disome, lui déclare qu'elle le laissera mourir, si jamais il a besoin de ses soins. C'est déjà presque une scène du *Malade imaginaire :* mourir sans médecin ! L'avocat trouva le cas tellement grave, qu'il n'osa pas plaider tout d'abord, et qu'il requit *distribution de conseil*, en d'autres termes qu'il pria le Parlement de l'obliger à plaider.

Les bons rapports avec les conseillers n'avaient pas toujours d'aussi heureux résultats. Les rois Charles VI et Charles VII ayant demandé de l'argent au Parlement, les conseillers prièrent les avocats et même les procureurs de vouloir bien partager avec eux l'honneur de leur en fournir.

Les avocats devaient, en outre, accompagner le Parlement dans les cérémonies publiques. Ils le faisaient volontiers, lorsqu'il s'agissait de lui faire un cortège d'apparat, et de traverser en grande pompe les rues de la ville. Il n'en était plus de même, en d'autres circonstances. « Au mois de février 1414, l'approche du duc de Bourgogne avait jeté l'effroi dans Paris. Le chancelier voulut rassurer les habitants, en faisant une démonstration qui prouverait que le Roi conservait encore de nombreux partisans. Le 5 février, il manda à tous les officiers de la cour, *y compris les avocats et les procureurs*, de se rendre, le lendemain, en la cour de Saint-Magloire, *montéz bien et competemment habilléz et aussi accompaignéz de varléz armés, pour accompaigner ledit chancelier à aller par la ville de Paris*. Cette démarche s'accordait mal

Digitized by Google

avec le caractère pacifique du Parlement, qui envoya trois députés, dont le président Simon de Nanterre, *pour plus avant savoir l'entention des seigneurs*. La réponse du chancelier fut connue dans l'après-midi, et une seconde délibération eut lieu. Il fut décidé que la Cour *étant de justice* et peu accoutumée à paraître en armes et à chevaucher, se contenterait de déléguer dix ou douze de ses membres, qui, bien équipés, se rendraient le lendemain, à une heure, chez le chancelier pour l'accompagner. Quant aux avocats et aux procureurs on s'en remettait à leur bonne volonté. Lorsqu'il s'agit de faire un choix et de désigner les dix ou douze conseillers qui devaient se dévouer, tous se récusèrent. Il fallut envoyer une deuxième députation au chancelier, pour lui remontrer que les conseillers *ne chevauchant que mules ce sambleroit chose estrange d'aler par ville, comme dit est*. Les conseillers offraient de se faire remplacer par leurs valets. Le greffier civil, Nicolas de Baye, fut chargé de porter cette proposition au chancelier, dont la réponse, relatée en termes assez vagues, n'était peut-être pas exempte d'ironie. Tout considéré, le Parlement se décida à obéir, et fit sa promenade militaire dans Paris, en fort nombreuse compagnie, d'ailleurs, et escorté par les avocats, les procureurs et les notaires du roi (1). » Les avocats subirent donc le même sort que les conseillers; et ils ne semblent pas avoir montré pour cette chevauchée beaucoup plus de zèle qu'eux.

Tandis que les avocats vivaient en bonne harmonie avec les conseillers, ils étaient en assez mauvais termes avec les ecclésiastiques. Le clergé s'en défiait, parce qu'il voyait en eux les propagateurs les plus ardents et les plus dangereux du droit romain. « L'empressement des clercs à étudier les lois civiles, au risque de négliger les devoirs de leur état,

(1) P. 131, 132.

Digitized by Google

inspire aux écrivains ecclésiastiques de violentes invectives contre une profession qui, plus que toute autre, favorisait les progrès d'une législation rivale de la législation canonique (1). » Aussi les prédicateurs, dans leurs sermons, les attaquent-ils avec une extrême âpreté. « L'un d'eux, Jacques de Vitry, se montre fort dur pour les avocats; il les accable de tous les anathèmes que lui suggèrent sa connaissance de l'Ecriture et ses souvenirs classiques. Il ne faut point, dit-il, compter sur le désintéressement de pareilles gens, qui n'ont en vue que le gain, et n'ont jamais reculé devant un parjure. S'il existe des maladies désespérées, qu'aucun médecin n'essaye de guérir, il se présentera toujours des avocats pour plaider une cause si mauvaise et si injuste qu'elle soit. Bref, le nombre croissant de ces derniers, est une vraie calamité, qu'on peut assimiler à l'invasion des grenouilles, l'une des sept plaies dont l'Egypte fut frappée. (1) » Et à l'appui de sa thèse, Jacques de Vitry, n'a garde d'oublier les châtiments providentiels infligés aux avocats en punition de leurs injustices et de leurs fraudes. Les uns, devenus subitement muets, sont morts sans confession; les autres, pris de folie furieuse, ont déchiré et dévoré leur propre langue. Rabelais lui-même se souvient qu'il est ecclésiastique pour traiter leur style de « *stile de ramoneur de cheminée, ou de cuysinier et marmiteux, non de jurisconsulte* (2). Il leur reproche bien d'autres choses!

---

(1) P. 300, 301.
(1) P. 303.
(2) P. 323.

Digitized by Google

*
* *

Si M. Delachenal rappelle toutes les critiques, toutes les injures adressées aux avocats, il les a néanmoins en haute estime. On n'a pour s'en convaincre qu'à lire les dernières pages qui forment la conclusion de son ouvrage, et surtout cette appréciation de Dufaur de Pibrac, qu'il a raison de s'assimiler : « *Le barreau de Paris, depuis son origine, c'est-à-dire depuis l'institution du Parlement, a eu le bonheur d'estre remply d'hommes rares et excellents en ce mestier* (1). »

E. CHARVÉRIAT.

(1) P. 329.

Digitized by Google

LE NUMÉRO 21

Une affaire m'obligeait à revenir au chef-lieu de Rhône-et-Cévennes, que j'avais visité huit jours auparavant. Ce devait être une simple station de quelques heures. Arrivant vers l'heure du dîner, je me proposais de régler, dans la soirée, l'affaire qui motivait mon retour et de reprendre, le lendemain matin, mon itinéraire interrompu.

Le train eut une heure de retard : tomber sur un train en retard est une malchance dont je suis coutumier, mais dont je n'ai pas su encore prendre mon parti. J'arrivai agacé, je dînai mal, et, par surcroît, une averse me surprit, dépourvu de parapluie, tandis que je me rendais de l'hôtel chez la personne de qui j'avais affaire.

Cependant, les choses se passèrent bien. Comme à l'ordinaire, il me fallut, tout en causant, accepter trois ou quatre verres de ce vin blanc de la côte, d'où s'échappe comme une flamme légère qui vous prend aux narines, chemine doucement au cerveau et s'enfuit en tournoyant autour de vos tempes, laissant après son passage une fraîche moiteur.

Au moment où mon amphytrion me reconduisait : « A propos, dit-il, vous descendez toujours au *Faisan-bleu*. Vous savez ce qui est arrivé, la semaine dernière, après votre départ ? — Non certes. — Un voyageur s'est tué en plein

Digitized by Google

jour, d'un coup de revolver au cœur. Il s'était mis sur son lit et personne n'a entendu la détonation. C'était, je crois, dans la chambre n° 20 ou 21, une de celles que vous occupez d'ordinaire. — Ah! et quels sont les motifs connus de ce suicide? — Des ennuis de ménage et des pertes au jeu. »

Je rentre à l'hôtel. Le garçon me conduit à ma chambre : c'est le numéro 20. « Il y a donc eu un suicide, après mon départ? lui dis-je, à mi-voix. — Monsieur sait! Oui, un voyageur qui venait ici pour la première fois, s'est tiré un coup de pistolet, au 21, à côté. »

Le garçon m'observait du regard : « Si cela contrarie monsieur, je puis changer monsieur; mais il me faudra le mettre à l'étage au-dessus, car il ne reste rien de libre au premier. — Non, répliquai-je. Si vous m'affirmez que l'accident est arrivé au 21, je reste ici. » Le garçon jura ses grands dieux qu'il avait dit vrai et sortit, me laissant seul.

*
* *

Il était fort tard. J'eus bientôt terminé mes apprêts de nuit et ceint le foulard, ami des songes. Mais après avoir dormi, une demi-heure peut-être, d'un sommeil de plomb, je me réveillai brusquement, l'oreille tendue. Nul bruit pourtant ne se faisait entendre.

Vainement je voulus refermer les yeux; ils demeurèrent grand ouverts, contrairement à l'habitude que j'ai de les tenir clos, même pendant les plus longues insomnies.

Ce garçon, pensé-je tout à coup, avait l'air embarrassé quand je l'ai questionné. Il pourrait bien m'avoir menti et je serais justement dans la chambre témoin du drame. Mais alors, c'est à cette place même ! ..

Digitized by Google

Mu comme par un ressort, je me dresse sur mon séant, puis rallume ma bougie.

Mais non, me répété-je mentalement. Il m'a dit que c'est à côté et rien ne le poussait à mentir. Après tout, ce serait bien ici? Neuf fois sur dix, nous dormons, chez nous ou au dehors, dans un lit où ceux qui nous ont précédés dans la vie ont dormi leur dernier sommeil. Nous ne pouvons fouler un pouce de terre ici-bas, où ne se soit, hier peut-être, posé le pied d'un homme, aujourd'hui descendu dans la tombe.

Un peu de lecture est souvent un bon remède contre ces états d'insomnie fébrile. Afin de rasseoir un peu mon esprit et mes sens, j'entreprends la lecture, tout au long, d'un numéro des *Débats*, que j'avais déjà parcouru dans la journée. Comme calmant, on ne saurait trouver mieux : deux colonnes sur la question d'Orient, trois colonnes sur le bimétallisme, le message de la reine d'Angleterre à l'occasion de l'ouverture du Parlement, et, en variétés, à la troisième page, une étude sur le mouvement anti-sémitique.

Eh bien, j'achevai consciencieusement les trois pages, sans que le moindre assoupissement parût vouloir fermer mes yeux. Je passai alors aux annonces, cette partie du journal que nombre de lecteurs ont le tort de négliger. Qu'un journal soit dépourvu de tout intérêt, le fait est fréquent; mais, aux annonces, il y a toujours quelque chose de nouveau, d'imprévu, de piquant — pour qui sait les lire.

Cette quatrième page, née d'une collaboration multiple et nullement concertée, ouvre à l'esprit un monde d'aperçus et de réflexions. L'humanité y défile, sous des aspects divers et parlant des langages les plus variés. On y surprend des secrets étranges; il y a des chefs-d'œuvres de prosaïsme et de naïveté, comme aussi des lueurs de lyrisme et de véritables traits de génie.

Digitized by Google

Mais j'avais beau me plonger dans une méditation approfondie des annonces, le sommeil ne venait pas. Je m'agitais sur mon oreiller, m'accoudant tantôt à droite, tantôt à gauche, me relevant sur mon séant ou me laissant couler au fond du lit.

Tout à coup je me levai, me donnant pour prétexte d'aller prendre un livre dans mon pardessus de voyage, mais en réalité pour quitter cette couche où je ne pouvais fermer les yeux une seconde, sans que mon imagination ne m'en montrât les draps tachés de sang.

Ce dernier motif était si bien celui qui m'avait poussé hors du lit, qu'une fois debout, je ne pus me décider à y rentrer et que je passai un vêtement. J'allai droit à la fenêtre et je l'ouvris.

*
* *

On était à ce moment charmant de l'année où le printemps a définitivement chassé l'hiver. Les verdures s'épanouissent, les chauds rayons de midi dégagent de la terre un baume qui ravive, mais les nuits sont encore fraîches et la clarté des étoiles vous causerait volontiers de petits frissons.

Par exception, la nuit était assez douce. Les arbres du quai, sur lequel donnait ma chambre, avaient d'imperceptibles balancements, et la lune étendait sur la rivière comme une gaze d'argent, flottant au gré de l'eau.

Je ne pus me résoudre à fermer cette fenêtre qui me mettait en communication avec un monde extérieur. Pour combattre l'air du dehors qui, à la longue, fût devenu dangereux, je préférai mettre une allumette à quelques bûches oubliées dans la cheminée. Feu flamblant dans l'âtre et fenêtres ouvertes, c'était un des royaux plaisirs de Louis XV.

Digitized by Google

De temps à autre, mes regards s'arrêtent sur le lit abandonné et aussi sur une porte de communication, pratiquée entre ma chambre et le numéro 21. Poussé par un sentiment dont je ne suis plus maître, je finis par m'approcher de cette porte et je mets l'œil au trou de la serrure.

La pièce n'est pas habitée. Le lit, parfaitement dressé, tout blanc sous ses rideaux de reps grenat, est en ce moment éclairé par un rayon blafard de lune, tombant juste au chevet. Jamais le vide et la banalité d'une chambre d'hôtel ne m'avaient autant frappé.

Rien là-dedans ne trahit la vie, rien ne parle d'un hôte absent; meubles et objets ont un caractère neutre et impersonnel; c'est comme ces terres que l'astronome nous montre dans la planète lunaire, glaciales, stériles, sans habitants. Combien différente la maison de famille, même abandonnée pour un temps, où tout semble conserver la chaleur et l'empreinte des absents!

Voilà donc le lieu indifférent et froid qu'un malheureux a choisi pour mourir! C'est là qu'il s'est couché pour jamais, seul, honteux, désespéré!

Peu à peu, je sens mon cœur s'émouvoir d'une pitié immense pour cet infortuné et une prière vient sur mes lèvres.

Après tout, mon Dieu, nous appartient-il de juger celui de nos frères qui, fléchissant un jour sous le poids de ses douleurs — de ses fautes même — s'assied sur le bord de la route où il meurtrit ses pieds aux cailloux et déchire ses flancs aux ronces, et se dit : « Je n'irai pas plus loin! » Qu'il lui jette donc la première pierre, l'être fort qui n'eut jamais une heure de défaillance et ne sentit jamais la vie remonter à sa gorge, comme un breuvage amer qu'il ferait bon vomir à l'aise dans quelque coin!

Car il est peu de vos enfants, ô Père commun des

Digitized by Google

hommes, qui n'aient, une fois au moins, invoqué la mort et ne vous aient supplié de les rappeler du nombre des vivants. Ce n'est donc pas à nous de condamner le malheureux qui fait un pas au-devant de la mort et qui, manquant de foi et de courage, devance l'appel du Maître.

*
* *

Les heures s'étaient écoulées. Lentement chacune d'elles avaient tinté au beffroi de la cathédrale, s'égrenant dans l'espace et couvrant les voix mystérieuses de la nuit. Il était un peu plus de trois heures, et je devais prendre le train à cinq heures et demie. Soudain un bruit lointain de voiture fait résonner le pavé de la ville endormie : c'est l'omnibus de l'hôtel, ramenant de la gare les voyageurs arrivés par le train de Lyon.

Quelques minutes après, j'entends dans le corridor des pas assourdis par les paillassons. Une porte s'ouvre, et des voyageurs sont introduits à côté de moi, au numéro 21 : « O mon ami, murmure une voix de femme se dirigeant vers la fenêtre, entrebaillée ainsi qu'il est d'usage dans les chambres d'hôtel non occupées, c'est charmant ici. Voyez donc ; nous avons la rivière sous nos yeux et, tout là-bas des prairies avec des arbres. »

Mes nouveaux voisins s'étaient avancés sur le balcon. D'un brusque mouvement, je me jette en arrière de ma fenêtre, mais j'avais eu le temps de les apercevoir. C'est un jeune couple : lui, tout barbu, le collet de son pardessus relevé, elle, emmitouflée d'une longue pelisse, les cheveux un peu à la diable, montrant par endroits les restes d'une coiffure de la veille, savamment ordonnée.

Digitized by Google

Autant que je puis en juger, ils se sont accoudés au balcon, l'un près de l'autre. Tous deux, frais échappés du nid maternel, en sont à chanter ce cantique des cantiques, répété depuis trois mille ans déjà, quand le fils de David entreprit de le noter, qui n'a cessé d'être redit depuis les jours de Salomon et de la Sulamite, et qui retentira jusqu'à la fin des temps !

A parler vrai, dans le duo je ne perçois guère que la voix de la jeune femme — ou plutôt de la jeune fille, puisque tous deux en sont encore à se dire vous. Mais, du mutisme de son mari, il ne faudrait point conclure qu'il s'abstienne de donner la réplique à sa compagne. Au contraire, de nombreuses onomatopées m'avertissent qu'il prend à l'entretien une part très active et très éloquente.

Ma situation devenait intolérable. Rester en tiers dans ce tête-à-tête constituait presque un sacrilège. Que faire? Une grande heure me séparait encore du moment où l'on viendrait me réveiller.

J'eus d'abord l'idée de me mettre avec fracas à ma toilette et à mes préparatifs de départ, afin d'avertir loyalement mes voisins que quelqu'un veillait à côté d'eux. Mais, préoccupés comme ils l'étaient, m'eussent-ils entendu? Et, d'ailleurs, n'y aurait-il pas eu cruauté à interrompre cet hymne qui se dit à deux, seulement une fois, et dont le souvenir suffit à alléger ensuite les pénibles étapes d'ici-bas, à ceux qui jadis l'ont ensemble murmuré ?

J'eus vite pris un parti contraire. Achevant à la hâte et sans bruit ma toilette, je bouclai ma malle et en fis jouer les serrures, avec tout le soin que met un malfaiteur tremblant de donner l'éveil. Puis je descendis à pas de loup l'escalier désert et ténébreux.

En bas, sur un matelas étendu dans le bureau, un garçon de garde dormait, tout vêtu. « Mais, dit-il en sursautant,

Digitized by Google

me serais-je oublié ? Ce n'est pas encore l'heure du départ, mon réveil n'a pas sonné. — Non, répondis-je, il est au plus quatre heures. Mais j'ai de la peine à dormir et je vais prendre quelque chose au buffet, en attendant l'heure. Le cocher mènera mes bagages à la gare où il me retrouvera pour le train. »

*
* *

Quand je fus dehors, je levai malgré moi les yeux. Le balcon du numéro 21 était vide, et j'aperçus seulement une main qui tirait les vantaux des persiennes, afin d'intercepter sans doute les feux indiscrets du jour naissant.

De l'autre côté de la rivière, la prairie était toute chatoyante. L'aube faisait briller la rosée dans l'herbe en perles d'innombrables couleurs. Quelques vols d'oiseaux commençaient à s'élever en se becquetant et en mêlant leurs cris, et l'*Angelus*, s'échappant du clocher d'un couvent voisin, sonnait comme un joyeux épithalame.

MONSIEUR JOSSE.

Digitized by Google

NOTES

SUR QUELQUES FAMILLES LYONNAISES

GOY

Michel Goy étoit imprimeur à Lyon en 1662.

Charles Goy, négociant, recteur de l'Hôtel-Dieu en 1676, mort en 1685, avoit épousé le 18 février 1648 Marie Billion.

Abraham Goy, né à Lyon le 27 septembre 1673, célèbre avocat, recteur de la Charité en 1711, échevin en 1722 et 1723, mort le 10 mai 1733, avoit épousé Suzanne Trollier, sœur de Pierre Trollier, échevin en 1707, il fut père entre autres enfants de :

1° Benoist Goy, avocat, substitut du Procureur du Roi à la conservation, membre de l'Académie de Lyon, dont le fils mourut en 1742, à l'âge de dix ans.

2° Claude Goy, chanoine de Saint-Just, mort le 15 avril 1751.

3° N..., mariée en janvier 1733 au fils aîné de Jean Duport et de Catherine Prost de Grange-Blanche.

HESSELER

Ire d. Georges-Nicolas Hesseler, originaire de Francfort, négociant en pelleteries sur le quay Saint-Antoine, à Lyon, puis secrétaire du Roi, épousa Anne Ferrus dont il eut :

Digitized by Google

1° N. Hesseler, chanoine de l'Ordre de Saint-Antoine, mort en février 1731 à 88 ans.

2° Barthélemy, qui suit.

3° Louis Hesseler, baptisé le 8 janvier 1641. (Registres de Saint-Nizier.)

IIe d. Barthélemy HESSELER, mort en janvier 1733, avoit épousé Marie Dugas, fille de Louis Dugas et de Jeanne du Pin, morte le 26 avril 1733, inhumée aux Célestins ou les Hesseler avoient leur sépulture. Il fut père de :

1° Barthélemy-Joseph, qui suit.

2° Marie-Anne, mariée à François Bottu de La Barmondière.

3° N..., mariée à Jean Giraud de Saint-Oyen, conseiller d'honneur à la Cour des Monnoies.

IIIe d. Barthélemy-Joseph HESSELER, baron de Bagnols et de Marzé, conseiller à la Cour des Monnoies de Lyon, mort en janvier 1737 au château de Saint-Try, qui appartenoit à M. Giraud de Montbellet, avoit épousé Jeanne-Marguerite Pupil, fille de Jean Pupil de Myons et de Catherine Thomé. Il fut père de :

1° Marie-Jeanne, mariée en 1735 à Louis-Hector Cholier, comte de Cibeins, président de la Cour des Monnoies.

2° Marie-Anne, mariée le 22 avril 1738 à Jean-Baptiste-Louis Croppet de Varissan.

André HESSELER, cousin de Georges-Nicolas, forma une autre branche et eut un fils lieutenant du grand prévost.

Digitized by Google

DE GLATIGNY

Ire d. Gabriel de GLATIGNY, d'une famille originaire de Bayonne, homme de bien et de mérite, naquit à Lyon le 22 juin 1648, de N. de Glatigny, négociant et de dlle Garbuzat. Il fut avocat du Roi en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon en 1678, avocat général à la Cour des Monnoies en 1705, place qu'il résigna à son fils, échevin en 1696 et 1697, membre de l'Académie de Lyon. Il mourut le 1er septembre 1725; son frère, qui n'étoit pas marié, mourut le lendemain. Pour lui, il avoit épousé Marie Rivière, et, en deuxièmes noces, Mlle Lafont. Ses enfants furent :

1° Gabriel, qui suit.

2° Barthélemy de Glatigny, jésuite, mort à Besançon le 22 mars 1755.

3° Marcellin de Glatigny, chanoine de Saint-Just.

4° Matthieu de Glatigny, né en 1700, avocat au Parlement et aux Cours de Lyon, membre de l'Académie de cette ville, nommé échevin pour 1742 et mort au mois d'avril de cette année sans alliance.

5° Marie-Anne, mariée à M. du Soleil.

IIe d. Gabriel de GLATIGNY, né le 10 octobre 1690, mort le 24 mars 1755, fut avocat général à la Cour des Monnoies, de l'Académie de Lyon, auteur de divers ouvrages. Il avoit épousé, en 1718, Marie-Anne Millière, fille d'un juge-receveur des tailles de Lyon, dont il eut :

1° Gabriel de Glatigny, conseiller au Parlement de

Digitized by Google

Paris, membre de l'Académie de Lyon en 1742, marié en 1745 à Marie Pichon de Madières.

2° Jean-Baptiste de Glatigny, capitaine au régiment de Rohan.

3° Marie-Anne.

DE LA ROUE

Claude de La Roue, marchand fileur de soie à Saint-Paul-en-Jarez, épousa en 1608 Jeanne Gaultier. Il étoit fils de Christophe de La Roue, fileur de soie à Saint-Chamond et de Jeanne Vaubert. (Archives de la Charité.)

Ire d. Pierre de La Roue, conseiller du Roi, élu en l'élection du Lyonnois, échevin en 1689 et 1690, seigneur d'Argencieu, épousa Françoise Grimod et fut père de :

IIe d. Jean-Baptiste de La Roue, marchand toilier, échevin en 1700 et 1701, mort en 1730 dans sa maison à l'angle des rues Lafont et Clermont. Cette maison, démolie en 1861, étoit fort belle, et les armes des de La Roue étoient sculptées dans l'escalier. Il épousa Magdeleine Lagier et fut père, entre autres enfants de Jean-Baptiste qui suit et de quatre filles mariées à MM. Claret de La Tourette, Bernou de Rochetaillée, Jérôme Vialis et Boyer, et de cinq autres garçons.

IIIe d. Jean-Baptiste de La Roue de Milly, reçu conseiller à la Cour des Monnoies le 2 septembre 1733, épousa Mlle Michel et fut père de :

IVe d. Jean-Pierre de La Roue, membre du Conseil municipal et colonel de la Garde nationale de Lyon, mort le 26 novembre 1827. Il avoit épousé Mlle Rousset de Saint-Éloy et fut père de :

Ve d. Henri de La Roue, marié à Claudine-Guillemine

Digitized by Google

de Pradier-d'Agrain, morte le 16 aoust 1853 au château de Rillieu, près Lyon. Il fut père de :

1° N..., mariée en 1846 à Estienne de Montmort.

2° Jeanne, mariée à M. de Rostaing de Pracontal.

En 1748 Alexandre de La Roue étoit vicaire à Saint-Irénée.

ALBANEL

Gaspard ALBANEL, échevin en 1716 et 1717, épousa en premières noces Sybille Fayard et en deuxièmes noces, Jeanne Gayot de La Claire, veuve de M. de Valous et de M. du Metz, capitaine des Gardes du duc de Villeroy. Il en eut deux filles mariées à MM. Riverieulx de Varax et Trollier.

Augustin-Philibert-Bernard ALBANEL de Cessieu, trésorier de France, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Lyon le 12 janvier 1794. Il avoit 75 ans.

ALBISSI

J'établis la filiation des ALBISSI d'après de simples présomptions, faute de documents certains.

Robert ALBISSI, originaire de Florence, fut conseiller de ville à Lyon en 1525 et 1526. Je le suppose père de :

Claude ALBISSI, à qui sa fille Sybille fit ériger un tombeau à Yvours, le 12 octobre 1564, et qui étoit peut-être père de Jean Albissi, seigneur d'Yvours, marié à Clémence Viole, d'où :

1° Lucrèce Albissi, mariée en 1577 à Imbert de Grollier.

2° Hélène Albissi, mariée à Maurice du Peyrat.

Digitized by Google

Jean-François Albissi, reçu gentilhomme de la Chambre en 1683, fut père de :

Louis Albissi, qui épousa, à Marseille, la fille d'Estienne de Garnier, dont il n'eut qu'une fille.

ATHIAUD

Ire d. Benoist ATHIAUD ou ARTHEAUD, seigneur de Chamarande, fut père de :

IIe d. Mathieu ATHIAUD, père de :

IIIe d. Mathieu ATHIAUD, échevin en 1543 et 1544, conseiller au Parlement de Dombes en 1569, lequel épousa Françoise l'Hoste et testa le 16 septembre 1582. Il fut père de Hugues et de Mathieu.

IVe d. Hugues ATHIAUD, docteur en droit, seigneur de Lissieu en Lyonnois, épousa Marie Dupuy, fille de Jacques Dupuy, châtelain de Saint-Galmier et de Claire de Chalençon. Il mourut en 1593, léguant à l'Aumône générale 208 écus de rente pour l'instruction des enfants de l'hospice, et à l'église de Sainte-Croix, dans laquelle il fut inhumé, une tapisserie de Flandres, représentant David et Goliath. Son héritière fut Marie Athiaud, fille de son frère, qui suit.

Ve d. Mathieu ATHIAUD, docteur, avocat, épousa, le 6 juillet 1578, Clémence Senneton, fille de feu Claude Senneton, seigneur de Magny et de Marie Menisson, Il fut père de Marie Athiaud, qui épousa, le 6 février 1593, Pierre de Boissat, vi-bailly de Vienne, auteur d'une histoire de Malte, fils de Pierre de Boissat et de Marguerite Mitailler. Leur fils, André Athiaud de Boissat, substitué au nom d'Athiaud, lieutenant-général des armées du Roi, fit

Digitized by Google

ouvrir à Lyon, sur ses fonds, la rue appelée, par corruption, rue Boissac.

On trouve plus tard Louis Athiaud de Montchanin, conseiller au Parlement de Dombes, échevin de Lyon en 1688 et 1689, dont la fille, Jeanne, épousa François Brac, échevin.

(Voir, archives historiques du département du Rhône et les registres de la sénéchaussée.)

DE BAGLION

Cette généalogie est tirée d'un ouvrage dont le titre m'échappe. Je me suis borné à y ajouter quelques notes et si je la reproduis, c'est à cause de l'importance de cette famille dans l'histoire de Lyon.

Les Baglion, dont le nom francisé est souvent écrit Baillon, se prétendoient issus des Baglioni de Pérouse, dont étoit Louis Baglioni, nommé vicaire de l'empire par Frédéric Barberousse.

Ire d. Jean-Pol Baglioni, général des armées de l'Église, établi à Florence, fut père de Blaise et de Maleteste Baglioni, auxquels François Ier accorda les fleurdelys qui sont dans leurs armes.

IIe d. Blaise Baglioni, podestat de Florence, fut père de Pierre.

IIIe d. Pierre de Baglion, dit Bello, fut le premier qui vint s'établir à Lyon, et s'il étoit réellement de cette famille, il étoit aussi bien déchu de son rang, car, selon de Rubys, il se plaça chez un épicier, où il fit fortune. Nommé échevin pour 1550 et 1551, il mourut en 1554. Il avoit acquit les seigneuries de Saillans en Charolois et de Dargoire en Lyonnois. De sa femme, Jeanne Guibert, il laissa :

Digitized by Google

IVe d. Pierre de BAGLION, seigneur de Saillans, baron de Jons, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la Chambre, Prévost des marchands en 1600 et 1601. Il épousa Éléonore Guerrier, fille de François Guerrier de Combelande, baron de Jons et d'Éléonore de Clapier, dont il eut :

Ve d. Éléonor de BAGLION, seigneur de Saillans, baron de Jons, gentilhomme de la Chambre du Roi, prévost des marchands en 1638 et 1639, lequel épousa Françoise Henry, fille d'Artus Henry, seigneur d'Escossieux, maître-d'hôtel de la reine, et de Denise Bellièvre, dame de La Salle. Il fut père de :

1° François, qui suit.
2° François-Ignace, général de l'Oratoire, évêque de Poitiers en 1686.

VIe d. François de BAGLION, chevalier, comte de La Salle, baron de Jons, seigneur de Saillans et autres places, capitaine-lieutenant de la Compagnie d'ordonnance du comte de Montrevel, prévost des marchands en 1658 et 1659.

Les terres de La Salle et Quincieux en Lyonnois furent érigées en comté en sa faveur, par lettres du mois de juillet 1654, enregistrées le 7 septembre suivant.

Il épousa, en premières noces, Éléonore Dugué, fille de Gaspard Dugué, seigneur de Bagnols et de Margueritte Charrier, et, en deuxième noces, Marie de Persy, dont il eut, entre autres enfants :

1° Artus, qui suit.
2° Pierre de Baglion, évêque de Mende.

Digitized by Google

VIIe d. Jean-Artus de BAGLION, comte de La Salle, page de la grande écurie, commandant de la noblesse du Lyonnois, épousa Marie-Catherine Aumaitre, fille de Mathieu Aumaitre, conseiller d'honneur en la sénéchaussée du Bourbonnois, dont il eut :

1° François de Baglion, abbé de Saint-Vincent-de-Laon en 1732, évêque d'Arras en 1725, mort le 14 mars 1752.

2° Mathieu-Ignace, qui suit.

3° Pierre, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis.

VIIIe d. Mathieu-Ignace de BAGLION, comte de La Salle, né à Lyon le 5 février 1687, chevalier de Saint-Louis, mort le 28 janvier 1738, épousa, le 18 juin 1714, Marie-Jacqueline de La Praye, fille de Jean de La Praye, trésorier de France et de Marie Bay de Curis. Il fut père de :

IXe d. Pierre-François-Marie de BAGLION, comte de La Salle, capitaine aux Gardes françoises en 1754, premier chambellan du comte d'Artois, seigneur de Quincieux, lequel épousa, le 10 juin 1733, Angélique-Louise-Sophie d'Allonville de Louville, dont il n'eut qu'une fille, Françoise-Sophie-Scholastique de Baglion, mariée le 24 janvier 1759 à Denis-Auguste de Beauvoir de Grimoard, marquis du Roure. Leur fille unique épousa le comte de Saisseval, lequel, devenu possesseur de la terre de La Salle, la vendit en 1808 au baron James.

L. MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

La Parabole

DE L'ENFANT PRODIGUE

LORSQUE Jésus parlait, désireux de l'entendre,
Attentifs aux leçons qu'il aimait à répandre,
Pécheurs et publicains se pressaient sur ses pas.
Mais, deux sortes de gens en murmuraient tout bas :
Scribes et pharisiens, envieux de sa gloire,
Le blâmaient de parler pour un tel auditoire!
Jésus, les reprenant, leur dit avec douceur :

« D'un troupeau de brebis quel est le possesseur
Qui, lorsque du pacage une d'elles s'absente,
Ne la rappelle point d'une voix caressante,
Et, laissant tout le reste errer dans le désert,
Ne cherche pas au loin la brebis qui se perd?
L'a-t-il enfin trouvée, il rapporte avec joie,
Sur l'épaule, au bercail, une si chère proie,

Digitized by Google

Et dit à ses amis qu'il rassemble au retour :
« Réjouissons-nous tous, et fêtons ce beau jour,
« Parce que j'ai trouvé la brebis égarée ! »

« Sachez-le, moins de joie et d'ivresse sacrée
Accueilleront au ciel cent justes sans péché
Qu'un pécheur repentant par la grâce touché. »

*
* *

Jésus reprit, sachant à fond le cœur de l'homme :
« Et n'est-ce point raison qu'une femme économe,
Si quelque drachme échappe à son mince trésor,
Prenne quelque souci de retrouver cet or,
Qu'elle allume sa lampe et fouille d'heure en heure
Tous les coins et recoins de son humble demeure?
Et n'ira-t-elle pas, l'ayant trouvée aussi,
Conter à ses voisins sa joie et son souci ?

« Ainsi le repentir d'une âme pécheresse
Cause aux anges du ciel la plus vive allégresse. »

*
* *

Et Jésus dit encore :
« Un homme avait deux fils,
Qui, sous le même toit caressés et nourris,
Prirent en grandissant des penchants tout contraires.
Or, devenu majeur, le plus jeune des frères
S'en vint trouver son père, et pria ce vieillard
De diviser son bien pour lui donner sa part.

Digitized by Google

Ce bon père en gémit, mais il fit le partage.
Le jeune homme, investi de sa part d'héritage,
Las d'une vie étroite et d'un bonheur certain,
S'en alla voyager dans un pays lointain.

Les heures apportaient, en leur course rapide,
A ce jeune imprudent de nouveautés avide,
Dans un milieu bruyant plein de séductions,
L'ivresse des plaisirs et des tentations.
Il céda. L'ignorance et la coupable joie
Au fol entraînement le livrèrent en proie.
La raison lui parlait sans qu'il écoutât rien.

Or, quand il eut détruit, en débauches, son bien,
Et quand il eut, vidant par les chemins sa bourse,
Épuisé, consumé sa dernière ressource,
La famine envahit les champs et la cité.
Les amis, oublieux dans la nécessité,
Ne lui tendirent point une main tutélaire.
Pauvre et seul, il erra sans abri, sans salaire,
Si dénué de tout, si misérable enfin,
Qu'il dut, pour échapper aux rigueurs de la faim,
Abaisser son orgueil jusqu'au plus humble office,
Bien heureux qu'un porcher le prît à son service.
Quoique son amour-propre en subît mille assauts,
Il s'estimait content de garder les pourceaux,
Content de disputer, dans la forêt prochaine,
Au troupeau qu'il suivait, les glands tombés du chêne.
Sa misère enviait jusqu'aux débris sans noms
Mesurés à la faim de ses vils compagnons,
Et qu'une avare main refusait à la sienne.

Digitized by Google

*
* *

Dans son affliction, sur sa vie ancienne
Il fit, en s'accusant, un retour attristé :

« Malheur à moi ! » dit-il. A quelle extrémité
Me livre en ce pays la honteuse misère,
Tandis qu'auprès des miens, au foyer de mon père,
Le moindre travailleur, abrité décemment,
Partage à ses repas un pain de pur froment,
Sans connaître le froid, le dénûment, la crainte !
C'est trop longtemps souffrir leur douloureuse étreinte.
Levons-nous et partons ! Fi du respect humain !
Partons dès aujourd'hui. N'attendons pas demain.
Partons ! J'irai trouver ce vieillard qu'on révère,
Mon père, et, le front bas, je lui dirai : « Mon père,
« J'ai failli contre Dieu, devant vous j'ai failli !
« Je ne mérite plus, par la honte avili,
« De porter votre nom que j'ai souillé. De grâce,
« Parmi vos serviteurs laissez-moi prendre place ! »

Il se lève... Il se taille un bâton à sa main.
Il part. Sans s'arrêter il poursuit son chemin.
Il revoit le pays aimé de sa jeunesse.
Il approche, troublé de crainte et de tendresse,
Et, de loin, un vieillard, voyant ce voyageur,
S'émeut, et de pitié sent tressaillir son cœur.

Eh quoi ! Ce mendiant, c'est son fils ! Il s'empresse,
Le nomme par son nom, et dans ses bras le presse.

Digitized by Google

Le jeune homme disait, tombant à ses genoux :

« J'ai péché contre Dieu, mon père ! et devant vous.
Suis-je encor votre fils ? »
Mais le vieillard appelle .

« Portez à cet enfant sa robe la plus belle.
Revêtez-en mon fils. J'entends que vous mettiez
A ses doigts cet anneau, des souliers à ses pieds.
Emmenez, en l'honneur de sa présence chère,
Le veau gras. Qu'on l'immole, et faisons tous grand chère,
Car mon fils était mort, mais il s'est relevé.
J'avais perdu ce fils, et je l'ai retrouvé. »

Et de bruit et de chants la demeure était pleine.

*
* *

Quand l'aîné, retenu tout au fond du domaine,
S'en revint, entendant, de loin, dans la maison
Des rumeurs, il s'enquit pour savoir la raison
De ce bruit insolite, où les chants et la danse
Suivaient des instruments la rapide cadence.
Un serviteur lui dit :
« Votre frère est venu.
On le fête, et pour lui votre père a voulu
Qu'on tuât le veau gras, et qu'on fît bonne chère.
— Quoi ! pour l'ingrat ?
— Ainsi l'a voulu votre père. »

Digitized by Google

Et le frère en conçut un mortel déplaisir,
Et resta sur le seuil sans vouloir le franchir,
Tant son orgueil froissé le rendait intraitable,
Si bien que le vieillard, étant sorti de table,
Dans la salle avec lui le voulut emmener :

« Qu'as-tu ? pourquoi nous fuir ? et pourquoi t'obstiner ? »

Mais le fils, mécontent, dit au vieillard :
« Mon père,
Je fus toujours fidèle au toit héréditaire.
A vos ordres toujours vous me vîtes soumis,
Et, cependant, jamais, pour fêter mes amis,
Quand ce présent m'eût fait un plaisir véritable,
Vous n'avez d'un chevreau dégarni votre étable,
Tandis que celui-là, qui, sans ménager rien,
En de honteux plaisirs a dévoré son bien,
Dès qu'il revient au gîte, on le fête, on le choie,
On tue en son honneur le veau gras ! Cette joie... »

Le vieillard l'interrompt :
« En êtes-vous surpris ?
Vous vivez avec moi, vous, l'aîné de mes fils.
Ai-je donc rien à moi qui ne soit à vous-même ?
Je vous sais dévoué, c'est pourquoi je vous aime.
Mais, lorsque votre frère absent revient ici,
Mon fils, ne dois-je pas m'en réjouir aussi ?
Et vous, si la douceur d'aimer vous est connue,
Il vous faut avec moi fêter sa bienvenue,
Car mon fils était mort, et mon fils m'est rendu.
J'ai retrouvé celui que nous avions perdu. »

30 juin 1883.

J.-Et. BEAUVERIE.

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

FRAGMENT

D'UNE

Chronique lyonnaise inédite

DU MILIEU DU XVIIIe SIÈCLE

A l'époque où la presse quotidienne n'existait pas encore, les nombreux faits divers, qui forment, en quelque sorte, l'histoire intime d'une cité, n'ont pu échapper à l'oubli, que lorsqu'ils ont été recueillis, au jour le jour, par quelques chroniqueurs.

C'est aux notes inédites de l'un de ces chroniqueurs du temps passé, que nous avons emprunté les extraits reproduits ci-après.

Si l'auteur, qui appartenait au clergé de la primatiale, s'est attaché surtout aux faits qui concernent plus particulièrement son église, il n'a pas négligé non plus de nous conserver le souvenir des événements qui sont venus, chaque année, occuper l'attention de la population lyonnaise, au siècle dernier. Nous connaissons ainsi, par lui, quelques détails ignorés sur la grande inondation de 1756; nous apprenons, avec quel vif intérêt fut observée, dans notre ville et aux environs, l'éclipse de soleil du 1er avril 1764; nous savons, de quelle manière, l'administration municipale

Digitized by Google

faisait participer les familles indigentes aux réjouissances publiques de ce temps. Enfin, en voyant l'accueil solennel qui était fait, à Lyon, aux esclaves délivrés des mains des Barbaresques par les Pères de la Trinité, nous nous étonnons, avec raison, qu'un siècle seulement nous sépare du temps où quelques forbans régnaient en maîtres sur la Méditerranée.

En nous transportant au milieu d'habitudes sociales, qui ne sont plus les nôtres, cette chronique contemporaine nous fait ainsi mieux comprendre, que l'histoire elle-même, les différences considérables qui existent entre notre vie moderne et la société de l'ancien régime, et, c'est à ce titre, que ces documents ne nous semblent point indignes de l'attention de nos lecteurs.

A. V.

1753.

25 septembre. — M. de Navarre, évêque de Sidon, suffragant de Lyon et chanoine de Saint-Nizier, meurt à trois heures du matin. Il avait fait élection de sépulture à Saint-Nizier, où il fut inhumé, le 26, dans la cave de saint Ennemond, sous le grand autel. Ledit seigneur-évêque habitait derrière Saint-Nizier.

1754.

24 février. — Le cardinal de Tencin sacra M. de Bron, chanoine de Saint-Paul, évêque d'Égée *in partibus* et suffragant de l'archevêque de Lyon. Les évêques assistants étaient l'archevêque de Vienne et l'évêque de Belley; le clergé de Saint-Paul y assista processionnellement. La primatiale n'y parut point.

26 février. — Mort de M. Rossignol, intendant. Il fut enterré à Ainay.

15 mai. — Entrée à Lyon de M. de Bertin, nouvel intendant.

Digitized by Google

1er septembre. — 13e dimanche après la Pentecôte, sermon général en mémoire du couronnement de Jean XXII, qui fut sacré pape à Saint-Jean, le 5 septembre 1316.

1755.

11 avril. — Mort de M. de Jussieu, prêtre et chevalier d'honneur. Il fut inhumé dans la paroisse de la Platière.

1756.

11 janvier. — Le Rhône inonda toute la Guillotière, l'église de la Charité et vint jusque devant l'Intendance. La Saône allait au cordon de la terrasse de l'Archevêché.

1758.

2 mars. — Mort de Mgr le cardinal de Tencin, à cinq heures et demie du soir. L'enterrement eut lieu le 6 mars.

18 mai. — Chapitre extraordinaire, où M. de Bouillé, doyen, nommé à l'évêché d'Autun, fit sa démission.

21 juillet. — M. Carrier, secrétaire de l'Archevêché et sacristain de Fourvière, présenta, à huit heures du matin, au premier de la compagnie, les bulles de M. Antoine de Malvin de Montazet, évêque d'Autun, pour l'Archevêché de Lyon.

Prise de possession, le même jour, par M. de Montjouvent, grand sacristain, investi de la procuration du prélat pour prendre possession.

13 décembre. — Les esclaves entrèrent processionnellement dans la primatiale à dix heures trois quarts et se placèrent dans le sanctuaire. On sonna la grosse cloche une fois, et, en entrant, le chanoine régulier de la Trinité, en chape, avec le clergé, était debout dans le chœur devant les enfants. On chanta le *Te Deum*, entonné par un comte et M. le sacristain de Montjouvent dit l'oraison; la procession se retira sans chanter et le supérieur ou ministre quitta l'étole, avant l'entrée dans l'église. M. le procureur trinitaire s'était rendu chez le sous-maître. Le 15, vendredi, ils firent la procession autour de la ville et passèrent devant la primatiale sans y entrer.

Digitized by Google

1759.

22 avril. — Lecture du mandement de Monseigneur de Montazet, qui ordonne des prières de 40 heures, pour demander les grâces, qui lui sont nécessaires, pour la conduite de son diocèse.

14 mai. — Prise de possession personnelle de Monseigneur Malvin de Montazet. Sur le parvis, après lui avoir ôté son camail violet, M. de Marnésia, doyen et nommé à l'évêché d'Evreux, lui mit le camail noir du Chapitre, avec une petite croix de Messieurs les comtes à une boutonnière avec le petit cordon, et avant de lui ôter ledit camail, il le complimenta, lisant dans son bonnet (et de même dans la salle capitulaire). Ensuite il lui mit l'étole, la chappe et la mitre.

1762.

15 avril. — Mort de Mme la marquise de Rochebaron, femme du Commandant, inhumée, le 17, à Sainte-Claire.

1764.

15 février. — Chapitre extraordinaire où M. de la Chataigneraie, grand custode, nommé à l'évêché de Saintes, se démit de la mansion de Châteauneuf en faveur de M. de Manezieu.

24 mars. — Chapitre où fut réglé que le 1er avril suivant, quatrième dimanche de Carême, à cause de l'éclipse, qui devait commencer environ à 10 heures du matin et finir après midi, on avancerait Matines de demi-heure, à 5 heures, et la grand'messe d'une heure, huit heures et demie, l'eau bénite à voix basse et le sermon le soir. Il est bon de remarquer que presque partout, tant dans les campagnes que dans les villes, l'heure de l'Office fut changée, ledit 1er avril, à cause de ladite éclipse. *La Gazette de France* y exhortait. Ladite éclipse ne fut pas ténébreuse, comme on l'avait annoncé. Le soleil parut toujours, pâli un peu pendant 10 minutes. A 11 heures, c'était l'envie de voir... On n'aurait pas dû changer les heures de l'Office.

Digitized by Google

1765.

29 novembre. — Les esclaves rachetés entrèrent processionnellement dans la primatiale sur les 3 heures, à l'issue de Vêpres. On les fit asseoir près de l'abside. Les Trinitaires étaient en habit de chœur d'hiver, au camail semblable à celui des clercs de la primatiale.

2 décembre. — La procession solennelle des esclaves se fit autour de la ville. Ils passèrent devant la primatiale sans y entrer. Il y avait beaucoup de jeunesse, habillée fort richement. On sonna la grand'cloche, quand ils entrèrent à Saint-Nizier. La procession partit à 9 heures précises et ne fut rentrée qu'après 5 heures.

21 décembre. — M. le Doyen convoqua une assemblée dans la maison de M. le grand Sacristain, chez M. l'archidiacre, pour ordonner des prières pour le Dauphin, qui était à toute extrémité. (Il mourut, en effet, le 20 décembre).

1766.

10 mars. — Réunion chez M. le Doyen, pour ordonner des prières de quarante heures pour la maladie de la reine.

19 décembre. — Mourut, à Lyon, M. de la Rochefoucauld, marquis de Rochebaron, commandant pour le roi à Lyon, âgé de 90 ans, et marié depuis environ trois ans, en secondes noces.

1767.

12 juillet. — Fut sacré M. le comte de Marbeuf, évêque d'Autun, dans la nef de la cathédrale de Lyon. La veille, samedi, Monseigneur de Montazet, archevêque de Lyon, Moreau de Mâcon, d'Ailly de Châlon, de Marbeuf d'Autun, douze prêtres habitués pour les accompagner et les enfants de chœur nécessaires à ladite cérémonie, se rendirent dans la cathédrale, à 5 heures du soir, pour y faire la répétition entière dudit sacre

Digitized by Google

1768.

26 octobre. — Cérémonie de la première pierre du séminaire de la Manécanterie.

1770.

16 mai. — A l'occasion du mariage du Dauphin (Louis XVI), avec Marie Antoinette, M. le Doyen bénit les douze mariages, dont le corps de ville avait doté les douze maris. M. le Doyen fit auparavant un petit discours fort élégant, qu'il lut. A chaque époux et épouse interrogés, on dit : *ego vos conjungo*, etc., c'est-à-dire douze fois. Une trentaine de carrosses amena et ramena les corps de ville et les mariés et parents. Tout finit à midi et demie. Les galeries étaient remplies ; on donna le moins six sous par personne.

1771.

Vendredi 3 mai. — Mme Marie-Joseph-Louise de Savoie, née le 2 septembre 1753 et future épouse de Monseigneur de France, le comte de Provence, entra à Lyon et logea dans le palais archiépiscopal.

(*Extrait des remarques de M. Dondain, sous-maître de l'église primatiale de Lyon.*)

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

DU LYONNAIS (1).

Il a été dit bien des fois que l'histoire de Lyon est encore à faire. On en pourrait douter à voir le nombre de celles qui ont été publiées. Et cependant rien n'est plus vrai, car il existe dans les archives de la ville, du département, du greffe de la Cour d'appel, et de la corporation des Notaires tant de documents qui n'ont jamais vu le jour, qu'avoir écrit sans les connaître, c'est avoir négligé les sources les plus authentiques et les plus riches de notre histoire provinciale.

*
* *

MM. Guigue, père et fils, anciens élèves de l'Ecole des Chartes, archivistes du département et de la ville, ont été surpris de voir les importants dépôts dont ils sont les conservateurs, si peu mis à contribution par les historiens de

(1) Mémoires, notes et documents pour servir à l'histoire de cette ancienne province et des provinces circonvoisines, publiés par MM. C. et Georges Guigue, anciens élèves de l'École des Chartes. — Chez Vitte et Perrussel, éditeurs, et H. Georg, libraire à Lyon. Prix, 3 francs.

Digitized by Google

la région. On peut dire, en effet, qu'avant 1860, Cochard avait seul utilisé, pour quelques monographies, les richesses qui y sont enfouies. Et toutes les publications importantes qui ont suivi cette époque, ne doivent leur valeur qu'à l'étude de documents inédits empruntés à nos archives locales.

Mais combien attendent encore l'investigateur qui doit les découvrir et les mettre au jour! Les efforts de quelques érudits absorbés par des travaux d'un intérêt restreint, ne peuvent suffire à enrichir la science historique de tout ce qui ferait sa fortune et sa gloire. Il faut avoir la situation officielle des deux savants paléographes, pour entreprendre cette tâche avec la certitude que le public en consacrera, par ses encouragements, le succès. Nous devons donc les féliciter de l'idée heureuse qu'ils ont eue de ressusciter les *Anciennes archives du Rhône*, et d'accepter la collaboration de tous ceux qui peuvent concourir avec eux à la réalisation de leur programme.

Ainsi, pourront être sauvés de l'oubli ou d'une destruction toujours à craindre, de précieux documents recueillis pendant de longues années d'étude, quand le temps viendra à manquer pour les encadrer dans une rédaction définitive.

*
* *

On conçoit, dès lors, tout l'intérêt que présentera ce Recueil, dont les livraisons pourront se succéder à l'infini, la variété des sujets et le nombre des documents destinés à y prendre place ne permettant pas, à l'heure surtout où elle naît, d'en prévoir la fin.

La première livraison contient une dissertation suivie de pièces justificatives pour rétablir sur la liste des Prélats de l'Église de Lyon, le nom d'un archevêque, Pierre d'Aoste,

Digitized by Google

qui a été prétérit par tous les historiens ecclésiastiques. M. Guigue démontre avec une autorité qui défie toute critique, que Pierre d'Aoste, élu archevêque de Lyon par le Chapitre à la mort de Rodolphe ou Raoul de la Tourette, décédé le 7 avril 1287, accepta cette dignité le 14 juillet suivant et qu'il administra spirituellement et temporellement le diocèse jusqu'à son décès, survenu le 18 novembre de la même année. Le sceau appendu à l'une des chartes a donné lieu à une remarque très importante, (puisqu'elle peut aider à fixer la chronologie des actes non datés), c'est que le sceau de l'official portait fréquemment, dans le champ, la lettre initiale du prénom de l'archevêque dans l'administration duquel l'acte avait été passé.

*
* *

Vient ensuite une charte du 24 avril 1138, relative à la donation de la chapelle de Saint-Alban par Pierre, archevêque de Lyon, à Odon, abbé de Saint-Claude. Dans un exposé sommaire, M. Guigue nous donne l'histoire des mutations du droit de propriété concernant cette église, à laquelle se rattachent les souvenirs de l'ancienne basoche lyonnaise, car c'est dans cette chapelle, placée à côté du Palais de Roanne, que cette confrérie tenait ses réunions et célébrait ses fêtes accoutumées. La basoche ne subsista pas pas aussi longtemps que l'église; celle-ci fut interdite en mars 1754 à cause de sa vétusté et sa démolition fut immédiatement ordonnée. La confrérie de la basoche ne fonctionnait déjà plus depuis le commencement du XVIIe siècle, ainsi que l'établit un procès-verbal d'enquête, dressé le 1er mars 1652 par Pierre de Sève, baron de Flechères, lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon, en vue de certifier son existence à une époque peu éloignée. Les magis-

Digitized by Google

trats du siège présidial se montrèrent assez favorables à son rétablissement, car ils consentirent à reconnaître que depuis la cessation de la basoche, le lustre du Palais en avait été diminué et que le désordre s'y était glissé parmi la jeunesse qui était plus retenue dans son devoir par la main de ladite basoche. » A la faveur de cette protection du corps judiciaire des lettres patentes de Louis XIV, datées du mois d'avril 1652, permirent « le rétablissement de la Basoche en la ville de Lyon, « pour en jouir par les clercs et praticiens du Palais de Justice de ladite ville, comme ils en avaient ci-devant joui et comme en jouissent les clercs et praticiens du Parlement de Paris. »

Mais les Prévôts des marchands et échevins de la ville se rappelant que leurs prédécesseurs avaient été obligés de prier, en 1607, l'Intendant de Lyon d'intervenir pour faire cesser le désordre qu'occasionnaient les assemblées de la basoche, ils firent des remontrances au Roi au sujet de son rétablissement. Les lettres-patentes de 1652, furent révoquées par d'autres lettres datées du mois d'août 1653, portant que « ladite basoche, ses princes, officiers et suppôts ne pourront être rétablis et interdisant aux clercs et praticiens de la ville de Lyon, de poursuivre et obtenir à l'avenir aucunes lettres de rétablissement à peine de punition corporelle. »

La chapelle de Saint-Alban resta affectée aux offices solennels auxquels assistaient les magistrats de la sénéchaussée et siège présidial. Elle était desservie par le clergé de Sainte-Croix qui était l'église paroissiale du quartier.

*
* *

Sous les portiques du Palais des Arts existe une pierre funéraire qui recouvrait la tombe d'un ancien custode de

Digitized by Google

l'église Sainte-Croix. Le défunt y est représenté par une gravure au trait sous la forme d'un prêtre vêtu de ses ornements sacerdotaux, abaissant un paquet de verges tenu de la main droite sur un pénitent à genoux devant lui et soutenant de sa main gauche les saints Évangiles. Une inscription placée autour de cette gravure indique que celle-ci représente Ponce de Vaulx, de son vivant, custode de l'église de Sainte-Croix et pénitencier de l'archevêque, décédé le 7 des calendes de septembre de l'an 1307. On ne doutait pas qu'il ne s'agît ici de la représentation d'un genre de pénitence en usage dans l'église de Lyon. Ponce de Vaulx y figure, en effet, dans l'exercice d'un pouvoir disciplinaire que la primitive Église avait reconnu à ses évêques. Saint Augustin prétend que ce mode de correction a été emprunté par l'Église à la société civile, qui permettait aux pères et aux pédagogues de châtier avec un fouet leurs enfants ou élèves. Grégoire de Tours mentionne aussi le fouet parmi les châtiments que l'évêque, le censeur des mœurs et de la vie des ecclésiastiques, avait le droit d'infliger aux clercs délinquants. Cet usage était si universellement autorisé dans l'Église que, développé par l'exagération de l'esprit de pénitence, il engendra, au xe siècle, l'idée de la discipline volontaire. On voit encore à Rome, dans l'église Saint-Pierre, le cardinal grand-pénitencier frapper d'une verge les pénitents des diverses nations qui viennent s'humilier devant lui. Tous les confessionnaux de cette église sont même pourvus d'une baguette placée à la portée de la main du prêtre, il la dresse et fait mine d'en frapper quiconque vient, en passant, s'incliner devant lui dans une attitude de repentir et solliciter le pardon de ses fautes.

Digitized by Google

*
* *

L'abbé Gaume, dans son ouvrage intitulé : *Les trois Rome*, consacre quelques pages assez intéressantes à la recherche des origines de cet usage religieux. Il nous est difficile, cependant, d'admettre, malgré l'autorité de De Maistre, que les formes de la coutume chrétienne aient été empruntées à la procédure de l'affranchissement des esclaves. De toutes les pratiques du Droit romain, la manumission par la vindicte (*vindicta*, baguette), est peut-être celle dont les détails nous sont le moins connus, parce que celle-ci était tombée complètement en désuétude sous les Empereurs romains (1). Or, ce n'est pas quand on ignore le caractère symbolique d'une ancienne institution, qu'on peut voir en elle l'origine de traditions d'un âge plus moderne.

Quoi qu'il en soit, nous sommes aujourd'hui parfaitement éclairés sur les formalités en usage pour obtenir L'ABSOLUTION PAR LES VERGES. Une charte des 19-25 décembre 1369 nous les décrit en détail. Ce document qui concerne le Chapitre de Saint-Just nous autorise à croire que ce pouvoir disciplinaire appartenait à tous les supérieurs ecclésiastiques. La pierre tombale de Ponce de Vaulx n'est pas, d'ailleurs, le seul monument lapidaire qui ait témoigné de cet usage. Elle a été trouvée, en 1750, en creusant les fondations des nouveaux bâtiments du Chapitre de Saint-Irénée (aujourd'hui le Refuge Saint-Michel). Cet emplacement avait autrefois servi de lieu de sépulture aux chanoines de Saint-Étienne, appelés plus tard de Saint-Jean. Lorsque la nouvelle de cette découverte se répandit en ville, les custodes de Sainte-Croix se rendirent sur les lieux avec les

(1) Ortolan. *Explication Hist. des Instituts*. T. Ier, p. 162.

Digitized by Google

deux notaires Aubernon et Soupat, et procès-verbal descriptif de deux pierres à peu près semblables fut dressé le 9 juin 1751 (1). Celle de Ponce de Vaulx, trouvée intacte, fut transportée dans la cour de la maison de la custoderie et surmontée d'une inscription gravée sur pierre pour rappeler sommairement les circonstances de cette découverte. Quand l'église Sainte-Croix fut démolie, en 1796, ces deux monuments furent dispersés. La pierre tombale fut transportée au Musée lors de sa fondation, en 1807 ; l'inscription est venue l'y rejoindre plus tard. Quant à l'autre pierre, mentionnée dans l'enquête de 1751, ayant été taillée et employée dans la fondation des bâtiments, il n'a pas été possible de la retrouver.

*
* *

Nous pourrions faire ressortir également l'intérêt que présentent les documents relatifs à l'institution du ban-vin de l'archevêque, droit féodal qui assurait à tout seigneur le privilège de vendre seul son vin immédiatement après la vendange et ce, pendant le mois d'août. Il y aurait aussi de curieuses remarques à faire sur les statuts de la corporation des pelletiers, dont l'existence remontait bien avant le XIIIe siècle. Mais nous avons donné une idée suffisante des services que peut rendre, à tous ceux qui ont le culte de l'histoire, une semblable publication.

Pour en généraliser encore davantage l'utilité, chaque livraison doit être terminée par quelques notes sur les familles de la région. Même dans cette partie d'un intérêt plus restreint, il n'y a pas moins à glaner. C'est ainsi que le nom d'Aynès (*alias*, Aynez), est venu évoquer le souve-

(1) *Protocole d'Aubernon*, aux Archives de la Chambre des Notaires de Lyon.

Digitized by Google

nir de la Belle Cordière de Lyon, dans la personne de Jehan Aynez le vieux, laboureur de Genay (Ain), qui, ayant vendu à Loyse Charlin dite Labé, le 8 août 1562, une vigne au territoire de Montmango ou des Croses, de la contenance de neuf hommées, la racheta des héritiers de celle-ci le 6 juin 1567, par acte aux minutes de Pierre Delaforest, notaire à Lyon (1).

*
* *

M. Guigue nous annonce, comme devant paraître dans la prochaine livraison, une étude approfondie sur les recluseries de Lyon, des aperçus tout nouveaux sur la fête des Merveilles, la teneur des anciennes coutumes de la cité lyonnaise.

C'est faire au public lettré de bien séduisantes promesses.

C. Brouchoud.

(1) Aux archives de la Chambre des Notaires.

Digitized by Google

LA CHANSON DE ROLAND (1)

Il y a quelque temps, nous avons cru pouvoir parler, dans le *Courrier de Lyon*, de la « *Poésie lyonnaise en 1885*. » On pourrait aussi, et avec plus de raison encore, parler de la « science lyonnaise en 1886. » On n'entend pas ici, par ce mot, les sciences physiologiques et biologiques (on sait que Lyon, sous ce rapport, forme une école qui compte d'illustres maîtres), mais les sciences historiques et philologiques, moins populaires. Ceux qui, par exemple, voudront bien consulter l'*Annuaire* que publie, par fascicules, la Faculté des Lettres de Lyon (2), pourront constater, par les beaux travaux de MM. Berlioux, Bayet, Clédat, Ferraz, Heinrich, Regnault, etc., que Lyon est actuellement le centre d'un mouvement intellectuel particulier et intéressant. Les manifestations de ce mouvement se retrouvent ailleurs encore que dans l'*Annuaire*, et Lyon a vu paraître notamment ces dernières années d'importants travaux philologiques, parmi lesquels nous nous bornerons à citer ceux de M. Clédat, professeur à notre Faculté des Lettres (3) et de M. Philipon, ancien élève de l'École des Chartes (4).

M. Clédat est infatigable. A peine a-t-il terminé la publi-

(1) La *Chanson de Roland*, nouvelle édition classique, précédée d'une introduction et suivie d'un glossaire, par Léon Clédat. 1 vol. in-12. Garnier.

(2) *Annuaire de la Faculté des Lettres de Lyon*, Ernest Leroux.

(3) *Grammaire élémentaire de la vieille langue française*, par L. Clédat. Ouvrage couronné par l'Académie; 1 vol. in-12. Garnier. Prix : 3 fr. 50.

(4) Nos lecteurs n'ont point oublié ceux de ces travaux qui ont paru dans la *Revue lyonnaise* : la *Bernarda buyandiri* et les *Bénéfices du Chapitre de Saint-Jean, à Saint-Germain et à Poleymieux*.

Digitized by Google

cation de sa *Grammaire élémentaire de la vieille langue française*, le meilleur ouvrage écrit, à l'heure présente, sur cette matière, qu'il nous donne une nouvelle édition de la *Chanson de Roland*, cette épopée grandiose, qui devrait être pour tous les Français ce que fut l'Iliade pour tous les Grecs.

Cette nouvelle édition est conçue d'après une idée toute nouvelle. On sait que le manuscrit le plus ancien de la *Chanson de Roland* est celui d'Oxford, œuvre d'un scribe anglo-normand de la seconde moitié du XIIe siècle. On admettait que le manuscrit primitif, composé par un Normand, avait été écrit dans le dialecte de l'auteur. M. Gaston Paris et M. Foerster, le successeur de Diez à l'Université de Bonn, ont démontré que *Roland* appartient à l'Ile-de-France. La langue du poème a donc dû être le français du XIe siècle, d'où dérive le français actuel.

La tâche très délicate, que s'est imposée M. Clédat, a été le rétablissement de ce texte primitif. Il y fallait une science approfondie de notre vieux langage, jointe à un grand tact. Nul n'était plus qualifié que M. Clédat pour cette tâche, qu'il a dignement remplie. Il n'a rien négligé de ce qui pouvait faciliter l'intelligence du texte. L'édition est précédée d'une introduction très serrée, qui donne la physionomie générale de la langue française, telle qu'elle se présente dans la *Chanson de Roland*. Elle est suivie d'un glossaire fourmillant de précieuses remarques philologiques, et dont nous oserons dire que la seule lecture est des plus intéressantes.

Par ses beaux travaux, M. Clédat aura rendu un service inestimable à tous ceux qui sont curieux des origines de notre littérature et de notre langage. Il a fait non seulement une œuvre de savant, mais de patriote.

PUITSPELU.

Digitized by Google

LE ROANNAIS ILLUSTRÉ (1)

Au mois de mai 1884, en faisant paraître la première livraison du *Roannais illustré*, M. Chassain de La Place, l'aimable et érudit avocat aux soins et au zèle duquel la nouvelle publication devait sa naissance, en indiquait en quelques lignes le but et le programme.

A côté des savantes publications de la *Diana* et de l'*Ancien Forez*, dont le caractère exclusivement scientifique peut effrayer certains esprits, il voulait fonder un recueil qui, par la variété et l'autorité de ses articles, pût s'adresser à tous et plaire à tous, et qui, par son luxe typographique et a richesse de ses illustrations, fût appelé à devenir en quelque sorte le Livre d'or de la province, à l'histoire de laquelle il était consacré.

Le *Roannais illustré* vient de commencer sa seconde série, et si je n'en faisais pas un éloge suffisant en disant qu'il a tenu déjà, et au delà, toutes les promesses de son programme, je n'aurais, pour le compléter, qu'à rappeler quel accueil lui a fait le public, et quelle place il a prise, dès ses premiers numéros, parmi les publications les plus importantes de la province.

Le format adopté (grand in-4°) a permis de donner à la partie artistique une importance capitale. M. Chassain de La Place a eu la bonne fortune de trouver en un de ses compatriotes, M. Paul Roustan, pour cette partie dont l'exécution présente en province de si grandes difficultés, un collaborateur dont le dévouement et l'habileté sont au-

(1) Le *Roannais illustré* se publie par livraisons de 16 pages au moins de texte; il paraît chaque année environ 6 livraisons formant une série. Le chiffre du tirage est limité à 300 exemplaires. Les livraisons ne se vendent pas séparément; les abonnements ne sont reçus que pour une série entière, au prix de 21 francs.

Digitized by Google

dessus de tout éloge. Le plus souvent, et à raison même de ces difficultés pratiques, c'est par l'illustration que pèchent nos Revues locales illustrées; c'est par elle au contraire, (les écrivains qui prêtent au *Roannais illustré* leur concours ne m'en voudront pas de le déclarer ici), que cette publication séduit tout d'abord et qu'elle atteindra le plus sûrement son but. Les planches hors texte, reproduites d'après les clichés de M. Roustan par les procédés les mieux appropriés à leur sujet : héliographie, héliogravure, photogravure, aqua-tinte....., en feront un album de grand luxe appelé à figurer à la meilleure place dans toutes les bibliothèques de notre province.

Je citerai, parmi les plus belles de ces illustrations, une vue du portail de l'abbaye de Charlieu, dans la 1re livraison; celle du cloître des Cordeliers de Charlieu, dans la 6e; et dans la même livraison, la reproduction du portrait de Mgr Pavy, par Compte-Calix, accompagnant une très intéressante notice de Mgr Gonindard, évêque de Verdun, sur l'illustre évêque d'Alger (1).

C'est aux monuments du Roannais que sont consacrés la plupart des articles de la nouvelle Revue. L'église abbatiale et le couvent des Cordeliers de Charlieu, le château de Saint-André, sont décrits dans le 1er volume par MM. André Barban, E. Jeannez, Octave de Viry et Gabriel Verchère. MM. Francisque Pothier et Alphonse Coste y ont signé d'intéressantes études historiques sur Roanne au

(1) Le prélat est représenté en grandeur naturelle, debout et de profil, appuyé sur le rebord d'une terrasse d'où l'on domine la ville et le port d'Alger. Ce portrait porte la date de 1847; c'est une des œuvres les plus appréciées de Compte-Calix ; elle avait été léguée à la ville de Lyon par l'abbé Claude Pavy, et elle a passé en la possession de ses héritiers, à la suite du refus de ce legs par notre Conseil municipal.

Digitized by Google

XVIIe et au XVIIIe siècles. L'art contemporain a trouvé sa place à côté de ces travaux, par une étude de M. Émile Petit sur deux peintres roannais, sinon d'origine au moins d'attaches, Mlle Jeanne Rongier et M. Firmin Girard (1); et la littérature, par une nouvelle de M. Maurice Souchier, *Un coup de navette*, dont le sujet et les personnages sont empruntés à la vie locale. La bibliographie forézienne a été traitée par M. Louis Monery dans un article trop court, mais très substantiel. Enfin, chaque livraison se termine par une chronique où sont relatés avec soin et discutés tous les faits intéressant, à quelque point de vue que ce soit, historique, artistique, littéraire, économique, l'histoire du Roannais.

Je ne puis pas, dans quelques pages qui n'ont d'autre but que de faire connaître à nos lecteurs une œuvre, sœur de la nôtre par son programme et par ses aspirations, me laisser aller au plaisir d'analyser longuement les travaux déjà parus dans le *Roannais illustré*, et dont je viens de donner une courte nomenclature. Je tiens cependant à signaler d'une façon spéciale, à raison de l'importance capitale de son sujet, l'intéressante monographie consacrée par M. Chassain de La Place au triptyque d'Ambierle.

Le triptyque d'Ambierle est une des œuvres d'art dont le Roannais s'enorgueillit le plus justement. Une inscription gothique, placée au bas des grands volets inférieurs, sur lesquels sont peints le donateur du triptyque, Michel de Chaugy, seigneur de Roussillon; Laurette de Jaucourt, sa femme; Jean, son père; et Antoinette de Montagu, sa mère, fait connaître la date de l'œuvre, 1466. Les quatre personnages sont agenouillés, avec leurs patrons debout

(1) Cette étude est accompagnée d'une excellente reproduction d'un tableau du premier de ces artistes, *la Mansarde*, qui a obtenu une mention honorable au Salon de Paris de 1884.

Digitized by Google

derrière eux, en adoration devant le Christ, dont les panneaux centraux, sculptés sur bois en ronde-bosse, représentent la Passion. La correction du dessin, la grâce des attitudes, la finesse du modelé, la vérité des accessoires, l'intensité du sentiment religieux dont sont empreintes les physionomies, tout, dans ces portraits, révèle la main d'un maître.

L'origine flamande de cette œuvre ne peut être discutée; elle s'explique d'ailleurs par le crédit qu'avaient à cette époque les artistes flamands à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont Michel de Chaugy était chambellan et premier maître d'hôtel. M. Jacques Guillien qui, l'un des premiers, dans la *Revue du Lyonnais* d'avril 1845, a fait connaître le triptyque d'Ambierle, l'avait attribué à van Eyck; on tend aujourd'hui à en faire honneur à un de ses disciples, van der Weyden (1). Quel que soit du reste l'auteur, ce qui est hors de cause ici, c'est la haute valeur de l'œuvre; et il faut féliciter à la fois notre compatriote, M. Francisque Odier, qui s'en est fait, sous les auspices de la *Diana*, l'intelligent et habile restaurateur, et M. Chassain de La Place qui a appelé une fois de plus sur elle, par sa savante monographie, l'attention des amateurs.

C'est par de semblables travaux que le *Roannais illustré* se maintiendra au rang élevé qu'il a déjà conquis et consacrera un succès dont je veux en finissant, et pour être juste, faire remonter le mérite, en même temps qu'à ses deux directeurs littéraire et artistique, aux vaillants collaborateurs qu'ils ont su grouper autour d'eux.

G. SANLAVILLE.

---

(1) Van der Weyden est né à Tournai vers l'an 1400. On lui a restitué depuis quelques années plusieurs œuvres primitivement attribuées à van Eyck, notamment le merveilleux triptyque conservé à l'hospice de Beaune.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. — *Séance du 13 janvier 1886.* — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles, puis de M. Bleton. — M. le comte de Charpin-Feugerolles, président sortant, remercie ses Collègues de la confiance qu'ils lui ont témoignée, pendant l'exercice de ses fonctions de président, et annonce la prochaine publication des *Mémoires de la Société*. Ce volume, renfermant les procès-verbaux des séances de l'année, M. le comte de Charpin-Feugerolles explique qu'il lui a paru inutile de faire le compte rendu des travaux de la compagnie pendant l'année 1885. Il cède ensuite le fauteuil de la présidence à M. Bleton, qui répond avec courtoisie au discours de M. le comte de Charpin-Feugerolles, en rendant hommage au caractère et à la distinction de son honorable prédécesseur. — M. Breghot du Lut est nommé secrétaire-adjoint, en remplacement de M. Georges Guigue, démissionnaire. — Sur un rapport présenté par M. l'abbé Conil, M. Marius Grillet est nommé membre titulaire de la Société. — M. l'abbé Conil donne ensuite lecture du récit d'un voyage de Sion à Zermatt, par le col d'Hérens. — M. Beauverie lit un poème biblique intitulé : *Samson*.

Digitized by Google

— M. Vettard donne lecture d'un sonnet intitulé : *La mort d'un papillon* et d'une pièce humouristique : *La tabatière.*

Séance du 27 janvier 1886. — Présidence de M. Bleton. — M. Richard donne lecture d'une étude sur l'Aumône générale. — M. Beauverie continue la lecture de son poème biblique : *Samson.* — M. Breghot du Lut lit une nouvelle intitulée : *D'après nature.* — M. le baron Raverat communique une étude sur le chemin funiculaire de Saint-Just.

Digitized by Google

Chronique de Janvier 1886

2 Janvier. — Mort, à Pau, de M. Reveil, commandeur de la Légion d'honneur, ancien maire de Lyon et ancien sénateur sous l'Empire.

— Funérailles, à Lyon, de M. Adolphe Girodon, chevalier de la Légion d'honneur, ancien membre du Tribunal et de la Chambre de commerce de Lyon, décédé, à Cannes, le 28 décembre 1885, à l'âge de 88 ans.

3 Janvier. — Mort de M. Honoré Pérouse, avocat à la Cour d'appel de Lyon et ancien membre du Conseil de l'Ordre. Né en 1834, M. Pérouse était inscrit au barreau depuis 1855. On lui doit un savant travail, couronné, en 1865, par l'Académie de législation de Toulouse : *Napoléon Ier et les lois civiles du Consulat et de l'Empire*, Paris. Aug. Durand, libraire. 1866. In-8°. 355 p.

6 Janvier. — Proclamation du résultat du concours ouvert par la Société académique d'architecture de Lyon pour l'année 1885. — *Concours d'architecture* : — 1er prix, médaille d'or *ex æquo:* M. Alex, architecte à Lyon; M. Collet, architecte à Lyon. — 2e prix, médaille de vermeil : M. Frédéric Giroud, architecte à Mâcon. — 3e prix, médaille d'argent *ex æquo :* M. Chomel, architecte à Lyon; M. Latour, architecte à Lyon. — *Concours archéologique :* — 1er prix, médaille d'or *ex æquo :* M. Joseph Rodde, de Lyon; M. Joannès Dru, de Lyon.

8 Janvier. — M. Donnadieu, professeur à la Faculté catholique des Sciences, fait une conférence sur l'huître de l'ascidie et ses congénères.

9 Janvier. — M. Pikmann, célèbre prestidigitateur, donne au théâtre Bellecour sa première séance de prestidigitation et de devination de la pensée.

Digitized by Google

10 Janvier. — Élection au Conseil d'arrondissement du 1er canton de la ville de Lyon. M. Grinand, candidat républicain, est élu par 3,400 voix, contre M. Guise, candidat conservateur, qui a obtenu 1,689 voix.

— Clôture du concours de poésie, ouvert par la Société artistique et littéraire de Lyon. Le sujet imposé était une ode à Molière. 52 auteurs ont pris part au concours. Le 1er prix est décerné à M. Maurice de Faramond, de Telières (Tarn). Cinq mentions honorables sont accordées à divers poètes.

14 Janvier. — La Chambre de commerce de Lyon procède à l'élection des membres de son bureau pour l'année 1886. Sont nommés : Président, M. Sevène; Vice-président, M. Fougasse; Secrétaire-trésorier, M. Gourd.

— M. Martin est nommé vice-président du Conseil de Préfecture pour l'année 1886.

15 Janvier. — Ouverture de l'Exposition annuelle de la Société des Amis des Arts.

— Publication du premier numéro des *Archives de l'anthropologie criminelle et des sciences pénales,* journal scientifique paraissant tous les deux mois, spécialement consacré aux questions de médecine légale, et rédigé par MM. Lacassagne, Garraud, Coutagne et Bournet.

— Conférence sur l'abbé de Rancé, par M. Wies, professeur à la Faculté catholique de Droit.

— Mort de M. Jean Reignier, chevalier de la Légion d'honneur, peintre de fleurs bien connu, conservateur du Musée de peinture et de sculpture, professeur honoraire à l'École des Beaux-Arts et membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. M. Reignier était né à Lyon le 3 août 1815. Ses obsèques ont lieu, le 17 janvier, dans l'église de Saint-Nizier, au milieu d'un grand concours d'assistants. M. Locard, président de l'Académie, prononce sur sa tombe un discours, dans lequel il fait dignement ressortir le talent et les mérites de cet artiste regretté.

16 Janvier. — Publication du premier numéro du nouveau *Courrier de Lyon et du Sud-Est,* qui remplace l'ancien *Courrier de Lyon*, sous la direction de M. Adrien Duvand, ancien rédacteur en chef du *Petit lyonnais.*

— Reprise du cours de topographie, professé par M. le capitaine Poitevin, au siège de la Société de géographie.

Digitized by Google

18 janvier. — Première vacation, dans la salle des commissaires-priseurs, de la vente des objets d'art et de la bibliothèque de feu Alexis Rousset, membre honoraire de la Société littéraire.

— M. le docteur Bouchacourt, professeur de la clinique d'accouchement à la Faculté de médecine de Lyon, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé professeur honoraire.

22 Janvier. — Conférence par M. l'abbé Dadolle, professeur à l'École supérieure de théologie, sur le *Vrai, le Bien et le Beau,* personnifiés par Ampère, Ozanam et Flandrin.

23 Janvier. — M. Bleton, président de la Société littéraire, historique et archéologique, fait une conférence sur les *Finances de la ville de Lyon avant 1789,* dans la salle des Réunions industrielles.

— Séance de la Société d'Économie politique, dans laquelle M. Alglave, professeur à la Faculté de Droit de Paris, traite de la *Réforme fiscale, à l'aide du monopole partiel de l'alcool.*

27 Janvier. — M. l'abbé Bauron, vicaire de la paroisse de Saint-Pothin, fait une conférence sur son voyage dans le Liban et l'anti-Liban, dans la grande salle de la Société de Géographie.

29 Janvier. — M. Tallon, avocat général, communique à la Société d'Économie politique une étude historique sur la législation des faillites, surtout au point de vue lyonnais.

— Conférence de M. Henri Beaune, ancien procureur général à Lyon, et professeur à la Faculté catholique de Droit, sur la *Tristesse moderne.*

— M. le docteur Arloing, professeur à la Faculté des Sciences, fait une conférence sur la *Physiologie du cœur,* dans la salle Philharmonique, pour l'Union des femmes de France.

L'Administrateur-Gérant,

MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

LE COMMERCE LYONNAIS

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Au XVIIe siècle et jusqu'à la moitié du XVIIIe, le plus clair des revenus des provinces lyonnaises (Lyonnais, Forez et Beaujolais) provenait du commerce. Le pays d'une étendue relativement restreinte, le mauvais état de la terre que les paysans cultivaient mal, ne permettaient pas de compter sur les ressources de l'agriculture pour payer la dette annuelle, dette d'ailleurs considérable, car si nous réunissons et corroborons les dires de quelques auteurs du temps, dont nous possédons les œuvres, nous trouvons que Lyon, tant en impôts qu'en créances diverses, devait fournir, chaque année, une somme de près de six millions.

La presque totalité du commerce de la province se faisait à Lyon. Nous en trouvons la raison dans la création des foires qui s'y tenaient et dont nous donnerons le détail plus loin, et aussi dans l'existence de cette fameuse *place du Change*, lieu ordinaire des marchés. La situation exceptionnelle de Lyon est aussi très remarquable au point de vue commercial; il est en effet peu de villes possédant

Digitized by Google

autant de moyens de communication : par le Rhône avec la Méditerranée et par conséquent avec l'Italie, l'Espagne et les contrées du Levant; plus facilement encore avec l'intérieur du royaume, avec le Dauphiné, la Provence, le Languedoc et même la Guyenne, par le canal du Languedoc; avec les provinces de l'Est, par la Saône et ses nombreux affluents, qui amenaient les produits de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne; par Roanne, dont Lyon est à 12 lieues seulement, avec la Loire, qui permet d'entrer en relations avec le littoral de l'Océan, avec Paris et toutes les provinces du centre; jusqu'en Allemagne, en Piémont et dans le Milanais, où l'on envoyait des marchandises par la Suisse et la Savoie.

Ces détails, qui peuvent paraître sans intérêt, sont pourtant nécessaires pour faire apprécier l'importance du commerce dans toute la partie de la France qui, en quelque sorte, dépendait de Lyon. Bien d'autres causes contribuèrent aussi à développer et à étendre ce négoce, que les exportations seules rendaient déjà considérable. Lyon était le point central où aboutissaient un grand nombre de routes, et souvent, même pour un trajet très court, il fallait faire un détour et passer par cette ville. C'est, du reste, ce qui soutint son crédit, malgré tous les droits et les impôts qui pesaient sur les habitants.

Mais, au nombre des causes de ce mouvement perpétuel, citons surtout les foires dont nous avons déjà parlé. Ces foires succédèrent à celles de Brie et de Champagne, qui n'avaient cessé d'exister que parce que tout le commerce s'était brusquement porté à Genève. Louis XI, informé du tort que faisait au royaume cette immense exportation d'or et d'argent, pensa, très judicieusement du reste, que, puisque le mouvement commercial se faisait vers le Sud-Est, il n'était pas nécessaire de l'en détourner. Il chercha seule-

Digitized by Google

ment à l'amener à Lyon et, pour cela, créa quatre grands marchés, qu'on appela *foires franches*. Cet établissement eut un si grand succès que la place de Genève tomba complètement et ne parvint à se relever un peu que près de cinquante ans plus tard.

Les foires de Lyon duraient quinze jours ouvrables. La première commençait le lundi après les Rois, la seconde, le lundi après Quasimodo, la troisième, le 4 août, et la quatrième, le 3 novembre.

Les *paiements*, qui suivaient chacune de ces foires, s'effectuaient sur la place du Change. Le *paiement* de la foire des Rois se faisait le 1er mars, celui de Pâques, le 1er juin, celui d'août, le 1er septembre, et celui de novembre, le 1er décembre. Le premier jour non férié de chacun de ces mois, le prévôt des marchands ou, en son absence, un échevin ouvrait le *paiement*. Il se transportait avec son greffier dans la loge du Change, et là se réunissaient les *syndics des nations*, qui se trouvaient toujours au nombre de six : deux Français, deux Italiens et deux Allemands ou Suisses. Le prévôt adressait aux marchands un petit discours, où il recommandait la probité dans le négoce et l'observation des règlements de la place ; on lisait ces règlements, puis le greffier dressait un procès-verbal de l'ouverture du *paiement*.

Le lendemain, le prévôt se rendait avec les syndics dans une salle de l'Hôtel-de-Ville et, après s'être consultés, ils réglaient les prix du change pour toutes les places du monde où celle de Lyon avait des correspondances. Ces règlements ne nous paraissent, à vrai dire, qu'une pure formalité. Ils ne pouvaient servir qu'au cas où serait survenue quelque contestation, qui aurait obligé à y avoir recours.

Déjà, à cette époque, on faisait des billets, payables en *paiement de foire*. Ces billets étaient exigibles dès le premier

Digitized by Google

jour du mois où commençait le *paiement*, et le troisième jour non férié du mois suivant seulement, si l'on voulait être payé en argent comptant. Les quinze premiers jours après l'ouverture, les créanciers et les débiteurs discutaient, soit directement, soit par l'entremise des courtiers du change, la forme du paiement, c'est-à-dire si l'on continuerait le billet, et, dans le cas contraire, s'il se solderait en écriture ou en argent. Les derniers quinze jours, on ne pouvait plus payer qu'en écriture ou par *virement de partie*, autrement dit par compensation. Pour cela, tous les marchands et autres personnes portant bilan se réunissaient dans la loge du Change, de dix heures du matin à midi, et, par la confrontation de leurs bilans, voyaient leurs débiteurs et leurs créanciers réciproques. Nous trouvons des exemples de *paiements*, où il se fit de la sorte pour plus de vingt millions d'affaires, sans que le déboursé dépassât cent mille écus.

L'usage de ces *virements de partie* a été introduit à Lyon par les Florentins à l'instar des foires de Bolzano (1) dans le Tyrol. Ils se pratiquaient aussi chez les Gênois dans leurs foires de Novi, mais avec cette différence qu'à Bolzano et à Lyon les virements se faisaient directement de bilan à bilan, tandis qu'à Novi c'était un officier public, appelé chancelier de la foire, qui en prenait note sur un registre. Chacun de ces modes de virement a ses avantages : avec celui des Génois on prévenait les banqueroutiers en obligeant les négociants à produire en public l'état de leurs affaires ; mais le mode de virement de Lyon était bien plus favorable au crédit des marchands, parce qu'il leur laissait le moyen de cacher leur côté faible. On cite des exemples de gens, qui n'avaient pas de quoi payer le quart de leurs dettes

(1) Bolzano ou Botzen.

Digitized by Google

et qui, ayant pu cependant disposer sur la place du peu d'argent qui leur restait, étaient parvenus à s'acquitter. Cet argent ainsi dispersé donnait de l'assurance au crédit et permettait d'attendre des remises ou du dehors, ou de Lyon même, ou, ce qui arrivait quelquefois, d'en obtenir des bourgeois qui faisaient valoir leurs fonds sur la place.

Les Florentins, qu'on tenait en ce temps-là pour les premiers commerçants du monde, se déclarèrent tout de suite pour le plus grand crédit au mépris de la plus grande sûreté; mais, s'ils en avaient fait voir les avantages, ils en montrèrent aussi les inconvénients, car les premières banqueroutes importantes, qui dévastèrent la place de Lyon, furent faites par les principaux d'entre eux. Cependant on ne saurait douter que la manière dont s'opérait le change à Lyon, ne fût excellente : il suffit pour s'en convaincre de constater qu'il n'y avait point de ville en France où les marchands trouvaient autant de crédit. En effet, au moyen des bilans, les créanciers pouvaient faire, de trois mois en trois mois, une espèce d'inventaire de ce que possédaient leurs débiteurs, et on prête d'autant plus volontiers qu'on ne perd presque pas de vue son argent.

Les Italiens furent les premiers qui contribuèrent à l'extension du commerce lyonnais, aussi obtinrent-ils de grands privilèges et réalisèrent-ils de grands profits; ils vinrent même à Lyon en si grand nombre qu'on fut obligé de les cantonner pour ainsi dire et de leur attribuer un quartier particulier. C'étaient eux qui, dans les commencements, avaient le droit d'ouvrir les *paiements;* plut tard, ils cédèrent ce droit aux Génois et aux Piémontais, qui le gardèrent jusqu'à ce que le consulat se le fût attribué.

Par la suite, les Lyonnais s'initièrent aux choses du négoce et le crédit des Italiens tomba peu à peu. On fit plus d'affaires avec la Suisse, avec l'Allemagne, auxquelles

Digitized by Google

on donna aussi des privilèges. Les Italiens, n'arrivant plus comme autrefois à faire des fortunes colossales en quelques années, se retirèrent et les commerçants français restèrent à la tête de la laborieuse cité.

Nous allons tâcher d'étudier le commerce de Lyon par rapport aux marchandises exportées et aux pays d'exportation.

Un petit nombre seulement des négociants lyonnais envoyaient directement leurs marchandises en Espagne. Les autres se servaient de l'entremise des Italiens et surtout des Génois. Ce commerce, très important, s'étendait jusqu'aux Indes espagnoles; il comprenait des envois de dorures, de draperies de qualités médiocres, de toiles, de futailles, de safran, de papier. On recevait en échange des laines, des soies, des drogues pour la teinture, des piastres et des lingots d'or et d'argent.

Ce n'est que par le moyen des échanges qu'on pouvait tirer d'Espagne l'or et l'argent qui manquaient en France. Celle-ci, d'ailleurs, trouvait à faire le commerce avec la péninsule espagnole beaucoup plus de difficultés que les Anglais, les Hollandais et les Génois, et cela pour trois raisons : d'abord une jalousie naturelle entre les deux nations rivales, les portait à peu de confiance l'une pour l'autre; ensuite la continuelle présence à Cadix de vaisseaux anglais et hollandais, la facilité d'y transporter directement des navires espagnols les métaux précieux que ceux-ci apportaient, permettaient une avance considérable sur la France; de plus, en Angleterre, en Hollande et à Gênes, il était permis d'exporter l'or en barre, et les Espagnols préféraient l'y envoyer, sûrs qu'ils étaient toujours d'en pouvoir disposer, s'ils y trouvaient par hasard plus de profit.

Quant aux Indes espagnoles, grâce à la Jamaïque et à Curaçao, les Anglais et les Hollandais y étaient pour ainsi

Digitized by Google

dire tout portés. Ils pouvaient donc y introduire des denrées à infiniment meilleur marché que les Français qui, eux, ne pouvaient se servir que des gallions, dont les frais étaient énormes et qui couraient de très grands risques.

Le commerce avec les Indes des étoffes d'or et d'argent, ou brocarts, et des étoffes de soies, qui, dès cette époque, étaient une des spécialités de Lyon, donnait des revenus considérables; il eut beaucoup à souffrir des tracasseries de l'Espagne, lorsque la colonie espagnole, qui habitait Manille ou les Philippines, imagina de transporter à Acapalko, port du Mexique, les soieries et les étoffes précieuses de la Chine.

Le mode de paiement des Espagnols, qui soldaient presque toujours en or et en argent, faisait rechercher leurs relations commerciales. Il entrait ainsi chaque année à Lyon pour cinq millions environ de métaux précieux; la moitié à peu près y venait en retour des marchandises expédiées et l'autre moitié était envoyée pour l'affinage, qui se pratiquait sur une très grande échelle. On prétendait que si le roi avait permis de payer un peu plus cher dans les hôtels des monnaies, on aurait attiré en France tout l'or de l'Espagne. Cette nation était comme la banque de l'Europe, et les auteurs du temps s'accordent pour inviter leurs compatriotes à toujours se tenir bien avec elle. Ils disent aussi que, si la France, tout en restant alliée à l'Espagne, avait pu faire la guerre aux Anglais et aux Hollandais, le manque d'or et d'argent aurait porté un tort irréparable à leur commerce tandis que les Français se seraient enrichis.

Les relations avec l'Italie, tout en étant bien moins considérables qu'avec l'Fspagne, avaient cependant leur importance. Lyon y envoyait des draps, des toiles, une quantité, assez faible, il est vrai, d'étoffes de soie, des tissus et des dentelles d'or et d'argent, de la mercerie, des livres, des

Digitized by Google

bijoux et surtout une profusion de ce qu'on appelait alors des *gentillesses de mode* (nouveautés).

De l'Italie les Lyonnais tiraient des soies, des velours, des damas, des brocatelles, des satins, des taffetas, fabriqués en Piémont et dans le Milanais.

On exportait en moyenne à Lyon pour six ou sept millions de marchandises. L'Italie en envoyait pour plus de dix millions. Ces chiffres sembleraient indiquer au premier abord que ce commerce était très désavantageux pour les marchands français, mais, en étudiant de plus près la question, on voit, au contraire, qu'il était pour la France, et Lyon en particulier, d'une utilité incontestable. En effet c'était, nous l'avons dit, par les Italiens qu'on pouvait se procurer la plus grande partie de l'or venant d'Espagne, et le lecteur sait quel prix on attachait en France à la centralisation de cet or. D'un autre côté, l'Italie produisait des quantités considérables de soie. Cette soie servait à alimenter les fabriques de Lyon qui, sans ces importations constantes, auraient bientôt été obligées d'arrêter le travail, faute de matières premières.

Le commerce avec la Suisse se faisait principalement par Zurich et Saint-Gall; on envoyait aussi à Berne, à Bâle, à Schaffouse et aux deux foires de Zurzach (1). Ce commerce consistait en exportation de draperies grossières, de chapeaux, de safran, de vins, d'huiles et de mercerie. Les Suisses faisaient entrer à Lyon des soies, des fleurets fabriqués à Zurich, des toiles, du fromage, et, ce qui peut paraître extraordinaire maintenant, des chevaux.

Ces transactions avec les Suisses étaient d'un médiocre profit pour Lyon qui n'exportait pas pour plus d'un million de marchandises. Au contraire, il était d'un immense inté-

(1) Ces foires existent encore aujourd'hui.

Digitized by Google

rêt pour les villes que nous avons nommées plus haut; les fromages seuls leur rapportaient plus de six cent mille livres et les toiles environ quinze cent mille livres. Lambert d'Herbigny rapporte que, pendant les dernières guerres de Louis XIV, la Suisse a vendu à la France pour un million de chevaux par an. On peut donc affirmer que, au moins sous le rapport du commerce, la Suisse était beaucoup plus onéreuse qu'utile au royaume.

Toutes les grandes villes d'Allemagne étaient en relations commerciales avec Lyon qui y envoyait les mêmes marchandises qu'en Suisse, quelques étoffes d'or et d'argent et des dorures en assez grande quantité. Au contraire de ce qui se passait pour la Suisse et quelques provinces de l'Italie, on choisissait pour l'Allemagne tout ce qui se faisait de plus beau. Les Allemands s'adonnaient à un luxe outré et poussaient l'orgueil de leurs richesses jusqu'à ne porter que très peu de temps la même parure.

Le chiffre de l'exportation est à peu près de quinze cent mille francs. Lyon recevait pour le quart de cette somme de l'étain, du cuivre, du fer blanc et de la mercerie. Une grande quantité de cette mercerie venait par Nuremberg, la ville aux cent mille poupées.

Le commerce avec l'Allemagne offrait une particularité remarquable : les Français vendaient à crédit et les Allemands toujours au comptant. On comprend donc que, dans les commencements d'une guerre, par exemple, les Français, se trouvant en retard pour recouvrer le paiement de leurs marchandises, avaient beaucoup à perdre si, dans les négociations de paix, on n'avait soin de mettre leurs intérêts à couvert par cette clause : de pouvoir de part et d'autre retirer les effets en un temps donné. Nous trouvons d'ailleurs cette stipulation dans plusieurs traités.

Il arrivait souvent que, soit des étrangers, soit des pro-

Digitized by Google

vinces du royaume, les Lyonnais recevaient en paiement des lettres de change pour Amsterdam. C'est de là qu'est né le commerce avec la Hollande, mais il s'est toujours trouvé localisé à la capitale et quelque peu à Roterdam pour le change et pour les draps, et à Harlem pour la toilerie et les taffetas.

Nous pensons pouvoir fixer à cinq cent mille francs en moyenne le chiffre des exportations lyonnaises et, sur cette somme, nous attribuerons trois cent mille francs à la seule vente des taffetas. On n'envoyait en Hollande que les plus belles qualités et, malgré cela, les Hollandais étaient si difficiles à contenter qu'on préférait de beaucoup les faire passer en Angleterre. Il a été du reste à peu près prouvé que les Hollandais ne recherchaient ainsi les produits supérieurs que pour les faire servir comme modèles dans leurs manufactures.

Lyon faisait venir de Hollande des draps noirs, rouges et gris, du fil, des toiles des Indes et surtout de l'épicerie. Il est bien évident que si on avait pu se passer de cette dernière denrée qui venait exclusivement des Pays-Bas, on aurait eu tout intérêt à rompre des relations aussi désavantageuses et qui ne servaient qu'à faire sortir de l'argent de la France.

Plus utile et plus profitable était le commerce avec l'Angleterre, où Lyon envoyait pour deux ou trois millions de marchandises. Il était presque entièrement centralisé à Londres, à Exchester pour les serges, et à Plymouth pour l'étain et le plomb. La presque totalité des paiements se faisait en argent.

On ne faisait guère venir d'Angleterre que des draps fins, des serges, des bas, du plomb, de l'étain, quelques articles de mercerie. On en tirait aussi du poivre et des drogues pour la teinture, telles que noix de galle

Digitized by Google

et bois de campèche. C'était par l'Angleterre qu'arrivait les soies du Levant, mais on ne s'en servait que quand on ne pouvait absolument pas en avoir à Marseille, car il fallait obtenir une permission expresse, à cause du droit de vingt pour cent accordé à cette ville.

Les envois en Angleterre consistaient en taffetas lustrés, noirs en grande partie, en étoffes de soie, en brocards d'or et d'argent. Pendant la durée d'une seule foire, il en sortait souvent de Lyon pour plus de deux cent mille écus, et nous nous souvenons d'avoir lu quelque part qu'on en avait compté jusqu'à cent cinquante caisses valant chacune quatre ou cinq mille livres.

Les Anglais étaient fort attentifs à la conservation de leur commerce et, entre autres règlements, ils en avaient deux fort remarquables : ils ne permettaient pas l'entrée en Angleterre de marchandises étrangères dont celle-ci possédait des fabriques, et les vaisseaux étrangers n'étaient reçus dans les ports que chargés de marchandises dont l'Angleterre était dépourvue. Les fraudes y étaient cependant d'autant plus aisées que tout ce qui était une fois entré se trouvait en sûreté.

Les droits sur les taffetas, d'abord de deux schillings et six sols — environ cinq pour cent — furent rapidement triplés. Certains auteurs assurent même que, pour introduire ces étoffes en Angleterre, il fallait payer jusqu'à 53 %. Vers la fin du siècle qui nous occupe, une fabrique française fut établie non loin de Londres et, dès lors, le gouvernement interdit l'entrée des taffetas de Lyon. Cette fabrique ne fit pas de grands progrès et n'atteignit jamais la perfection des nôtres.

Voilà à peu près quelles étaient les relations de Lyon avec l'étranger. Citons néanmoins, en terminant, une corporation de fabricants de dorures, qui envoyaient en Orient

Digitized by Google

les étoffes de moindre valeur, dont on ne trouvait pas le placement en Europe. Ils expédiaient, bon an mal an, pour environ 1,500,000 fr. Ces marchandises s'écoulaient presque entièrement par l'intermédiaire d'une maison de commerce fondée par les Lyonnais à Varsovie.

Nous allons donner maintenant un rapide aperçu des différents produits manufacturés à Lyon. Il ne faut pas oublier que les chiffres, que nous indiquerons, s'appliquent eulement au mouvement commercial du commencement du siècle. Plus tard, par suite des guerres si longues qui furent déclarées coup sur coup, l'exportation lyonnaise s'arrêta presque complètement pour ne reprendre qu'avec la paix. Néanmoins, elle fut très lente à se relever et un grand nombre des plus fortes maisons durent leur chute à l'hésitation qui se produisit dans les commandes de l'étranger.

On estimait que, dans les années où la récolte des soies était raisonnable, il pouvait en entrer à Lyon environ six mille balles évaluées chacune à cent soixante livres pesant. Ce total se divise ainsi : 1,400 ballots venant de Guilum (1) en Perse, c'était de la soie du Levant; 1,600 venant de Sicile, et 1,500 d'autres provenances italiennes; 300 d'Espagne et 1,200 des provinces du Languedoc, de Provence et du Dauphiné.

Les soies du Levant, plus grossières, se façonnaient ordinairement pour être employées à la couture ou aux filets d'or et d'argent. Le peu de soie fine qu'on tirait de Perse était envoyé à Tours pour différents ouvrages. Celles d'Italie, plus belles et plus parfaites, étaient entièrement utilisées dans les manufactures de Lyon ; on y employait aussi quelque peu de soie française.

(1) Actuellement province de Ghilan.

Digitized by Google

La plus grande partie de ces soieries était préparée à Saint-Chamond et à Saint-Étienne pour servir à la fabrication des rubans, des passementeries et des différentes broderies qui constituaient le principal commerce de ces deux villes.

Les manufactures de Lyon employaient en moyenne 3,000 balles de soie. Les deux tiers étaient destinés à la fabrication des rubans et étoffes, l'autre tiers à la passementerie d'or et d'argent.

Voici, d'après Lambert d'Herbigny, qui nous paraît digne de foi en cette matière, le détail des exportations de la soierie :

« On envoyait : 1,500 balles de soie à Tours; 700 à « Paris; 200 à Rouen; autant en Picardie; 500 balles, « presque toutes de soie écrue, se répandaient dans le « reste du royaume.

« Cette estimation est beaucoup au-dessous de ce qu'on « dit qu'ont été les choses lorsqu'elles étaient plus floris- « santes, car on prétend qu'il y a eu à Lyon jusqu'à « 18,000 métiers d'étoffes de toutes sortes. On tient qu'il « n'en faut que 6,000 pour la consommation de 2,000 « balles de soie, et que maintenant (fin du XVIIe siècle) à « peine y en a-t-il 4,000. »

A. Servoz de Rillieux.

Digitized by Google

D'APRÈS NATURE

NOUVELLE

PAR un clair et beau dimanche d'avril, rasé de frais et les deux mains derrière son dos, le père Desgaud fait le tour de son vigneronnage. Il aura soixante ans l'hiver prochain et toute sa vie s'est écoulée monotone dans le tranquille vallon de Plaizé en Beaujolais.

Il les connaît bien cependant ces quarante-cinq bicherées de terrain; la semaine, il les parcourt en tous sens; il a planté lui-même chaque cep et il sait l'histoire de chaque arbre, mais il n'est pas de plus grand plaisir pour lui que cette promenade du dimanche.

Il se baisse de temps en temps pour arracher une mauvaise herbe précoce et la jeter dans le chemin de desserte, *le charroire*, qui, pierreux et rapide, escalade la côte entre deux ouvrées de vigne.

Arrivé au sommet, le vieux vigneron s'assied soigneusement sur une grosse pierre et regarde avec complaisance le petit domaine qui s'étend devant lui; volontiers il dirait que le monde est grand.

Sa demeure est là, à ses pieds, lourde maison de pisé élevée à mi-côte et que les vignes serrent de près; plus bas resplendit la prairie en fleur, bornée par le ruisseau du Nizerand, dont les rives sinueuses sont plantées d'ormeaux et de peupliers.

Digitized by Google

Le père Desgaud était satisfait de tout ce qu'il voyait quand, tout à coup, il se lève vivement, les sourcils froncés et, pour mieux voir, faisant visière avec sa main, il s'assure qu'il ne s'est pas trompé.

Qu'a-t-il donc vu?..... Dans le petit jardin entouré de murs blancs, à peine de la hauteur d'un homme, une femme est debout sur un banc, appuyée contre le tronc penché d'un vieux pommier et semble causer, par dessus les framboisiers et le mur, avec un jeune garçon; celui-ci, par contenance villageoise, émonde une branche d'aubépin. Desgaud a vu de suite que cette femme était sa fille, la Benoîte, et que le gars qui lui parlait était le Toine.

Ils causaient encore tous deux quand le vigneron, essouflé par son allure rapide, appela la Benoîte; il est l'heure de porter à manger aux vaches, et cela lui fut ordonné d'un ton qui n'admet pas réplique; puis, sans plus dire, faisant le tour du jardinet, il espère trouver le jeune homme et lui signifier congé; mais il était parti, timide et aventureux comme on l'est quand on est amoureux.

Le Toine, un fort et beau gaillard, fils d'un pauvre journalier de la commune voisine, était en effet amoureux de la Benoîte; il l'avait vue à la vogue de Larnas; elle aurait bien voulu accepter la danse à laquelle il l'invitait, mais la gaucherie de ses seize ans lui avait fait refuser.

Depuis, sans trop savoir comment, — elle du moins — ils s'étaient rencontrés plusieurs fois, échangeant des paroles banales et rien de plus; mais cela suffisait à la rustique et naïve coquette qui n'éprouvait pas d'autres sentiments que le plaisir vaniteux d'être *fréquentée*.

Tandis que le premier amour, chez l'homme, est fait de tendresse, chez la femme, même au village, il est fait de vanité.

Le Toine s'était mis à aimer la Benoîte, séduit par ses

Digitized by Google

yeux bruns étonnés, ses traits réguliers et un air doux et niais qui plaît toujours; puis il l'avait vue rougissante et émue à son aspect, et le Toine, dans ses vingt ans, s'était cru amoureux.

Le père Desgaud l'avait bien aperçu rôdant dans les environs, mais il pensait aux deux filles de la ferme et à la grande blonde du père Martin; cela ne le regardait pas et il répondait toujours honnêtement aux saluts respectueux de ce beau garçon que l'on disait travailleur.

Maintenant, il n'en était plus de même; le vieux vigneron n'entendait pas lui donner sa fille en mariage; il lui fallait un gendre qui eût du bien au soleil et pût faire une bonne maison; sa Benoîte aurait en contrat deux belles terres lui venant de sa mère et six cents francs péniblement amassés et cachés sous les draps dans la vieille armoire en noyer. Il fallait donc, à tout prix, éconduire le Toine, et c'est à lui qu'il en voulait n'osant rien dire à sa fille, par prudence sournoise, se doutant bien qu'il ne saurait lui exprimer les choses comme il les sentait.

Il était au bout du pré, plongé dans ces réflexions, quand la Benoîte se mit à l'appeler : « Père, oh ! père ! » Le maître venait d'arriver pour visiter le vignoble avec un jeune avocat de la ville, qui voulait faire prochainement une conférence sur le phylloxéra.

Desgaud accourt, heureux de cette diversion à son souci; il allait montrer ses vignes, ses chères vignes; c'est son triomphe, il y met une modestie hypocrite d'auteur et sait bien que, quoiqu'il dise, son vigneronnage est des mieux tenus; du reste il lutte courageusement contre tous les *bicêtres* qui se sont abattus depuis quinze ans sur le Beaujolais. — *Bicêtres* lisez malheurs, gelée, grêle, pyrale, mildew, etc.

Le voilà, silencieux d'abord, regardant en dessous le

Digitized by Google

bourgeois étranger qui pose des questions à tort et à travers; puis, peu à peu, il s'enhardit, et, sûr de son effet, il explique tout, et volontiers, cherchant souvent ses mots, parlant lentement, mais en même temps avec l'autorité de l'expérience.

Il montre les taches du phylloxéra; ces ronds si tristes de ceps rabougris et morts, au milieu des autres encore pleins de sève; hélas! le rond ira chaque année en s'élargissant; mais, à côté du mal le remède : les plants américains, le cynthiana dont la frondaison luxuriante fait dire aux malins paysans que c'est grand dommage qu'on ne les plante pas pour la feuille; et les *chapons* greffés, et les vignes de deux ans, et le sulfure.

Comme il disait au maître qu'il venait de faire la seconde façon, il fallut expliquer au monsieur comment on travaille la vigne : la taille, la première façon qui fait ressembler les vignes à des terres labourées par un soc puissant; puis la seconde façon qui aplanit tout et comment, après la fleur, on attache les sarments en berceau.

Pendant ce temps la Benoîte, après avoir gardé bien distraitement la *Noire*, la *Bise* et la *Bardelle*, vint s'habiller pour aller à vêpres; elle mit sa robe de drap marron, son mantelet de cachemire et son chapeau de paille noire alourdi par deux gros nœuds de velours; comme tous les dimanches, elle prit son livre de messe, bien usé depuis sa première communion, quoiqu'elle n'eût pas souvent lu dedans; il était imprimé en caractères trop fins.

Elle ferma alors toute la maison et cacha la grosse clef entre le tronc du vieux saule et le mur...

Quand elle arriva dans le chemin creux, après le petit pont, elle ne fut pas surprise autrement de voir le Toine qui l'attendait patiemment; non, elle n'était pas surprise, et cependant elle ne savait pas qu'il serait là, elle n'y avait

Digitized by Google

même pas pensé, mais il lui semblait déjà naturel de le rencontrer toujours sur sa route; elle ne l'aimait pas; du reste, elle ne savait pas ce que c'était qu'aimer, mais elle était heureuse d'être quelque chose dans la vie de quelqu'un. « — Voulez-vous vous asseoir un moment, mamzelle Benoîte, vous avez le temps d'arriver aux vêpres, elles n'ont pas encore sonné. »

Elle ne savait pas bien si elle devait le faire, mais que craignait-elle? et moitié plaisir de causer avec ce jeune homme qui la flattait toujours, et moitié par vague curiosité, elle s'assit près de lui sur un fagot de bois mort.

Le Toine alors se mit à lui parler de la grande peine qu'il avait la semaine et combien il était malheureux que personne n'eût de l'amitié pour lui; qui donc s'intéressera jamais à son sort? et ses yeux imploraient un encouragement; mais Benoîte, pressentant un danger, souriait, écoutant le Toine comme on écoute une musique, ne répondant que par monosyllabes insignifiants et se laissant aller à ses rêveries. Elle était bien, elle se sentait légère et trouvait qu'elle n'avait jamais vu tout ce qui l'entourait, ayant comme une vision de la pureté de l'air, de la limpidité de l'eau et de l'humble parfum des primevères; autour d'elle, les arbres sans feuilles épanouissaient, sur le gris argenté du ciel, la dentelle de leur fine ramure; la montagne de Saint-Bonnet était bleue et la vieille chapelle du sommet se détachait blanche sur la forêt de sapins.

Est-il possible qu'il fasse si bon vivre, pensa la Benoîte? et le Toine parlait toujours; encouragé par le silence de la jeune fille, il lui avait pris la main.

Soudain un nuage passe sur le soleil, Benoîte ne voit plus rien que le Toine s'enfuyant et son père à vingt pas d'elle criant de tous ses poumons : au voleur! au voleur! Quel réveil!..... elle se met à pleurer saisie et confuse.

Digitized by Google

Aux cris du père Desgaud les voisins accourent, ayant à leur tête le domestique de la ferme, un vilain homme aux favoris rouges, armé d'une fourche, et en arrière-garde les cinq enfants de la Mariette, dont les sabots font plus de bruit qu'ils ne sont grands. Lorsque tout ce monde vit les larmes de la Benoîte et le Toine déjà loin dans le petit chemin qui grimpe, la blouse bleue au vent, ce furent des rires et des quolibets qu'augmentaient encore les réponses évasives et narquoises du vieux vigneron.

Le soir, après la soupe, Desgaud qui feignait de ne pas voir la mine boudeuse et les yeux rouges de Benoîte, lui montra où était le papier de la terre qu'elle posséderait un jour; le père et la fille causèrent alors intimement, comme il est trop rare à la campagne; et, plus tard, en s'endormant, la Benoîte se ressouvint du Toine, mais ce fut pour s'indigner de ce qu'un pauvre journalier avait osé prétendre à la fille d'un riche vigneron.

Ainsi finirent les amours du Toine et de la Benoite.

F. Breghot du Lut.

Digitized by Google

Une étymologie du mot Dombes

A PROPOS DES

POYPES DE LA BRESSE ET DE LA DOMBES

L'érudit bibliothécaire de la ville de Lyon, M. Aimé Vingtrinier, nous a raconté, en septembre dernier, avec le charme humouristique qui lui est particulier, comment, étant en villégiature à Montrevel, il fut amené, en août 1884, à assister à l'enlèvement d'une *poype* de la Bresse, amoncellement factice de terrain comme on en rencontre un peu partout dans ce pays (1).

Ce récit du plus haut intérêt, comme on le verra, lui donne l'occasion de savantes notes préliminaires sur les nuragues de Sardaigne et sur les poypes de la Dombes, petites constructions que nos savants regardaient jusqu'ici comme des postes d'observation, élevés contre l'ennemi, par des peuples primitifs, mais il fait vite bonne justice de

(1) Nous ne parlons pas, bien entendu, des éminences naturelles ou artificielles sur lesquelles, au XIe siècle, furent élevés des tours ou donjons féodaux qu'entourait une palissade en bois et dont l'approche était défendue par un fossé plus ou moins profond; il est facile, à leur grandeur, de distinguer ces mottes à palissade de bois de celles beaucoup trop petites dont nous nous occupons.

Digitized by Google

cette opinion erronée. Les nuragues sardes nous intéressant peu, parlons des poypes seulement.

M. Guigue en a compté près d'un cent dans le département de l'Ain ; M. Vingtrinier décuple ce nombre. L'archiviste du Rhône a supposé que ces élévations *de main d'homme* sont des monuments, pour honorer les morts, *érigés par les populations de l'âge de bronze*, à l'instar de ceux des Hébreux, qui « élevaient soit en pierre soit en terre leurs monuments commémoratifs, autels ou tombeaux. » Cette interprétation, contestée résolument par l'abbé Jolibois, est en partie reprise par un savant géologue, M. Chantre, qui attribue les poypes *à l'âge de pierre*.

Tout d'abord, ce nom de *poype*, dérivé évidemment du celtique *poy*, monticule, élévation, semble indiquer une origine tout à fait gauloise.

Voyons si la récente découverte de M. Vingtrinier autorise cette donnée.

C'est dans une île de la Reyssouze, au-dessous de Malafretaz en Bresse, à l'abri d'immenses ombrages, qui couvrent cette île, dans un recoin formant merveilleusement « un admirable champ de repos pour les morts, un refuge mystérieux et redoutable pour les cendres d'un chef d'une tribu, » qu'existaient jadis six de ces poypes, dont les deux dernières seules restent, au nord de l'île « portant des baliveaux qui semblent les protéger. »

La quatrième, M. Vingtrinier l'a vu enlever; voici la description du monument :

« Il avait été construit complètement, nous dit-il, avec la terre du champ sur lequel il reposait. Un vaste fossé circulaire, parfaitement visible et entouré de vieux saules en avait fait les frais... Le fossé sans lacune était parfaitement rond. Il pouvait avoir cent cinquante mètres de cir-

Digitized by Google

conférence. Si la poype, dont il avait fourni les matériaux, avait rempli entièrement l'espace vide, elle aurait eu elle-même une cinquantaine de mètres d'épaisseur. Il est probable que le temps avait diminué considérablement ses contours, vu l'usage auquel il avait servi. » Cet usage était d'avoir supporté, grâce à la décapitation qu'on lui avait fait subir, une rustique et pauvre habitation dont on voyait de tous côtés des débris.

Notons encore que, pour les habitants de Malafretaz, la tradition était que ces poypes étaient des tombeaux *romains*.

Mais continuons les renseignements donnés par M. Vingtrinier.

Sur le bas, évidemment vierge de toute atteinte, s'élevait une couche de cendres de huit à dix centimètres, un foyer plus épais au centre que sur les bords, au-dessus d'une couche de bois brûlé sous laquelle restaient encore des morceaux de chêne assez bien conservé : peut-on douter que ce ne fussent là les restes d'un bûcher, d'autant plus que sur ces charbons, sur cette cendre, on avait trouvé des *ossements humains et d'animaux*, des dents de sanglier, un fer de lance, une lame de couteau, etc.

M. Vingtrinier n'hésite plus, et nous sommes de son avis, c'est là un *tumulus*, ou mieux, puisqu'on n'y trouve rien de romain, une pyramide terrestre élevée sur un bûcher ayant consumé des ossements humains, le tout *à une haute antiquité*, et il se demande alors, avec l'à-propos qui ne lui manque jamais, « pourquoi les poypes de la Dombes et de la Bresse ne seraient-elles pas aussi des tombes couvrant les ossements des chefs primitifs de nos pères et de nos aïeux ? »

Oui, répondons-nous : nous avons un renseignement historique incontestable, donnant la clef du prétendu mys-

Digitized by Google

tère. En effet, César, dans ses Commentaires de la *Guerre des Gaules* (2), dit ceci des funérailles des Gaulois :

« Funera sunt pro cultu Gallorum magnifica et sump-
« tuosa; omniaque quæ vivis cordi fuisse arbitrantur, in
« ignem inferunt, etiam animalia; ac paulo, supra hanc
« memoriam servi et clientes, quos ab iis dilectos esse
« constabat, justis funeribus confectis, una cremabantur. »

C'est-à-dire, suivant M. Artaud (3) :

« Les funérailles, relativement à la civilisation des Gau-
« lois, sont magnifiques et somptueuses. *Tout ce que le*
« *défunt a chéri pendant sa vie, on le brûle après sa mort,*
« *même les animaux : il y a peu de temps encore, pour lui ren-*
« *dre des honneurs complets, on brûlait ensemble les esclaves et*
« *les clients qu'il avait aimés.* »

Avec un texte aussi formel, il n'est plus possible de douter que nos poypes funéraires ne soient des *tombeaux gaulois*, probablement antérieurs à la conquête qui les respecta : quel est le peuple qui aurait touché aux morts ?

On nous permettra maintenant d'émettre une hypothèse sur l'étymologie du mot DOMBES, nom donné au pays qui renferme le plus grand nombre de ces petits monuments sépulcraux.

Le mot *poy*, plus spécialement *motte de terre*, a pour analogue dans la langue hongroise le mot *Domb* (4) qui, lui aussi, veut dire la même chose.

---

(2) Livre VI, § XIX.

(3) Bibl. Panckoucke, classiques latins, xe livraison.

(4) Bullet. *Dict. Celtique* verbo *Dun*, tertre, élévation.

Digitized by Google

Ne serait-il pas naturel de croire qu'au moment de leur triste séjour dans nos contrées, époque précisée notamment par la destruction de l'abbaye de Savigny-en-Lyonnais qu'ils incendièrent en 934 d'après les auteurs de la *Gallia Christiana*, en 944 d'après M. A. Vachez (5), les Hongrois, Huns ou Magyares, n'aient occupé quelques années les pays qui furent la Bresse et la Dombes, pays où l'on met leurs ravages sur le compte des Sarrasins, et qu'alors ils aient, dans leur langue, appelé *dombou* ces tombeaux qu'ils respectèrent et dont ils se servirent peut-être pour leurs propres morts. Pour eux, la motte funéraire était la *domb*, pour le peuple gaulois la *poy* : on retint le premier nom et le pays fut la *domb*, dénomination francisée *la Dombes*, mais empruntée à un langage que le vulgaire ignorait.

Sans doute, car nous voulons prévenir l'objection, on trouve beaucoup de poypes en Dombes, mais il y en a aussi en Bresse : mais il faut faire attention à ce fait que « le nom de Dombes est plus ancien que celui de Bresse (6). » D'après des arguments tirés d'actes des XIIe, XIIIe et XIVe siècles (7), la Dombes eut d'abord pour limites la Seille, la Saône, le Rhône et la rivière d'Ain, c'est-à-dire l'espace territorial où se rencontre précisément le *domb*, devenu nom de pays, *la Dombes*. Ceci expliquerait encore pourquoi le mot n'est jamais écrit au singulier *la Dombe*, mais au pluriel *la Dombes* ou *les Dombes*.

Nous croyons qu'appuyée sur la découverte de M. A. Vingtrinier, notre opinion doit être adoptée comme l'étymologie la plus rationnelle de la Dombes (8), que Guiche-

(5) Le *Grand cartulaire d'Ainay*, *Introduction* au tome II, page VIII.

(6) Guigne, *Topogr. historique de l'Ain*, p. XXXVIII.

(7) Guichenon, *Hist des Dombes*, tome IX, Edit. Guigue.

(8) La légende de Saint-Trivier, qui vivait vers l'an 600, est le plus ancien document où le mot Dombes soit cité : *pagus Dumbensis juxta*

Digitized by Google

non tirait du mot *Dominus*, Seigneur, ou *Dom*, *au pluriel doms*, pour désigner des religieux, terme devenu *Dombes*, et que l'abbé Jolibois, de savante mémoire, rapportait au contraire au mot bourguignon *Dumphet*, lieux humides, marécageux, à cause de ses nombreux étangs.

Nous préférons dire la Dombes, le pays du *Domb*, la contrée des tombeaux.

E. Révérend du Mesnil.

Ararim; mais comme l'époque où elle fut composée, est inconnue, on ne saurait y trouver un argument contraire : elle prouverait que la légende est postérieure au xe siècle.

Digitized by Google

NOS VIEUX MONUMENTS

Notes historiques

SUR LA FONTAINE DES JACOBINS

PERSONNE n'ignore les progrès merveilleux que, dans ces dernières années, ont accomplis, parallèlement aux sciences positives, les sciences que nos pères appelaient occultes. D'illustres docteurs ont démontré la réalité, sous des noms nouveaux, des phénomènes les plus extraordinaires du magnétisme, tels que les communications de la pensée, la production, sous des influences de suggestion, non seulement d'actes dépendant de la volonté, mais encore de manifestations purement physiologiques, etc., etc.; d'autres médecins savent, à l'aide de solutions idéales de substances plus ou moins thérapeutiques, guérir non seulement les maladies du corps, mais encore les passions de l'âme et les imperfections de l'intelligence; enfin, les révélations des tables tournantes, des

Digitized by Google

médiums, les prédictions par les cartes, par les lignes de la main, dont l'annonce remplit les journaux, tout cela laisse bien loin derrière soi les présages tirés du vol des oiseaux ou des entrailles des victimes auxquels croyaient les anciens. Par où l'on voit que la superstition s'en va de jour en jour, à mesure que la science, jetant plus vives les lueurs de son flambeau, tend à remplacer par un matérialisme tangible un spiritualisme suranné.

Nous pouvons cependant, au moyen de secrets inutiles à dévoiler ici, offrir à nos lecteurs mieux que tout ce qui s'est vu en ce genre jusqu'à ce jour. C'est la communication anticipée d'un savant article qui sera écrit, en 1986, par un archéologue dont tout le monde célébrera l'érudition. Jusqu'ici, les journaux les mieux informés s'étaient contentés de donner les nouvelles du lendemain ou tout au plus du surlendemain. Nos lecteurs apprécieront l'immense supériorité qui nous permet de donner des articles un siècle avant même qu'ils soient écrits.

Plaisanterie à part, nous avons accueilli avec un vif plaisir, sous sa forme humoristique si piquante, une chronique historique et artistique, très sérieuse au fond, absolument exacte et très compétemment écrite. Il ne lui manque, pour être complète, que les justes éloges dus à l'architecte qui a doté notre ville d'un monument achevé en son genre, où la finesse et le goût plastique le disputent à l'abondance de l'imagination, et dont nous ne connaissons pas d'analogue en France. Nous savons assez que, sous ce rapport, tous nos lecteurs compléteront l'article.

Digitized by Google

L'archéologue est le chiffonnier de l'art.

Au moment où la *Revue du Lyonnais*, célèbre le centième anniversaire de sa résurrection (1), nous avons cru pouvoir présenter à ses lecteurs le fruit de quelques recherches sur un monument contemporain de cette résurrection. Nous voulons parler de la fontaine des Jacobins, terminée en l'an 1886.

Grâce à l'obligeance de M. Sophos Guigue, notre archiviste municipal, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de célèbres archivistes lyonnais, nous avons mis dernièrement la main sur une liasse de papiers administratifs (CM. MPC. 192 735) contenant la correspondance de l'architecte André (2),

(1) Ce recueil succéda, en 1886, à la *Revue lyonnaise*, qui avait elle-même, en 1880, succédé à la première *Revue du Lyonnais*, fondée en 1835.

(2) Les habitudes documentaires, introduites aujourd'hui dans la critique historique, nous font un devoir de consigner ici la précision de nos recherches à l'égard de cet architecte. — Né à Lyon, le 16 mars 1840, à 7 heures du matin, dans la chambre au nord, qui se trouve au premier étage et sur le devant de la maison de la rue Juiverie, portant le n° 17 (c'est la maison au rez-de-chaussée de laquelle est installée, depuis cent quatre-vingts ans, une petite boutique d'épicerie). L'atelier de menuiserie du père de Gaspard André se trouvait tout en face, dans la maison où logea François Ier (lire sur la famille de notre architecte des notes intéressantes dans le *Benoît Poncet*, de Puitspelu, dont il n'existe plus qu'un exemplaire unique à la Bibliothèque de la Ville).

Venu au monde peu avant l'inondation, et originaire de Bassins, canton de Vaud, Suisse, l'architecte André était évidemment destiné à construire une fontaine.

Digitized by Google

auteur du monument qui nous occupe (3). Nous avons, pour compléter nos renseignements, fouillé, non sans labeur, dans les journaux du temps, à peu près exclusivement remplis de récits de crimes. Enfin, nous avons obtenu de quelques vieilles familles lyonnaises communication de correspondances conservées dans des archives privées, dont le secours nous a été précieux.

C'est ainsi que nous avons pu reconstituer dans toutes ses phases l'historique de la construction de notre vieille fontaine, historique ignoré jusqu'à ce jour, même de nos meilleurs érudits.

*
* *

Avant le monument qui nous occupe, trois fontaines furent successivement élevées sur son emplacement. Nous trouvons tout d'abord une pompe, dont la grossière enveloppe en pierre affectait en plan la forme triangulaire. Cette pompe était pourvue d'un balancier dit « à poire », que les gens du quartier lançaient à tour de bras pour obtenir l'eau nécessaire à leurs ménages. Mis en branle du matin au soir, ce balancier, par ses grincements continuels, d'où est venu le mot littéraire pris au figuré « balancer », ce balancier porta si bien sur les nerfs d'un tranquille habitant du voisi-

(3) Une chose nous a bien vivement frappé en parcourant cette correspondance officielle. Presque toutes les lettres commencent par : « Je m'empresse. » Cela ne suffit-il pas pour laver cet artiste du reproche de lenteur qui lui a été si souvent adressé?.....

On a été jusqu'à dire qu'il avait fait sculpter les tortues qui grimpent sur le soubassement de sa fontaine, en guise d'armes parlantes et pour signer son œuvre!!!

Digitized by Google

nage, le sieur Danton, que celui-ci légua à la ville de Lyon une somme importante pour édifier, au lieu et place de la pompe exécrée, une fontaine monumentale qui, dit-il expressément, *permettra aux habitants du quartier de s'approvisionner, à toute heure du jour, d'eau jaillissante.*

La ville accepta le legs, mais n'accomplit pas immédiatement la condition. Elle remplaça tout d'abord la pompe par une fontaine de commerce, qui finissait de se rouiller, il y a quelque trente ans, sur l'une des places de Vaise. Puis, un préfet du second Empire, songeant à la somme laissée sans emploi et déjà grossie d'intérêts réjouissants, eut l'idée, toute préfectorale, de s'en servir pour construire un monument à la gloire de son prédécesseur.

L'idée d'élever une fontaine au préfet Vaïsse pouvait se justifier. Il avait doté la ville de sa première distribution d'eau, et poussé le sentiment exquis de la propreté jusqu'à obliger la Compagnie à filtrer scrupuleusement le liquide destiné à l'arrosage de nos quais et aux chasses de nos égouts. Mais, si l'idée était bonne, le programme manqua de netteté. Entre la crainte de commettre un haut fonctionnaire avec des tritons et celle des revendications des héritiers Danton, les bureaux de l'étiquette et du contentieux réunis imaginèrent un monument mixte, poivre et sel. Le préfet occuperait le centre d'une plateforme sur un piédestal sec, et quatre fontaines orneraient le pourtour, à distance respectueuse, le tout ne formant, bien entendu, qu'un monument unique, grâce à l'exhaussement de la plateforme au-dessus de la place.

*
* *

Digitized by Google

T. Desjardins, alors architecte de la ville, eut à réaliser cet ingénieux programme. Son projet y répondait aussi bien que possible, mais il ne fut exécuté qu'après avoir été rogné par une commission d'examen, qui crut bien faire en réduisant la plateforme projetée, juste assez pour qu'elle ne pût plus constituer un promenoir à l'intérieur, mais trop peu pour laisser un promenoir à l'extérieur. — C'était l'idéal du poivre et sel.

Les critiques abondèrent avant même qu'on découvrît l'ouvrage. Les passions politiques étant d'ailleurs, à ce moment, fort surexcitées, on n'osa plus ériger la statue (4). Vint 1870, et le monument déplaisant à beaucoup, non pas même à cause de la statue, qui n'y était pas, mais seulement parce qu'elle avait dû y être, fut, par surcroît, pris en grippe par les marchands de la place qui lui reprochaient d'obstruer la perspective de leurs magasins, d'un côté de la place à l'autre. Ils crièrent tant et si fort, que l'administration consentit à enlever la plateforme aux quatre fontaines et décida de la transporter sur la place Perrache, où nous la voyons maintenant.

Pour nous, qui n'avons pu la juger sur son premier emplacement, nous la trouvons dans un rapport très heureux avec l'espace qui lui fut ensuite donné, et nous rendons justice, sans restriction, au talent de l'auteur. Elle a fort bon air, en effet, surtout depuis qu'un monument, trop longtemps attendu, en garnit le centre et remplace la macédoine de légumes qui fit, pendant si longtemps, l'ad-

---

(4) Cette statue fut déposée dans l'entrepôt de la douane. Peut-être l'y découvrirait-on encore (?). Elle était l'ouvrage le moins réussi du sculpteur Bonnet, auquel notre ville doit, entre autres œuvres remarquables, les quatre cariatides de l'horloge nord du Palais du commerce.

Digitized by Google

miration de nos jardiniers, l'envie de nos cuisinières, et l'ébahissement des étrangers débarquant dans notre ville (5).

*
* *

L'enlèvement de la fontaine Vaïsse décida la ville, pour obéir aux intentions de Danton, à s'occuper de la construction d'une quatrième fontaine. Celle-ci fut mise au concours. Le programme, daté du 12 janvier 1877 (6), demandait en outre, mais pour la place de Lyon, un autre projet de fontaine, accompagné d'une variante.

L'architecte André présenta quatre études.

Nous trouvons à leur égard quelques renseignements dans une lettre à son ami intime Nizier du Puitspelu (7).

---

(5) Un débarcadère important était situé place Perrache, avant l'établissement du chemin de fer qui a réuni à Villeurbanne toutes les gares de la ville.

(6) Le jugement fut rendu le 31 juillet. Le premier prix ne fut pas décerné. André et Pascalon, architectes lyonnais (ce dernier depuis architecte en chef des Hospices), obtinrent chacun un deuxième prix. Des mentions furent attribuées à Brujon et à Formigé.

(7) On sait que les ouvrages de cet écrivain, qui a fixé les règles du bon parler lyonnais, sont depuis longtemps entrés dans l'enseignement classique de notre grande Université provinciale, mais quelques-uns ignorent peut-être qu'il fut le fondateur de cette académie du Gourguillon, qui jeta tant d'éclat sur notre ville, vers la fin du XIXe siècle, et dans laquelle nous rencontrons avec lui, au début, Pétrus Violette, seigneur des Guénardes, Claudius Canard, Athanase Duroquet, Gérôme Coquard, Mami Duplateau, non moins connu sous le pseudonyme de M. Josse, et notre propre ancêtre Joannès Mollasson. Une nouvelle école historique, offusquée peut-être du caractère exclusivement lyonnais de ces noms, a cru y voir des pseudonymes, contestant ainsi jusqu'à notre propre filiation ! On sait pourtant dans quel discrédit est aujourd'hui tombée l'école qui a essayé de nier l'existence d'Homère !

Digitized by Google

Digitized by Google

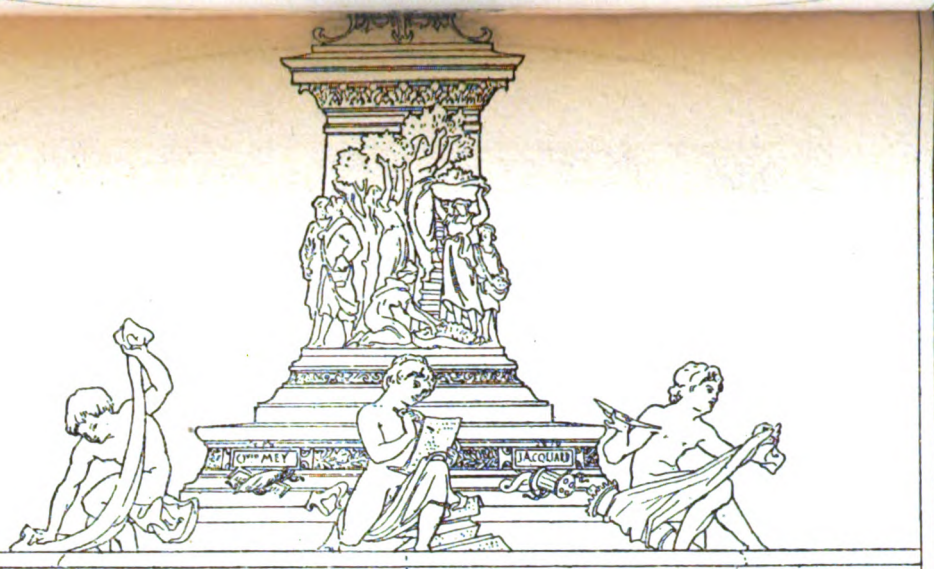

Autour de la vasque sont suspendus les emblèmes des corporations le chiffre de la Ville et des guirlandes de Mûrier, où se jouent des lions et que terminent des navettes. Du jet est attaché une corne d'abondance et la devise des vieux lyonnais — Le bas-relief est au pays de Mireille.

il représente la coullette de la feuille, la mère en berceau, le décrottage et la vente des Cocons — Sur le socle sont assis de petits lyonnais, fileur, ourdisseuse, metteur en carte, teinturier et tisseur, séparés par des cartouches portant les noms de Jacquard, Mey, Nesris et Turquet et des triglyphes dentelés

— A. André, del. Xbre 1881 —

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Naturellement il n'est pas satisfait du jury! Au projet « ART » couronné pour la place des Jacobins (8), il préfère le projet « INDUSTRIE », la *Fontaine de la soie*, présentée pour la place de Lyon (quel trait d'artiste que cette préférence pour le projet refusé!) (9). Il est convaincu, dit-il, d'avoir obéi à une pensée excellente, en conservant

---

(8) Ce projet avait déjà été, dans ses dispositions principales, présenté pour un concours d'école, où André avait à faire figurer l'architecture, la peinture, la sculpture et la gravure françaises. Sur quatre artistes, il avait dû choisir trois Lyonnais. C'est dire la part immense prise par notre ville au mouvement général de l'art en France. Seul, dans le monument actuel, Poussin a été remplacé par Hippolyte Flandrin. Voici les noms des artistes représentés :

XVIe siècle . . .	Philibert Delorme, architecte	1518-1577
XVIIe — . . .	Gérard Audran, graveur	1640-1703
XVIIIe — . . .	Guillaume Coustou, sculpteur. . . .	1677-1740
XIXe — . . .	Hippolyte Flandrin, peintre.	1807-1864

Sur les cartouches des colonnes d'angle se lisent les noms de Simon Maupin, Gérard Désargues, Drevet, de Boissieu, Coysevox, Lemot, Stella, Berjon.

Delorme est mort à Paris, Audran est mort à Paris, Coustou est mort à Paris, Flandrin, mort pendant un voyage à Rome, habitait Paris..... Paris, qui s'empare à son profit de nos artistes, pourrait-il présenter un tel choix d'artistes parisiens ?...

(9) Nous donnons ici une gravure de cette fontaine projetée. On voit qu'elle se compose d'une grande vasque ornée du chiffre de la ville et d'écussons de corporations. Ceux-ci sont réunis par des guirlandes de feuilles de mûrier, dans lesquelles s'ébattent de jeunes lions, et d'où pendent des navettes. Un bas-relief circulaire orne le support et représente les soins donnés aux cocons, la cueillette de la feuille, la mise en bruyère, etc. Sur le socle, orné des instruments de leurs travaux, figurent, exprimés par des enfants en ronde-bosse, l'*Ourdisseuse*, le *Teinturier*, le *Metteur en cartes* et l'*Ouvrier en soie*. Des cartouches, portant les noms de Jacquard, Octavio Mey, Narris et Turquet, sont ajustés au socle.

Digitized by Google

dans ce projet la masse de la fontaine brisée (10) etc., etc., et redoute de ne pouvoir mener à bien le projet qu'on a si malencontreusement approuvé.

*
* *

Laissons notre architecte à ses préférences et disons un mot des gloses, peu croyables aujourd'hui, que fit éclore le choix d'Hippolyte Flandrin pour représenter la peinture lyonnaise (11).

Depuis Ingres et Delacroix, l'art avait marché : tous « vieu jeu ! » Ces solennels-là avaient pris le grand art au sérieux !

Donc, glissant sur la pente du réalisme, les peintres égayaient la décadence de la peinture. *Luministes*, *pleinairistes*, *intentionnistes*, *tachistes*, n'importequistes, luttaient d'insenséisme, d'inouïsme et d'idiotisme. Ils ne s'entendaient que pour conspuer le *style*, la *composition* et rire de l'*Idéal*.

---

(10) Une fontaine en pierre de Crussol avait été construite par les soins de la voirie, alors sous la direction de l'ingénieur Bonnet. Les plans en avaient été dressés par l'architecte Crépet, attaché à ce service, mort commandant en chef des pompiers, et de la joie, dit-on, que lui causa la décoration de la légion d'honneur qu'il reçut, dans une revue, de la main de l'Empereur, de passage à Lyon. Cette fontaine n'eut qu'une courte durée, et s'effondra par suite d'infiltrations et sous l'effort des gelées, quelques mois avant que fût ouvert le concours des fontaines.

De formes lourdes et peu étudiées, elle présentait, mérite rare, une excellente silhouette, vue de loin, et terminait heureusement la perspective de la longue rue qui y aboutissait.

(11) La digression à laquelle se livre ici notre auteur à propos de la peinture, ne nous semble pas absolument rentrer dans le sujet; mais comme il paraît que tel sera l'usage d'écrire à la fin du XXe siècle, nous avons cru devoir respecter le texte. (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

La tache avait remplacé l'*attache*, et la *nature morte* régnait. Tout le monde peignait, car tout le monde pouvait peindre. Les petites demoiselles, si sages autrefois, lâchaient le couteau à palette, trop fignoleur, pour peindre « à jiclée de tube ». Mais de si peu de forme que l'on se contente, encore en faut-il un peu, çà et là, pour retenir la couleur. — Heureusement la photographie était là, discrète, inavouée. Les épreuves instantanées venaient de faire leur apparition. Agrandies et portées sur la toile par des appareils de projection, ne vous donnaient-elles pas « la nature même », et n'était-il pas bien convenu que l'art ne devait être que la reproduction de la nature ?

L'artiste n'avait plus qu'à couvrir sa toile, et je vous prie de croire qu'il se rattrapait sur la pâte ! — Ah ! de 1890 à 1895, c'était la belle époque de la pâte ! Lisez les salons de ce temps. On les croirait écrits par des boulangers !

*
* *

Est-ce toi, loi conservatrice de la nature, équilibre souverain et réparateur, qui, aidé par les progrès de la chimie et l'âpre soif du gain, nous a rendu l'inestimable service de détruire tant de tableaux, qu'on vit, bien empâtés, figurer dans les expositions d'alors, resplendissants de lumière sous le feu de rampes invisibles, dans des salles soigneusement obscurcies ?

Si vos falsifications en sont coupables, marchands de couleurs, soyez bénis !

*
* *

Ceci alla jusqu'au moment où public et peintres ne purent plus se regarder sans rire ; où « instantanée » pour

Digitized by Google

« instantanée », on préféra la moins barbouillée des deux. La réaction vint vite, et débarrassé d'adeptes ridicules, évitant l'écueil du poncif, respectueux de la nature, mais fier de ses prérogatives, l'Art s'élança vers les sujets qu'un appareil ne peut atteindre, et qui ne posent complètement que dans l'esprit du peintre. Flandrin remonta d'autant dans l'opinion. Des fervents exaltèrent de nouveau Saint-Germain-des-Prés négligé, et la procession des Femmes de Nîmes oubliée (12). On acclama en lui l'artiste qui avait su faire revivre des traditions anciennes tout ce dont l'art moderne avait besoin pour se reprendre à la véritable peinture, à la peinture murale.

*
* *

Dans sa séance du 18 octobre 1877, le Conseil municipal, après lecture d'un rapport du conseiller Éd. Aynard (13) adoptait le principe du projet « ART », et demandait à l'auteur de présenter de nouvelles études sur le même motif. Ces études furent examinées le 13 décembre 1877, par une commission spéciale, qui approuva l'une d'elles.

Le 10 mai 1878, le conseil adoptait les propositions de

(12) Nous nous rappelons encore les paroles indignées du conseiller municipal Garel, membre de la commune lyonnaise en 1871, contre le choix de Flandrin, un peintre clérical qui avait fait des bons dieux sur les murs des églises ! — Ce pauvre Garel, type du bohême politique, dont sont éclos tant de communards et mort à l'hôpital de cirrhose alcoolique, était cependant un gentil garçon, bon camarade, et qui faisait de jolis vers idylliques. (*Note de la Rédaction.*)

(13) Édouard Aynard, à qui nous devons la réorganisation de notre enseignement des beaux-arts et de nos collections artistiques, et auquel sa compétence indiscutée donnait une grande autorité, prêta bien souvent son appui à l'architecte André pendant l'exécution de la fontaine.

Digitized by Google

la commission spéciale. Il fixait l'emplacement de la future fontaine dans l'axe de la rue Gasparin, disait que les quatre statues d'artistes seraient mises au concours, et que les autres travaux, vu leur nature spéciale, seraient adjugés par la voie du concours restreint. Il décidait que le service d'eau, pour remplir le vœu de Danton, s'effectuerait sans interruption ; enfin, réserve très sage, il demandait, avant tout commencement de travail, la production d'un modèle complet de la fontaine, au dixième de sa dimension réelle.

Tout paraissait donc en bonne voie, lorsque, par deux pétitions, les marchands de la place, émoustillés par leur victoire sur la fontaine Vaïsse, remirent toutes choses en question.

L'une de ces pétitions s'en prenait à l'emplacement désigné; l'autre demandait l'abandon du projet primé.

Nous avons sous les yeux cette dernière pétition, qui est très intéressante maintenant par les renseignements qu'elle nous donne sur le commerce lyonnais d'il y a cent ans. Elle est signée par un changeur, une dame restaurateur (doit-on dire restaurateur ou restauratrice ?), une marchande de gants, un quincaillier, un chapelier, un marchand d'étoffes pour ameublement, les directeurs de deux magasins de nouveautés, un opticien, un marchand de comestibles, un pharmacien (la pharmacie existe encore), un horloger, les directeurs d'une grande maison de confection de vêtements pour hommes et enfants, etc.

Plusieurs de nos lecteurs se demanderont probablement, en parcourant cette énumération écourtée, comment un si grand nombre de magasins avaient pu se caser dans un si petit espace ? Ils doivent, pour résoudre ce problème, se rappeler que si les divers métiers n'étaient plus, comme aux siècles précédents, parqués dans certaines rues, le commerce, à l'époque de transition dont nous nous occupons,

Digitized by Google

était encore extrêmement morcelé, et qu'on n'était pas arrivé aux immenses dépôts du commerce actuel.

Cette pétition reprochait à la fontaine projetée de masquer les magasins de la place, et demandait un nouveau concours, « dont le prix, disaient les signataires, serait décerné à l'auteur du monument le moins encombrant! »

Le vœu de ces partisans de l'aiguille à tricoter, appliquée à l'architecture monumentale, ne fut écouté que jusqu'à un certain point. Il n'y eut pas de nouveau concours, mais, pour donner quelque satisfaction aux pétitionnaires, un trottoir circulaire, projeté autour du monument, fut réduit à une étroite cadette; et l'architecte, à son profond regret (14), dut diminuer d'un mètre cinquante le diamètre du bassin principal.

(*A suivre.*)

Joannès MOLLASSON.

(14) Et, disons-le aussi, au regret de tous les artistes et hommes de goût. (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

INVENTAIRE

DE

QUELQUES MEUBLES PRÉCIEUX

D'UN

GOUVERNEUR DE LYON

(1595)

PAR contrat reçu Me Nicolas Dorlin, notaire à Lyon, le 25 février 1588, François de Mandelot, gouverneur de Lyon (1), avait constitué en dot à Marguerite, sa fille, qui devait épouser, le lendemain, Mre Charles de Neuville, la somme de 12,000 écus. Grand seigneur et serviteur fidèle, Mandelot n'épargnait rien pour

(1) François de Mandelot, seigneur de Passy, vicomte de Châlons, chevalier des ordres du roi, né à Paris le 20 octobre 1529, était fils de George de Mandelot, seigneur de Passy et de Charlotte d'Igny.

Digitized by Google

représenter dignement le roi dans son gouvernement, et doué d'un caractère humain et généreux, il vint largement en aide, de concert avec Éléonore de Robertet, sa femme, aux malheureux habitants de la ville, pendant les horreurs de la guerre civile, de la famine et de la peste. Aussi, lorsqu'il mourut, le 24 novembre 1588, moins d'un an après avoir assuré le sort de sa fille, il ne laissait presque rien aux siens. « Voyant approcher sa dernière heure, il rassembla auprès de lui sa famille et les personnes qui lui étaient le plus chères, et s'adressant au P. Auger, son vieil ami et le directeur de sa conscience, il le pria de représenter au roi qu'il mourait pauvre et endetté pour le service de Sa Majesté ; il recommanda sa femme et ses enfants aux consuls et échevins de Lyon, les suppliant de ne point permettre que ses meubles et ses habits fussent vendus sur la place des Changes (2). »

Le document que nous publions prouve que ce vœu fut accompli, du moins en partie, puisque, le 4 octobre 1595, Éléonore de Robertet remettait, en payement des arrérages de la dot de sa fille Marguerite, à Charles de Neuville, déjà veuf, des meubles et effets précieux provenant de la succession de François de Mandelot. Peut-être le baron d'Alincourt, grand seigneur aussi, en acceptant comme argent comptant le manteau de l'ordre et les armures de son beau-père, fit-il entrer dans leur estimation les souvenirs glorieux qui s'y rattachaient.

William POIDEBARD.

(2) Notice sur François de Mandelot, par M. Péricaud aîné. Archives du Rhône, t. VII, p. 348.

Digitized by Google

TRANSACTION

ENTRE

Mr de Villeroy et Madame Léonore de Robertet

Déclaration des biens meubles que Madame Léonore de Robertet, veuve de feu monseigneur de Mandelot, ha ce jourd'huy, quatriesme jour du mois doctobre mil cinq cens quatre-vingt-quinze, remis et transportes et dellivres a messire Nicolas de Neufville, chevallier seignr de Villeroy, consr du roy en son conseil dEstat et secretaire de ses commandemens et a noble Me Guillaume Ruelle, chanoyne en lesglise Nre Dame et advocat en la court de parlement a Paris, procureur de messire Charles de Neufville, chr seigr et baron dHalincourt pour le payement et acquictement des arreraiges deubs par ladicte dame de Robertet, a cause des douze mil escus promis en mariage a feue dame Marguerite de Mandelot, vivante femme dudict sr dHalincourt.

Premierement la fourrure de marthe avec le manteaul de velours.

Les bardes de chevaulx.

Une grande monstre avec son reveillematin.

Une reigne de cheval avec deux gros bouttons, le tout dargent avec la garniture de larnois couvert de velour rouge ayant les ferts dores.

Deux coutteaulx dacyer damas.

Ung goubellet dambre couvert avec son estuy de cuir rouge.

Digitized by Google

Ung arnois de gendarme complet et ayant double sallade couleur deau grave et dore.

Ung cabinet dargent couvert de cuir noir et double de velours vert dans lequel il y a ce que sensuit :

Deux flascons quarres.
Quatre tasses.
Deux sallieres.
Six petits plats.
Douze assiettes.
Douze cuilliers.
Douze fourchettes.

le tout dargent et dores par les bords et pesans le tout ensemble trante sept marcs deux onces et demye.

Une tante de tapisserie de chasse et peisage contenant huict pieces.

Ung lict de velour violet garny de passements et franges dor avec le pavillon qui lacompagne.

Ung grand tapis de Turquie.

Une couppe de cristal garnye dor.

Ung goubelet de noix dinde avec son couvercle, fasson dAllemagne.

Une monstre dorloge.

Ung vase dune noix dinde.

Ung espieux damasquine.

Ung tableau dune Venus en boys dore.

Ung manteau de lordre.

Cinquante deux marcs deux onces et demye de vesselle dargent, vermeil doré, a raison de neuf escus le marc.

(*Acte reçu Dumont, notaire à Lyon.*)

Digitized by Google

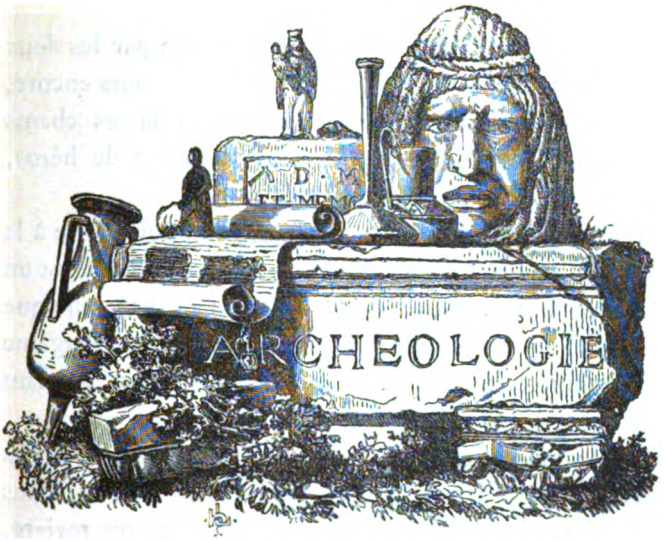

LES

FOUILLES DE TROIE [1]

De tous les événements qui remplissent les pages de l'histoire ancienne, il n'en est peut-être aucun qui ait frappé autant l'imagination des peuples de l'antiquité que la guerre de Troie. Cet événement, il est vrai, appartient plus à la légende qu'à l'histoire propre-

(1) Henri Schliemann. *Ilios, ville et pays des Troyens*. Résultat des fouilles sur l'emplacement de Troie et des explorations faites en Troade, de 1871 à 1882, avec une autobiographie de l'auteur, 2 cartes, 8 plans et environ 2,000 gravures sur bois, traduit de l'anglais, par Mme E. Egger. — Paris, Firmin-Didot. 1885. Un volume in-4o. — Prix broché : 30 francs.

Digitized by Google

ment dite. Mais cette légende a été chantée par les deux plus grands poètes de l'antiquité et, de nos jours encore, nous subissons involontairement le charme de ces chants épiques, qui nous représentent, comme autant de héros, tous les acteurs de ce siège célèbre.

Pourtant, si grande que soit la part qu'on doive faire à la légende et aux fictions poétiques, la guerre de Troie est un événement historique, et la ville de Priam a existé, telle que nous l'ont montrée les poètes, avec sa citadelle de Pergame et ses remparts altiers, qui résistèrent aux Grecs pendant dix ans.

A qui voudrait en douter encore aujourd'hui, il suffira d'ouvrir le livre dans lequel M. Schliemann a résumé tous les résultats de ses longues recherches, pour voir revivre, d'une manière saisissante, l'antique Ilion.

Jamais, d'ailleurs, les peuples de l'antiquité n'avaient eu de doute à ce sujet. Après que Troie eut été incendié par les Grecs, dans cette nuit terrible dont le second chant de l'Énéide renferme l'inoubliable récit, la célèbre cité, cinq fois détruite, fut cinq fois relevée de ses ruines. Aussi, dans tout le cours de cette période, qui s'étend jusqu'au IVe siècle de notre ère, Grecs et Romains n'avaient-ils jamais hésité sur son emplacement. A leurs yeux, c'était sur la colline, portant aujourd'hui le nom d'Hissarlick, que Troie avait existé, et c'est là que Xerxès et Alexandre-le-Grand vinrent tour à tour sacrifier à Minerve ilienne, et César, vénérer le berceau légendaire de la famille Julia.

Mais, sous le règne de Constance II, l'Ilion gréco-romain cesse d'être habité et à sa ruine succède un long oubli. En effet, ce n'est qu'en 1788 qu'un voyageur français, Lechevalier, se préoccupe de l'emplacement de la ville de Troie et croit, après quelques recherches, la retrouver sur la colline de Bounarbashi.

Digitized by Google

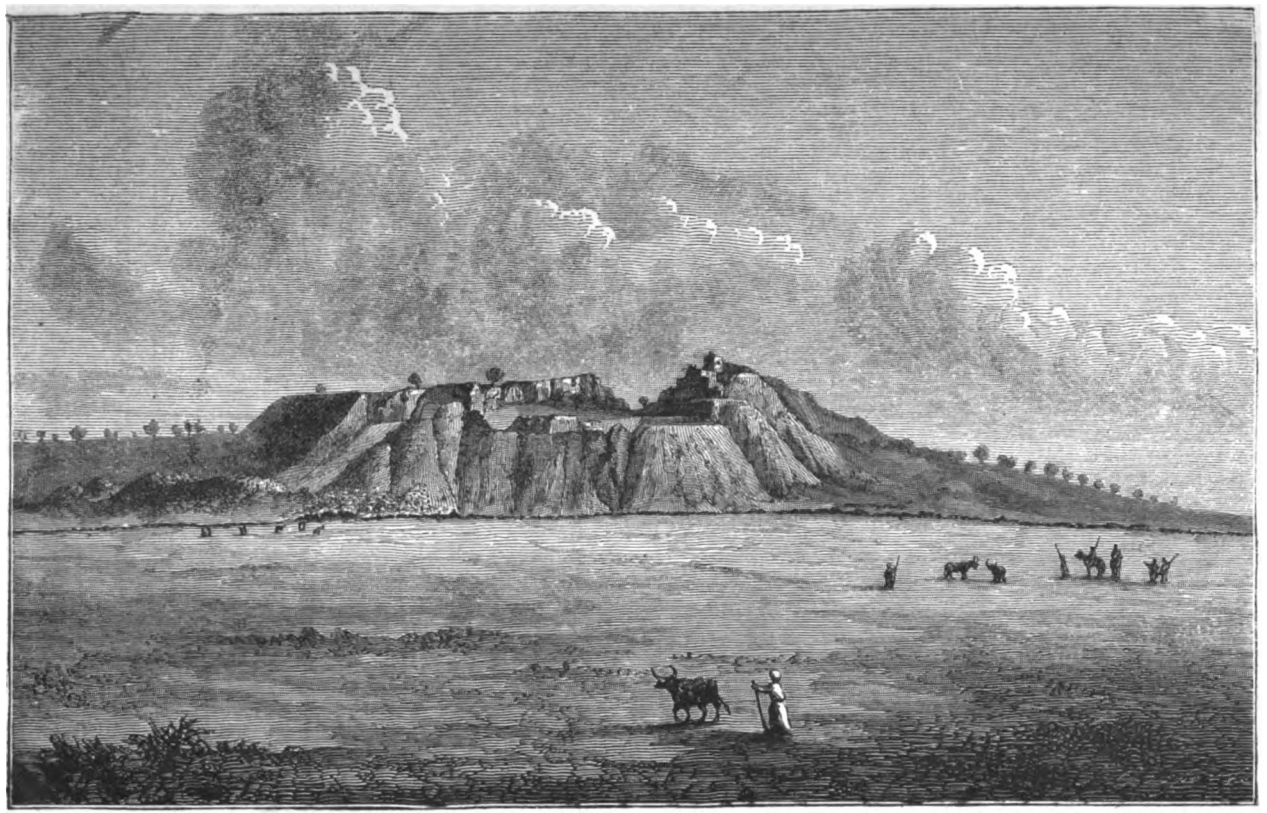

Aspect de Troie après les fouilles.

Digitized by Google

Digitized by Google

C'était là une erreur. Mais cette erreur a été partagée, pendant près d'un siècle, par tous nos géographes. Pour la dissiper, il a fallu que M. Schliemann vint fouiller successivement les ruines de Bounarbashi et celles d'Hissarlick, pour s'assurer, d'une manière incontestable, que l'Ilion de Priam n'avait pu exister que sur ce dernier emplacement.

Après des recherches, qui se sont poursuivies pendant dix années, M. Schliemann, qui n'avait publié, jusqu'à ce jour, que des rapports partiels de ses premières fouilles, vient enfin de livrer au public un travail complet, qui apporte dans ce débat, clos désormais, des révélations faites pour étonner et convaincre les esprits les plus prévenus.

Les fouilles exécutées par cet intrépide archéologue ont pénétré, en effet, jusqu'à 16 mètres de profondeur, et dans cette énorme couche de décombres, il a été facile de constater que sept villes successives avaient été bâties sur le même emplacement. La plus ancienne remonte aux temps préhistoriques de l'âge de pierre ; la seconde, élevée pendant l'âge de cuivre, est la cité de Priam, et pour arriver jusqu'à cette dernière, il a fallu déblayer ainsi les décombres des cinq villes qui lui avaient succédé à des époques inconnues.

Grâce aux dessins qui ornent le livre de M. Schliemann, nous pouvons assister ainsi aux opérations successives de ces fouilles et partager avec lui l'émotion qui a dû le saisir, chaque fois qu'il a vu apparaître au jour les grandes ruines de la cité troyenne, et les derniers restes de plusieurs civilisations éteintes depuis des siècles.

Ces découvertes nous apprennent notamment que si les contemporains du siège de Troie en étaient encore à l'âge de bronze, ils ont connu le fer et ont poussé l'art de la métallurgie à un degré assez avancé. Mais la plupart des objets retrouvés ont grandement souffert de l'incendie. Ce que le feu a le plus épargné, ce sont les vases de terre et

Digitized by Google

les bijoux. Les premiers présentent les formes les plus diverses et les plus curieuses : signalons surtout les vases à tête de chouette, image de la Pallas, protectrice de Troie,

Vase à tête de chouette.

et les gobelets à deux anses (*Amphikypellon*), servant à boire et présentant cette particularité de ne pouvoir se tenir debout, ce qui obligeait ceux qui s'en servaient de les vider d'un trait, avant de les replacer sur leur bord supérieur.

Digitized by Google

Quant aux bijoux dont M. Schliemann a pu retrouver toute une collection, sauvée par un heureux hasard, ils forment tout un trésor, dans lequel on remarque surtout des

Gobelet à deux anses.

coupes d'or, des bracelets, des bandeaux et des diadèmes du même métal.

Parmi les objets en terre cuite, les plus nombreux sont de petits cônes tronqués présentant la forme d'une toupie

Digitized by Google

et couverts d'ornements et même de caractères appartenant à un alphabet inconnu. La destination de ces objets, qui ont reçu des archéologues italiens le nom de *fusaïoles*, a sin-

Deux fusaïoles.

gulièrement embarrassé les savants, et beaucoup d'entre eux ont cru y voir des pesons de fuseaux. Mais le nombre en est si grand que cette attribution est difficile à admettre. Ce ne sont là, sans aucun doute, que de simples grains de colliers grossiers, que M. Maxime Du Camp a retrouvés au cou des Nubiennes, sur les bords du Nil (2).

En parcourant ce volume, qui renferme 2,000 dessins et compte plus de 1,000 pages, on ne peut qu'admirer l'énergie et la persévérance de son auteur, que rien n'a pu rebuter dans ses recherches, et qui a dû conquérir, au prix des plus grands efforts, la science et la fortune, avant de se servir de l'une et de l'autre pour réaliser le rêve de sa vie entière : la découverte de cette cité célèbre, dont les derniers restes nous transportent au temps des héros d'Homère et de Virgile.

A. VACHEZ.

(2) Maxime Du Camp. *Histoire et critique*, p. 126.

Digitized by Google

PRIÈRE

A MON AMI ÉDOUARD AYNARD.

CHŒUR

Il n'est, pour le mortel et pour les dieux ses maîtres,
Plus noble fonction que de célébrer Zeus
Sur la lyre d'ivoire au flanc sonore et creux :
— Adorons Zeus, père des êtres !

RÉCITATIF

Zeus, Souverain des dieux, Éternel, Tout-Puissant,
Toi que, sous mille noms, du couchant à l'aurore,
L'homme, Scythe ou Cantabre, à deux genoux adore,
Je te salue en frémissant !

O Zeus, toi dont la face auguste est invisible,
Toi, l'Obscur, le Voilé, toi le Mystérieux,
Qui fis régir la terre et la mer et les cieux
Par les lois au front impassible ;

Digitized by Google

O Zeus, tu tiens le monde en ta main ! Chaque jour,
Le divin Hélios, conduisant ses cavales
Aux crins incendiés, parmi les cieux d'opales,
De l'orbe tracé fait le tour.

Zeus, couronné d'éclairs, quand tu veux, tu déchaînes
Les longs flots mugissants sur les sables de feu,
Et tu troubles Thétys, la reine au péplos bleu,
Jusqu'en ses profondeurs sereines.

Zeus, tu fais entr'ouvrir les flancs de Déméter !
On voit trembler les monts fumants ; les palais croulent,
Et tandis que des cieux les océans découlent,
Tu passes flamboyant dans l'air !

Mais, Zeus, tu fais aussi les haleines dociles,
Les Zéphyrs susurrants et doux, nés de l'Éther,
Qui font sous leurs baisers frémir le flot amer,
Hôtes aimés des ports tranquilles.

Tu résides partout ; tu remplis le Kosmôs
De ta présence auguste, ô Zeus ! nulle parcelle
Où tu ne sois ; Raison vivante, universelle,
Qui circule dans le Khaôs !

Caché dans les rayons de ta sombre auréole,
Zeus, nul ne te connaît, ne te conçoit ; pas plus
Que l'obscur grain de sable, apporté par le flux,
Ne conçoit l'homme et sa parole !

O Père, ô Zeus, tu fus, tu es et tu seras !
De même que Kronôs pour loi n'a pas de borne,
L'Espace tout entier, dans son infini morne
N'atteint pas le bout de ton bras.

Digitized by Google

Car il n'existe rien, ô Zeus, qui ne ressente
Le pouvoir détenu par tes augustes mains :
Rien dans l'Ouranos clair, rien dans les cieux divins,
Rien dans la mer retentissante,

Rien sur la Terre errante ou dans ses larges flancs,
Rien dans l'Hadès obscur, rien, ô Dieu de Justice,
Ne se peut accomplir sans ta droite propice,
Hormis les crimes des méchants.

Vainement le mortel issu d'un peu de fange,
Usant du Verbe saint qu'à lui seul tu donnas,
Ose, Titan chétif, dire que tu n'es pas,
O Zeus, c'est ton nom seul qu'il change !

Il s'incline devant la Force, ou le Destin
Aveugle et sourd, ou bien ce qu'il nomme Nature :
Comme si tu n'étais la Force et la Mesure,
Réglant tout d'un rhythme certain !

Ne l'emplis-tu donc point, cette Nature immense ?
Le Sort et le Destin ne sont que tes sujets.
Qu'importent donc les noms, s'il faut que les objets
Possèdent la même puissance !

O Zeus, c'est vainement que la vile fourmi
Veut nier le mortel qui de son pied l'écrase,
Et le chaume nier la foudre qui l'embrase,
Le feu, l'Etna qui le vomit.

O Zeus, Dispensateur serein de toute chose,
Qui sauve la nef bleue ou la brise à l'écueil,
O veuille délivrer les hommes de l'orgueil,
De tout mal origine et cause!

Digitized by Google

Établis parmi nous le règne de la Paix,
De la Justice auguste et de la Règle sainte ;
Puissions-nous, étouffant notre éternelle plainte,
Rendre le prix de tes bienfaits !

CHŒUR

Il n'est pour le mortel et pour les dieux ses maîtres,
Plus noble fonction que de célébrer Zeus
Sur la lyre d'ivoire au flanc sonore et creux :
— Adorons Zeus, père des êtres !

PUITSPELU.

Digitized by Google

IL EST TARD

Onze heures! l'huile manque à ma lampe épuisée;
Terne et fumeuse à peine elle combat la nuit;
La flamme, à mon foyer vide en vain attisée,
Est morte; le froid vient, le frisson m'envahit.

Soixante ans! joie, espoir, bonheur : désabusée
Mon âme a tout jeté dans le temps qui s'enfuit.
Mon regard s'obscurcit; ma mémoire est usée;
L'ombre morne s'étend sur mes neiges sans bruit.

Pauvre corps! gagne enfin, gagne ta couche amie;
Là, tu retrouveras des forces pour la vie,
La chaleur, le repos, doux présent du sommeil.

Toi, mon cœur! au tombeau ne crains pas de descendre.
Tout ici-bas n'est plus que ténèbres et cendre :
Et la mort, c'est le jour! c'est le divin réveil.

Digitized by Google

REVERS DE MÉDAILLE

A flots dans la cité la lumière ruisselle ;
Point de nuit : mille feux éclairent avec art
Tous les Trésors du luxe heureux ; l'or étincelle
Partout, et de la foule enchante le regard.

Mais, là-bas, dans ses flancs le noir faubourg recèle,
Sous la pâle lanterne entassés au hasard,
Les taudis, leurs haillons, leur sordide vaisselle,
Leur misère ! autour d'eux tout est sombre ou blafard.

Des splendeurs d'ici-bas c'est l'image trop sûre,
Hélas ! le plus beau lac couvre une vase impure ;
Le limaçon se traîne et bave sous les fleurs ;

Le savoir trop souvent n'est qu'orgueil et sottise ;
L'amour, que trahison, que cruelle méprise ;
Et la vertu même a ses fautes et ses pleurs.

TRISTIS.

Digitized by Google

CROQUIS

NIÇOIS & MONÉGASQUES

Impressions de Voyage

I

ENTRE le port de Nice et sa plage mondaine se dresse, abrupt, un monticule autrefois fortifié, aujourd'hui couvert de jardins aboutissant à une terrasse qui forme un couronnement superbe au-dessus d'une énorme chute d'eau. Là, on découvre un magnifique horizon : le sombre azur de la mer et ses miroitements attirent d'abord le regard qui se reporte ensuite sur la ville. Celle-ci s'étend, de plus en plus envahissante, au pied d'un hémicycle de montagnes, sur les deux rives du Paillon. Sur la rive gauche, la vieille cité aux ruelles tortueuses, sales et puantes, mais pittoresques, et réservant parfois, à ceux qui s'y aventu-

Digitized by Google

rent, d'agréables surprises. C'est ainsi qu'un jour le hasard m'a conduit droit devant le palais des Lascaris. La façade est d'un beau style Renaissance. Ces Lascaris étaient des Grecs réfugiés après la prise de Constantinople par les Turcs. On sait que, bien accueillis par les princes italiens, ils propagèrent la connaissance de l'antiquité où se retrempa le xve siècle artistique et littéraire.

Sur la rive droite, s'étend la Nice moderne, luxueuse, pimpante, avec ses larges rues bordées d'hôtels élégants, ses jardins, ses villas, ses casinos, ses théâtres, ses plaisirs enfin, et, sur un parcours de deux kilomètres, le long de la Méditerranée, la promenade des Anglais, tant vantée, mais qui, en dépit de ses palmiers (chétifs et dépenaillés, soit dit entre nous), m'a fait regretter la promenade de Chiaia, à Naples.

On s'est souvent moqué du Paillon, et avec raison. Son lit, prétentieusement large, offre seulement, parmi un amoncellement de pierrailles, quelques maigres filets d'eau le long desquels des blanchisseuses agenouillées semblent en adoration.

A quelques centaines de mètres de son embouchure, le Paillon disparaît sous un square au milieu duquel s'élève la statue de Masséna. (Il est question d'ériger une statue à un autre enfant illustre de la cité, à Garibaldi.)

Plus en aval, le Paillon est couvert par un casino monumental, dont l'originalité consiste en un vaste jardin d'hiver où, tout en écoutant un orchestre passable, on peut perdre son argent au jeu des *Petits Chevaux*, et même être *sollicité* par..... ces dames! Pas sérieux ce Casino qui est municipal.

De même qu'en Italie, toute construction qui possède une façade artistique est un palais; ici on prodigue généreusement la qualité de villa à toute maisonnette entourée

Digitized by Google

d'un peu de verdure. Trop de villas à Nice ! La plupart ont leurs fenêtres closes et portent l'écriteau avec la mention : A vendre ou à louer! Il y en a de fort belles dans le style italien si gracieux, si décoratif. Trop d'hôtels aussi. Quelques-uns ont fait faillite.

Tout à coup, les Niçois se sont mis à bâtir, à bâtir....., croyant que plus la ville s'agrandirait, plus afflueraient les étrangers. Maintenant ils se désolent de s'être trompés. Les étrangers viennent en moins grand nombre qu'autrefois, préférant, avec raison, aux grandes rues bien alignées où de hautes bâtisses projettent continuellement leur ombre, de petites villes où le soleil pénètre librement, partout, où chaque maison, jamais plus haute de deux étages, est séparée de la rue par la grille d'un jardinet. C'est gai au moins, c'est riant, c'est la villégiature bien comprise. On ne quitte pas Paris pour retrouver Paris. Voilà ce qu'il fallait vous dire, Messieurs les Niçois; mais le succès vous a fait perdre la tête et vous constatez avec effroi que l'*exploitation* des étrangers vous échappe d'hiver en hiver un peu plus.

On souffre beaucoup de la poussière à Nice, une poussière blanche, fine comme de la farine et que le moindre souffle soulève. Les jours de grand vent, en dépit d'un ciel superbe, il faut se claquemurer.

Nice possède un magnifique théâtre italien tout battant neuf. La salle est vaste, bien décorée; mais on y entend, cette année du moins, de bien médiocres chanteurs. Cependant la Patti doit donner deux représentations; vous devinez lesquelles: la *Traviata*, le *Barbier*, presque tout son répertoire. Quoique plusieurs fois millionnaire, cette femme de 43 ans met à des taux fabuleux l'audition de ses roulades surannées.

Le Casino municipal a son théâtre. Il y a aussi le théâtre Français qui donne asile à tous les genres. Dans tous

Digitized by Google

ces théâtres, un petit nombre de spectateurs étouffent des bâillements.

Le plus beau spectacle, le plus enthousiasmant, le seul, le vrai, est celui qu'offre le littoral méditerranéen par un jour de clair soleil. Or, la merveille du littoral, c'est la principauté de Monaco.

II

Sur une presqu'île rocheuse et bastionnée, aux parois abruptes, tapissées çà et là d'agaves, de cactus et de géraniums, est un joli village dominant un féérique horizon, ancien nid de pirates posé au milieu de ravissants jardins : c'est *Monaco*. Séparé du village par une vaste place où sont exposés des canons depuis longtemps inoffensifs et des boulets disposés en tas, s'élève le château aux tours crénelées des *Grimaldi*. On peut visiter, dans ce château, une enfilade de riches salons contenant de remarquables portraits.

Le prince actuel, Charles III, est aveugle. Posséder une ravissante principauté d'opéra-comique et ne pouvoir en récréer ses yeux, ce doit être navrant.

Une soixantaine de soldats portant un élégant uniforme bleu clair, en drap fin, avec parements rouges; une quarantaine de gendarmes ou carabiniers qui n'ont jamais l'occasion d'arriver trop tard comme ceux d'Offenbach, voilà pour rassurer qui? Les monégasques ou les étrangers ? Au surplus, un État de 2,000 habitants, qui a prince, gouverneur-général, évêque, qui possède un journal et vient de faire une émission de timbres-poste pour la plus grande

Digitized by Google

joie des collectionneurs, cet État veut être pris au sérieux. Lecteur, je te défends de rire !

Plusieurs rampes, dont une carrossable, descendent à *La Condamine* qui occupe le fond d'une petite rade bornée à l'Est par les hauteurs de *Monte-Carlo*, qui fait ainsi vis-à-vis au rocher de Monaco.

La Condamine est un bijou de ville dont les rues s'alignent entre les jardins des villas et des hôtels. En plein hiver les ombelles violettes des héliotropes et les grappes d'or des mimosas distillent leurs parfums vanillés. Les chats, qui adorent la verdure, pullulent dans ce lieu charmant. Toute la nuit ils font sabbat. Voilà qui est désagréable quand on prétend bien dormir. Un soir, je venais à peine de rentrer à mon hôtel, un matou et sa minette vinrent soupirer leur duo d'amour (singulière musique!) dans l'escalier, presqu'à ma porte. C'était par trop fort ! je saisis ma canne, et me mettant à la poursuite des intrus, je les obligeai à..... s'aimer ailleurs.

La merveille de la principauté, c'est *Monte-Carlo*. Ce nom seul évoque la vision d'un Eden. Le Casino, palais de fées, est encadré dans un fantastique décor : terrasses supperposées ayant vue sur l'immensité bleue de la mer; vaste parc où la flore des tropiques si luxuriante, si variée, étrange de formes et de couleurs, inquiétante même, contraste avec notre flore plus humble, mais d'un charme profond, plus intime, moins troublant. Écoutez comme le chansonnier Nadaud a traduit son émerveillement :

Des palmiers, des palmiers ! Sommes-nous en Asie ?
Dans le monde réel ou dans la fantaisie ?
Voici le chêne-vert, voici l'eucalyptus;
Les ronces de l'Afrique : aloès et cactus,
Puis l'araucaria haut comme une montagne;
L'oranger plein de fruits..... Sommes-nous en Espagne?

Digitized by Google

Puis les pins parasols et les gris oliviers;
On se croirait en Grèce à voir tant de lauriers,
Puis les monceaux de fleurs en plein hiver écloses,
Sommes-nous à Pœstum, l'ancien pays des roses;

. . . . . .

Oui, Monte-Carlo est un résumé de tous ces pays privilégiés, qui ont le don de surexciter l'imagination des poètes. Le climat est plus égal, plus doux qu'à Nice, où il a neigé cette saison, tandis qu'on ne s'en doutait pas dans la principauté, mieux abritée des vents du Nord.

Quand il neige à Nice, naturellement l'étranger s'étonne, alors le Niçois feint de s'étonner bien davantage et répond invariablement que c'est la première fois depuis vingt ans.

. . . . . .

Entrons au Casino.

Dans le vestibule, il faut demander, au bureau du commissariat, une carte d'admission qu'on délivre gratuitement. Nous voici à présent dans un vaste atrium, dont le péristyle à colonnes de marbre soutient une galerie ornée de belles peintures. Sur cet atrium, promenoir et fumoir, s'ouvrent : en face, la salle de spectacle et de concerts; à gauche, les salons de jeu; à droite, le cabinet de lecture où sont tous les journaux, excepté celui qu'on veut lire.

Il y a trois salles de jeu en enfilade. Celle du milieu, la plus grande, est de style mauresque; un jour mystérieux y pénètre ainsi qu'en un temple. N'est-ce pas le sanctuaire de Plutus? Autour des tables de roulette de trente et quarante se presse une triple rangée de joueurs et de joueuses, ces dernières en grand nombre, de tout âge, de toute qualité, de mauvaise qualité surtout.

— « Messieurs », dit le croupier qui fait tourner la bille, « faites vos jeux ! »

Digitized by Google

Jouera-t-on rouge ou noir? Pair ou impair? Passe ou manque? Numéro plein ou à cheval? Sur quelle douzaine? Sur quelle transversale? Les uns écoutent l'inspiration du moment, d'autres consultent de petits cartons où ils ont consigné les résultats de chaque coup, et on les voit calculer, d'après certaines règles que je me réjouis de ne pas connaître, combiner, établir des moyennes, tenir compte de leurs superstitions s'ils sont russes ou italiens, et finalement..... perdre.

Il y a en moyenne 4 ou 5 gagnants sur 50 joueurs, et les râteaux inexorables des croupiers ramassent à chaque coup des sommes considérables.

Les 400,000 visiteurs, que reçoit chaque année Monte-Carlo, laissent sur le tapis vert de 17 à 20 millions.

M. Blanc affirmait ceci :

« Quiconque a gagné une fois à la roulette sera ruiné un jour; quiconque a fait sauter la banque se fera plus tard sauter la cervelle. »

Brr! cela fait froid dans le dos!

Défense est faite aux Monégasques de jouer. Les étrangers sont seuls admis à se faire plumer, et peu s'en dispensent, depuis le joueur de profession qui vient périodiquement, jusqu'à celui qui ne veut pas s'en retourner, sans avoir tenté la veine au moins une fois.

Il faut dire, à la louange de l'administration des jeux, qu'elle rapatrie les décavés.

Il arrive parfois que deux joueurs s'attribuent le gain d'une mise qu'ils affirment mutuellement être la leur. Si le cas ne peut être éclairci, l'inspecteur de service clôt la discussion, en considérant les deux joueurs comme deux gagnants.

Cette année, il s'est présenté un cas peut-être unique : A une table de trente et quarante (il y en a 2, et 4 pour la

Digitized by Google

roulette), le croupier, tirant la dernière carte pour faire l'appoint, en amena deux, sans qu'il fût possible de déterminer laquelle était tombée la première sur table. Les joueurs des deux tableaux réclamaient; c'était dans toute la salle un brouhaha indescriptible, augmenté par le flot des curieux qui grossissait de plus en plus. L'administration, agissant royalement, fit droit aux réclamations des deux tableaux.

On voit que l'administration est plus que loyale. Cependant, le jour où la suppression de la roulette et du trente et quarante sera décidée (il paraît même que cela ne tardera pas), beaucoup de gens applaudiront. Seule, pâtira la chronique scandaleuse, qui enregistre chaque année trop de désastres financiers et de suicides causés par l'affolement du jeu.

L'administration achète, à prix d'or, le silence des journaux qui ont des velléités d'indignation contre Monte-Carlo. C'est même devenu une spéculation de la part de certains journaux niçois, qui se font positivement entretenir. Elles pullulent ces feuilles de chou qui s'intitulent prétentieusement journaux du high-life, et si intéressants que personne ne les lit.

Un personnage, grassement entretenu par le jeu, est le prince Charles III, qui, annuellement, touche 1,200,000 fr. comme un simple président de la République française. Les Monégasques ne paient pas d'impôt. Le jeu suffit à tout. Du reste, il est de tradition que Monaco vive aux dépens de l'étranger. Les Grimaldi faisaient de la piraterie autrefois. La famille actuelle tolère à son profit une industrie qu'on peut qualifier de honteuse, puisqu'elle éveille de cupides instincts; et cette famille a toujours pour devise : Deo juvante (Dieu aidant).

Est-ce par ironie ?

La salle de spectacle a été édifiée sur les plans de

Digitized by Google

Ch. Garnier. Elle est d'un aspect fort riche, sans rien de criard. Sa forme est celle d'un carré aux angles coupés. Au fond, une galerie composée de trois grandes loges. A chaque angle, une loge en forme de balcon. Les voussures du plafond ont été décorées par des peintres renommés : Boulanger, qui a réprésenté la Musique; Clairin, la Danse; Feyen-Perrin, le Chant; Lix, la Comédie. Cette dernière composition est celle que je préfère pour l'harmonieuse distribution des groupes, la grâce des attitudes et la richesse du coloris. De l'œuvre de Feyen-Perrin, conçue avec simplicité et dans une tonalité un peu noyée, se dégage une poésie sereine et grandiose qui contraste avec ce qu'il y a de violent, de tourmenté, je dirai même de romantique dans la façon dont Boulanger a traité le sujet qui fait vis-à-vis.

Beaucoup de hardiesse dans la Danse de Clairin. Le génie aux ailes bleues largement déployées et qui joue du violon offre une belle étude de raccourci, mais le groupe des ballerines qui s'agitent dans le ballonnement des jupes de gaze blanche paraît confus. Tel est du moins mon humble avis.

Dans cette magnifique salle, un orchestre hors pair se fait entendre deux fois par jour. Le mardi et le samedi, une fois seulement, car il y a, le soir, représentation d'opérette ou d'opéra-comique avec le concours d'étoiles parisiennes. Le jeudi, dans l'après-midi, concert de musique classique toujours assidûment suivi.

Un pont qui traverse la voie ferrée fait communiquer les terrasses de Monte-Carlo avec le tir aux pigeons dont la pelouse est soutenue par une maçonnerie que la mer bat de ses vaguelettes. Les plus adroits tireurs s'y donnent rendez-vous et, des terrasses, on assiste journellement à des massacres. Mais, j'y pense, le jeu n'est-il pas aussi un tir aux pigeons ?

Digitized by Google

Pauvre pigeons !

Fuyant la foule cosmopolite des joueurs, des rastaquouères, des cocottes (oh ! les vieilles cocottes qui remorquent d'affreux roquets en paletots), je me plaisais souvent à escalader les montagnes rocheuses qui font ceinture au riant azur méditerranéen. Les sentiers pris au hasard, à travers les cultures étagées en gradins, me conduisaient jusqu'aux sommets tout dénudés, d'où l'œil embrasse des panoramas grandioses. De la *Turbie*, puis plus haut, du *Mont Agel*, on distingue fort bien l'île de Corse; la principauté a l'aspect d'un relief géographique. Tout le long de la côte, c'est l'éternel printemps de la chanson de Mignon : c'est un enchantement. On se retourne, les pics neigeux des Alpes maritimes étincellent au soleil ; c'est la désolation. Le contraste est saisissant.

A mi-côte, entre Monaco et Menton, est le village de *Roquebrune*, amas pittoresque de maisons grises émergeant de la verdure sombre des chênes-verts, des pins et des citronniers. Avec ses ruelles tortueuses, en escaliers, voûtées de distance en distance, vrais coupe-gorge, et son château aux murailles crénelées, ce village donne l'impression d'un ancien repaire de bandits.

En dessous de Roquebrune, cachant Menton aux Monégasques, s'allonge un promontoire boisé qui aboutit au cap *Martin*. Là, était autrefois une petite cité romaine, *Lumone*, dont un vieux mur subsiste seul.

Ce sont des oliviers superbes qui boisent ce promontoire. L'olivier est toujours capricieusement branché; son feuillage gris et ténu laisse filtrer l'azur du ciel et frissonne au moindré souffle de la brise. C'est au cap Martin que je m'installais de préférence pour admirer la mer et aspirer le vent du large aux âcres et fortifiantes senteurs.

Toute unie, la Méditerranée a des reflets de satin ; mate

Digitized by Google

et douce au regard, elle semble être de velours; voilà qu'elle se ride légèrement, c'est de la moire. Quand un vent violent la déchire en sillons profonds, la soulève en vagues écumantes et la jette en paquets qui se brisent avec fracas contre les rochers, son bleuissement cru aux tons d'indigo s'est sali de teintes verdâtres, plombées, livides..... et, sous ses aspects variés à l'infini, belle toujours, la mer est toute la poésie. Je la préférais dans son calme avec la magie de son azur intense et le clapotis chantant de ses vaguelettes.

. . . . . .

Maintenant que me voilà replongé dans le brouillard lyonnais, je garde encore l'éblouissement des journées ensoleillées passées au pays bleu.

Marius Berger.

Digitized by Google

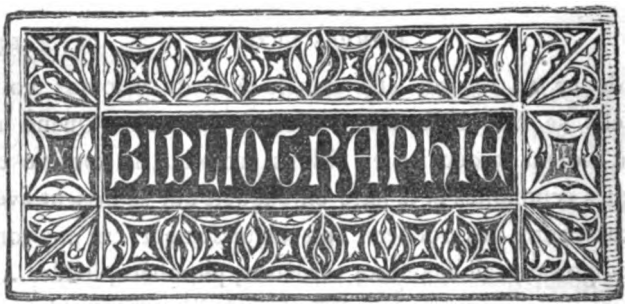

PETITE HISTOIRE POPULAIRE DE LYON, par Auguste BLETON. Lyon, Ch. Palud, 1885, in-8°. Prix : 2 fr. 25.

AUCUN des historiens, qui ont reproduit les annales de notre ville, ne saurait être mis, avec profit, entre les mains des jeunes Lyonnais. Aussi, depuis longtemps déjà, la publication d'une histoire populaire de Lyon était-elle vivement réclamée. Le livre, que vient de faire paraître M. Bleton, ne pouvait donc manquer de recevoir un accueil empressé du public. Non seulement il était impatiemment attendu, mais, de plus, l'auteur a su l'écrire d'une manière claire et méthodique, de manière à fixer aisément le souvenir de chaque événement dans la mémoire de ses lecteurs.

A ce premier mérite il a ajouté encore celui de tirer un parti habile des documents inédits, récemment découverts, pour nous donner un récit plus complet et plus vrai de certains faits ignorés ou mal compris de notre histoire locale.

L'histoire de notre ville se trouve mêlée à beaucoup de faits de l'histoire générale. Mais ce qui lui donne surtout un caractère particulier, au Moyen-Age, c'est, d'une part, le rôle considérable que jouent dans ses destinées l'archevêque et le Chapitre métropolitain, qui parvinrent à conserver, pendant des siècles, leur autonomie à la ville et au

Digitized by Google

comté de Lyon ; c'est, de l'autre, la persistance des traditions municipales romaines, qui se fait remarquer à Lyon d'une manière plus soutenue que dans aucune autre ville de France.

L'auteur a fort bien fait ressortir cette situation, en nous faisant le tableau des grandes luttes qui s'agitent pendant tout le cours du XIIIe siècle, entre la bourgeoisie et l'Eglise de Lyon, et en nous exposant les changements successifs que subit la Commune lyonnaise. Il a su pareillement mêler heureusement au récit des faits historiques le tableau de nos institutions et de l'état de la société aux diverses époques. Aussi, sous sa forme concise mais substantielle, son livre nous en apprend-il beaucoup plus sur les événements de notre histoire et la vie de nos pères aux siècles passés, que beaucoup d'ouvrages, plus volumineux et plus importants en apparence.

DOCUMENTS SUR LA RÉVOLUTION. Lyon et ses environs sou la Terreur, 1793-1794, par A. SALOMON DE LA CHAPELLE. — Lyon, 1885, in-8°. Prix : 5 francs.

JUSQU'A nos jours on n'a guère connu des événements de l'histoire de la Révolution que les faits apparents. Mais les causes cachées et les motifs secrets, qui ont fait agir les acteurs de cette époque troublée, ne nous ont été révélés que par les documents inédits de nos archives publiques.

C'est à l'aide de ces documents, que M. Taine nous a fait un tableau si nouveau et si vivant des hommes et des événements encore mal connus de cette période de notre histoire. C'est aussi aux mêmes sources que M. de la Chapelle avait emprunté les éléments de l'histoire des Tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs, qu'il fit paraître en 1879.

Digitized by Google

Dans cette dernière publication, l'auteur avait parlé, à plusieurs reprises, de la Commission temporaire de surveillance républicaine, établie à Lyon, le 10 novembre 1793, par les représentants du peuple, Collot d'Herbois, Fouché et Delaporte, pour faire exécuter leurs arrêtés et les décrets de la Convention nationale. Aujourd'hui, les documents qu'il met sous nos yeux, achèvent de nous faire connaître cette Commission, qui était chargée aussi d'une autorité souveraine, pour séquestrer les biens de tous ceux qui s'étaient révoltés contre la tyrannie de la Convention, pour dresser les listes des contre-révolutionnaires, et faire arrêter les fugitifs et les suspects.

Dans l'accomplissement de sa mission, cette Commission fut grandement aidée, d'ailleurs, par les dénonciateurs, ces dignes fils des délateurs de l'Empire romain, auxquels s'attache la même flétrissure que l'histoire a infligée à ces derniers. Mais, en lisant aujourd'hui le texte même de ces dénonciations, on est surpris autant qu'indigné de voir pour quelles causes misérables et sur quelles accusations mal définies tant d'hommes honorables et dévoués à leur pays ont porté leur tête sur l'échafaud.

Pendant que le sang coulait ainsi, le plus souvent pour satisfaire à de basses vengeances privées, d'autres documents nous montrent que les vertus austères de Brutus et de Caton n'étaient point celles que les représentants du peuple en mission avaient prises pour modèle. Les réquisitions, faites en leur nom pour le service de leur maison, sembleraient à nos lecteurs quelque peu pantagruéliques, s'il nous était possible, dans un simple compte rendu, de reproduire tout ce qui se consommait, en un jour, de vins fins, de liqueurs, de sucre et de café sur la table de ces modernes Spartiates.

Quand on est témoin de ces orgies, mêlées à tant de

Digitized by Google

ruines et de deuil, comme on comprend bien vraiment les réactions sanglantes de la période thermidorienne, et aussi l'accueil enthousiaste que notre ville fit à Bonaparte à son retour d'Egypte !

Sans doute, de pareils tableaux sont affligeants et ce n'est pas sans effort qu'on relit l'histoire de cette époque. Il est bon, pourtant, de ne pas l'oublier, ne fût-ce que pour y puiser des leçons pour l'avenir. Le crime et la violence n'ont jamais rien fondé de durable, et l'horreur qu'inspire le souvenir de la Terreur nous est un garant contre le retour de pareils excès.

NOTICE HISTORIQUE SUR LE VILLAGE DE COUZON (Rhône), par E. Fayard, Conseiller à la Cour d'appel de Lyon, Chevalier de la Légion d'honneur. — Lyon, Pitrat aîné, 1885, in-8°. Prix : 4 fr.

Nous sommes loin du temps où nos vieux chroniqueurs faisaient remonter l'origine de Couzon jusqu'au temps de l'empereur Probus, qui aurait fait planter sur les coteaux du Mont-d'Or des plants de vigne de l'île de Cos.

Rien ne confirme cette origine légendaire et il en est de Couzon comme de la plupart de nos villages ; ce n'est qu'au xe siècle que son nom est mentionné, pour la première fois, dans la charte de l'archevêque Burchard, qui nous apprend que, dès cette époque, ce village était au nombre des terres dépendant de l'Eglise de Lyon (984). Cette domination paternelle, qui subsista jusqu'à la Révolution, ne fut guère troublée qu'en 1270, lorsque Couzon subit le sort de Genay et d'Ecully, en étant livré aux flammes par les habitants de Lyon, soulevés contre l'archevêque et le Chapitre.

Pendant cette longue période, la terre de Couzon était

Digitized by Google

attribuée à un chanoine de l'Eglise métropolitaine, qui en était seigneur mansionnaire et nommait le capitaine châtelain, chargé de la garde du château et du soin de rendre la justice.

De nos jours, l'histoire de Couzon ne se borne pas au récit de quelques affaires municipales, ne pouvant guère intéresser que ses habitants. Elle nous montre aussi comment une commune moderne vit et prospère, quand elle confie ses destinées à des administrateurs intelligents et zélés. Grâce à leur sage direction, grâce aussi aux bienfaits de généreux habitants, Couzon a pu devancer bien d'autres localités plus importantes dans la voie du progrès. Dès l'année 1823, il possède une Société de secours mutuels, et son école primaire est ouverte gratuitement à tous les enfants, déjà en 1843.

Cette commune possède aussi un hospice de vieillards et un asile connu sous le nom d'asile de Saint-Léonard, dans lequel sont accueillis les condamnés libérés, qui viennent se préparer par le travail et un enseignement moral à rentrer honorablement dans la société. Enfin, l'église de Couzon, construite, de nos jours, sur les dessins de M. Bossan, est un monument remarquable, qu'admirent tous les visiteurs.

Ce village n'était donc point indigne de la notice que vient de lui consacrer M. Fayard. Cette notice a exigé de son auteur d'immenses recherches, qui eussent rebuté, sans aucun doute, un érudit moins épris de son sujet. En effet, tous les titres conservés dans l'ancien château de Couzon, furent livrés aux flammes pendant la Révolution, et M. Fayard n'a pu reconstituer ses annales qu'à l'aide des documents empruntés aux archives des comtes de Saint-Jean.

Le mérite de l'auteur est d'autant plus louable que l'histoire d'une localité, placée sous la dépendance d'un chapitre

Digitized by Google

ou d'un ancien monastère, présente de bien plus grandes difficultés que celle d'un village, ayant appartenu à des seigneurs laïques, dont la vie parfois fort agitée suffit souvent pour donner à une notice de cette nature un puissant intérêt. Ici, au contraire, au lieu d'événements dramatiques, nous n'avons plus que de petits faits isolés, qu'il appartient à l'historien de grouper et de coordonner, pour en faire ressortir les révélations qu'ils nous fournissent sur nos anciennes institutions. C'était là une difficulté que l'auteur a su résoudre avec succès. Car son récit ne semble présenter aucune lacune, tant il a su mettre à profit les sources multiples auxquelles il a emprunté les éléments de son travail.

LE CICÉRONE, *Guide de l'art antique et de l'art moderne en Italie*, par J. BURCKARDT, professeur à l'Université de Bâle, traduit par Aug. Gérard, sur la cinquième édition. — Première partie, *Art ancien*. — Paris. Firmin-Didot. In-18. 1885.

Tous ceux qui ont visité les monuments et les musées de l'Italie, ne rapportent, au retour de leur voyage, qu'un souvenir assez confus des œuvres d'art innombrables qui ont passé sous leurs yeux. Pour coordonner, d'une manière méthodique, toutes les notions artistiques recueillies ainsi, au jour le jour et sur les points les plus divers, on ne saurait avoir recours à un livre mieux conçu et nous révélant une science plus maîtresse d'elle-même, que l'ouvrage publié par Burckardt, professeur à l'Université de Bâle, sous ce titre modeste : *Le Cicérone*, et dont le premier volume, traduit par M. Auguste Gérard, ancien élève de l'École normale, est consacré aux œuvres de l'art ancien.

Ce livre renferme, à la fois, un répertoire complet des œuvres d'architecture, de peinture et de sculpture, et une

Digitized by Google

histoire intéressante des beaux-arts en Italie, depuis les temples de Pœstum et les monuments étrusques, jusqu'aux chefs-d'œuvre les plus renommés des artistes de la Renaissance.

L'auteur, en effet, ne nous conduit pas successivement, suivant la méthode des Guides, dans chaque ville et chaque musée. Il s'attache, au contraire, à l'étude de chaque genre de monuments et de chaque sujet traité par les grands artistes, en leur consacrant un chapitre spécial, où l'on trouve réunies, en quelques pages, sur chaque branche de l'art, les observations les plus éclairées et du goût le plus sûr. Toutes les richesses artistiques que possède l'Italie passent ainsi, tour à tour, sous nos yeux, avec leur valeur propre et leur caractère particulier, de telle sorte qu'il est facile de faire, en quelques heures, une étude fructueuse, qui exige d'ordinaire de longues recherches.

Mais telle n'est pas la seule utilité de ce livre. Au moyen de tables très exactes et d'un habile système de notations et de chiffres, l'auteur fournit encore aux voyageurs le moyen de retrouver facilement tous les monuments et toutes les œuvres d'art que possède chaque ville italienne, ce qui leur permet aussi de se servir du *Cicérone*, comme d'un Guide ordinaire, pour visiter les collections célèbres de l'Italie et en apprécier dignement tous les chefs-d'œuvre.

A. Vachez.

Digitized by Google

LE CHATEAU DE LA BASTIE D'URFÉ

Et ses Seigneurs (1).

NOTRE savant collaborateur, M. le comte de Soultrait, prépare en ce moment, sur la glorieuse famille d'Urfé et leur résidence seigneuriale de la Bastie, une étude à laquelle la récente dispersion des merveilles artistiques de ce château donnera une douloureuse opportunité.

L'érudition de M. de Soultrait et son goût artistique, dont nos lecteurs ont souvent apprécié la sûreté et la délicatesse, nous dispensent d'insister sur l'intérêt que présentera cet ouvrage, dont nous nous proposons au surplus de parler plus longuement après son apparition.

Publié sous les auspices et avec le concours de la Société de la Diana, *le Château de la Bastie et ses seigneurs*, formera un beau volume in-4°, imprimé en caractères elzéviriens et illustré de nombreuses planches photogravées hors texte, dont le nombre minimum de 16 s'augmentera, sans changement de prix, avec celui des souscripteurs.

G. S.

---

(1) Texte par M. le comte de Soultrait, nombreuses planches hors texte, gravées sous la direction de M. Thiollier. Un beau volume in-4°. — Le prix de la souscription est de 30 francs, payables à la livraison du volume (60 francs pour les exemplaires d'amateurs, avec planches sur Japon). Les souscriptions sont reçues par M. Rochigneux, secrétaire de la Diana, à Montbrison.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. PENOT

M. Penot, docteur ès sciences physiques, directeur de notre École supérieure de commerce, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé subitement le 1er mars, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il a été certainement l'un des hommes qui, en France, ont rendu le plus de services à l'enseignement des sciences industrielles et commerciales.

Né à Nîmes, et successivement professeur de mathématiques aux collèges de Draguignan et d'Aix, l'Alsace devint, dès 1824, son pays d'adoption. Il y occupa, au collège de Mulhouse, les chaires de physique et de chimie, et y créa un laboratoire de chimie appliquée à la teinture, qui a rendu les plus grands services à l'industrie. Nommé, en 1855, directeur de l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences appliquées à l'industrie, créée à Mulhouse, il y resta jusqu'en 1864, époque à laquelle il prit sa retraite.

En 1866, la *Société industrielle* de Mulhouse ayant fondé une École supérieure de commerce, il fut chargé de l'organisation et de la direction de cette école, à la tête de

Digitized by Google

laquelle il resta jusqu'en 1870. Bien entendu, M. Penot ne voulut pas devenir Allemand, et il abandonna Mulhouse pour Lyon, où la Chambre de commerce venait de l'appeler pour diriger notre École de commerce, qu'elle venait de fonder. On sait avec quelle supériorité M. Penot s'est acquitté de ces fonctions.

C'était un professeur d'une clarté incomparable, un causeur charmant, ouvrant avec bonté et simplicité les trésors d'une science encyclopédique. Il inspirait le respect sans la crainte. L'homme privé était à la hauteur du savant, l'un et l'autre toujours préoccupés du bien public.

Il avait publié en 1864 un volume in-8° sur les *Cités ouvrières de Mulhouse* (1), fondation à laquelle il prit la plus grande part, et quantité de mémoires scientifiques et d'économie politique, pour lesquels il obtint une médaille à l'Exposition de 1867.

Non-seulement l'âge ne lui avait rien enlevé de ses facultés, mais il ne paraissait pas un vieillard. On lui eût donné soixante ans, et le matin même de sa mort, il avait fait passer des examens.

P.

(1) Mulhouse, Bader, et Paris, Eugène Lacroix.

Digitized by Google

Chronique de Février 1886

1er Février. — Mort de M. Bellemain, père, architecte estimé et fréquemment désigné comme expert par le Tribunal civil de Lyon.

4 Février. — Pose de la première statue de la fontaine de la place des Jacobins (Hippolyte Flandrin).

5 Février. — M. Coste-Labaume, ancien directeur du *Courrier de Lyon,* communique à la Société d'Économie politique, une étude sur *Le Journalisme au point de vue économique.*

— Conférence faite à l'Association des Dames françaises, par M. le professeur Renaut, sur les grands appareils de l'organisme humain.

6 Février. — Leçon du cours de géographie politique et militaire, professé par M. Crescent, sur le sujet suivant : La maison d'Autriche de 1740 à 1815. Marie Thérèse et Joseph II. Les guerres avec la France. La maison d'Autriche reconstituée par les traités de Vienne.

8 Février. — Première vacation de la vente des tableaux et objets d'arts de la collection Méra.

— M. le professeur Crolas fait sa première conférence de chimie biologique à l'Association des Dames françaises.

9 Février. — M. Ducrost, curé de Solutré, fait une conférence dans la salle des Facultés catholiques, sur *les rapports du déluge mosaïque avec les sciences préhistoriques.*

10 Février. — Pose de la quatrième statue de la fontaine des Jacobins.

— Arrêt de la 2e Chambre de la Cour d'appel de Lyon, dans l'affaire dite des *Pères de famille.* La Cour, par de nouveaux considérants, confirme le jugement de première instance, qui avait rejeté l'action des demandeurs.

— Leçon de M. Coumes, dans la salle de la Société de Géographie, sur les régions comprises entre le haut Ogôoué et le Congo, d'après les premières expéditions de M. de Brazza.

12 Février. — Conférence de M. Valson, doyen de la Faculté catholique des Sciences sur l'*origine de l'Univers.*

Digitized by Google

— M. le docteur Marduel commence son cours sur l'hygiène des hôpitaux à l'Association des Dames françaises.

— Première conférence de M. Heinrich, doyen de la Faculté des Lettres, sur la question du latin.

14 Février. — L'Armée du Salut inaugure ses réunions, rue Malesherbes.

18 Février. — MM. Desprez, avocat, Bouffier, adjoint au maire de Lyon, Hirsch, architecte en chef de la ville, Groz, juge au Tribunal civil et Boyer, conseiller à la Cour d'appel, sont nommés administrateurs des Hospices civils de Lyon.

— Conférence de M. Lafaye, professeur à la Faculté des Lettres, sur les origines de la comédie populaire : Le mime grec.

19 Février. — M. Chauveau, directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon, est nommé, par un arrêté ministériel, inspecteur général des Écoles vétérinaires.

M. Arloing, professeur d'anatomie, est nommé directeur de l'Ecole vétérinaire.

— Seconde conférence de M. Heinrich, doyen de la Faculté des Lettres, sur la question du latin.

— M. l'abbé Meillier, professeur à la Faculté catholique des Lettres, fait une conférence sur l'éducation des filles au XVIIe siècle.

20 Février. — Seconde leçon de M. Crescent, dans la salle de la Société de Géographie, sur l'Autriche contemporaine (1815-1884), son organisation politique et militaire et ses défenses.

— Conférence de M. Fontaine, professeur à la Faculté des lettres, sur le théâtre de la Révolution : Le Charles IX de Chénier.

— Bal, au théâtre Bellecour, des étudiants des Facultés de l'État, au profit des pauvres de la ville de Lyon. Le produit brut de la recette s'élève à près de 23,000 francs, dont un quart doit être attribué à l'Œuvre des Fourneaux de la Presse.

21 Février. — M. Charles de Chavannes fait, au Palais Saint-Pierre, sous les auspices de la Société de Géographie, une conférence sur la mission de M. de Brazza au Congo, devant une assistance de plus de 2,000 personnes. Après avoir adressé quelques mots de remerciements à ses compatriotes, dont le souvenir et les encouragements l'ont souvent soutenu, au cours de ses pénibles travaux, l'orateur trace en traits émus le portrait de son chef, aujourd'hui son ami, Savorgnan de Brazza. Au récit de son voyage sur l'Ogôoué, l'Alima et dans la vallée du Congo, sont mêlés d'intéressants épisodes, des détails piquants

Digitized by Google

sur les mœurs des naturels, le sort des femmes, les cérémonies mortuaires, le rôle prépondérant du sorcier. Il indique, en terminant, ce qui reste à faire pour achever l'œuvre commencée par Brazza, et il prévient ses auditeurs de se tenir en garde contre les entrainements irréfléchis, qui leur feraient voir dans le Congo un pays à exploiter de suite, au lieu d'un pays qui doit rester encore pour la France un champ d'études et de travail.

De nombreux applaudissements interrompent cette remarquable conférence et saluent sa patriotique et sage péroraison.

M. de Chavannes reçoit des mains de M. Desgrand la médaille d'or commémorative, que lui a décernée la Société de Géographie.

Une longue ovation lui est faite, dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, à sa sortie du Palais des Arts.

— Première séance donnée, au théâtre Bellecour, par le célèbre fascinateur, Donato.

22 Février. — M. Victor Loret, membre de la mission française d'archéologie égyptienne, au Caire, est nommé maître de conférences d'égyptologie, à la Faculté des Lettres de Lyon.

23 Février. — Reprise, au Grand-Théâtre, des représentations de l'opéra de *Sigurd.*

24 Février. — M. Coumes, professeur du cours de géographie physique et commerciale, fait une conférence sur ce sujet : Les Français au Congo, d'après le second voyage de M. de Brazza.

25 Février. — Mgr Cazet, évêque apostolique de Madagascar, fait une conférence sur la grande île africaine, dans la salle des réunions industrielles, au Palais du Commerce.

26 Février. — Décès, à Nice, de M. Louis Allut, juge au Tribunal civil de Lyon.

27 Février. — Conférence de M. Paul Rougier, avocat, professeur à la Faculté de Droit, dans la salle des réunions industrielles, sur *l'Organisation du travail.*

— M. le docteur Lortet est nommé doyen de la Faculté de Médecine pour trois ans.

28 Février. — Première représentation, au théâtre Bellecour, du drame de *Notre-Dame de Paris.*

L'Administrateur-Gérant,

MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

A PROPOS

DE

L'ÉTYMOLOGIE DE LUGDUNUM

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

La très intéressante étude consacrée par M. A. Vachez aux principales étymologies de Lugdunum, réclame certaines observations que je prends la liberté de vous soumettre. C'est à la nouvelle interprétation proposée par M. d'Arbois de Jubainville que la préférence est accordée. Je ne prétends pas réclamer contre cette décision; que *Lug* signifie Mercure et que Lugdunum doive se traduire colline ou forteresse de Mercure, c'est un fait que je ne suis pas apte à discuter; mais cette opinion est étayée par des arguments sujets à discussion.

M. d'Arbois de Jubainville, ayant constaté qu'en Irlande

Digitized by Google

il se faisait jadis de grandes assemblées en l'honneur de Mercure, qui duraient de la mi-juillet à la mi-août, trouve là un rapprochement avec nos fêtes augustales, qui commençaient le 1er août; il suppose dès lors qu'elles pouvaient être « la forme nouvelle d'un usage plus ancien » et qu'anciennement des réunions s'étaient tenues à Lugdunum, le 1er août, en l'honneur de Mercure.

Ces hypothèses ne sont guère acceptables. Il est difficile d'admettre qu'une telle coïncidence ait été omise par les historiens anciens qui ont parlé de nos célèbres assemblées, et que l'on ait pu passer sous silence une localité remarquable par des cérémonies si importantes. En fait, les anciennes assemblées religieuses et nationales des Gaulois se tenaient dans le pays Chartrain, parce qu'il passait pour être le centre de la Gaule (*César*, VI, 17.), avantage que Lyon ne pouvait pas invoquer. Ce n'est pas non plus en mémoire d'un anniversaire traditionnel et national que les délégués des 64 peuples gaulois se réunissaient à Lugdunum, le 1er août, mais uniquement parce que ce mois était, comme son nom l'indique, consacré à Auguste, l'impériale divinité adorée dans le fameux temple du Confluent.

Quant à la preuve tirée de ce qu'il y avait à Lyon un temple de Mercure-Auguste, elle n'est pas mieux fondée ni concluante. Réduisons, du reste, le fait à ses proportions bien modestes. A lire la phrase où il est cité, on croirait qu'un temple avait été élevé à Mercure par les habitants de Lugdunum. Ce n'est pas tout à fait cela. Un temple, ou peut-être une simple chapelle (1), avait été érigé à Mercure-

(1) Nous ne saurions admettre cette interprétation. Dans les trois inscriptions que nous avons citées (p. 18), il s'agit bien d'un temple (*aedes*) bâti sur un terrain public (*solo publico*). Ainsi l'ont entendu

Digitized by Google

Auguste et à Maïa-Augusta avec deux statues de ces divinités et une image de Tibère. On voit par là que Mercure ne venait qu'en tiers dans cette manifestation religieuse; et encore faut-il remarquer qu'il s'agissait non d'un culte public, témoignage de la vénération d'une ville, mais simplement d'un acte de dévotion émanant d'un simple particulier, et provoqué par une cause tout intime, toute personnelle, l'accomplissement d'un vœu.

Les exemples de faits identiques motivant un acte semblable sont nombreux chez nous. Nous possédons ainsi (Musée lapidaire, n° 238), un monument votif en l'honneur de Mars-Auguste; un second (n° 481), aux divinités Auguste et à Apollon; un troisième au dieu Sylvain-Auguste (n° 605), sans compter les inscriptions relatives à Diane-Auguste, à Vesta-Auguste et à Vulcain-Auguste (n°s 420 et 95). Le monument votif à Mercure et à Maïa ne prouve donc rien en faveur de l'hypothèse de M. d'Arbois de Jubainville (2). Lyon celtique a pu être dédié à Mercure

MM. Montfalcon, Duruy et Commarmond. Une simple chapelle eut été désignée, d'ailleurs, sous le vocable d'*ædicula* ou sous celui de *sacellum*. Cette distinction est nettement indiquée dans le passage suivant de Tite-Live : *Ædiculam Victoriæ Virginis propè ædem Victoriæ M. Porcius Cato dedicavit* (XXXV. 9). Voyez aussi : *Musée lapidaire*, n° 605. (*Note de la Rédaction.*)

(2) Les conséquences, qu'on est en droit de tirer de l'Association du culte d'Auguste avec celui de Mercure, ne sauraient être écartées, parce que d'autres dieux du Panthéon romain ont pu partager les honneurs rendus à ce prince, déifié après sa mort. D'abord, en ce qui concerne Maïa, cette déesse étant la mère de Mercure, il était naturel qu'elle eut les mêmes autels que son fils. Quant aux autres divinités, elles n'en demeuraient pas moins, en Gaule, à un rang inférieur à Mercure, sous la domination romaine, comme au temps de l'indépendance gauloise. Ce fait avait déjà appelé l'attention de nos anciens historiens. On peut consulter notamment, sur ce point, un curieux chapitre des

Digitized by Google

et en porter le nom aussi bien que les centaines de localités sans aucune importance politique, mais la preuve de ce fait ne peut jusqu'à présent être établie que par la science étymologique.

Je me borne à ces modestes remarques sur une question d'ordre spécial, dont l'examen revient à l'éminent épigraphiste qui est l'honneur de notre ville, et je me garderai bien de donner mon avis à propos d'inscriptions antiques, alors que M. Allmer est là pour porter à ce sujet un jugement autorisé.

J'ajouterai seulement quelques observations au sujet de la légende de Clitophon. Le critique a traité ce fait avec trop de sans-gêne, aussi bien que l'auteur qui nous l'a rapporté. Clitophon n'était pas simplement un géographe, mais bien un historien estimé et qui avait écrit sur la Gaule, l'Italie et la Grèce. Plutarque l'a cité fréquemment dans plusieurs de ses ouvrages et non pas seulement dans le traité des Fleuves. Cela étant, il importe peu de savoir si le fait qu'il raconte, et qui, entre parenthèses, a été transcrit d'une façon tout à fait inexacte par nos historiens, il importe peu que cette anecdote soit exacte ou non; il suffit de constater, par le témoignage d'un auteur ancien et instruit, que *Lugu* signifiait corbeau en celtique. Ce témoignage d'un homme qui a connu les Celtes et leur langue vaut mieux

---

Antiquités de la ville de Lyon de Colonia, ayant pour titre : *Mercure et Apollon. Pourquoi si fort en vénération aux premiers Lyonnois*, et dans lequel cet auteur explique nettement que si Apollon, Minerve, Mars, Jupiter, Hercule et Vesta étaient aussi au nombre des dieux honorés dans notre ville, Mercure tenait néanmoins la première place parmi toutes ces divinités et qu'Apollon ne venait qu'au second rang (p. 391 et 549). Ajoutons enfin qu'aucune des inscriptions citées par M. Steyert, n'est relative à la dédicace d'un temple (*ædes*). (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

assurément que les hypothèses et les déductions des étymologistes modernes, aussi savantes qu'elles puissent être.

Néanmoins, il faut faire une réserve à l'égard des preuves archéologiques que l'on a alléguées à l'appui du récit de Clitophon. Aucun des monuments que j'ai pu voir et que l'on a cités à ce propos, ne représente un corbeau ; partout et notamment sur la médaille d'Albin, c'est un aigle. Sur les monuments romains, les monnaies consulaires, par exemple, le corbeau est représenté les ailes collées au corps. Il m'a passé sous les yeux un bas-relief avec la représentation bien connue de Mithra immolant un taureau. En arrière, on remarquait un corbeau perché sur un rocher et parfaitement reconnaissable, il avait également les ailes jointes.

L'aigle au contraire a toujours les ailes à demi-ouvertes, attitude qui lui est en effet familière et que les artistes de l'antiquité, en fidèles observateurs de la nature, n'ont pas manqué d'adopter pour le caractériser. Je me permets de parler avec quelque assurance de cela, parce que, touchant au dessin, la chose est de mon métier et de ma compétence.

Veuillez agréer, etc.

A. STEYERT.

Digitized by Google

LA

NATIONALITÉ CELTIQUE

ET

LE DIEU LUG (1)

Je connais depuis longtemps les savants travaux épigraphiques de M. Allmer, et je suis heureux de saisir l'occasion qui se présente pour moi de dire le bien que j'en pense et les services qu'ils m'ont rendus. Je lui sais beaucoup de gré en ce moment d'avoir appelé mon attention sur un pas-

(1) L'intéressante étude qu'on va lire, due à la plume si autorisée de M. d'Arbois de Jubainville, professeur au Collège de France, est une réponse à un article de notre savant épigraphiste, M. Allmer, au sujet d'un travail publié dans notre numéro de janvier, sous ce titre : *Une nouvelle interprétation du nom de Lugdunum*. Cet article, qui nous avait été communiqué d'abord, et que pour des motifs que nous n'avons pas à apprécier ici, M. Allmer a publié, depuis, dans une Revue de notre ville, se résume dans les propositions suivantes : D'une part, il ne résulte nullement des deux inscriptions, auxquelles se réfère M. d'Arbois de Jubainville, que *Lug* ait été le nom du Mercure gaulois. En second lieu, l'assemblée représentative des Trois Gaules ne se ratta-

Digitized by Google

sage de l'*Histoire romaine* de M. Mommsen, où ce maître illustre, par un de ces accidents si rares chez lui, donne le puissant appui de son nom à une doctrine erronée. Voici ce passage dont M. Allmer, en l'abrégeant, exagère l'inexactitude : « Les Celtes de l'Angleterre proprement dite étaient tout à fait semblables à ceux du continent; nom de peuple, croyances, langue, étaient communs aux uns et aux autres. La nationalité celtique du continent avait trouvé un appui dans celle de l'île; à son tour la Gaule romanisée exerça forcément son action sur le pays qui est aujourd'hui l'Angleterre; et ce fut à elle surtout que Rome dut de pouvoir s'assimiler la Bretagne avec une si étonnante rapidité. Mais les habitants de l'Irlande et de l'Écosse appartenaient à une autre race et parlaient une autre langue; vraisemblablement le Breton comprenait leur gadhélique aussi peu que le Germain la langue des Scandinaves. Les Calédoniens sont dépeints tout à fait comme des barbares de l'espèce la plus sauvage et quant aux peuples d'Erin, alors *Iverna*, c'est à peine si les Romains ont eu un contact avec eux. Le prêtre du chêne (*der-wydd*, *druida*) exerçait ses fonctions sur les bords du Rhône comme en Anglesey, mais ni dans l'île de l'Ouest ni sur les montagnes du nord (2). »

Tel est le passage que M. Allmer rend ainsi : « Les anciens habitants de l'Irlande, *Iverna*, non plus que ceux de

---

che par aucun lien à la prétendue fête nationale de cette divinité. Enfin, les traditions et les légendes irlandaises ne peuvent servir à résoudre ce problème de mythologie celtique, par le motif que les habitants de l'Irlande ne faisaient pas partie de la nationalité celtique. — On remarquera, d'ailleurs, que l'étude de M. d'Arbois de Jubainville répond aussi à plusieurs objections présentées, dans l'article qui précède, par M. Steyert. (*Note de la Rédaction.*)

(2) Mommsen, *Roemische Geschichte*, t. V, 2e édition, pp. 168-169.

Digitized by Google

la Calédonie ne faisaient pas partie de la famille celtique ; ils appartenaient à une autre race que les Celtes, pratiquaient une religion différente de la religion des Celtes et restaient étrangers au druidisme. »

Si M. Allmer n'était pas exclusivement épigraphiste, il n'aurait pas exagéré, comme il le fait, la distinction que M. Mommsen établit entre les Calédoniens et les Irlandais, d'une part, les Bretons et les Gaulois, de l'autre. La différence entre ces deux groupes est, suivant M. Mommsen, analogue à celle qui existait entre les habitants de la Scandinavie et ceux de la Germanie des géographes grecs et romains. Or, cette différence avait pour résultat de rendre la conversation impossible entre deux hommes, dont l'un aurait connu exclusivement la langue des Scandinaves, et dont l'autre n'aurait su que la langue d'un des peuples de la Germanie. Mais il ne se suit point de là que la langue des Scandinaves et celles des peuples de la Germanie ne soient des rameaux sortis du même tronc, le germanique primitif. Tels, l'espagnol, l'italien et le français proviennent d'une langue unique qui est le latin, et cependant, sans une étude préalable, il est impossible à un Italien, à un Espagnol et à un Français de s'entendre l'un l'autre.

La science fondée par Jacques Grimm et François Bopp a pour base la doctrine que le scandinave et les diverses langues germaniques, gothique, allemand, saxon, anglo-saxon, scandinave sont autant de dialectes d'une langue primitivement une, le vieux germanique. Aussi Jacques Grimm n'a-t-il pas hésité à chercher dans la littérature scandinave l'explication des textes incomplets, qu'on peut réunir sur la mythologie des Germains établis au sud de la mer Baltique. Sa *Deutsche mythologie* est fondée sur cette base et M. Karl Simrock l'accepte encore dans le livre qu'il

Digitized by Google

a intitulé : *Handbuch der deutschen Mythologie mit Einschluss der nordischen.*

Ce n'est pas ici le lieu de faire un cours de mythologie germanique. Je me bornerai à citer deux mots. Le nom des dieux suprêmes en vieux scandinave est *âsir* et ce nom est identique à celui des dieux gothiques auxquels Jordanès donne le nom d'*anses* (3); il se retrouve, avec les variations d'orthographe que la phonétique exige chez les divers peuples du monde germanique; de là, par exemple, chez nous, le premier terme de plusieurs noms d'homme d'origine franque; tels sont Anselme, c'est-à-dire *Ansi-helm*, « casque des dieux, » Anségise, « javelot des dieux (4). »

Le premier des *anses* est celui qu'on appelle en vieil allemand, *Wuotan*, en vieux scandinave, *Odhinn*. L'identité des deux mots est établie (5). C'est le dieu germanique dont les textes latins traduisent le nom par *Mercurius*. Les textes fondamentaux ont été réunis par Jacques Grimm, dans sa *Deutsche Mythologie* (6). Chose singulière, ce Mercure, ce dieu sage, qui a l'expérience des arts (7), est en même temps le grand ordonnateur de la guerre et des combats (8).

Ainsi, la différence de langue, ou, plus exactement, les variantes dialectales qui séparaient les Scandinaves des peuples de la région appelée *Germania* par les Romains, n'empêchaient pas les Scandinaves d'avoir une religion

(3) Grimm, *Deutsche Mythologie*, pp. 22-23. Cf. Simrock, *Handbuch*, pp. 158 et suivantes.

(4) Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. II, p. 447.

(5) Schade, *Alt-deutsches Woerterbuch*, 2e édition, 1872-1882, p. 1215.

(6) Troisième édition, pp. 49, 108-110.

(7) *Der kunsterfahrne Gott*. Grimm, *Deutsche mythologie*, p. 121.

(8) *Ordner der Kriege und Schlachten*. Grimm, *ibid.*, p. 121, Cf. Simrock, *Handbuch*, p. 189 et suivantes.

Digitized by Google

dont les traits fondamentaux se retrouvent chez les peuples de la Germanie. Mon opinion est que les Irlandais sont avec les Bretons et les Gaulois dans le même rapport que les Scandinaves avec leurs voisins méridionaux, Saxons, Goths, Francs et les autres peuples du groupe germanique. A cette doctrine quelle objection? Les Irlandais n'étaient point Celtes, dit M. Allmer, mais M. Mommsen, sur l'autorité duquel il prétend s'appuyer, n'a rien avancé de pareil. Il connaît trop bien, par l'extérieur sans doute et sans y avoir pénétré, les travaux allemands sur les langues celtiques depuis trente ans, pour ne pas savoir que ces travaux ont précisément l'irlandais pour base. Mais s'il a vu par le dehors l'édifice imposant déjà qu'a élevé le glorieux labeur de Zeuss, de Windisch et de leurs élèves, il n'a pas pénétré dans le sanctuaire; un autre ministère le retenait dans un autre temple et voilà comment l'existence du druidisme en Irlande lui est restée inconnue. Il n'a pas lu le texte hagiographique qui nous montre au ve siècle saint Patrice combattant en Irlande les « druides au cœur dur » : *druide durchride* et établissant malgré eux le christianisme dans cette île (9). Il n'a pas étudié le grand texte épique du *Tâin-bô Cûailgne*, qui nous montre à côté du roi Conchobar un druide entouré de cent disciples. Le dictionnaire irlandais de M. Windisch, dans l'article qu'il a consacré au mot *drui*, génitif *druad*, datif *druid*, donne trente-quatre exemples de ce mot d'après des textes épiques ou hagiographiques irlandais, et il est bien loin d'avoir épuisé ce sujet. La vérité est que, nulle part, les textes relatifs à l'histoire romaine, si bien connue de M. Mommsen, ne parlent de druides irlandais. Le fait s'explique très bien, puisque les

(9) *Hymne de Ninine*, chez Windisch, *Irische Texte*, p. 23.

Digitized by Google

Romains, comme le dit si exactement M. Mommsen, n'ont eu avec les Irlandais presque aucune relation. M. Mommsen, et sur ses traces M. Allmer se trompent, quand, du silence gardé par les historiens romains sur le druidisme irlandais, ils concluent que ce druidisme n'existait pas.

Le druidisme étendait donc son ministère sacerdotal à la fois sur la Gaule, sur la Bretagne (c'est-à-dire au moins sur la partie méridionale de cette île) et sur l'Irlande. On serait, ce semble, *à priori*, en droit d'en conclure qu'entre la religion dont les druides étaient les ministres en Irlande, et celle dont ils étaient les ministres en Bretagne et en Gaule, il devait y avoir une certaine ressemblance. Quelques faits confirment cette conclusion.

Le dieu gaulois *Ogmios*, que nous connaissons par Lucien, se retrouve dans la mythologie irlandaise. Les savants anglais ont découvert dans leur île, sur les bords de la Severn, le temple d'un dieu *Nodons* qui est le *Nuadu* de la mythologie irlandaise. Quatre inscriptions de la Grande Bretagne mentionnent une *dea Brigantia*, dont le nom est identique à la *Brigit*, mère des dieux en Irlande. On a souvent fait observer que le père d'un des plus grands héros de l'épopée irlandaise porte le nom d'un des dieux gaulois que les Gallo-romains ont confondus avec Mars. Find, le célèbre Fingal d'Ossian, est fils de Cumall, *mac Cumaill*, comme on dit en irlandais, et Cumall est la forme irlandaise du nom divin *Camulus*, conservé par une inscription de Rindern, Prusse rhénane; un Rémois porta à Rome le culte de ce dieu avec celui d'Arduinna. Une inscription de la Grande Bretagne nous atteste que dans cette île Camulus était également honoré (10).

(10) Brambach, *Inscriptiones rhenanae*, n° 164. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VI, n° 46; t. VII, n° 1103.

Digitized by Google

Mac Cumaill, surnom d'un des plus fameux guerriers de l'Irlande épique, peut représenter la même idée que le nom du chef gaulois *Camulogenus*, mis à mort par ordre de Labiénus, l'an 52 avant notre ère. On m'a reproché d'avoir passé sous silence, dans un de mes livres, le rapport tant de fois signalé entre le dieu *Manannan mac Lir*, de la littérature épique irlandaise, et le *Manawyddan vab Llyr* des contes gallois, qui sont le dernier refuge de la mythologie bretonne.

Tels sont les faits qui m'ont porté à penser que le *Lug* = **Lugus*, au génitif; *Luga* = **Lugovos*, de la mythologie irlandaise, tenant dans cette mythologie un des rangs les plus élevés, ne devait pas avoir été inconnu sur le continent (11). Admettons que son nom ne se trouve pas dans les inscriptions. L'*Ogmios* de Lucien a eu le même sort; devons-nous en conclure qu'il doit être rayé du Panthéon gaulois, ou, en d'autres termes, les inscriptions sont-elles aujourd'hui le seul monument historique sur lequel on ait le droit de s'appuyer ?

Je crois avoir reconnu le dieu Lugus dans les deux inscriptions reproduites par M. Allmer, l'une de Suisse, l'autre d'Espagne. La dernière a été trouvée sur le territoire d'*Uxama*, aujourd'hui Osma, ville celtique, puisqu'elle appartenait aux *Arevaci*, qui sont les Celtibères, comme nous l'apprend Pline, le naturaliste. Du nom divin des *Lugoves*, il ne faut pas séparer le surnom *Luguadicus;* ce *cognomen* a été porté par un certain Valerius, dont le fils,

(11) Voyez plus haut dans l'intéressant mémoire de M. Vachez : *Une nouvelle interprétation du nom de Lugdunum*, pp. 15 et suivantes, un très bon exposé des doctrines que j'ai proposées. Son seul défaut est d'être trop bienveillant pour moi.

Digitized by Google

surnommé Hannonus, était originaire d'Uxama, comme nous l'apprend son épitaphe trouvée à Ségovie, autre ville des *Arevaci* (12). *Luguadicus* est dérivé de *Lugus*, comme *Dionysius* de *Dionysos* et comme *Apollonius* d'*Apollo*. Ce surnom suffit pour attester l'importance du culte de Lugus à Uxama. Pourquoi ce dieu se trouvait-il être le patron des cordonniers? C'est qu'en sa qualité d'inventeur de tous les arts et tous les métiers, il était le dieu de tous les corps d'état. Un texte irlandais, dont nous reparlerons plus bas, établit, d'accord avec César, ce caractère pour ainsi dire universel, des attributions de Lugus; et cette universalité explique peut-être pourquoi, en Gaule et en Espagne, on aura imaginé plusieurs *Lugoves*. M. Allmer dit que les *Lugoves* étaient des Génies; il ne fait pas attention qu'en s'exprimant ainsi, il se sert d'un mot latin; il exprime une idée romaine, sans avoir prouvé que la même idée existât dans la mythologie celtique. On a prétendu qu'au XVIe siècle, certains érudits, à force de vivre dans le commerce exclusif des auteurs de l'antiquité classique, étaient arrivés à croire aux dieux de la Grèce et de Rome. En se servant du mot *génie*, M. Allmer croit-il exprimer un phénomène objectif? Non, certainement. Il sait donc qu'il parle d'une conception romaine; il veut dire, que suivant lui, les *Lugoves* étaient, aux yeux des Romains, ce que les Romains appelaient des Génies. Se suit-il de là qu'il en fût ainsi dans la religion des Gaulois et même que la conception romaine du *Génie* fît partie des fictions dont se composait la mythologie celtique? M. Allmer raisonne à peu près comme ferait quelqu'un qui, après avoir lu certains documents chrétiens où les dieux des païens sont traités de démons, attribuerait

(12) *Corpus*, t. II, n° 2732; cf. Pline, l. III, § 19, 27.

Digitized by Google

cette doctrine aux adorateurs mêmes des idoles. Si, dans la Gaule et la Celtibérie romanisées, on a rabaissé *Lugus* au rang de Génie, il n'y a pas lieu d'en conclure que telle ait été la doctrine celtique. Je crois plus dignes de confiance les monuments irlandais qui ont échappé à l'influence romaine.

Un des faits les plus importants de la mythologie irlandaise est la bataille de Moytura, en vieil irlandais *cath Maige Tured*, où les *Tuatha Dê Danann*, dieux du jour, du bien et de la vie, triomphèrent des *Fomoré*, dieux de la nuit, du mal et de la mort. Nous avons sur cette bataille des textes irlandais de dates différentes : deux qui paraissent avoir existé vers la fin du IXe siècle; un autre composé au Xe. Ce fut dans cette bataille que Lug = Lugus tua Balar. Voici comment Lug fit son entrée dans le camp des Tuatha Dê Dannan, à Tara capitale de l'Irlande. Quand il se présenta au portier, celui-ci demanda s'il était maître dans quelque art ou dans quelque métier. « Je suis charpentier », répondit Lug. — « Nous n'avons que faire de vous, répliqua le portier; il y a ici un très bon charpentier. » — « Je suis forgeron, » reprit Lug. — « Inutile; nous en avons un excellent. » — « Je suis guerrier de profession. » — « Vous ne pouvez nous servir à rien, puisque parmi nous se trouve Ogma » (13). — « Je suis harpiste. » — « Nous n'avons pas besoin de vous; le meilleur des harpistes est dans notre camp. » — « Je suis poète. » — « Nous n'avons que faire de vous: il y a chez nous un poète excellent. » — « Je suis médecin. » — « Vous ne pourriez nous rendre aucun service, nous en avons un très bon. » — « Je suis échanson. » — « C'est encore plus inutile. Neuf

(13) L'*Ogmios* de Lucien.

Digitized by Google

femmes remplissent chez nous cette fonction, à la satisfaction générale. » — « Je suis ouvrier en bronze. » — « Nous n'avons en aucune façon besoin de vous. Nous en possédons un excellent. » — « Eh bien, répliqua Lug, allez trouver votre roi et demandez-lui s'il a chez lui un homme capable de faire tous ces métiers; s'il l'a, je m'en retourne. » Il fut immédiatement accueilli et créé chef de tous les gens de métier, parmi lesquels la doctrine celtique plaçait les guerriers de profession (14). Ce point de la définition irlandaise s'accorde avec la doctrine de César qui nous apprend que le Mercure gaulois est inventeur de *tous* les arts : OMNIUM *inventorem artium*.

Dans la victoire qui suivit, Lug décida du succès en tuant Balar qui, suivant moi, apparaît sous la forme d'un serpent dans un bas-relief du Musée de Cluny et que je suppose également identique à l'homme foulé aux pieds par un cavalier dans un monument de Portieux, trouvé dans la Moselle par M. Voulot. Voyez la gravure publiée dans la *Revue archéologique*, tome XL (1880), page 113, et la restitution proposée un peu plus bas, page 293. Je ne sais quelle distraction a pu faire croire à M. Allmer que j'avais écrit *Moselle* pour *Haute-Marne*, d'où des conséquences bizarres qu'il est inutile de discuter.

Un savant, qui vit dans le monde romain sans en sortir jamais, trouve nécessairement étrange que le même dieu préside à la fois aux arts de la paix et à ceux de la guerre. C'est l'effet naturel des études exclusives; mais ceux qui, même sans sortir du domaine classique, ont étudié un peu à fond

(14) O'Curry, *On the manners and customs of the ancient Irish*, t. III, pp. 42-43. Ce récit est emprunté au manuscrit Harbian 5280 du British Museum.

Digitized by Google

la mythologie, savent par l'exemple des Grecs et des Romains quelles différences il peut y avoir entre les conceptions mythologiques de deux peuples. Ils savent notamment combien le Mercure primitif des Romains, était différent de l'Hermès grec, avec lequel, au temps de César et depuis, on l'a confondu. Il n'y a donc pas de raison pour m'objecter que le dieu gaulois assimilé, suivant moi, par les Romains à leur Mercure-Hermès, serait sur certains points sensiblement différent de ce Mercure-Hermès.

Ainsi, je considère comme mal fondées les objections de mon savant contradicteur, et je me crois en droit de maintenir ma doctrine, mais toutefois sans les exagérations que M. Allmer m'attribue. Ainsi, je n'ai pas dit que Lyon fût la capitale de la Gaule indépendante. Les textes de l'époque romaine nous font connaître trois Lugudunum ou Lugdunum qui sont Lyon, Saint-Bertrand de Comminges et Leyde. Un quatrième fait son apparition dans les documents de l'époque mérovingienne : c'est Laon (15). Un cinquième se rencontre pour la première fois au IXe siècle, dans les diplômes de l'église du Mans, et c'était une simple villa (16). Enfin M. Vachez en signale avec raison un sixième (p. 14), qu'on trouve mentionné au Xe siècle, c'est Loudun (17)

(15) Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, livre VI, c. 4 ; édition Arndt, p. 247, l. 4.

(16) Dom Bouquet, t. VI, p. 585, 617 *de*. Dans le premier de ces deux diplômes ce nom est écrit *Lugduno*, à l'ablatif ; dans le second on trouve deux fois *Lugdunum* à l'accusatif. Un diplôme de 802 nous offre l'orthographe barbare *Lucdono*, à l'ablatif. Dom Bouquet, t. V, p. 768e.

(17) Loudun, *Lugdunum*, donne son nom à la *Lugdunensis vicaria* dont parle un diplôme du 1er mars 904, en faveur de Saint-Martin de Tours. — Mabile, *La Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*. p. 98, no LXIII ; p. 227, col. 2.

Digitized by Google

Il est possible qu'une recherche attentive fasse découvrir en France plusieurs autres Lugdunum. Quoi qu'il en soit, ceux que nous connaissons me semblent autant de monuments du culte de Lugus, et ne peuvent prétendre avoir été chacun le centre de la Gaule à l'époque de l'indépendance.

Je ne prétends donc pas que l'assemblée générale des députés des Gaules à Lugudunum, depuis Auguste n'ait pas été une innovation; j'ai simplement affirmé que la date de cette fête paraît concorder avec celle d'une fête celtique, que cette fête se célébrait en l'honneur du dieu Lugus. Or Lugudunum étant, si l'on me permet cette expression, sous le vocable du dieu Lugus (17) dont il avait pris le nom, comme plus tard tant de villages prirent des noms de saints, il était naturel que la fête du dieu y attirât un certain concours; nos fêtes de village sont, à un certain point de vue, la continuation d'un usage païen, antérieur à la conquête romaine, et le succès de la fête d'Auguste en Gaule est dû non seulement au prestige et à l'autorité du vainqueur, mais encore à ce que, dans une certaine mesure, elle était la continuation d'un usage ancien. Je dis, dans une certaine mesure : dans la plupart des questions morales, il n'y a rien d'absolu, et malgré sa connaissance profonde de l'épigraphie, si M. Allmer croit que l'histoire et surtout l'histoire mythologique doit être traitée avec les procédés en usage chez les

(17) M. Vachez, dans son savant article intitulé : « *Une nouvelle interprétation du nom de Lugdunum,* » rapproche avec raison de cette doctrine le fait que, sous Tibère, un temple fut élevé à Lyon en l'honneur de *Mercurius Augustus* et de *Maïa Augusta*, sa parèdre, voyez plus haut, p. 18.

Digitized by Google

mathématiciens, il arrivera la plupart du temps à des résultats erronés. Une question d'histoire a souvent plusieurs aspects, qu'il faut considérer attentivement tous avant de juger; et le spécialiste qui s'obstinerait à ne voir jamais les choses que par un côté n'en pourrait souvent acquérir qu'une notion inexacte.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Digitized by Google

LES

DÉBUTS ORATOIRES

DE MASSILLON

A LYON

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Tous ceux qui sont quelque peu familiarisés avec l'histoire du XVIIe siècle n'ignorent pas que Massillon « entra en vogue », selon le mot d'un de ses panégyristes, « le premier jour qu'il monta en chaire et qu'il commença aussi glorieusement que les autres voudraient finir » (1). Il passa de plein pied de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, où il prêcha le Carême de 1699, dans la chapelle royale de Versailles, qu'il occupa pendant l'Avent de la même année.

(1) Parallèle entre le P. Massillon et le P. Maure par Brillon, dans le *Théophraste moderne*, 2e édition, 1701.

Digitized by Google

L'admiration est de sa nature peu curieuse et l'enthousiasme ne se perd pas dans les recherches. Les auditeurs de l'oratorien, célèbre tout d'un coup, considéré comme l'héritier de Bourdaloue qui finissait et de Bossuet qui était entré dans la vieillesse et dans le silence, ne se demandèrent pas comment il s'était préparé au ministère qu'il remplissait d'une façon si parfaite, quelles leçons il avait prises et quels exemples l'avaient formé. On ne chercha pas à faire la genèse de ce talent, immédiatement classé au premier rang, ni à découvrir dans quels lieux cet orateur de trente-six ans avait tenté ses premiers essais et conquis les premiers applaudissements.

Mieux informés ou plus fureteurs, nous avons appris qu'à Montpellier en 1698, le futur évêque de Clermont avait donné la station de carême, avec un succès qui lui attira l'estime de cette ville lettrée et l'amitié de l'évêque, Mgr Colbert de Croissy, un des plus zélés adeptes du jansénisme.

Pendant près de deux années, à Saint-Magloire, d'octobre 1696 au commencement de 1698, des conférences destinées à de jeunes ecclésiastiques, sur les devoirs de leur état, l'avaient auparavant disposé au ministère apostolique (2).

Enfin dans le recueil de ses œuvres complètes, on rencontre trois discours, qui ne portent aucune date, mais

---

(2) Archives nationales : Fonds de l'Oratoire. M.M. 586. *Registre des choses ordonnées dans le Conseil.* 1er octobre 1696. Le P. Jean-Baptiste Masseillon (l'orthographe fut longtemps celle-ci), de Lyon à Saint-Magloire pour y être second directeur des ecclésiastiques.

30 décembre 1697. Le P. J. B. Masseillon, de Saint-Magloire à Montpellier, pour y prêcher le Carême prochain.

Digitized by Google

dont nous ne manquerons pas de tirer des inductions intéressantes.

C'est l'oraison funèbre de Mgr de Villars, archevêque de Vienne;

Celle de l'archevêque de Lyon, Mgr Camille de Neuville de Villeroy;

Et, à la suite du *Petit-Carême*, un sermon pour la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat.

Prononcés pendant le séjour à Vienne, qui se prolongea six années, de septembre 1689 au même mois de 1695 (3), ces discours ont-ils été des œuvres isolées, imposées par des circonstances extraordinaires à un professeur de théologie, soudainement transformé en panégyriste, passant sans trop de préparation d'une salle de cours dans l'enceinte solennelle d'une cathédrale? N'est-il pas plus sage d'y voir, moins des essais improvisés et accidentels, que les traces subsistantes d'une carrière déjà ouverte et dont les commencements présageaient un si beau cours?

En lisant attentivement l'oraison funèbre de Mgr de Villars, on trouve, dans deux ou trois passages, des allu-

---

(3) 18 octobre 1689. État des collèges. *Montbrison :* Confrère J. B. Masseillon sorti pour Vienne.

30 octobre. Le C. Jean Bᵉ Masseillon se rendra de Vienne à Riom pour enseigner la philosophie à la place du C. La Marque, s'il n'y est pas encore arrivé.

Le C. La Marque avait pris possession de son poste et Massillon demeure à Vienne. L'ordre lui en est de nouveau envoyé.

13 novembre 1689. Le C. Masseillon enseignera une leçon dans notre maison de Vienne.

Le samedi des Quatre-Temps de septembre 1691, Massillon reçoit la prêtrise.

Le 9 septembre 1695, le Père Jean Bᵗᵉ Masseillon de Vienne à Lyon résider. *Arch. nat.* M.M. 584 et 586.

Digitized by Google

sions un peu trop générales, mais assez claires et certaines, aux travaux de prédication que le jeune membre de l'Oratoire, directeur du grand séminaire, mêlait déjà à son enseignement et à ses fonctions.

« Mon talent et mon inclination, avait-il écrit au P. Abel de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire, m'éloignent de la chaire, j'ai cru qu'une philosophie ou une théologie me conviendrait mieux (3). » Mais une telle défiance ne partait sans doute que d'un excès de modestie; elle est une preuve que les plus beaux talents s'ignorent ou se méconnaissent, avant de s'être essayés. Elle dura peu du reste : l'obéissance religieuse en triompha; je n'en citerai pour preuve que le début même de l'éloge de l'archevêque de Vienne. « Etais-je destiné, commence Massillon, par un souvenir trop évident à Bossuet pour douter qu'il n'ait pas étudié l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, étais-je destiné à rendre ce dernier devoir à la mémoire de notre pieux prélat. *Contraint tant de fois par sa modestie à supprimer ses louanges dans la chaire évangélique*, fallait-il que je ne fusse autorisé à les publier que par sa mort (4). »

Ces prédications, nombreuses selon son propre aveu, lui avaient apporté, avec l'amitié du vénérable vieillard qu'il louait, les premières avances de sa gloire naissante. Sa réputation s'étendit, elle franchit les murs de la petite ville

---

(3) P. Bougarel de l'Oratoire. *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence.*

Cette lettre est du 17 août 1689; elle fut écrite du collège de Montbrison où Massillon venait de professer la classe de réthorique pendant l'année scolaire 1688-1689.

(4) *Oraison funèbre de Mgr de Villars.* Edition Blampignon. — Bar-le-Duc 1877. T. III, p. 8.

Digitized by Google

qu'il habitait, elle remonta le Rhône. A Lyon, on l'estima, avant de l'avoir vu, on désira l'entendre. Ses confrères de l'Oratoire s'employèrent sans doute à présenter ce nom nouveau et à pousser cette renommée.

Nous savons qu'entre les deux maisons de Lyon et de Vienne, l'une institution ou noviciat de la Compagnie pour toute la province, l'autre séminaire diocésain, les rapports étaient les plus fréquents. La première s'était très activement employée à la fondation de la seconde et avait aidé ses commencements laborieux. Un des premiers supérieurs et des plus goûtés en avait été le P. Benoît Archimbaud, lyonnais de naissance et d'éducation, succédant au P. Jean Soanen, le futur et fameux évêque de Senez. Né le 11 juillet 1643, il entra à l'Oratoire le 25 novembre 1660, après avoir achevé ses études littéraires au collège de la Trinité et avoir eu pour régent le P. La Chaize. Ce fut dans le courant du mois de mai 1679 qu'il prit la direction de cette maison, récente encore, et la garda jusqu'en 1685. Il passa de là comme supérieur à l'Oratoire de Lyon, où il mourut le 25 avril 1688, laissant une réputation de science et de charité (5).

---

(5) Arch. nat. M.M. 582 et M. 220. *Articles de plusieurs grands hommes.*

Archives départementales du Rhône, *Fonds de l'Oratoire.*

Le P. Archimbaud a un article dans Moreri, une mention dans *Les Lyonnais dignes de mémoire* de Breghot du Lut et Péricaud, une notice dans le P. Adry. *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire.* Manuscrits de la Biblioth. nation. (Fr. 25 681-25 687.)

Au moment de sa mort il avait commencé l'impression d'un ouvrage, qui ne parut qu'un an après, dont le titre est : *Abrégé historique du droit canon, contenant des Remarques sur le décret de Gratien, avec des dissertations sur les plus importantes matières de la Discipline et de la Morale chrétienne.* Lyon, Certe, 1689. in-12, 512 p.

Digitized by Google

Lorsque le P. Massillon y fut envoyé à son tour, la direction avait passé aux mains du P. André Ville, forézien d'origine, qui avait été le collègue de son jeune confrère à Marseille, l'avait retrouvé à Montbrison et qui plus tard l'appellera à Lyon, après y être venu lui-même (6).

Le jansénisme troubla la vie entière de cet excellent prêtre. A Riom, où il enseignait la théologie, il eut une affaire à propos de thèses, tout à fait, paraît-il, dans les purs sentiments de saint Thomas, mais que deux cordeliers, docteurs de la Faculté de Paris, trouvèrent moyen de faire censurer. Un panégyrique de saint Augustin, prononcé au mois d'août 1676, dans lequel les molinistes étaient fort malmenés, acheva de le perdre et une lettre de cachet l'exila à Montmorency.

Après un séjour de trois ans, il obtint sa grâce et fut destiné à Vienne. Là son ardeur lui suscita de nouveaux embarras; dénoncé, il parvint cependant à se disculper; une lettre inédite du P. La Chaize, confesseur du roi, qui lui est adressée et que nous publions, explique le cas :

Le P. La Chaize au P. Archimbaud, 2 mars 1681.

Quoique j'ai bien du déplaisir de l'inquiétude que je vous ai causée en suite des faux avis qu'on m'avait donnés que vous vouliez que les écoliers [du collège des Jésuites de Vienne] qui avaient la tonsure, se confessassent à vous, et que nos régents se contentassent de votre billet pour justifier qu'ils avaient satisfait à leur devoir, je ne laisse pas de recevoir avec bien de la joie l'éclaircissement que me donne la-dessus votre obligeante lettre, aussi bien que celle que m'a écrite le P. Recteur du collège ; puisque j'apprends par là les bons offices que vous rendez à nos Pères et toutes les marques de bonté et d'amitié qu'ils reçoivent de vous, je leur recommanderai toujours de travailler de concert et avec un même esprit dans la vigne du Seigneur.

Je vous prie de vouloir bien oublier ce sujet de plainte qu'on vous a donné et de me continuer votre amitié et celle de vos RR. PP. que je considérerai toujours très particulièrement. Soyez persuadé que personne n'est avec....., etc.

Arch. nat. M. 220.

(6) Le P. André Ville était de Saint-Just-sur-Loire; après un séjour

Digitized by Google

Toutes ces réflexions, loin d'être inutiles, feront comprendre comment on arriva à confier à notre prédicateur, jeune et étranger, le soin de louer la mémoire d'un personnage aussi important que Mgr Camille de Villeroy, qui, pendant un demi-siècle, avait été lieutenant pour le roi des trois provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, et archevêque de ce vaste diocèse.

Une coïncidence assez singulière et toute fortuite me paraît encore avoir contribué au choix du panégyriste ; on me permettra de m'y arrêter; elle entre tout à fait dans mon sujet.

Le jour même de la mort de l'archevêque, arrivée le 3 juin 1693, « vers les deux heures du matin, » dit le procès-verbal du chapitre de Saint-Jean, eut lieu dans l'église primatiale, à l'issue de la messe canoniale, la bénédiction de quatre drapeaux du régiment de Catinat. Les chanoines-comtes et, à leur tête, le doyen, Roger-Joseph Damas de

---

à Notre-Dame de Grâces, en 1685 (10 septembre), destiné au séminaire de théologie de la colline Saint-Sébastien, à Lyon, il ne s'y arrête pas et se rend à Marseille professer la logique, dès le commencement de l'année scolaire 1685-1686. Massillon y est envoyé de Pézenas en mars 1686. Les deux oratoriens passaient ensemble cette fin d'année et toute la suivante 1686-1687.

Le 30 septembre 1688, le Père Ville est nommé supérieur de Vienne et aux vacances qui suivirent, son jeune collègue, après deux années de professorat au collège de Montbrison, 1687-1688, classe de seconde, 1688-1689, classe de rhétorique, le retrouve et lui est adjoint.

Enfin le 8 octobre 1694, le supérieur de Vienne passe en la même qualité à la maison de Lyon et l'année d'après il appelle à lui le Père Massillon. Sa supériorité dura d'octobre 1694 jusque vers la fin de 1699, qu'il mourut. On loue ses grandes lumières et sa facilité pour l'administration.

Arch. départ. du Rhône. Fonds de l'Oratoire. *Cahier des Visites*. Arch. nation. M.M. 586.

Digitized by Google

Marillat, « eurent égard à la très humble prière et supplication qui leur furent faites de la part des sieurs officiers du régiment des dragons de M. Catinat. » C'est le texte même de la délibération capitulaire (6).

Aucune mention de l'orateur; mais le texte contient des allusions à la guerre d'Italie, à la sécurité des provinces du sud-est, à la prospérité de Louis XIV; tout autant d'indications pour décider qu'il fut prononcé avant la paix de Riswick, conclue en 1697, et qu'il se rattache, par conséquent, à la période que nous étudions (7).

D'un autre côté, la bénédiction de ces nouveaux étendards dut suivre d'assez près l'élévation de Catinat à la dignité de maréchal de France. Sa nomination fut signée le 27 mars 1693 et le régiment de dragons, levé autrefois

(6) Archiv. départ. du Rhône. Registres des délibérations du Chapitre de la Primatiale.

(7) Voici ce qui est dit de Louis XIV et qui aurait cessé d'être vrai pendant la guerre de la succession d'Espagne :

« Nous vivons sous un prince qui, n'ayant plus rien à souhaiter du côté de la gloire, a cru que la piété devait en être comme le dernier trait, qui tous les jours va humilier sous le joug de Jésus-Christ une tête chargée des marques de sa grandeur et de ses victoires, et qui, dans le temps où tout retentit de son nom et du bruit de ses conquêtes, sait répandre son âme devant le Seigneur et gémir en secret sur le malheur des peuples et les tristes suites d'une guerre si glorieuse pour lui aux yeux de l'univers. »

L'éloge de Catinat et de sa récente dignité n'est pas moins bien amené :

« Le sage et vaillant général, à qui cette province doit sa sûreté et le reste du royaume sa paix et son abondance, lui dont vous recevez les ordres de plus près comme de votre propre chef et sous le nom et les étendards de qui vous avez l'honneur de combattre, s'est-il frayé un chemin *à l'élévation où le choix du prince et le bonheur de l'État l'ont placé*, par une valeur indiscrète?

Digitized by Google

par ses soins et portant son nom, fut commandé pour passer en Piémont; il quitta vers ce temps-là l'Allemagne, après avoir fait en partie la campagne du Rhin, et se dirigea vers l'Italie.

Lyon se trouvait sur le passage; on entrait dans la ville par excellence des soieries et du tissage; le séjour y fut assez long; la présence du marquis de Vins, lieutenant-général, nous est signalée par une correspondance dès le 15 mai. Les troupes étaient fatiguées de leurs nombreuses étapes; 150 chevaux étaient hors d'état d'achever la route; on les remplaça; hommes et officiers se reposèrent, et on n'arriva à l'armée que le 1er octobre, trois jours avant la bataille de la Marsaille. Pouvait-on être rendu plus à propos (8)?

(8) Cf. *Mémoires et correspondances du maréchal de Catinat, mis en ordre et publiés d'après les manuscrits autographes*, par M. Bernard Le Bouyer de Saint-Gervais. 3 vol. in-8°. Paris, Mougie, 1819.

Catinat écrit à son frère le 15 mai 1693 : « Je t'envoie une lettre pour M. le marquis de Vins que je te prie de lui envoyer d'abord que tu l'auras reçue. Je lui envoie un duplicata à Lyon, comme tu me l'as mandé. » (*Ibid.*, t. II.)

Dans la liste des régiments qui donnèrent à la Marsaille, nous relevons que le régiment de Catinat était sous les ordres de M. de Grammont. C'est donc à M. de Grammont que s'appliqueraient ces mots du sermon : « Je parle à une troupe illustre que mille actions distinguent plus que le nom du fameux général qu'elle a l'honneur d'avoir à sa tête, *et le mérite de celui qui la commande.* »

Quel était ce Grammont? Philibert de Grammont, frère du maréchal, le héros des Mémoires satiriques, parus sous son nom et composés par son beau-frère Hamilton?

Nous n'osons l'affirmer; à cette époque le comte eût été bien vieux pour être à la tête d'un régiment. On sait cependant que les relations du futur prédicateur de la cour avec la comtesse de Grammont ont commencé à Vienne. Le sermon dont nous parlons y serait-il pour quelque chose? Le point serait intéressant à éclaircir tout à fait. La comtesse de

Digitized by Google

Cette date du 3 juin 1693 est donc à retenir; il nous paraît très probable de fixer à ce jour-là le sermon de la bénédiction des drapeaux; nous le regardons comme la première des œuvres que nous possédions de l'illustre auteur du Petit-Carême.

On a indiqué l'année 1701, au début de la guerre de la succession d'Espagne. Voici des raisons sérieuses et indéniables qui écartent cette supposition.

En 1701 le P. Massillon prêche le carême à la cour; par deux lettres de lui adressées à l'abbé de Louvois, sa présence est certaine à Paris durant le mois de janvier; la station s'ouvre le 2 février, fête de la Présentation et se poursuit jusqu'à Pâques, 27 mars.

Pendant que le prédicateur royal parle dans la chapelle de Versailles, les belligérants sont déjà en présence sur les bords de l'Adige et les régiments dans leurs campements. Catinat, arrivé à Milan dès le 7 avril, prend le commandement de l'armée, mais sous les ordres du duc de Savoie, nommé généralissime; moins de trois mois plus tard, après la défaite de Carpi, la disgrâce du maréchal est publique et son remplacement par le maréchal de Villeroy officiel. Les éloges de l'orateur cessent même d'être possibles.

Un doute nous reste toutefois et nous ne voulons pas dissimuler notre embarras : « Je parle, » dit le sermonnaire, « sous l'autel même de l'Agneau qui est venu purifier le ciel et la terre, dans un temple consacré au chef d'une légion sainte qui sut préférer le culte de Jésus-Christ

Grammont se souvint du reste de l'oratorien et une délicieuse lettre de Mme de Coulanges raconte leur admiration commune pour un panégyrique de sainte Madeleine, prononcé aux Carmélites, en 1704. Voir *Lettres de Mme de Sévigné*. Édit. des grands écrivains de France, t. X. Saint-Simon. Édit. Chéruel, t. V, p. 473; t. VI, p. 257.

Digitized by Google

à celui des statues de l'empereur et laisser fièrement les aigles de l'empire pour suivre l'étendard de la croix. »

Quel est ce chef d'une légion sainte? On a nommé saint Victor, et dans ce cas la cérémonie aurait eu lieu à Marseille, dans la célèbre église dont ce soldat-martyr est le patron. Mais, obligés par cette supposition de descendre jusqu'à l'année 1701, les critiques augmentent la difficulté au lieu de l'éclaircir. Ni le chiffre ni l'endroit ne conviennent (9).

Nous inclinerons plutôt à croire avec M. l'abbé Bayle qu'il s'agit de saint Maurice, le chef de la légion thébaine, et la cathédrale de Vienne serait clairement désignée. Le savant professeur est à peu près d'accord avec nous pour la date, qu'il fixe vers la fin de l'année 1693, ou au commencement de l'année suivante; trop tard, à notre avis, puisque la présence du régiment en Italie est certaine avant le 1er octobre (10). Mais il n'y a pas moyen d'attribuer au Précurseur, à saint Jean-Baptiste, titulaire de la métropole de Lyon, une désignation qui ne lui convient absolument pas.

Le sermon aurait-il, comme tant d'autres, été prononcé plusieurs fois? Le prédicateur aurait-il repris, dans l'église de Vienne, pour une circonstance toute pareille, le sujet traité autre part? Ou bien, en travaillant à la révision de

(9) Œuvres de Massillon. Édit. Blamp., t. I, p. 100. On n'a pas de trace du séjour de Massillon à Marseille à cette époque. Ce qui est dit de la prospérité des affaires, de la guerre et des conquêtes qui se continuent, des provinces sauvegardées n'aurait été d'aucune application. Ajoutons encore que le régiment de Catinat n'est pas nommé parmi ceux présents à Carpi.

(10) Massillon. *Étude historique et littéraire*, par l'abbé Bayle. Paris, 1867.

Digitized by Google

ses œuvres, l'évêque de Clermont vieillissant ne se serait-il souvenu que d'une manière vague du lieu de cette bénédiction ? N'ayant gardé la mémoire que du temps approximatif où elle s'était accomplie, il aurait glissé la phrase qui nous arrête et aurait ainsi attribué à la ville dans laquelle il séjournait et prêchait habituellement ce qui, en réalité, s'était passé dans une autre.

Comment le soutenir et le prouver ? Peut-être les conjectures qui précèdent paraîtront-elles insuffisantes, notre hypothèse trop faiblement appuyée. Mais je crois cependant que les deux discours où nous voyons les débuts du grand prédicateur, le sermon aux dragons de Catinat et le panégyrique funèbre de Mgr de Villeroy, s'appellent l'un l'autre et s'expliquent l'un par l'autre (11). A la cérémonie solennelle des drapeaux, le P. Massillon ravit tous les suffrages : son air modeste et grave, sa déclamation aisée, sa voix harmonieuse préviennent tous les esprits, l'attention est naturellement portée vers lui, son nom mis en avant et la mission lui échoit sur l'heure de célébrer la mémoire de l'archevêque, dont la nouvelle de la mort se répand et jette ses diocésains dans un deuil universel.

Comment cette confiance spontanée et populaire fut-elle justifiée par ce jeune oratorien, qui, vingt ans plus tard, en face du cercueil de Louis le Grand, prononcera, en quelque sorte, l'oraison funèbre du siècle tout entier, opposant à toutes ses gloires, à toutes ses renommées, à son éclat et à son faste, la seule Majesté qui ne passe pas, la seule Souveraineté immuable, l'unique royauté sans

(11) Notre manière de voir serait confirmée par le P. Bougerel, qui suppose également une liaison entre les deux sermons, en les renvoyant bien plus tard.

Digitized by Google

déclin et s'écriant dans une apostrophe sublime : Dieu seul est grand ?

Avant de répondre, nous préciserons — car c'est là le côté inédit de notre sujet — la date exacte de ce discours et elle nous fournira l'occasion de dissiper plusieurs erreurs trop accréditées.

Il est curieux de voir combien les biographes les plus sérieux s'accordent peu entre eux sur ce détail qui a bien sa modeste importance.

L'éditeur et l'héritier des œuvres de Massillon, son propre neveu, le P. Joseph, place l'oraison funèbre de l'archevêque de Lyon après celle de l'archevêque de Vienne (12). Le premier, cependant, avait précédé de six mois le second dans la tombe.

M. l'abbé Bayle, dans son Étude composée avec goût, se range à cette opinion, bien qu'elle l'embarrasse (13).

Le P. Bougerel, oratorien lui-même, très curieux des traditions de sa congrégation et ordinairement renseigné d'une façon plus sûre, trompé sans doute par Anselme, dans son *Histoire généalogique*, la reporte jusqu'en 1698, au retour du Carême de Montpellier, cinq ans trop tard. C'est accorder, en effet, un supplément de cinq années de vie à un prélat qui décéda, en réalité, en 1693, à l'âge déjà respectable de 87 ans (14).

(12) Voici ce que nous lisons dans la préface du volume des Oraisons funèbres : « Il était extrêmement jeune, lorsqu'il fit celle d'Henri de Villars, archevêque de Vienne et, *peu de temps après*, celle de Camille de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon. »

(13) Abbé Bayle, *Étude historique et littéraire.*

(14) P. Bougerel, *Mémoires sur plusieurs hommes illustres de Provence.* La date de 1698, comme celle du décès de Mgr de Neuville, est donnée par le Père Anselme : *Histoire généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la couronne.* T. IV, Villeroy.

Digitized by Google

M. l'abbé Blampignon, qui, par ses recherches, son érudition de bon aloi et de précieuses découvertes, semble avoir fait de son domaine tout ce qui a trait à l'évêque de Clermont, rétablit l'ordre interverti des discours, après quelques hésitations, mais sans arrêter la date (15).

L'abbé Attaix, dont la thèse récente renferme des documents inédits, puisés dans la Bibliothèque de Clermont et très intéressants sur l'épiscopat de Massillon, nous laisse dans la même incertitude (16).

Les archives municipales de Lyon nous livreront le secret vainement cherché jusque-là. Une note de quittance, arrêtant les frais et dépenses du service commandé par le consulat, dans l'église du couvent des dames religieuses

---

(15) *Massillon, d'après des documents inédits*, par l'abbé Blampignon, docteur en théologie et docteur ès lettres, professeur à la Sorbonne. Paris, Palmé, 1879. Très affirmatif dans ce livre, grâce surtout à la vie de Mgr de Neuville, par Guichenon, M. Blampignon l'était moins dans les notices qui précèdent les discours de l'édition fort sérieuse qu'il a donnée. Il est très curieux de suivre la marche de sa pensée et de saisir sur le fait sa méthode d'investigation.

L'édition de 1708 était plus exacte que celle du P. Joseph Massillon, elle plaçait les discours dans l'ordre chronologique.

(16) *Étude sur Massillon*, suivie de documents inédits, par l'abbé Attaix, professeur au Séminaire de Billom (Puy-de-Dôme). 1883. Toulouse.

Sainte-Beuve, dont l'érudition n'est pas moins sûre que le goût, a été aussi induit en erreur. « Cet éloge funèbre, dit-il, en parlant de celui de Mgr de Vienne, est donc la première œuvre que nous possédions de Massillon; car ce ne fut que plus tard qu'il célébra la mémoire de Mgr de Villeroy.

Nous ne citerons que pour mémoire le livre de M. l'abbé Hurel : *Les orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*. Contre l'ordinaire, les indications historiques sur Massillon ne sont pas rigoureuses.

Digitized by Google

Carmélites, nous apprend qu'il fut célébré le 29 juillet 1693 (17).

Ce jour-là, Massillon prononça l'oraison funèbre de Mgr Camille de Neuville de Villeroy, que nous possédons et qui doit être placée, dans le recueil de ses œuvres, au second rang, après le sermon pour la bénédiction des drapeaux et avant l'oraison funèbre de Mgr de Villars.

L'abbé J.-B. VANEL.

(*A suivre.*)

---

(17) Cette note avait été relevée dans l'*Inventaire des archives municipales de Lyon*, par M. Rolle, mais avec quelques inexactitudes. M. Grisard, dans la *Construction lyonnaise*, l'a publiée de nouveau. M. Georges Guigue a bien voulu la relever pour nous et à cette occasion, on nous permettra d'assurer que nous avons toujours rencontré au dépôt des archives le plus bienveillant accueil et d'en remercier le père et le fils qui en ont la charge. Voici le texte :

« Autre mandement par Me Paul Berthaud, voyer de cette dite ville, de la somme de neuf cens trente-quatre livres treize sols à laquelle lesd. sieurs ont cejourdhuy (31 décembre 1693) arresté l'estat des frais et dépences du service que le consulat fit faire le vingt neufvième juillet dernier, dans l'église du couvent des dames religieuses Carmélites de cette ville, pour le repos de l'âme de feu Monseigneur l'archevesque comte de Lyon, lieutenant général pour le roy en ce gouvernement et rapportant led. estat avec le présent mandement et quittance. » (BB 251, f. 146.) L'état des dépenses est malheureusement perdu; nous y aurions peut-être trouvé portée la somme, destinée aux honoraires et au voyage de l'orateur, s'il reçut quelque chose.

Digitized by Google

A LA SALLE DE DANSE

Il faut savoir qu'en ce temps-là, on prenait, avec les camarades, des leçons chez le père Leroy, maître à danser, en rue de la Gerbe.

C'était une rue biaise et irrégulière, qui partait du coin de la place des Cordeliers pour aller aboutir dans la rue des Forces, non loin de l'allée des Images. Derrière le grand hôtel de Lyon, il en existe encore un petit tronçon. L'allée, tout près de la place des Cordeliers, était beaucoup plus spacieuse qu'il n'était alors accoutumé, et voûtée en arêtes. Certainement la maison avait été construite en vue de quelque office public ou d'un entrepôt. La rue était laide, boueuse, sans trottoirs, et sentant le fromage à pleines fosses nasales; l'allée, urineuse, à la lyonnaise; et pourtant, je ne les revois jamais dans mon souvenir sans attendrissement. Au temps dont je parle, j'aurais trouvé des marguerites jusqu'en rue de la Gerbe. C'était toujours joyeusement que l'on montait en courant « les escaliers » jusqu'au premier, où était « l'école ».

Digitized by Google

*
* *

Une institution assez curieuse que cette école de danse. Y en a-t-il encore comme cela? — D'abord, on ne s'y ruinait pas. Cinquante centimes la leçon, dix sous. Le professeur était un tout petit vieux, moins vieux pourtant que je n'en ai l'air aujourd'hui, et peu chargé de cuisine, comme il convenait à son art. Il avait une assez drôle de manière de porter la barbe : rien qu'un tout petit mouchet gris au menton. Point de sourcils. Des yeux gris, tout brillants. Gravé. Toujours sur la tête un bonnet de velours noir. Quittant et reprenant à cha-moment son petit crin-crin pour vous faire danser, ou pour vous prendre par les bras, à seule fin de vous faire « décomposer le pas ». J'ai encore dans l'oreille l'air, très joli, de la Hongroise, une danse savante où l'on faisait des ronds avec le pied : ta ta la!... ta ta la!... di di di!... Je vous le noterais bien autrement, mais je ne sais pas faire. Je le chantonne quelquefois encore en moi-même, et j'y prends toujours un plaisir mélancolique.

*
* *

La salle, voûtée, était assez grande. L'aire, en larges planches de sapin couleur de suie, fortement poussiéreuse. Sous la main vive de Mlle Leroy, l'arrosoir en façon de chausse à filtrer, coutumier à nos ménagères lyonnaises, la brodait, à courts intervalles, d'immenses 8 entrelacés. Une

Digitized by Google

petite estrade au fond, où le maître s'asseyait pour faire danser les élèves ensemble. Sa fille, qui pouvait avoir une quinzaine d'ans, l'aidait dans ses leçons, très bien. Une singulière jeune fille. Je n'ai jamais bien su si réellement elle était « en viande, » suivant la question qu'adressait mon petit neveu Pétrus, un jour qu'il avait vu, dans une imposante cérémonie, Mgr de Bonald, immobile durant quatre heures sur son siège archiépiscopal. — Taille ronde comme un moyeu de roue de carosse et de même diamètre. Des yeux de percerette dans une tête de bois, mais légère comme un oiseau et tournant comme un virolet.

*
* *

L'école, côté des femmes (le seul intéressant), mérite d'être décrite. Des jeunes filles, des jeunes femmes, d'une classe qui n'était pas exactement la classe ouvrière : un peu au-dessus, mais non bourgeoise. Cela, bien marqué. Par exemple, point de canuses, mais des modistes établies, tailleuses de même, amenant parfois leurs ouvrières; force filles de boutiquiers; femmes d'employés, avec ou sans leurs maris. Mais gens honnêtes. Il semblerait naturel, n'est-ce pas, que nombre de jeunes gens fussent venus avec leurs maîtresses? — Eh bien, pas du tout. Je ne sais comme le triage s'opérait. J'imagine que le petit père Leroy qui, à l'occasion, n'était pas sec que de corporence, éloignait cette clientèle en sourdine, sans violon. Une seule fois, je vis venir deux femmes d'allures un peu libres, qui relevèrent assez fortement leurs robes, en remettant leurs bot-

Digitized by Google

tines (à la salle on avait des pantoufles, comme aux salles d'armes), pour laisser apercevoir les mollets blancs. Elles ne reparurent pas.

*
* *

Lorsqu'on était arrivé à savoir danser cahin-caha, l'on était admis aux « soirées ». Le père Leroy, l'hiver, en donnait de fois à autre, le dimanche, de 8 à 11 heures du soir. — Ah! c'était gentil, ces dimanches froids, où l'on faisait quelque belle course avec un camarade, où l'on entendait sonner joyeusement les cloches de toutes les paroisses, et où, enfin, l'on avait en perspective « la soirée!... » On y offrait force rafraîchissements aux dames, peu variés, mais aussi, peu coûteux. On commençait par le vin chaud, on continuait par le vin chaud et l'on finissait par le vin chaud, que l'on passait prendre à la buvette, une petite caborne sur cour, fort encombrée.

Quelques jeunes personnes étaient fort belles. Par exemple, Mlle F., la fille d'une modiste de la rue Clermont, qui venait avec sa mère, et sœur d'un de nos camarades; Mlle D., tailleuse du quai Saint-Antoine, etc., etc. Mais il y avait surtout Adrienne.

*
* *

C'était une belle fille, aux grands yeux noirs, bien faite : *color verus, corpus solidum et succi plenum*. Le romantisme du temps était aux beautés d'hôpital. Ce n'était pas du tout

Digitized by Google

notre affaire, à nous autres, artistes peu ou prou. Celle-ci était à souhait. Elle était très légèrement gravée. On dit que Jean-Paul, toute sa vie, n'aima que des personnes gravées. — Moi non, par exemple ! — Chose drôle, pourquoi celle-là fit-elle exception, mais tout à fait exception ?

*
* *

J'avais fini par apprendre à danser, et tant et si bien, que j'étais un enragé danseur, valseur surtout, non de cette valse à deux temps, qui n'était point encore connue, et où l'on saute comme des kanguroos, mais de la vraie valse, où l'on glisse sans toucher le sol, l'allemande. Piétinons sur la modestie : j'étais le meilleur valseur de chez le père Leroy. Cela me semble si extraordinaire aujourd'hui que je ne suis pas bien persuadé que je ne fusse pas un autre.

Dire que j'aimais Adrienne plus particulièrement serait inexact. Je les aimais toutes. Mais c'était une adorable valseuse, et qui avait un grand charme de plus que les autres : son *succi plenum* lui permettait de ne jamais porter de corset. — Je dis ceci en tout bien, tout honneur, Dieu sait ! — Seulement, quand on dansait avec Mlle F., par exemple, une excellente valseuse aussi, la main glissait sur ce corset sec, à baleines roides : une poupée tournant sur un pivot. Avec Adrienne, le corps souple et moelleux se moulait sur le bras. Point de fatigue. Elle avait l'art de paraître s'appuyer beaucoup, sans presque vous toucher. Elle inclinait légèrement la tête, et nous voilà partis. On tournait, tournait, on ne se serait jamais arrêté. Un léger vertige, comme un demi-sommeil céleste, vous emportait dans les espaces.

Digitized by Google

Cela durait si longtemps que les boucles brunes d'Adrienne se défaisaient parfois, et roulant sur ses épaules, venaient s'éparpiller sur la mienne et me frôler la joue. Toute rouge de confusion, elle s'arrêtait pour rassembler ses cheveux à la hâte, et se lancer de nouveau dans le tournoiement. Quand le père Leroy, lassé, finissait par déposer son crin-crin, on était reprécipité sur la terre, comme des anges à qui le Seigneur aurait soudain donné un cul de plomb.

*
* *

Certaine « soirée », au commencement, Adrienne en dansant un quadrille, me dit à voix basse : « Retenez-moi pour toutes les valses, ce soir ! » — Je compris facilement que ce n'était point pure préférence. La valse prête aux inconvenances. Elle savait qu'avec moi elle n'avait point à en redouter. Je lui en sus gré, bien plus encore que d'une préférence. Mes yeux le lui peignirent.

*
* *

Elle m'avait conté ce qu'elle était. Ses parents avaient un petit atelier de gaînier pour la fabrication des écrins. La partie n'allait guère. L'été, elle était demoiselle de boutique dans un magasin de chapeaux de paille de la rue Mercière. L'hiver, elle pliait des papillotes chez le confiseur Randin, place de la Comédie. Aux approches du jour de l'an, elle était au comptoir, et tout le monde voulait lui acheter.

Digitized by Google

*
* *

Petit à petit une intimité douce se formait. L'habitude de danser ensemble savonne la planche. Sur ces entrefaites, vint un jour où les camarades eurent cette idée sublime : « une chevalerie ! »

Sûr que vous ne savez pas ce que c'est. Ni moi non plus auparavant. C'est une soirée offerte, non plus par le maître à danser, mais par les cavaliers aux dames de l'école de danse. On se cotisa. La chevalerie se donna chez Mélot, un traiteur qui était au coin de la place Louis XVI et du cours Morand. Cela commençait à huit heures. A onze heures, un « ambigu », puis redanse, pour finir honnêtement avant une heure du matin. — Cette chevalerie, en aurait-on donné pour elle, des droits d'aînesse ! !

*
* *

Une idée sublime appelle une autre idée sublime. J'avais eu celle d'aller, en compagnie d'un camarade, quérir en voiture Adrienne et sa mère pour les conduire à la chevalerie, où Adrienne ne dansa quasi qu'avec moi, au grand mécontentement des cavaliers et des dames encore plus, qui nous passèrent aux verges, je veux dire aux langues.

Quoi qu'il en soit, on avait ainsi une manière d'introduction dans la famille. J'allais depuis ce moment, faire de temps à autre une visite aux parents, lisez à Adrienne,

Digitized by Google

comme bien s'accorde. Petit à petit se tressaient entre nous ces mille liens, toile invisible d'une fée toute puissante, non moins légers et non moins solides que ceux desquels le jaloux Vulcain enserra Mars, son odieux rival, et Cypris aux boucles d'or. — Mais il y a cette différence que je ne demandais pas du tout à les rompre !

*
* *

J'allais acheter force papillotes chez Randin. Je les prenais par demi-quart, pour en avoir pour plus de fois de mon argent. J'épiais les sorties, les rentrées. J'offrais mon bras, qu'on refusait d'abord, qu'on acceptait ensuite. Nous allions dans quelque rue détournée. On se promenait lentement. On se quittait, un peu tristes, et les mains se serraient longuement, doucement..... Petit à petit l'on s'aimait, puis davantage, puis tout à fait..... puis, puis, qu'ajouter ?...

Comment, à quelle occasion, lui dis-je que je l'aimais ? — Je suis sincère en affirmant que je n'en sais absolument rien. J'ai toujours admiré ceux qui font « des déclarations ». Moi, d'en faire une, j'en aurais eu honte à mourir. Encore aujourd'hui, au théâtre, quand je vois un jeune premier qui étudie sa pose et se met à genoux pour « pousser sa déclaration », je ne puis réprimer une forte envie de rire. — Fameux benêts, qui ont besoin de parler pour se faire comprendre !

Elle était douce, très bonne; naturellement rieuse, du bon rire de la santé épanouie. Je ne sais comment il se fit

Digitized by Google

que son caractère changea petit à petit. Elle devenait rêveuse, mélancolique, facilement attendrie.

Quel était votre but, me dira-t-on? — Mais aucun, que de l'aimer. — En faire ma maîtresse ? — Non certes ! Elle était sage, je la respectais, et pourtant, rien que le frôlement de ses cheveux me faisait tressaillir des pieds à la tête ! Je ne sais si jamais j'aurais pu l'amener à se livrer. Possible, à la longue, mais je me serais méprisé, et peut-être elle avec moi. — L'épouser? — Je savais que je n'y pouvais penser. Elle n'y pensait pas davantage. — J'étais heureux; je crois qu'elle était heureuse de mon amour. N'est-ce donc point assez?..... Quant au lendemain, nous n'y avions jamais songé jusque-là, moi du moins.

*
* *

Ses parents, qui s'étaient aperçus de la chose, commencèrent à me battre froid, si froid que je compris que je ne pouvais retourner chez eux. Nous nous voyions en secret, nous nous écrivions. Seulement elle était chaque jour de plus en plus triste. A mesure que nous nous aimions davantage, nous devenions plus malheureux.....

*
* *

Je ne m'attendais à rien, lorsqu'un matin, je reçus cette lettre :

Digitized by Google

« Mon pauvre bon ami,

« Mon cœur se fend en vous écrivant. Nous ne pouvons plus, nous ne devons plus nous voir. Nous ne pouvons pas nous marier; votre situation et la mienne nous le défendent. Je vous aime tant, que je me sens capable de tout pour vous, mais vous ne voudriez pas me faire rougir de moi-même. Mes parents voulaient me marier; il s'est présenté un parti. Je puis avoir la force de vous quitter, mais je n'aurais pas celle de me donner à un autre. Après bien des larmes en secret, j'ai pris la seule résolution qui soit sage et honnête. Je me suis placée dans une autre ville que Lyon. Ne cherchez pas à me découvrir; vous n'y parviendriez pas. Mais souvenez-vous toujours qu'Adrienne vous a bien aimé! »

*
* *

Ce fut un coup de foudre. Je compris seulement alors combien je l'aimais! je voulais la retrouver, la retrouver pour l'épouser, cette fois; prêt à tout briser, à tout sacrifier, à me moquer de tout pour y parvenir! — Je remuai ciel et terre. J'épuisai tous les moyens d'information; je courus chez toutes ses amies; j'inventai mille prétextes pour faire parler les parents; je me rongeais les poings..... Tout fut vain.....

Je ne remis plus les pieds chez le père Leroy. Cette salle de danse m'aurait fait horreur.

Digitized by Google

*
* *

Trente années s'écoulèrent lentement, ajoutant l'une après l'autre leur fardeau et leur glace sur le cœur. Que de fois, durant ces années, l'image triste d'Adrienne m'est apparue.

On était en 1873. En lisant le *Journal de Lyon*, mes yeux tombèrent sur un article où l'on parlait de la vente de la bibliothèque de feu M. Randin, de son vivant confiseur place de la Comédie. — Tiens, dis-je, le confiseur de la pauvre Adrienne !

Mon ridicule amour des plus petites choses, pourvu qu'elles soient lyonnaises et vieilles, me fit écrire au journal une lettre rectifiant une erreur insignifiante. Presque malgré moi, j'y fis une allusion à Adrienne. — Pourquoi ? — Cela ne pouvait intéresser personne. — C'était comme pour me montrer à moi-même que je ne l'avais pas oubliée. Par discrétion, je reculai les dates. La lettre parut dans le numéro du 13 décembre. Je la transcris ici, toute futile qu'on la peut trouver :

« M. Randin, dites-vous, était l'un des deux confiseurs qu'on appelait « les Suisses », ces braves Suisses, qui, autour de chaque premier de l'an, ont causé tant d'indigestions aux petits Lyonnais. Vous ne vous êtes guère trompé que de dix-huit pouces de ville, l'épaisseur d'un mur mitoyen, mais enfin, vous vous êtes trompé. Le Suisse n'était pas Randin, mais Petzi, la porte à côté.

« Petzi était quelque chose comme un confiseur pana-

Digitized by Google

ché de pâtissier. Mais quel artiste, Monsieur! Quant à Randin il avait succédé à Hubaut, lequel, comme vous vous en souvenez sans doute, avait succédé aux demoiselles Comte.

« Vous vous rappelez? N'est-ce pas vers 1828 qu'Hubaut installa ces belles balances, ces balances-monstres, qui firent tant de bruit? — Vous savez, il y avait, au milieu de la banque, une grosse colonne de cuivre qui supportait deux immenses bras, auxquels étaient appendues non pas une, mais deux paires de balances étincelantes comme de l'or. De cette manière les demoiselles de magasin pouvaient peser pour deux clients à la fois. Tout Lyon courut pour voir ces balances, tant on trouvait cela beau et extraordinaire.

« Il y avait une demoiselle de magasin, une brune, avec des yeux très doux, un peu gravée, qui se tenait vers la balance de droite. De ce côté-là les bonbons étaient meilleurs, bien meilleurs.

« Le dimanche, le cœur palpitait un peu quand on allait à l'école de danse, une grande diablesse de salle voûtée, en rue de la Gerbe, où elle venait aussi quelquefois prendre des leçons. — Mais du 1er décembre au 15 janvier, adieu la danse. — J'ai oublié son nom. Vous vous le rappellerez peut-être? »

J'avais signé *Lugdunensis*.

*
* *

Trois jours après, par l'intermédiaire du journal, m'arrivait une lettre. Je tournai et retournai l'adresse. Tiens, me

Digitized by Google

dis-je, il me semble que je connais cette écriture, mais vainement cherchai-je dans mes souvenirs :

« Eh quoi ! ce n'est pas possible ! Le souvenir d'Adrienne n'a pas complètement disparu de votre mémoire ! Elle, elle ne vous a jamais oublié. Venez encore la voir une fois. Vous lui avez jadis donné bien des joies; donnez-lui encore celle-là. »

Suivaient la rue et le numéro.

*
* *

La lettre qui, trente ans auparavant, m'avait annoncé son départ, ne m'avait pas remué davantage. Je courus chez elle. Par quel étrange oubli ne pensai-je point aux années écoulées ? J'avais une Adrienne dans mon souvenir. Je la voyais. Je n'en pouvais imaginer d'autre. Quand nous revoyons en rêve nos chers morts, enfouis depuis longues années dans la terre, les revoyons-nous plus vieux qu'ils n'étaient quand ils nous ont quittés ?

*
* *

Je sonnai. Une énorme femme, le visage couperosé, l'abdomen grossi démesurément, vint m'ouvrir. Je crus que c'était une domestique, une femme de ménage, et demandai hâtivement : — Mlle Adrienne, je vous prie.

— Ah, mon Dieu, cria-t-elle en fondant en larmes, il ne me reconnaît pas !

Digitized by Google

Je ne suis pas une femme et l'on m'accorde assez volontiers la faculté de refouler l'émotion, et surtout de la dissimuler sous une plaisanterie. J'avoue, sans aucune honte, que je n'y tins pas. Je mis mes deux mains devant mon visage et sanglotai comme un enfant.....

*
* *

Nous nous remîmes. Nous causâmes longuement, tristement, des heures. Elle avait été mariée; elle était veuve; ses deux enfants étaient morts. C'était une histoire lamentable comme l'histoire de toutes les vies, se comptant par des morts et des malheurs.

Dieu merci, elle était à l'abri des premiers besoins. Plutôt que de m'écrire, la pauvre chère créature fût morte mille fois, si l'on eût pu soupçonner à sa démarche un but intéressé.

En nous séparant, elle fit un violent effort pour reprendre le dessus. — Adieu, me dit-elle avec un sourire mélancolique; vous savez : *Je vous retiens pour toutes les valses,* rappelant ainsi le premier mot où jadis avait percé son affection.

*
* *

Elle était malade, atteinte dans les sources. Je la revis assidûment, et pus lui prêter l'assistance de l'amitié dans ses derniers maux. Elle m'en remerciait doucement. Bientôt elle mourut. En accompagnant son pauvre cercueil, je songeais que tous deux nous étions morts depuis longtemps.

PUITSPELU.

Digitized by Google

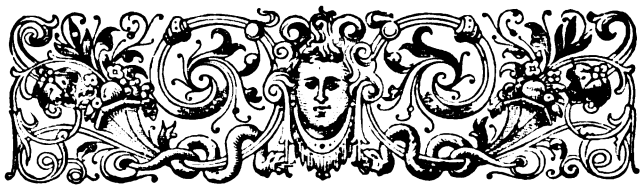

NOS VIEUX MONUMENTS

Notes historiques

SUR LA FONTAINE DES JACOBINS (*)

L'AUTRE pétition réclamait le changement de position de la fontaine et demandait qu'elle fût reportée au vrai centre de la place, c'est-à-dire, si nous en croyons un chroniqueur du temps, dans l'axe de l'allée de la grande maison qui en forme le côté nord (15).

A moins d'examiner sur un plan ancien ce qu'était la place des Jacobins en l'an 1880, on se figure difficilement comment a pu germer une telle idée. Il faut, en effet, pour

(*) Suite. — Voyez la *Revue du Lyonnais* de février 1886.

(15) Cette maison, de belles masses et de bon style, est l'œuvre de l'architecte Giniez. (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

admettre la possibilité d'une hésitation, tenir compte qu'au moment dont nous parlons, le côté ouest de la place, occupé en grande partie par de vieilles maisons, étranglait le débouché de la rue Mercière, et venait en avant de l'alignement actuel.

Mais il était évident, même dès cette époque, que la fontaine était placée plus favorablement dans l'axe d'une artère, telle que la rue Gasparin, pour laquelle elle formerait perspective.

L'emplacement choisi fut maintenu, après avoir été de nouveau examiné et discuté au Conseil municipal (12 décembre 1878), et après lecture d'un rapport très nettement affirmatif de la Commission spéciale chargée de suivre les travaux de la fontaine. Ce rapport, qui peut se lire dans l'un des numéros de novembre 1878 du journal le *Courrier de Lyon*, est signé : Ed. Aynard, Casimir Échernier, A. Hirsch, Langlade, A. Louvier, Ponthus-Cinier, Clair Tisseur.

C'est dans cette séance du 12 décembre 1878 que se fit entendre la grande voix de l'austère docteur Jantet, rappelant ses collègues du Conseil aux vertus républicaines. Cette éloquente apostrophe, dont nous ne pouvons reproduire que quelques passages dans nos notes (16), a laissé dans la mémoire de notre population des traces profondes.

---

(16) Le docteur Jantet explique que Danton, craignant que le fruit de ses épargnes ne devînt la proie des Jésuites, laissa sa fortune à Lyon pour édifier une fontaine, mais qu'il « n'était jamais venu à sa pensée de mettre sur cette fontaine des artistes n'ayant rendu de services qu'au clergé, à la noblesse, et ne s'étant jamais élevés au-dessus de la platitude des courtisans..... Depuis la disparition de la fontaine Vaïsse, les Jésuites de robe longue et de robe courte ont recommencé leurs intrigues. Aujourd'hui, si le Conseil municipal ne s'y oppose, s'il consent

Digitized by Google

Beaucoup de gens, en effet, voyant avec quelle énergie le citoyen Jantet s'était élevé contre les intrus dont on projetait de garnir les niches de la fontaine, ont cru que Danton, le farouche conventionnel, avait laissé sa fortune à la ville de Lyon pour élever un monument aquatique aux membres les plus zélés du célèbre club révolutionnaire, à la condition que la place de l'*Impératrice* verrait son nom (17) remplacé par celui de place des *Jacobins*. Cette opinion a même été soutenue, de nos jours, par plusieurs journalistes.

Nous n'avons pas à insister auprès de lecteurs aussi érudits que les nôtres sur ce que cet anachronisme a de monstrueux.

Ajoutons que les conseillers Ed. Aynard, Dubois (18), Dubost, répondirent à la catilinaire du célèbre docteur, et que, cette fois encore, la victoire resta au nombre, mais si la palme eût été à la sublime éloquence, le docteur eût vaincu!

Nous croyons devoir, en passant, rectifier une autre

à jeter cet insolent défi aux sentiments républicains de notre population, nous allons avoir, malgré la bonne volonté du testateur Danton, l'érection, sur la place des Jacobins, d'un monument, la copie exacte de celui élevé sur la place Saint-Jean, surmonté par un ange, entouré de niches dans lesquelles seront logées quatre statues d'âmes serviles, qui ne se rendirent utiles qu'à la tyrannie et à la superstition. Ce sera la réalisation du projet rêvé par les Jésuites, *qui nous observent!* » Il est impossible que le Conseil favorise un pareil projet, il ne peut « consacrer sur une de nos places le souvenir de ces âmes serviles, de ces cléricaux rappelant des époques néfastes, à jamais maudites! »

(17) La place des Jacobins s'était appelée d'abord place de la Préfecture, puis place de l'*Impératrice*.

(18) L'adjoint Dubois donna, pendant de longues années, tous ses soins aux travaux d'architecture de notre ville. Nous retrouvons son nom dans presque tous les documents qui s'y rattachent.

Digitized by Google

erreur, peut-être plus répandue encore que la précédente.

Certains ont cru que le nom familier de « puits Jabin », donné à notre monument, lui venait d'un des puits de la ville de Saint-Étienne. De là à conclure qu'on exploitait des mines de houille dans le cœur même de notre cité, il n'y avait qu'un pas, et un de nos érudits lyonnais, plus heureux d'ordinaire dans ses déductions, vient de le franchir.

Il est tombé là, qu'il nous permette de le lui dire en toute courtoisie, dans une grave erreur, qu'un peu de réflexion et quelque respect pour les lois de la phonétique, — une science aussi, entendez-le bien! — lui auraient certainement évitée. Entre un puits et une fontaine, il n'y a en effet qu'une faible dérivation de sens, et pour qui tient compte des nouvelles règles établies de la transformation des sons, n'est-il pas évident que *Jabin* n'est que la réduction populaire de *Jacobin* (19)?

Le peuple, en son bon sens, prend toujours au plus court.

*
* *

L'exécution du modèle au dixième demandée par le

(19) L'hypothèse n'est pas conforme aux lois de la philologie du XIXe siècle, mais rien ne prouve qu'au XXe siècle, il n'y aura pas une nouvelle science, d'après laquelle on démontrera que *Jacobus* = *Jac'bus*, qu'on avait cru avoir donné *Jacques*, a donné en réalité *Jabe* : témoins *Jean-Jabe Rousseau*, *Jabe Besson* et le puits *Jabin*. C'est pourquoi nous avons scrupuleusement conservé le texte de notre auteur. (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

Conseil fut confiée aux sieurs Flachat et Cochet (20). Terminé en août 1878, il fut approuvé et examiné par la Commission spéciale, après quoi, le 5 octobre 1878, et sur la proposition de l'architecte André, l'étude à la grandeur de l'exécution de tous les ornements fut remise à la même maison. Ainsi préparés à l'avance, ces modèles permirent plus tard aux entrepreneurs invités à l'adjudication de la fontaine d'apprécier exactement les difficultés et les dépenses d'un ouvrage qui, sans cela, eût présenté beaucoup d'imprévu.

Malgré le temps employé à ces travaux préparatoires, la partie architecturale et ornementale de la fontaine fut terminée longtemps avant les statues, à ce moment déjà commandées.

En effet, le 23 septembre 1878, un concours ouvert pour les quatre statues debout avait été jugé et les concurrents classés comme suit :

1er prix : Degeorge (21) ; — 2e Bourgeois et Noël (Paris); — 3e Fourquet (Paris); — 4e Aubert, fils aîné (22).

(20) Avec les Armand Caillat, les Bégule, les Tassinari et d'autres encore, Flachat et Cochet firent de louables efforts pour restituer à nos industries artistiques leur renom d'autrefois, et rendre aux choses usuelles ce charme de la forme et de la couleur, si longtemps négligé.

C'est de leurs ateliers, notamment, que sortirent ces beaux et bons meubles, soigneusement conservés dans quelques vieilles familles lyonnaises.

(21) C.-M. Degeorge, sculpteur lyonnais, habitait Paris. Ancien élève de notre École des Beaux-Arts. Prix de Rome pour la gravure en médailles, en 1866. Médaille de sculpture de 1re classe au Salon de 1875. L'Exposition universelle de 1878 avait de lui, avec diverses médailles, un buste très remarqué et une statue, l'*Enfance d'Aristote*, qui se trouve encore dans le jardin des Tuileries.

(22) Fils d'un sculpteur ornemaniste de notre ville. Auteur du Jussieu qui figure à notre Parc de la Tête-d'Or.

Digitized by Google

— 1re mention : James Perrin (Paris); — 2e Pagny (Lyon); — 3e Dufraine (Lyon); — 4e Michel Métra (Villefranche, Rhône); — 5e Textor (Lyon).

Le marché préparé avec C.-M. Degeorge ayant été approuvé (17 octobre 1878), la Commission spéciale, dans sa séance du 24 février 1879, s'occupa des sirènes et proposa d'en confier l'exécution à « l'un des artistes honorant l'École française de sculpture, » mais à la condition que le travail du marbre serait donné à des praticiens habitant Lyon.

En conséquence, et sur la proposition de l'architecte de la fontaine, la ville traita avec le sculpteur parisien Delaplanche (23), qui a laissé des œuvres justement appréciées parmi lesquelles nos lecteurs se rappellent sans doute *la Musique*, *l'Ève* et *l'Éducation maternelle*.

Le 13 mars 1879, une adjudication restreinte donnait à l'entrepreneur Day l'exécution des fondations, que l'architecte tenait à faire établir à l'avance, afin qu'elles fussent bien séchées et que par là fussent évités les tassements qui, si faibles qu'ils soient, sont funestes aux monuments isolés.

Pendant ces travaux, les fondations des trois anciennes fontaines furent retrouvées. Le centre de chacune d'elles occupait un point différent (24), et celui du nouveau monument vint se placer entre eux, à peu près à égale distance des uns et des autres.

Les habitants de la place regardaient avec curiosité

(23) Delaplanche confia les quatre sirènes au sculpteur Busque, et Degeorge tint à faire exécuter par ce même praticien trois de ses statues. — La pratique du *Flandrin* se fit à Paris.

(24) La place qu'avait connue Danton avait vu ses dimensions augmentées et sa forme modifiée, lors des grands travaux exécutés à Lyon pendant le préfectorat Vaïsse.

Digitized by Google

construire et voûter la galerie qui circule au-dessous des sirènes, et les quatre passages qui font communiquer cette galerie à une chambre centrale, ménagée pour la réparation des appareils hydrauliques. Leur étonnement fut grand lorsque, les voûtes achevées, on remblaya, en attendant la reprise des travaux. Après quoi la voirie installa sur le tout un beau refuge circulaire avec un candélabre central du plus grand modèle.

« Singulière fontaine, murmurait-on; en voilà une au moins qui ne masquera pas les magasins! »

*
* *

Cependant l'étude des modèles de sculpture se poursuivait dans les ateliers de Elachat et Cochet. L'architecte n'y employa que deux modeleurs, les sieurs Campagnet et Lavigne.

Ces modèles terminés, quatre entrepreneurs de sculpture, Clauzes, Vial et Comparat, Miaudre, et Chenevay furent invités à se présenter à l'adjudication ouverte pour l'exécution de la fontaine proprement dite. Ces entrepreneurs devaient formuler des offres pour l'exécution en pierre et pour l'exécution en marbre. Le Conseil municipal (10 avril 1880) décida que les travaux seraient adjugés aux entrepreneurs Vial et Comparat (25), et que le marbre serait exclu-

(25) Le sieur Vial, habile appareilleur, s'occupa de la partie architecturale et de la pose. Son gendre, le sieur Comparat, dirigea l'exécution de la sculpture.

La fontaine n'élève son fleuron terminal qu'à 12 m. 50 au-dessus du trottoir, et ses colonnes ne forment en plan qu'un carré de 2 m. 35

Digitized by Google

sivement employé, puisqu'entre l'exécution en marbre et celle en pierre, il n'existait qu'un écart de trois mille francs (26).

Le travail fut bien fait et vivement mené. Dix-neuf mois après l'adjudication, la fontaine fut découverte, sur l'ordre du Maire de Lyon (27) qui jugea avec raison que les écha-

---

seulement de côté; malgré ces faibles dimensions, plusieurs blocs difficiles à manier et à poser, et pesant de 7 à 8 mille kil., ont été employés. Les entrepreneurs, rompant en ceci avec les anciennes habitudes lyonnaises, n'hésitèrent pas à établir, à leurs frais et à une grande hauteur, de vastes échafaudages terminés par un grand chariot couvert qui, manœuvrant en tous sens, saisissait les blocs et les déposait sans heurts à la place qu'ils devaient occuper.

(26) Construite en pierre, la fontaine serait en ruines aujourd'hui. Sous notre ciel inclément, le marbre résiste, alors que les pierres les plus dures (surtout dans un monument isolé, refouillé et attaqué sur toutes faces) se couvrent d'une lèpre blanche, puis s'effritent, s'écaillent et tombent.

Les refouillements et sculptures eussent d'ailleurs exigé une main-d'œuvre plus coûteuse que dans le marbre. Cette différence compensait à peu près l'écart entre l'achat des deux matières.

(27) La mairie centrale venait d'être rétablie et le docteur Gailleton d'être nommé maire. C'est pendant sa magistrature que furent élevés les nombreux groupes scolaires et que nos ponts furent reconstruits. Il présida à l'achèvement de la Faculté de médecine et à l'installation de la Faculté des sciences et fit élever les Facultés des lettres et de droit, qui complètent l'ensemble de notre grande Université lyonnaise.

C'est à la même époque que notre ancien Hôtel-Dieu fut, par l'habile architecte Pascalon, débarrassé de ses verrues et réduit à ses parties essentielles.

Ainsi dégagé et ayant pris toute sa valeur monumentale, on y installa : la Bibliothèque de notre ville jusqu'alors misérablement logée dans un lycée qui était lui-même notre honte; le Musée d'histoire naturelle qui occupait auparavant une place précieuse dans le Palais des Arts; des salles pour les conférences publiques; des locaux pour nos diverses

Digitized by Google

fauds et palissades ne pouvaient rester en place jusqu'au moment incertain où sirènes et statues seraient livrées par les sculpteurs

Nous avons passé rapidement sur bien des points intéressants. On nous le reprochera peut-être. Plus d'un lecteur eût sans doute aimé à connaître l'âge de chaque maçon et à posséder la généalogie de sa famille; à savoir la composition chimique des déblais; à lire dans des tableaux graphiques d'ingénieur le nombre de mètres, centimètres et

---

Sociétés savantes, etc.; et nos pauvres malades entassés dans le vieil édifice, le quittèrent pour occuper trois vastes hospices de banlieue (voir la spirituelle plaquette publiée chez Georg, en 1903, et dans laquelle Glaudius Canard, de l'Académie du Gourguillon, rappelle la lutte passionnée qui s'éleva à propos d'un projet qui nous semble aujourd'hui si sensé et si simple).

Tous nos lecteurs savent que, peu après cette transformation, la ville fut obligée de renoncer à son ancien Lycée. C'est alors qu'elle rompit net avec les anciennes traditions pédagogiques. Ne trouvant plus au centre de la cité un espace suffisant pour le reconstruire avec les logements et dépendances que les besoins des internes exigeaient, la ville l'installa sur l'emplacement de deux grands flots de vieilles maisons situées entre l'ancien Lycée et l'Hôtel-Dieu modifié, mais en logeant les internes dans trois maisons bâties à cet effet de l'autre côté des rues entourant le nouveau Lycée. Ces maisons furent vendues lorsque, sous l'empire de mœurs heureusement modifiées, l'État renonça à héberger la jeunesse dans les tristes prisons où elle jaunissait autrefois. Les enfants étrangers à notre ville se dispersèrent alors dans des familles et dans quelques pensionnats tenus à la manière anglaise. Quant à nos petits Lyonnais (et heureusement pour eux), leurs parents n'admettaient plus depuis longtemps l'internat. Ils avaient enfin compris leurs devoirs.

C'est ainsi que notre Lycée, bâti il y a nonante ans bientôt, se trouve correspondre parfaitement à nos besoins et à nos usages actuels.

Digitized by Google

millimètres parcourus par chaque bloc jusqu'à son assiette définitive, etc. Mais l'on remarquera notre horreur des digressions, des détails et, surtout, des notes (27). Grâce à Dieu nous n'appartenons pas à cette école d'archéologues implacables, qui étouffent leurs lecteurs sous la poudre des documents, et à qui l'on peut dire, avec Boileau :

Bourreau, cesse d'écrire
Ou je cesse de lire !

*
* *

La fontaine était découverte, entourée d'une grille provisoire et munie d'un service d'eau rudimentaire (28) pour remplir ses bassins (ce qui constituait contre la race gamine et les ivrognes sa meilleure défense), mais les statues n'arrivaient pas. L'eau croupissait, rarement renouvelée, et ce tronçon se mirant tristement dans des eaux sales, amenait chaque semaine des plaintes des gens de la place, maudissant de plus belle l'architecte, la fontaine et son eau.

Il y avait alors sur cette place, avec le pharmacien pétitionnaire, un journaliste chargé de la chronique locale dans un des grands journaux du temps. Las de la ville, épris de la nature, amoureux des champs, mais retenu par des devoirs rigoureux et la conscience professionnelle, le malheureux n'apercevait la verdure que le seul lundi de

(27) ! (*Note de la rédaction*).

(28) La plomberie fut exécutée d'abord par l'entrepreneur Flicoteau, et continuée après sa mort par l'entrepreneur Berlie.

Digitized by Google

Pâques, et ironie du sort, ce jour-là il semblait que toute la ville sortait sur ses talons pour lui gâter ses champs. Il rêvait de transformer en verte oasis la fontaine qui étendait devant lui ses eaux noires et puantes. Il avait obtenu pour elle un groupe de vaches laitières que chaque jour, le soleil, en s'inclinant, voyait attachées à la grille, et n'obtenant pas de fleurs pour border le bassin, il semait nuitamment du sainfoin qui levait à plaisir.

Mis en goût, il voulut peupler ses bassins de grenouilles. Il se les procura, mais les vertes déportées s'y plaisaient peu; l'eau ne verdissait pas; elle paraissait se noircir encore de toute l'amertume de leur cœur..... Peu de chants..... Pourtant, dans les nuits claires, lorsque la lune courait rapide sur les nuages frangés d'argent, pensant à la patrie absente, elles entonnaient leur *Super flumina Babylonis*, se répondant mélancoliquement d'une vasque à l'autre.

Cela berçait le sommeil du bucolique, dont les rêves se peuplaient de prairies herbeuses, de ruisseaux limpides et de saules tremblants, mais le pharmacien, qui tenait sa sonnette de nuit pour suffisante, envoyait au diable les grenouilles et la campagne. — Bon pour les herboristes, la campagne!! — Et dès l'aube, en tapinois, il versait dans les bassins de la fontaine le contenu toxique de ses bocaux multicolores.....

Puis, c'était le silence de la tombe.....

Peu après, paraissait dans le journal de l'amoureux des champs un article furibond, réclamant au nom de la santé publique, le changement du liquide noir et empesté « du grand encrier à pompe municipal ».

Alors commençait une singulière course d'épitres :

Digitized by Google

ADMINISTRATION A VOIRIE : — Changez l'eau !
VOIRIE A ADMINISTRATION : — Pas de robinet !
ADMINISTRATION A ARCHITECTE : — Posez-en un !
ARCHITECTE A ADMINISTRATION : — Il y est !
ADMINISTRATION A VOIRIE : — Le robinet existe !

Sur ce l'ingénieur, nouveau probablement (ils changeaient souvent, paraît-il), donnait un ordre au cantonnier, inamovible mais oublieux, et les choses restaient ainsi jusqu'à nouvelles grenouilles et nouvelle hécatombe du batrachycide pharmacopole.

*
* *

Nous comptons dans notre journal, espacées à d'assez longs intervalles, cinq réclamations au sujet du changement d'eau de ce bassin, sept supplications pour obtenir des fleurs, et une protestation énergique contre la guirlande de fiacres dont la voirie avait entouré la fontaine; sans doute pour faire pièce au journaliste dont l'aversion pour les citadines était connue.

Si le journaliste réclamait, l'architecte réclamait aussi; — il nous paraît même avoir eu un caractère assez désagréable. — Il se plaint de la voirie qui dépose ses pavés contre la grille et y laisse mettre des tessons de cruche (29), à la disposition des gones du quartier, amateurs

(29) Il y avait alors, à l'angle de la rue Gasparin, un café, dit de l'*Univers*, à cause de la réputation universelle de sa bière lyonnaise. Nous avons connu dans notre premier âge un vieux Lyonnais qui

Digitized by Google

de tir. Il se plaint des reverbères (30) que la voirie installe, malgré lui, juste en face des statues futures, ce qui, entre parenthèse, dut plus tard les éclairer d'une bien ridicule façon; et lorsque les sirènes sont posées, nous le voyons se plaindre des égoutiers, qui les escaladent avec leurs bottes grasses et laissent des traces sensibles de leur passage.

Peut-être devons-nous voir, dans ces récriminations justifiées mais trop vives, l'irritation de la lutte que soutenaient vainement alors contre la voirie, infaillible et toute-puissante, les pauvres architectes faisant leurs efforts pour sauver, dans leur domaine, quelque chose de l'héritage, alors méconnu, des races latines abaissées, dont l'esprit se trouvait chez nous combattu à la fois par les ennemis du dedans et ceux du dehors.

(*Suite et fin au prochain numéro*)

Joannès MOLLASSON.

---

n'avait pu goûter de cette bière déjà disparue, et qu'il décrivait légère, mousseuse, douce comme le lait, chatouillant pourtant les narines. Le brave homme n'en parlait que les larmes aux yeux, sur la description que lui en avait faite son arrière-grand-père.

(30) Lyon était encore éclairé au gaz.

Digitized by Google

SONNETS SPIRITUALISTES

I. — LE XIXe SIÈCLE

La pâle humanité, caravane muette,
Vers un terme ignoré chemine tristement.
Elle marche à pas lents, sombre et baissant la tête,
Ayant rejeté Dieu comme un vieux vêtement.

Aux quatre vents du ciel sa science inquiète
Demande le secret de son trop long tourment,
Mais elle reste sourde à la voix du prophète
Et livre avec ardeur son cœur à qui lui ment.

Et pourtant, ô mon Dieu! du couchant à l'aurore
L'Univers tout entier vous nomme et vous adore,
Et vous êtes Celui dont l'être remplit tout!

Celui qui, sous ses pas, fait jaillir les étoiles,
Celui que ma raison voit à travers ses voiles,
Celui qui, sur les temps, restera seul debout!

Digitized by Google

II. — AMERTUME

Monte, monte, ô mépris, monte plus haut encore,
Et contemple de loin l'errante humanité
Acharnée aux biens vils que ce vil siècle adore,
Faux biens par qui jamais mon cœur ne fut tenté.

Ce que l'homme poursuit, tu sais que je l'abhorre,
Je ne m'abreuve point à la Réalité.
Par delà leur soleil j'ai vu luire une aurore
Dont leur esprit pervers ne s'est jamais douté.

Oh! garde chastement, et d'une triple chaîne
Enferme le trésor de mon âme hautaine
Qu'ils ne peuvent comprendre et ne sauraient priser;

Et rappelle-toi bien que le poète austère
A pour premier devoir de haïr le vulgaire,
De planer sur la foule et de la mépriser!

Digitized by Google

III. — LA PATRIE CÉLESTE

« Pèlerin, qui parcours, d'un pied infatigable,
Nos monts et nos vallons, où vont tes pas errants?
Ne peux-tu donc, ami, t'asseoir à notre table
Et te désaltérer à l'eau de nos torrents?

« Quelle sombre pensée et quel souci t'accable?
Pourquoi nous attrister de chants désespérants?
De l'ardente nature, à nos maux secourable,
Ne peux-tu respirer les parfums enivrants?

« Lorsque sur l'univers la nuit étend ses voiles,
Pour charmer ton regard n'as-tu pas les étoiles,
Fleurs qu'elle fait éclore aux vastes champs des cieux?

« Pourquoi fuir nos cités, à nos plaisirs rebelle? »
— « Ah! c'est qu'il me souvient d'une cité plus belle,
Vers laquelle toujours se dirigent mes yeux! »

*Jean G****

Digitized by Google

Dites-le moi.

A NIZIER DU PUITSPELU

Dites-le moi qui soulève marée,
Que sont ces feux de la voûte azurée,
Pourquoi même arbre a même frondaison,
Et quantes fois revient même saison,
Pourquoi les jours ont égale durée ;

Pourquoi de fleurs campagne est diaprée,
Puis engourdie en sa robe givrée ;
Pourquoi si bref se clôt notre horizon,
Dites-le moi.

Ami, buvons à la force sacrée,
Qui, plantant bois et muguets à l'orée,
Céla du tout l'ordre à notre raison,
Si nous avions les clefs de la maison,
L'aurions-nous pas bientôt désemparée ?
Dites-le moi !

Gérôme COQUARD.
(*De l'Académie du Gourguillon.*)

Digitized by Google

Response.

Vray, ne sçais rien! — Ne sçais qui fait, chaque vesprée,
Reluire les clous d'or de la sphère étherée;
Ni qui du bourgeon mol fait crever la cloison;
Ni pourquoy le grain lourd sort de la floraison;
Ni pourquoy, soubz les cieux, tout meurt et tout procrée.

Mais brusler à vingt ans d'une âme esnamourée;
Plus meur, gouster les fruicts de l'Automne pourprée,
Et quand jà tremble Hyver, me chauffer au tison,
Vray, le sçais bien.

Ne se maucœurer point de la chose ignorée;
Accorder au demain creance temperée;
Chercher en tout le basme et non pas le poison;
Et rendant grâce aux dieux par condigne oraison,
Attendre que le soir vienne clore l'ouvrée,
Vray, le sçais bien!

N. du P.

Digitized by Google

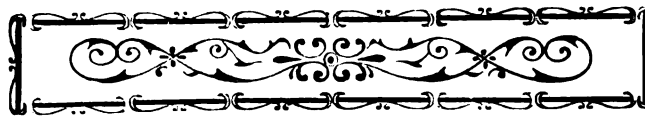

A MON SERIN

Dis-moi ! tu voudrais t'affranchir
Du barreau qui retient ton aile
Et, pauvre fou, gaîment franchir
L'espace, comme l'hirondelle ?

Prends garde ! le ciel est bien gris
Et plein des orages d'automne.
Tu ne trouverais point d'abris ;
Attends que le soleil rayonne.

Demain, dès l'aube, à ton lever,
Si tu vois bleuir l'amplitude,
Gazouille près de mon chevet,
Selon ton aimable habitude,

Et, t'embrassant, je te dirai :
« Oiseau, porte-lui ma pensée ! »
Alors — heureux — je t'ouvrirai
La matinale traversée.

Digitized by Google

Tu chaufferas contre mon cœur
Tes plumes que l'air effarouche,
Puis tu t'en iras, voyageur,
Reposer ton vol sur sa bouche.

Hélas ! c'est trop tarder. — Un jour,
C'est long, si tu savais, loin d'elle.
Va, pars, et j'attends ton retour
Avec une bonne nouvelle.

Chante-lui ton air amoureux,
Doux comme la brise des tombes,
Et fais-lui les yeux langoureux
Comme les ramiers aux colombes.

Tu reviendras — m'entends-tu bien? —
Aussitôt après ton message,
Et tu m'apporteras le sien.
Tu peux partir. Adieu. Sois sage !

Léon ROGUES.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE LYONNAISE

L'ÉCOLE CATHÉDRALE DE LYON, *le petit séminaire de Saint-Jean* par M. l'abbé J.-M.-H. Forest, 1 vol. in-8°. Lyon, Delhomme et Briguet, 1885.

L'HISTOIRE de notre vieille cathédrale de Saint-Jean est l'histoire même de Lyon. La vie de la cité semble animer ces pierres, et le mot *lapides clamant* n'est point une vaine image. A côté d'elle et s'abritant à son ombre, ce vieux débris d'architecture couvert d'ornements géométriques empruntés à l'Orient, ce contemporain de temps bien plus reculés que la basilique, représente une portion de la vie intellectuelle et religieuse dont la cathédrale est le symbole plus général. C'est là, en effet, qu'était l'antique école dont la fondation remonte à rien de moins qu'un millier d'années, ainsi qu'en justifient les armes portées par le Séminaire avec la devise : *Antiqua Leidradi schola*.

C'est l'histoire de cette école que M. l'abbé Forest a entrepris de nous raconter.

Pour l'écrire de façon « autorisée », comme on dit aujourd'hui, il fallait un double auteur, un ecclésiastique et un érudit. Un ecclésiastique pouvait seul nous initier pleinement à la partie *spirituelle* de l'histoire, et un érudit pouvait seul recourir aux documents originaux, les soumettre à la critique et en élaguer tout ce qui n'aurait reposé que sur de pieuses traditions. Il s'est trouvé que l'auteur était ici particulièrement qualifié pour réunir en lui ces deux personnes.

Digitized by Google

Son livre, d'une érudition puisée aux sources, nous fait pénétrer dans cette curieuse organisation scolaire du moyen âge, dont nous ne connaissions guère que le côté universitaire et les traits pittoresques. Il y a fallu beaucoup de travail. L'auteur a dépouillé, aux archives du département, le fonds si riche du Chapitre. Il a poussé ses recherches jusqu'à Aix, où l'appelaient des manuscrits laissés par d'anciens dignitaires du Chapitre de Lyon ; jusqu'à Montpellier où il voulait consulter un livre rare, le *Lugdunum sacro-profanum*. L'ouvrage renvoie aux sources, fourmille de pièces probantes et de documents justificatifs. Bref, ce n'est point un simple livre d'édification pour les fidèles, c'est une œuvre d'histoire locale dans le meilleur sens du mot.

Ce n'est pas à dire que l'auteur ne sache faire la part du sentiment sincère et profond dans un livre qui est aussi un acte de piété filiale, car cet auteur est lui-même un des plus éminents sujets sortis de notre École cathédrale. Il parle avec l'accent de celui qui se complaît à redire les gestes d'aïeux à lui chers. Aussi, son livre n'exhale-t-il pas l'ennui de ces ouvrages d'érudition pure, qui ne sont que des recueils de documents scrupuleusement reproduits dans leur minutie et leur monotonie, et dont le lecteur, englouti sous l'avalanche des détails, doit lui-même extraire les idées générales.

Nous ne louerons pas moins l'absence du style oratoire, qui est trop souvent le trait fâcheux de la littérature ecclésiastique. L'auteur écrit simplement, naturellement, avec mesure et exactitude.

Le curieux retrouvera avec plaisir dans le livre de M. Forest mille détails des mœurs de nos pères; il pénétrera dans la vie intime des siècles passés. Il n'est pas jus-

Digitized by Google

qu'au philologue qui aura l'occasion de glaner des renseignements sur le vieux langage lyonnais. Comme l'a dit justement un critique, cet ouvrage fait vivre et se mouvoir les habitants de la basilique, dont M. Bégule, dans sa magnifique *Monographie de la Cathédrale de Lyon*, avait donné la représentation matérielle. P.

LES MONNAIES D'EUROPE *et l'Union monétaire universelle*, par Coint-Bavarot. — Lyon. 1884-1885.

La vapeur, en rapprochant les distances, a créé des rapports plus fréquents entre les peuples; l'union postale, rendue possible par les moyens actuels de locomotion, achèvera d'établir des relations plus étroites encore.

L'union monétaire semble une des conséquences nécessaires de ce nouvel état de notre civilisation, et, de tous les types, le franc, se rattachant à un système complet et logique de poids et mesures, est appelé à se généraliser. Mais plus d'un obstacle retarde encore la réalisation de cette unité désirée.

Les Anglais, maîtres pour un quart du commerce universel, ne paraissent nullement prêts à sacrifier leur type monétaire, la livre d'or de 20 schellings, et l'Allemagne est venue leur apporter l'appui de son concours, en créant le mark d'or d'une valeur à peu près égale.

Puis, il y a la rivalité des deux étalons d'or et d'argent. Les deux pays que nous venons de citer ont pris pour base de leur monnaie l'or seulement, et n'ont gardé le numéraire d'argent qu'à titre de monnaie d'appoint et sans pouvoir libératoire légal. Au contraire, la France et les peuples compris dans l'union dite latine, reconnaissent un pouvoir égal aux deux métaux, dans le rapport de 1 à 15 1/2.

Digitized by Google

M. Coint-Bavarot expose avec beaucoup de clarté les conséquences de cet antagonisme entre les deux systèmes et montre combien ont été peu adroits les agissements des adhérents à l'union latine, qui compromettent le succès de l'œuvre commencée et réussiront plutôt à écarter qu'à attirer les autres nations de même origine.

Si cette revue était une publication d'ordre économique, il y aurait bien quelques points à reprendre dans l'argumentation, d'ailleurs pleine de chaleur et de patriotisme, de M. Coint-Bavarot.

Ainsi, l'auteur avance que « les métaux, une fois monnayés, cessent complètement d'être des marchandises. C'est l'effigie, la frappe officielle qui donne sa valeur invariable à la monnaie. »

Mais, répondrons-nous avec tous les égards dus à l'écrivain, s'il en était ainsi, nous n'assisterions pas à la crise monétaire actuelle. C'est justement parce que le métal monnayé ne cesse jamais d'être une marchandise, que le rapport de 1 à 15 1/2 est impossible à maintenir entre les deux métaux et que peuples et gouvernements, commerçants et économistes, se préoccupent d'une situation obligeant le créancier à recevoir pour 20 francs quatre pièces d'argent qui n'en valent pas 16. Tant que ce numéraire circule comme monnaie d'appoint, l'inconvénient est léger ; mais s'il entre pour de grosses sommes dans les transactions, il provoque un mouvement de panique bien excusable, ces pièces n'étant plus, a dit M. Cernuschi, que « des assignats métalliques. »

Ces réserves faites, nous recommandons la lecture du travail de M. Coint-Bavarot, pour la clarté de l'exposition et l'originalité de certains aperçus.

P.-A. B.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. — *Séance du 12 janvier 1886.* — Présidence de M. Mollière, puis de M. Locard. — M. Mollière, président sortant, remercie l'Académie du concours que lui ont donné tous les membres, pendant l'année qui vient de s'écouler. — M. Locard, en prenant place au fauteuil du Président, rappelle que l'Académie lui décernait, il y a déjà 20 ans, une couronne dans le concours du prince Lebrun, et il exprime l'espoir que la Compagnie voudra bien lui continuer ses sympathiques encouragements, pendant le cours de sa présidence. — Après le compte rendu de la situation financière, par M. le trésorier, l'Académie procède à l'élection des membres du Comité de publication, des Commissions des prix et de la Commission Lombard de Buffières.

Séance du 19 janvier 1886. — Présidence de M. Locard. — M. le Président rappelle à la Compagnie que, depuis sa dernière séance, l'Académie a eu la douleur de perdre un de ses membres, M. Reignier. Suivant l'usage, il donne lecture du discours qu'il a prononcé à ses obsèques, et il lève la séance en signe de deuil.

Séance du 26 janvier 1886. — Présidence de M. Locard. — M. Max Simon, membre correspondant, fait hommage à l'Académie d'un vo-

Digitized by Google

lume intitulé : *Crimes et délits dans la folie*, dont il a lu quelques fragments dans une séance précédente. — M. Guimet donne lecture d'un travail sur le théâtre au Japon, dans lequel il fait connaître notamment que les pièces théâtrales japonaises peuvent, ainsi que les pièces chinoises, être classées en trois genres : le genre héroïque, le genre fantastique et la comédie de mœurs.

Séance du 2 février 1886. — Présidence de M. Locard. — M. Guimet offre à l'Académie deux numéros de la *Revue de l'histoire des religions*, dans lesquels il signale quelques articles importants sur les hymnes Védiques, qui passent pour les plus anciens documents historiques de l'Inde. — M. Guigue communique une étude historique sur la *Fête des merveilles*. Cette fête, à la fois profane et religieuse, se célébrait sur la Saône, dans le courant de juin, en commémoration du martyre de saint Pothin et de ses 48 compagnons. Jusqu'au XIIIe siècle, elle a toujours eu lieu sous le patronage des archevêques et avec le concours du clergé et des corporations établies. Elle disparut au XVe siècle, en ne laissant d'autre souvenir que la petite foire de Saint-Jean, encore tenue, de nos jours, dans les limites de l'ancien cloître. — M. Lafon donne quelques explications sur la coïncidence de la Fête-Dieu avec celle de saint Jean, coïncidence qui est marquée dans les annales religieuses par un grand jubilé séculaire. D'après les règles d'un calcul fort simple, il faut pour que cette coïncidence ait lieu, que l'année commune commence un vendredi et que Pâques tombe le 25 avril, ce qui arrive précisément en 1886. — M. Locard termine la séance en donnant communication des découvertes de substructions antiques, faites récemment au pont d'Alaï et qui doivent être les derniers restes d'un vieux pont, qui servait au passage de la voie d'Aquitaine sur le ruisseau de Charbonnières.

Séance du 9 février 1886. — Présidence de M. Locard. — A l'occasion de la lecture du procès-verbal, M. Allegret communique à l'Académie un tableau, dressé par lui, d'après lequel il est facile de retrouver les années où se présente la coïncidence de la Fête-Dieu avec celle de saint Jean. Cette coïncidence aura lieu, la prochaine fois, en 1943. — M. Vachez, au sujet de l'étymologie du pont d'Alaï, fait connaître qu'on a attribué l'origine de ce nom à une dame Alix ou Adélaïde, femme d'un ancien comte du Lyonnais. — M. Caillemer lit un travail de M. Allmer, absent, sur les inscriptions trouvées à Trion, et qui consti-

Digitized by Google

tue une sorte de *Corpus* des inscriptions découvertes, à diverses époques, dans cette partie de la ville. Ce travail est précédé d'une étude sur l'étymologie du nom de Trion qu'il rapporte à *Trivium* et d'une introduction sur les limites et la physionomie générale de l'ancien *Lugdunum*.

Séance du 16 février 1886. — Présidence de M. Locard. — M. Belot offre à l'Académie, de la part de M. Bazin, directeur du petit Lycée, deux thèses soutenues récemment en Sorbonne; l'une sur la République des Athéniens de Xénophon et la seconde : de *Licurgo*. — M. Caillemer continue la lecture du travail de M. Allmer sur les inscriptions de Trion, dans lequel l'auteur, s'occupant des anciens aqueducs qui alimentaient la ville de Lyon, sous la domination romaine, émet notamment l'opinion que les prises d'eau de ces aqueducs ne pouvaient avoir lieu que sur le territoire dépendant de la cité. — A la suite de cette lecture, M. Saint-Lager fait observer que l'étymologie de *colline des corbeaux*, donnée par M. Allmer au nom de Lugdunum, ne repose que sur une légende, et que cette étymologie doit plutôt être empruntée à la nature marécageuse du sol au pied de la colline, sur laquelle était bâtie la ville primitive de Lugdunum. — M. Rougier fait connaître à l'Académie que la Commission du prix Lombard de Buffières a décidé de récompenser, cette année, les institutrices.

Séance du 23 février 1886. — Présidence de M. Locard. — M. Dissard, conservateur du Musée des antiques, fait une lecture sur l'histoire numismatique de Lyon, depuis l'origine de la colonie jusqu'à Néron. Après avoir étudié, d'abord, les conditions de la monnaie chez les Romains dans les provinces de l'Empire, il fait passer sous les yeux de l'Académie un certain nombre de types des monnaies frappées pendant cette période. La seconde partie de la communication de l'orateur est relative aux fragments de poteries trouvés à Trion.

Société littéraire, historique et archéologique. — *Séance du 10 février 1886.* — Présidence de M. Dissard, vice-président. — M. Grillet lit une pièce de vers intitulée : *Les Alpes*. — M. le baron Raverat continue la lecture de son travail sur le chemin de fer de Saint-Just et la prolongation de cette voie ferrée jusqu'à Vaugneray. — M, Dissard donne lecture d'une étude archéologique sur l'orgue pneumatique et hydraulique dans l'antiquité et au Moyen Age.

Digitized by Google

Séance du 24 février 1886. — Présidence de M. Bleton. — M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, concernant la prochaine réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. Sont inscrits, comme délégués à cette réunion : MM. Bleton, Vingtrinier et Vettard. — M. Vettard est nommé membre du Comité de publication. — M. le baron Raverat lit le récit d'une promenade autour de Lyon, de la Demi-Lune à Écully. — M. l'abbé Conil donne lecture du récit d'une excursion de Zermatt à Valtournanche, par le col de Saint-Théodule et le Breithorn. — M. le docteur Jutet communique une étude critique sur le livre de M. Meynis, intitulé : *Les Grands souvenirs de l'Église de Lyon.*

Séance du 10 mars 1886. — Présidence de M. Bleton. — M. le Président remercie, au nom de la Société, M. Aug. Vettard, de l'hommage qu'il lui a fait de son recueil de poésies intitulé : *Feux de paille.* — M. Grillet donne lecture de deux poésies : *La Lumière* et le *Petit coin vert rêvé.* — M. Desvernay communique une notice sur Jacques-Marie Gaudin, historien lyonnais, né en 1740 et mort en 1810. — M. Breghot du Lut lit une étude intitulée : *Essai d'esthétique familière.* — M. Beauverie termine la séance par la lecture d'un poème biblique : *Le dernier chant de Moïse.*

Séance du 24 mars 1886. — Présidence de M. Bleton. — M. Bleton lit une étude sur le régime financier de Lyon avant la Révolution. — M. Desvernay donne une appréciation littéraire d'un volume intitulé : *En route*, par M. Alexandre Piédagnel. — M. Breghot du Lut lit une notice historique ayant pour titre : *Le livre de famille de Jacques-Charles Dutillieu, bourgeois de Lyon.*

Digitized by Google

Chronique de Mars 1886

1er Mars. — Mort de M. Penot, directeur de l'École de commerce. Ses obsèques ont lieu le 4 mars. Des discours sont prononcés sur sa tombe, par MM. Édouard Aynard, au nom du Conseil d'administration de l'École; Hurbin-Lefèvre, au nom des professeurs; Pagnon, au nom des anciens élèves, et Durand, au nom de la Société industrielle de Mulhouse.

— Conférence de M. Bayet, professeur à la Faculté des Lettres, sur les avocats au Moyen Age.

— Séance publique annuelle, au Palais Saint-Pierre, de la Société nationale de médecine. M. le docteur Ollier traite du passé et de l'avenir de la Société de médecine. M. le docteur Clément communique une étude sur la lumière, son rôle hygiénique et son utilisation dans les villes. M. le docteur Diday lit un mémoire sur la critique médicale.

2 Mars. — M. Émile Guimet fait, devant une nombreuse assistance, une conférence sur l'Espagne, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, au Palais Saint-Pierre. Les monuments de Grenade, Séville, Cordoue et Madrid, défilent successivement sous les yeux des spectateurs émerveillés, au moyen des projections de lumière oxhydrique.

3 Mars. — M. Bloch, professeur à la Faculté des Lettres, fait une conférence sur l'éducation des femmes et le mariage dans la société athénienne.

Digitized by Google

4 Mars. — Conférence de M. Lafaye, professeur à la Faculté des Lettres, sur les mœurs champêtres dans Homère et dans Hésiode.

— Destruction par un incendie de la grande maison de bains, dite Bains Maderni, et située sur le Rhône, en face des bâtiments du Lycée.

— Décret qui transfère le chef-lieu de la commune de Tassin-la-Demi-Lune, dans la section de la Demi-Lune.

— La Chambre syndicale de la fabrique lyonnaise constitue son bureau de la manière suivante : Président : M. Louis Chavent; Vice-Président : M. E. Bonnetain; Trésorier : M. Routier; Secrétaire : M. Joseph Wies.

5 Mars. — Conférence de M. Heinrich, doyen de la Faculté des Lettres, sur les poésies de M. Sully-Prudhomme.

6 Mars. — Conférence de M. Fontaine, professeur à la Faculté des Lettres, sur le théâtre à l'époque de la Terreur.

— Leçon de M. Crescent, professeur de géographie, sur le sujet suivant : Étude des peuples de la péninsule des Balkans, par la description physique du pays, littoral, ports, relief du sol et fleuves.

8 Mars. — Bal donné à l'hôtel du Gouverneur militaire de Lyon, par le général Davout, duc d'Auerstaedt, commandant du 14e corps d'armée. Toute la haute société lyonnaise se rend à cette réception.

12 Mars. — Conférence de M. Regnaud, professeur à la Faculté des Lettres, sur l'harmonie imitative dans la poésie française.

— Le Conseil central de l'Union des Chambres syndicales lyonnaises constitue son bureau, pour 1886, de la manière suivante : Président : M. Causse (vins et spiritueux en gros); Vice-Président : M. Léon Chavent (fabrique lyonnaise); Trésorier : M. E. Payen (marchands de soie); Secrétaire : M. A. Corompt (maîtres d'hôtel, limonadiers). M. Léon Permezel, ancien président, est nommé président honoraire.

Digitized by Google

13 Mars. — Conférence de M. Fontaine, professeur à la Faculté des Lettres, sur Frédéric II pendant la guerre de Sept ans.

15 Mars. — Conférence de M. Hannequin, professeur à la Faculté des Lettres, sur les conditions et la nature de l'émotion musicale.

— Loi qui autorise la substitution de la Compagnie du chemin de fer de Fourvière et Ouest Lyonnais à la Société du chemin de fer de Lyon à Fourvière et à Saint-Just, comme concessionnaire des chemins de fer d'intérêt local de Lyon à Fourvière et à Saint-Just, et de Lyon à Saint-Just, à Vaugneray et à Mornant.

17 Mars. — MM. les docteurs Weil et Lannois sont nommés, dans un concours à Paris, professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Lyon.

— M. Legouis, professeur à la Faculté des Lettres, fait une conférence sur un pèlerinage au Moyen Age.

18 Mars. — Conférence de M. Brunot, professeur à la Faculté des Lettres, sur la linguistique appliquée à l'étude de la langue française.

20 Mars. — M. Crescent, professeur de géographie, fait une leçon sur les États des Balkans, la Serbie et le Monténégro, depuis les invasions des Slaves jusqu'en 1885.

21 Mars. — M. Saint-Cyr Penot est nommé directeur de l'École de commerce de Lyon.

— Réunion des Unions de la paix sociale de la région de l'Est, dans les salons de la Société de Géographie, sous la présidence de M. Henri Beaune. Après un discours, dans lequel M. le Président fait l'exposé des travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler, M. Chambert lit un rapport sur la *Dépopulation de la France;* M. Gourd, avocat, fait une conférence sur les institutions sociales des États-Unis,

Digitized by Google

et M. Jacquier, avocat, donne lecture, au nom de M. Deschelette, absent, d'une étude sur la situation actuelle de la fabrique de Roanne (Loire).

24 Mars. — M. Coumes fait, au siège de la Société de Géographie, une leçon sur la vallée du Congo, depuis la région des grands Lacs.

26 Mars. — Séance importante de la Société d'Économie politique, dans laquelle MM. Rougier, avocat, et Jacquand, ancien président du Tribunal de commerce, présentent successivement des observations sur le projet de loi sur les Sociétés par actions oté par le Sénat et renvoyé à la Chambre des députés. Les deux orateurs expriment l'un et l'autre le vœu que les députés du Rhône soutiennent devant la Chambre les amendements proposés par la Chambre de commerce de Lyon, dans sa séance du 10 décembre 1885.

— Représentation extraordinaire donnée au Grand-Théâtre, au profit de l'Œuvre des Fourneaux de la Presse. La recette totale atteint le chiffre de 8,331 fr., y compris le produit de la quête qui a été de 960 fr.

— M. de Lajudie, professeur à la Faculté catholique de Droit, fait une conférence sur le chancelier d'Aguesseau.

27 Mars. — Premier grand concert, donné au théâtre Bellecour, par le Chœur russe, dirigé par M. Dmitri Slaviansky Dagreneff.

— Décès de M. Le Gallais, colonel de la 14e légion de gendarmerie. Ses funérailles ont lieu, le 29 mars, à l'église de Saint-François, au milieu d'un grand concours d'assistants civils ou militaires. Des discours sont prononcés sur sa tombe par le commandant Mouly et le général Davout, duc d'Auerstaedt, commandant le 14e corps d'armée.

— M. Durand, juge de paix du 8e canton de la ville de Lyon, est

Digitized by Google

est nommé juge au Tribunal civil, en remplacement de M. Allut, décédé.

29 Mars. — Mort de M. Dalin, juge de paix du 2e canton de la ville de Lyon et ancien membre du Conseil général du Rhône. Ses obsèques ont lieu, le 31 mars, à l'église d'Ainay.

30 Mars. — Réunion annuelle de la Société amicale des anciens élèves de l'Institution des Chartreux, dans les salons Casati, et sous la présidence de M. Jandin.

31 Mars. — Séance générale de la Société des Sciences industrielles. M. Leger lit un éloge de M. Penot. M. Cazeneuve communique une étude sur les ptomaïnes et les leucomaines. M. Villon traite de l'huile de sardines du Japon et M. Martinon termine la séance par la lecture d'un travail intitulé : Dosage de l'eau oxygénée.

L'Administrateur-Gérant,

MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

LES

DÉBUTS ORATOIRES

DE MASSILLON

A LYON

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS (*)

II

Le choix d'une modeste église de monastère, pour un service aussi solennel que celui de Mgr de Villeroy, célébré par les soins du prévôt des marchands et des échevins, ne nous étonnera pas.

Les Villeroy avaient établi le Carmel lyonnais, et la fondatrice, qui avait reçu et installé, à la fin de l'année 1616, la première prieure, la vénérable Mère Madeleine de Saint-Joseph et ses sept compagnes, était la mère même de l'archevêque, Jacqueline de Harlay de Sancy, la sœur de

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de mars 1886.

Digitized by Google

cette autre carmélite du couvent de l'Incarnation, la Mère Marie de Jésus, dans le siècle Mme la marquise de Bréauté, qui laissa au cloître un parfum de si douce vertu et de si héroïque obéissance (18.)

Là, dans l'unique chapelle latérale, richement ornée et dédiée à saint Joseph, se trouvait la sépulture de la famille; sous ses dalles dormaient pieusement ensevelis par les soins du prélat, cette femme si noble et si chrétienne que nous venons de nommer, son mari Charles d'Halincourt, ancien ambassadeur à Rome, leur fils aîné, le gouverneur de Louis XIV, qui avait porté si haut la fortune de son nom et de sa maison, son épouse Madeleine de Créqui, fille du duc de Lesdiguières, descendue, le même jour que lui, dans ces caveaux, où les rangs étaient déjà si pressés.

Là encore, mais derrière les grilles austères, comme pour veiller sur les cendres de tous les siens, Madeleine-Thérèse de Neuville, petite nièce de Mgr Camille, venait d'engager sa vie sous la règle de Sainte-Thérèse, et en

---

(18) Sur la marquise d'Halincourt, cf. Tallemant, c. 28. — Archives du Rhône XII, p. 9. — *Discours de consolation à très illustre seigneur Charles de Neufville sur la mort de Jacqueline de Harlay, par An. Br. Do.* A Lyon, 1618.

Sur la Mère Marie de Jésus, cf. Victor Cousin : *Madame de Longueville. Études sur les Femmes illustres du XVIIe siècle.* Paris, Didier, 1859. Le volume sur la jeunesse de Mme de Longueville, contient une vie inédite de la Mère Marie de Jésus.

Sur Notre-Dame de Compassion, le Carmel de Lyon, outre les documents locaux *Archives historiques du Rhône*, t. IX ; *Revue du Lyonnais*, t. XX, p. 211 ; *La Construction lyonnaise* et les articles très fournis de M. J. Grisard, cf. La *Vie de la Mère Madeleine de Saint-Joseph*, par le P. Senault, de l'Oratoire; *la Chronique de l'ordre des couvents des Carmélites de la Réforme de Sainte-Thérèse.* Troyes, 1846, 5 vol. in-8o. Les détails sur la fondation de Lyon, la quatorzième, y sont abondants.

Digitized by Google

plus d'une occasion elle emploiera son crédit au service de l'Oratoire (19). C'est elle qui reçut la dépouille mortelle de son oncle, lorsque, de son siège archiépiscopal, il passa dans cette seconde demeure, en attendant la troisième, après la résurrection.

Mgr de Villeroy était mort, comme nous l'avons dit, dans l'hôtel du Gouvernement, sur les deux heures du matin, le mercredi 3 juin 1693. Le Chapitre primatial de Saint-Jean, assemblé dès la première heure de ce même jour, régla la date et l'ordre des funérailles et nous ne pouvons mieux faire que de rapporter la délibération elle-même; la pièce en vaut la peine :

« Ce Chapitre extraordinaire de l'Eglise de Lion a été tenu et célébré le mercredi troisième jour de juin, sur les

---

(19) Mme de Villeroy, religieuse carmélite, a obtenu des dames de Saint-Pierre, quittance d'un demi lod qu'on leur devait, ce qui pouvait aller à 150 livres. *Juillet 1709.*

Année 1710. — Messieurs les Prévôt des marchands et Echevins ont donné à cette maison une rente annuelle de 300 livres par contrat. Cette rente nous a été donnée pour nous dédommager du reculement de notre maison du Grand Cameau, sur rue Neuve et pour la place qu'on laissera devant notre église, lorsqu'on l'achèvera. Ce qui n'a été inclus dans l'acte que pour autoriser ce dédommagement qui est beaucoup au-delà de ce qu'on a coutume d'accorder. Nous devons cette grâce à Mme de Villeroy, carmélite.

Année 1715. — Eglise : Chasuble de velours vert avec de gros galons d'or; chasuble de velours violet avec de beaux galons d'or : don de Mme de Villeroy, religieuse carmélite. Elle ne cesse de nous faire du bien et de nous donner des marques de l'amitié sincère et vive dont elle veut bien nous honorer; nous ne saurions aussi lui marquer d'une manière trop éclatante notre parfait respect.

Archives départ. du Rhône, *Fonds de l'Oratoire.* Cahier de visites. Fondations.

Digitized by Google

sept heures du matin, convoqué au son de la cloche, en l'heure et manière sonnée trois différentes fois, pour traiter des affaires de ladite église.

« Nous Roger-Joseph Damas de Marillat, doyen, Claude-Joseph d'Albon, archidiacre, Edme-François de Tallaru de Chalmazel, chantre, Jean-Christophe de Chateauneuf de Rochebonne, chamarier, Emmanuel Charpin de Genetines, custode, Charles de Chateauneuf de Rochebonne, François d'Albon de Sugny, Gaspard de Foudras, Louis Charpin de Genetine, Jacques-Hugues de Sarron et Antoine Charpin de Genetine, tous chanoines de ladite Eglise, comte dudit Lion, capitulants :

« Le doyen annonce la mort d'Illustrissime et Révérendissime Camille de Neuville, archevêque et comte de Lion, primat de France, commandeur des ordres du Roy et son lieutenant général au Gouvernement de Lion, décédé dans l'hôtel du Gouvernement de cette ville de Lion, sur les deux heures du matin de ce jour et par suite du décès le Chapitre prend l'administration de la comté.

« La Compagnie arreste que le corps sera porté, suivant l'intention dudit défunt archevêque, à droiture dans un carrosse en l'église des religieuses carmélites de cette ville pour y être inhumé dans la cave et tombeau de la maison de Villeroi, ce qui ne sera pourtant fait que la nuit de demain jeudi, ainsi qu'il appert et qu'il est de l'honneur et droit de la Compagnie à la mémoire dudit défunt, seigneur archevêque, de lui rendre et faire tout ce qu'elle doit dans une semblable conjoncture.

« La Compagnie délibérée a résolu et arresté que vendredi prochain, après la grande messe canonialle de cette église l'on ira processionnellement dans ladite église des Carmélites pour faire l'enterrement.

Digitized by Google

« ..... a ordonné que quatre des prêtres et deux des clercs de cette église iront alternativement dans l'hôtel du Gouvernement où est le corps du dit défunt seigneur archevesque, vestu pontificalement sur un lit de parade et y dire l'office des morts jusqu'au jour de demain jeudi soir.

« La Compagnie a aussi résolu de faire un service dans cette Eglise pour ledit seigneur archevêque et pris jour pour cet effet mardi prochain, neuf juin, que tout le chœur et le devant d'iceluy sera tapissé de draps noirs avec de la lumière blanche dans le tour du dit chœur et des écussons aux armoiries du seigneur archevêque et qu'au tour du dandome qui sera mis sur son mausolée il y aura huit gros flambeaux aussi en cire blanche.

« La Compagnie a aussi résolu et arresté qu'à l'issue de la grande messe canonialle de ce jour, tous messieurs iront en corps et avec leurs surplis audit hôtel du Gouvernement donner de l'eau bénite au défunt seigneur archevêque. » (20).

Le service, non moins magnifique que celui de la Primatiale, commandé par le consulat et où l'on entendit Massillon, n'eut lieu qu'à la fin du mois suivant; il était l'office de quarantaine et l'église du monastère des Carmélites était nécessairement indiquée d'avance.

L'ordre et l'éclat de la cérémonie ne nous sont pas connus; personne ne prit le soin, comme pour une cérémonie précédente, que les Pères jésuites de la Trinité célébrèrent de leur côté, d'en recueillir une description précise et offi-

(20) Archives départementales du Rhône. Fonds du Chapitre de Saint-Jean.

Digitized by Google

cielle (21). Mais jusqu'à un certain point il nous est facile de rétablir les choses en leur état, car il nous est tombé sous la main une relation des Funérailles et Inhumation des corps de Monsieur le maréchal duc de Villeroy et de Madame son épouse, faites à Lyon dans l'église de Carmélites, le jeudi 24 janvier 1686, et à sept années d'intervalle, dans le même lieu, pour une circonstance à peu près identique, les dispositions ne durent pas être sensiblement modifiées ni l'appareil de beaucoup transformé.

Je passe ce qui concerne les tentures, les ornements, les devises, les emblèmes, dont l'arrangement avait été confié au sieur Blanchet, peintre, qui n'omit rien « de ce que l'art et l'industrie pouvaient lui fournir. »

Le mausolée était dans le milieu de l'église, élevé de six marches, la première ayant dix-huit pieds de long sur quatorze de large. Le dessus paraissait comme un lit de parade « duquel estait élevée une manière de chevet d'argent, au-dessous duquel estait enchâssé le portrait de M. le Maréchal. » Deux cents chandeliers d'argent étaient portés, sur les marches et aux quatre coins on avait représenté les quatre vertus cardinales, la Force, la Prudence, la Tempérance et la Justice.

L'office fut fait par Messieurs les doyen et comtes de Lyon, qui étaient partis processionnellement de la cathédrale pour venir aux Carmélites; ils se placèrent sur quatre bancs, deux de chaque côté, et vis-à-vis du bout du mausolée qui faisait face au grand autel.

La grille du chœur des religieuses parut ouverte; on les

(21) *Honneurs funèbres rendus à la mémoire de Mgr Camille de Neuville, archevêque, etc., dans l'église du collège de la Sainte-Trinité de la Compagnie de Jésus.* Lyon, Jean Bruyset, 1693. Bibliothèque Coste.

Digitized by Google

vit venir toutes avec un cierge à la main se mettre à genoux, cachées de leurs voiles, au-devant de la grille, où elles demeurèrent en cet état pendant le service.

La noblesse du pays et de la ville, à la tête de laquelle étaient MM. le marquis de la Baume et le chevalier de Courcelles se rangea dans les bancs qui étaient derrière ceux où se mirent Messieurs de Saint-Jean. Du côté droit de l'autel était M. le comte de la Chaize, sénéchal, à la tête du Présidial et derrière le Présidial, les Elus; à la gauche, étaient Messieurs du Consulat, dans les bancs qui leur étaient préparés, et ensuite les ex-Consuls; vis-à-vis de l'autel, peu au-dessus du mausolée, étaient, dans un banc séparé, les Trésoriers de France.

On officia avec deux sous-diacres, deux diacres et deux prêtres indults. Le sous-diacre, le diacre et le célébrant, tous chanoines, étaient mitrés, et M. le Doyen qui chantait la messe était suivi de son aumônier en surplis.

Entre l'Offertoire et la Préface fut prononcée l'Oraison funèbre (22).

Si cette étude ou cet *excursus*, ainsi qu'on s'exprimerait dans le latin germanique, n'était historique plutôt que littéraire, nous passerions ces menus détails pour admirer le discours lui-même et y découvrir les traces du génie à son premier exercice. Mais il entre mieux dans notre dessein de ne pas arrêter nos lecteurs sur les mérites et les beautés de l'œuvre, qu'ils jugeront eux-mêmes, et de les retenir sur les circonstances extérieures dans lesquelles elle fut prêchée.

---

(22) *Relation des Funérailles et Inhumation des corps de Monsieur le maréchal duc de Villeroy et de Madame son épouse, faites à Lyon dans l'église des Carmélites, le jeudy 24 janvier 1686.* Pièce in-4°, de dix pages.

Digitized by Google

Le lieu est suffisamment désigné par cette apostrophe à la nièce du prélat, Mme de Villeroy, carmélite :

L'opprobre de Jésus-Christ a eu cependant plus de charmes pour votre cœur que toute cette pompe de l'Egypte, illustre fille qui m'écoutez. Aussi en vous entretenant de la gloire de votre famille, je n'ai pas voulu affaiblir votre foi, mais aider votre reconnaissance, et vous exposer plutôt les périls dont la grâce vous a délivrée, que vous faire estimer de faux biens et de vains honneurs que vous avez si généreusement méprisés.

La date que nous avons indiquée est confirmée par les allusions au testament du défunt qui interdisait toute Oraison funèbre :

Et nous-même, aujourd'hui, ne sommes-nous pas obligé de trahir par cet éloge public, non seulement ses plus chers sentiments, mais encore ces dernières intentions des mourants, qui sont comme d'autres restes précieux auxquels il n'est pas permis de toucher, et qu'une espèce de religion civile a rendues presque aussi sacrées pour les hommes, que les cendres mêmes et les dépouilles de leurs tombeaux. Je n'ignore pas que ce discours funèbre, destiné à relever ses vertus est une manière d'insulte faite à sa mémoire et que nous violons, pour ainsi dire, ses cendres à force de les respecter.

.....Il fallait, âme généreuse et modeste, que vous eussiez la gloire de refuser les louanges, et qu'une juste reconnaissance eut la liberté de vous les offrir. Faut-il vous refuser des honneurs solennels, parce que vous vous en êtes rendu plus digne en les refusant ? Et quand est-ce donc qu'on pourrait louer la vertu, s'il fallait attendre qu'elle y consentît elle-même ? Non, une défense si modeste mérite bien qu'on désobéisse (23).

---

(23) Edition de 1708. L'édition définitive de P.-Joseph Massillon transporte ce paragraphe dans un autre endroit en l'abrégeant. On saisit la révision, car on a fait disparaître une faute de goût assez sensible.

Digitized by Google

Mgr de Neuville avait dicté ses suprêmes volontés le dernier jour de l'année 1690, n'attendant pas d'être surpris par la maladie, « afin de conserver le peu d'esprit qu'il restera alors pour ne l'appliquer qu'à demander pardon à Dieu. »

« Je désire, »·disait-il, « si je meurs en Lyonnais, d'être « enterré aux Carmélites, dans la chapelle où mon père et « ma mère le sont; si je meurs autre part, je laisse à mon « héritier d'en ordonner ce qui luy plaira, ne désirant « point, en quelque lieu que je sois enterré, qu'on y fasse « autres cérémonies que le service divin *sans oraison funè-* « *bre, ne la méritant pas et ne voulant donner occasion de men-* « *teries*, deffendant par exprès ladite oraison funèbre et « toutes autres sortes de vanités..... » (24).

Cet acte admirable d'humilité chrétienne, renouvelé récemment par l'illustre évêque d'Orléans, qui a été mieux obéi, ne put être connu qu'après la publication du testament; nouveau motif de nous en tenir à la date que nous avons avancée. La publication de cette pièce fut en effet accomplie avec beaucoup de solennité à la sénéchaussée et présidial, tous conseillers présents, le 29 juin. Ce n'est donc qu'au bout de ce délai de plusieurs semaines après la mort que l'oratorien apprit la défense qu'on le forçait à transgresser et eut à s'excuser dans les termes rapportés plus haut. S'il eût parlé pendant les funérailles mêmes, outre qu'on ne voit guère comment deux jours eussent été suffisants pour composer un long discours, il est bien évident que rien n'étant divulgué, ses protestations n'étaient plus à leur place, elles

(24) Ce testament a été publié par M. Colombet. *Revue du Lyonnais.* 2e série, t. VII, p. 502.

Digitized by Google

n'auraient pas même été comprises. Ce que Guichenon affirme dans sa biographie doit donc être expliqué dans ce sens (25).

On en doute moins encore à la lecture des compliments suivants, adressés évidemment aux échevins, organisateurs de toute la pompe funèbre :

Vous le savez, illustres citoyens de cette ville affligée ; et le magnifique appareil de cette triste cérémonie, où il semble que l'excès de votre douleur ne trouve plus d'adoucissement que dans un excès de reconnaissance, fait assez connaître que vous croyiez devoir à la con-

---

(25) G. Guichenon. *Vie de Camille de Neuville, archevêque et comte de Lyon.* In-18, 288 pages. Lyon, 1695. « Ses entrailles (de l'archevêque) furent enterrées dans sa cathédrale, son cœur est conservé dans l'église de Neuville, et son corps fut porté dans celle des Carmélites et mis dans la chapelle de Villeroy. On fit son éloge funèbre dans tous ces endroits : M. Villemot, promoteur général, le prononça à Neuville; un R. Père de l'Oratoire aux Carmélites et M. Moranges le fit en peu de mots, dans l'exhortation qu'il publia et qu'il adressa à toutes les églises du diocèse, pour prier pour le repos de son âme, dès qu'il fut mort. »

A ces trois noms il convient d'ajouter M. Gabriel de Glatigny « advocat du roy pour le procureur de sa majesté » qui, avant de rompre les sceaux du Testament de l'archevêque, prononça une harangue fort bien tournée. Massillon l'a probablement ignoré, mais le plan de son Oraison funèbre s'y trouve en entier :

« ..... Quant à nous qui sommes chargés de requérir l'ouverture et publication solennelle de son Testament, le ministère que nous prêtons à cette triste formalité nous engagerait ici à rappeler ses vertus éclatantes, les longs et importants services qu'il a rendus à l'État et à lui témoigner une reconnaissance publique de tant de bienfaits dont il a comblé ces provinces et cette ville en particulier.

« On pourrait vous représenter ce grand prélat partagé entre l'Église et la République, entre la Religion et l'État, mais avec tant d'égalité que le poids du gouvernement politique dont il était chargé n'a point affaibli la vigilance pastorale qu'il devait à son troupeau. »

Digitized by Google

duite et à la piété de ce grand homme les richesses de la terre et celles du ciel, puisque vous les jetez avec tant de profusion sur le pompeux tombeau que vous lui avez élevé dans ce temple (26).

Ce qu'il était enfin, le prédicateur l'avoue lui-même; est-il possible de désigner plus clairement ses fonctions de directeur de séminaire et sa qualité d'étranger que par cette phrase :

Vérités saintes, vous ne m'êtes pas étrangères, et je ne viens pas ici détruire ce qu'un emploi sacré m'oblige d'édifier tous les jours ailleurs.

Ces observations épuisées (27), le moment est venu d'aborder le fond même du discours; mais ici encore, persévérant dans notre intention, nous examinerons plus volontiers la vérité historique elle-même que l'art et l'éloquence qui ont servi à la présenter et à l'orner.

Le personnage que le Père Massillon avait mission de louer, pour ses débuts dans l'oraison funèbre, Mgr Camille de Neuville de Villeroy, est une des figures les plus extraor-

---

(26) Ces derniers mots servent encore à désigner l'église des Carmélites.

(27) Les détails d'histoire locale sont si difficiles à contrôler que les plus habiles s'égareut quelquefois. C'est le cas de dire avec Horace : *Non ego paucis offendar maculis.* M. l'abbé Blampignon souffrira cependant que nous indiquions les erreurs échappées à sa plume d'ordinaire si vigilante. Mgr de Neuville n'est pas mort à l'Hôtel de Ville de Lyon, mais à l'hôtel du Gouvernement : ces deux hôtels sont assez éloignés l'un de l'autre, le premier aux Terreaux, le second sur la rive droite de la Saône dans le quartier Saint-Jean.

Affirmer que les Villeroy, ainsi que les Rohan à Strasbourg, les Villars à Vienne, formaient à Lyon une sorte de dynastie pontificale se succédant d'oncle à neveu n'est pas absolument exact. M. Camille fut le premier de son nom et de sa famille sur le siège archiépiscopal et après lui nous ne trouvons qu'un seul de ses petits-neveux, François-Paul de

Digitized by Google

dinaires du XVIIe siècle, qui en a produit cependant de bien hautes et de bien singulières.

Homme d'Eglise et homme d'État, il sut allier ce que d'ordinaire on estime assez inconciliable, une existence brillante et mondaine, un grand train de maison, un luxe de représentation inouï, avec l'accomplissement sérieux des devoirs de sa charge pastorale, avec des vertus sincères et des mœurs irréprochables. Il réunit dans sa main, sans les trouver trop lourds, le sceptre de l'administration, le bâton du commandement militaire et la crosse archiépiscopale. Le duc de Saint-Simon, méchante langue, qui avoue n'être pas en fort bons termes avec les Villeroy, l'appelle le dernier grand seigneur qui fût en France.

Il est inutile d'insister sur la situation de sa famille : il y en avait de plus anciennes dans le royaume, aucune n'était plus influente à la cour ni mieux dans l'esprit du roi : le frère aîné de l'archevêque, après avoir été le gouverneur du jeune Louis XIV, demeura le plus habile et le plus choyé des courtisans; nulle autre, pas même les Noailles,

---

Neuville, et encore ne succéda-t-il pas immédiatement à l'oncle : entre les deux il y eut Mgr de Saint-Georges.

« Né à Rome, pendant l'ambassade de son frère, il eut pour parrain Camille Borghès, depuis Paul V. » Deux fautes typographiques. Mgr l'archevêque vit en effet le jour à Rome; mais, pendant l'ambassade de son père, le fils aîné n'avait en 1606 que huit ans et Paul V n'était plus le cardinal Borghèse, mais depuis un an Souverain-Pontife; ce fut un bien plus grand honneur pour son filleul.

Nous pensons aussi qu'une distraction fait attribuer à Mgr l'archevêque de Lyon ce que Massillon a dit de l'archevêque de Vienne, par M. Morin Pons dans *Les Villeroy*, discours de réception à l'Académie de Lyon, du 21 décembre 1861 : « Je loue un homme juste et droit, simple dans le mal et prudent dans le bien. » Ce discours académique est du reste remarquable par son érudition.

Digitized by Google

n'avait contracté de plus brillantes alliances : n'est-ce pas en épousant, en 1567, Madeleine de l'Aubépine, fille du secrétaire d'État, que Nicolas d'Halincourt, le premier célèbre de sa race eut la succession de son beau-père et l'entrée aux affaires ? Le gouvernement du Lyonnais ne fut-il pas dans la corbeille de noce de Marguerite de Mandelot, première femme de Charles d'Halincourt, fils unique du précédent et père de notre prélat.

Les jaloux prétendaient bien que les nouveaux ducs sentaient tout de même leur vilain, avec des ancêtres qui n'étaient pas revenus des croisades et qui avaient longtemps vendu de la marée aux halles de Paris. Ceux-ci laissaient dire et montaient toujours; de réels et importants services assuraient et accroissaient leur faveur; quand on prend place dans l'histoire de cette façon, il n'est pas trop présomptueux de se regarder comme entré dans la noblesse.

Second des petits-fils du familier de Henri IV, du ministre de quatre rois, Camille de Neuville, le futur archevêque du diocèse, était né à Rome, le 23 août 1606, pendant une ambassade de Charles d'Halincourt son père, chargé de réconcilier le pape et les Vénitiens. A ce sujet Massillon s'exprimera ainsi :

La capitale de l'univers fut le lieu que la Providence choisit pour le donner à son peuple. Il semble que cette grande âme, qui devait un jour réunir dans sa personne la science de régir les peuples et celle de les sanctifier, soutenir le trône d'une main et l'autel de l'autre, dispenser les mystères de l'État et ceux de l'Église ne pouvait devoir sa naissance qu'à cette ville si célèbre, où l'autorité de l'empire et du sacerdoce se trouve réunie dans la même personne (28).

---

(28) L'édition 1708 donne cette variante : Ville si célèbre, le séjour de la sainteté et l'air natal, si l'on peut parler ainsi, de la plus saine politique.

Digitized by Google

Paul V fut son parrain, l'appela de son prénom et mit dans son berceau, comme don de joyeux avènement, un bref plus utile encore qu'élogieux. Le pape accordait à son filleul dispense d'âge pour être nommé aux abbayes et aux dignités ecclésiastiques et une autre dispense pour en posséder plusieurs à la fois. On ne tarda pas longtemps à user du privilège : à cinq ans, Camille était abbé d'Ainay et à douze ans de l'Ile-Barbe, les deux plus riches bénéfices de Lyon, plus tard il y joignit ceux de Lagny et de Foigny avec la prébende de la chapelle de Saint-Côme et de Saint-Damien (29).

Lorsqu'il fut sacré archevêque, depuis huit ans déjà il exerçait les fonctions de lieutenant général de la province, dont son frère le maréchal, toujours absent, avait le gouvernement et lui abandonnait l'administration (30).

Le duc de Saint-Simon, dont nous avons déjà rapporté

---

(29) C f. *Gallia Christiana*, t. IV. Provincia Lugdunensis.

Ant. Péricaud. *Notice sur Camille de Neuville*. Archives histor. du Rhône, t. X. Mai, octobre, 1829.

Lagny est aujourd'hui un chef-lieu de canton de Seine-et-Marne, sur la rive gauche de la Marne; l'abbaye était bénédictine; dans le voisinage du château de Villeroy, comme Foigny, dans le Beauvoisis.

Le frère de l'archevêque, Mgr Ferdinand de Neuville, évêque de Saint-Malo, puis de Chartres, n'était pas moins bien pourvu, il possédait les abbayes de Saint-Wandrille, de Mauzac et dans la province celle de Belleville-sur-Saône.

Année 1638. Mandement de 500 livres tournois à Camille de Neuville, abbé d'Ainay et recteur prébendier de la chapelle de Saint-Côme et Saint-Damien pour les mi-lods payables tous dans les trente ans. *Collection des inventaires des archives communales antérieures à 1790.*

(30) *Idem.* Provisions de lieutenant général au gouvernement de Lyon en faveur de Camille de Neuville, abbé d'Ainay et comte de Lagny.

6 mai 1646. Camille de Neuville est nommé lieutenant du roi au gouvernement de Lyon, en remplacement du marquis de Bury, qui

Digitized by Google

un mot, a laissé de l'illustre personnage un portrait aussi vivement, aussi fortement et nettement dessiné que les plus fameux de son immortelle galerie. Les ombres y sont trop noires, les irrégularités de la physionomie trop accentuées; mais la ressemblance est enlevée de main d'ouvrier. Nous nous proposons du reste, en comparant l'historien au panégyriste, de juger de quel côté la sincérité l'emporte.

« Il peut être considéré comme le dernier grand seigneur qui ait été en France, dit l'illustre auteur des *Mémoires*. Il commandait dans Lyon et dans tout le gouvernement avec une pleine autorité, sans inspection de personne et rien ne s'y faisait que par lui. Il avait un grand équipage de chasse, et devenu aveugle à la fin de sa vie, il allait encore à la chasse à cheval entre deux écuyers. Il vivait magnifiquement, tout tremblait sous lui, les villes, les troupes, jusqu'à l'intendant.

« C'était un petit prestolet, à mine de curé de village, aussi haut que son frère était bas, qui le menait à la baguette et son neveu au bâton, qui avait plus d'esprit et de sens encore que son frère, fut peu archevêque et moins commandant que roi de ces provinces qu'il ne quittait presque jamais (31). »

---

avait succédé au marquis de Saint-Chamond son père. Péricaud : *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon, depuis la mort de Louis XIII jusqu'au mariage de Louis XIV.*

(31) Saint-Simon. *Mémoires*. Edit. des grands Ecrivains de France. Addition à Dangeau, 1er juin 1693, t. IV, p. 251.

Saint-Simon dit ailleurs (t. II, p. 402) : Son frère (du premier maréchal de Villeroy) l'archevêque était encore un plus habile homme que lui et n'avait pas sa bassesse.

Et encore (t. IV, p. 370) : La faveur et la souplesse de son fils, le maréchal de Villeroy, l'y maintint (dans la province) plus encore le commandement en chef qu'y eut toute sa vie l'archevêque de Lyon, père du maréchal, qui s'y rendit le maître despotique de tout.

Digitized by Google

Il serait peut-être difficile de s'inscrire en faux contre le despotisme d'un homme qui avait l'habitude de dire : « Je commande en archevêque et je veux être obéi en lieutenant du roi. » Mais dire de lui qu'il fut peu archevêque est pure calomnie; les faits attestent absolument le contraire. Peu d'épiscopats sont aussi féconds en réformes utiles, en institutions charitables, en fondations religieuses. Versailles, qui paraissait alors à trop de prélats, comme un lieu de résidence universelle, ne le reçut qu'en de rares occasions, il préférait son diocèse et s'appliquait à le bien gouverner.

Il s'entoura de prêtres savants et sages; plusieurs synodes, de prudents règlements attestent sa vigilance et son amour de la discipline; il apporta à corriger les abus un zèle que la vieillesse ne ralentit pas; deux fois il entreprit la visite générale des paroisses. Le fait était assez extraordinaire pour que Massillon le signalât du haut de la chaire, en employant, il est vrai, une comparaison de mauvais goût; mais trouver l'apparition et la course annuelle des pasteurs, « astres saints », « un phénomène presque aussi surprenant que les comètes » était par une image populaire indiquer leur rareté (32).

Nous ne nommerons pas toutes les créations entreprises

(32) Les archives départementales du Rhône ont conservé les procès-verbaux de ces visites. La première commença en l'année 1655; nous n'avons aucune trace de celles qui purent avoir lieu sous le prédécesseur de Mgr de Villeroy, le cardinal Alphonse de Richelieu, et si nous nous en rapportons aux documents, il faut remonter, pour en trouver une autre, à l'année 1613 : le diocèse fut alors parcouru dans son entier par Mgr de Marquemont. Le cahier des procès-verbaux existe également au dépôt départemental. Il y aurait donc eu entre la précédente visite pastorale et celle de Mgr de Villeroy un intervalle de plus de quarante ans : Les comètes sont encore plus fréquentes.

Digitized by Google

avec ses encouragements et son assistance ou même directement préparées par sa charité. Sous son épiscopat, dont saint François de Sales avait prophétisé la longueur et la fécondité, Lyon s'enrichit des Feuillants, des Lazaristes, de la Mission des nouvelles catholiques, du Bon-Pasteur pour les filles repenties; les missionnaires de Saint-Joseph s'organisent sous la direction d'un dévôt laïque, M. Crétenet, les Pénitents de la Croix s'établissent aux bastions de Saint-Clair; les conférences ecclésiastiques sont reconstituées et l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement instituée à l'Hôtel-Dieu. Mais les deux œuvres, qui honorent le plus son administration, sont la fondation du séminaire de Saint Irénée et l'organisation de l'enseignement primaire.

M. d'Hurtevent fut demandé à Saint-Sulpice et mis à la tête de la maison, dont les prêtres de sa Compagnie n'ont pas cessé d'avoir la direction. Ce sage supérieur jouit bientôt d'une haute confiance; ses vertus éminentes l'en rendaient digne autant que ses services et personne ne fut surpris de voir le grand séminaire être un des légataires de l'archevêque, après avoir tenu une si grande place dans sa sollicitude pastorale.

Les Petites Écoles, comme on les appela, furent créées par un prêtre de mérite modeste, mais dont le nom et la mémoire continuent à être en honneur. Charles Démia a été le véritable La Salle lyonnais; il forma une congrégation d'ecclésiastiques pour l'enseignement des garçons et une autre de pieuses filles pour leurs sœurs. Il partagea maîtres et maîtresses entre les différents quartiers, leur traça des règlements, pourvut à leur entretien et aujourd'hui encore les religieuses de Saint-Charles, après deux siècles, sont plus de deux mille et ont près de quatre cents établissements. Mgr de Villeroy approuva

Digitized by Google

et bénit l'initiative et les efforts de son promoteur.

Le jugement de Saint-Simon qui lui reproche d'avoir été peu archevêque est donc loin d'être fondé ; l'éloge funèbre est ici plus près de la vérité :

Vous présenterai-je notre pontife infatigable présidant à tant de pieux établissements ? Tantôt il parcourt ce vaste diocèse et montre enfin un évêque aux peuples de la campagne ; tantôt de son palais épiscopal il fait mouvoir les ressorts infinis qui pourvoient aux besoins spirituels de cette grande ville ?.... Vous le représenterai-je tantôt soutenant les fatigues des plus nombreuses ordinations, tantôt enfin, à la tête d'une assemblée de prêtres prudents, prendre avec eux de saintes mesures pour étendre le royaume de Jésus-Christ.

Ah ! s'il ne fallait pas ici me renfermer dans les bornes d'un discours ordinaire, je vous mettrais comme sous l'œil ce que je n'ai montré qu'en éloignement : les clercs attentifs à leur ministère, les peuples instruits par leur doctrine, secourus par leur zèle, édifiés par leur exemple, tout ce grand diocèse, où régnaient avec tant de licence les abus et les dérèglements de ces derniers siècles, renouvelé et rapproché presque de la discipline des premiers temps.

L'administration du lieutenant général mitré et crossé ne fut pas moins avantageuse à la cité, qui reçut des embellissements, ouvrit des rues nouvelles, répara ses quais, bâtit son Hôtel de Ville et vit la Conservation, juridiction commerciale fort avantageuse prendre une forme définitive. Sur ce point encore, notre orateur s'applique à relever chacun de ces faits, en même temps qu'il ne manque pas de montrer la fidélité du sujet vis-à-vis de son prince. Citons ses propres paroles :

Le détail infini du commerce de cette grande ville eut-il jamais rien de si bas où on ne le vit descendre avec plaisir, y maintenant par son autorité la paix et la bonne foi qui en sont comme les nerfs ? Ce nouveau tribunal qui rend cette ville comme l'arbitre du commerce de tout le royaume, qui dans son établissement fut si fort traversé, et où des provinces les plus éloignées, on vient attendre la décision de toutes

Digitized by Google

les affaires où tous citoyens sont intéressés, n'est-il pas un monument bien tendre et de son crédit auprès du prince et de son amour pour le peuple ?

Son attachement pour Louis XIV, qui dura jusqu'au dernier jour, avait principalement éclaté durant la Fronde ; il fournit à Massillon l'occasion de juger cette époque troublée et la conduite de son héros. Le rapprochement avec Bossuet vient de lui-même, mais il serait injuste d'oublier que nous avons sous les yeux l'essai d'un débutant :

Que ne puis-je rappeler ici ces temps fâcheux où la minorité du prince, l'ambition des grands, les intérêts des ministres, et je ne sais quelle fureur de révolte et de changement qui saisit en certains siècles l'esprit des peuples, firent éprouver tour à tour à la France toutes les calamités des dissensions domestiques. Que ne puis-je rapprocher surtout ce moment fatal, où la capitale du royaume à la tête de la révolte, la Bourgogne et la Guyenne déjà séduites, le Dauphiné prêt à les suivre et n'attendant plus que l'exemple de cette province, notre illustre défunt, sollicité de toutes parts, décida presque par sa fermeté de la fortune du monarque et de celle de la monarchie.

L'abbé J.-B. VANEL.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LE

PREMIER AMOUR

D'UN

Vieux Grognard

J'ÉTAIS venu voir mon grand-oncle à la campagne qu'il habite près de Privas, seul avec deux serviteurs : l'homme et la femme. L'homme a été son ordonnance pendant de longues années. Car mon grand-oncle est un vieil officier de la grande armée : parti comme volontaire en 1792, il a fait toutes les guerres de la République et de l'Empire, et n'a pris sa retraite qu'après Waterloo, avec le grade de colonel. Il était de cette fameuse 32e demi-brigade, composée en grande partie de Vivarois et de Cévenols, qui prit part à tant d'héroïques combats et dont Bonaparte disait : *J'étais tranquille, la 32e était là.* Mon grand-oncle aimait aussi à rappeler que l'ancien lieutenant d'artillerie de Valence, devenu premier consul, un

Digitized by Google

jour qu'on parlait devant lui de l'Ardèche, avait dit : *Je connais ce pays : il produit du fer et des hommes.*

Mon grand-oncle était bien, en effet, un de ces hommes de fer d'autrefois, robustes, vaillants, tout d'une pièce, qui, après avoir promené le drapeau tricolore dans toute l'Europe en y semant des idées avec des ossements, avaient rapporté au foyer des traditions de discipline, d'ordre et d'honneur, devenus chez eux une seconde nature, et que les jeunes se montraient avec respect, en disant : Voilà un vieux grognard ! ou bien : C'était un compagnon de *l'autre.*

Mon grand-oncle, en déposant son épée, s'était mis à cultiver son petit patrimoine et passait pour le plus habile jardinier du canton. Il aimait beaucoup les fleurs et tenait en estime particulière les plantes médicinales qu'il connaissait à fond, mais ne détestait pas les légumes et avait fait dans son jardin une égale part à l'agréable et à l'utile : on voyait dans son enclos de délicieux bosquets de roses, de jasmins et de chèvrefeuilles, mêlés à quelques plantes exotiques, mais le milieu était entièrement consacré aux oignons, aux choux, aux épinards, aux salades et aux autres plantes comestibles de la saison. Il n'avait besoin de personne pour tailler sa vigne et ses arbres fruitiers ; il maniait parfois lui-même la pioche et la bêche, et disait qu'il manquait un sens à l'homme qui n'a pas travaillé la terre, comme il en manque un à celui qui n'a pas connu la rude vie des camps. On n'est pas dans ce monde, ajoutait-il, pour s'amuser, mais pour agir, lutter, souffrir, vaincre... ou être vaincu, et ceux qui, par goût, ou autrement, ont adopté la profession d'oisifs, sont encore plus à plaindre que les autres.

L'épithète de *vieux grognard*, appliquée à mon grand-

Digitized by Google

oncle à cause de ses brillants états de service, contrastait avec sa bonne physionomie et ses manières toujours bienveillantes, tant qu'aucune règle, aucun principe respectable n'étaient en jeu. Nul n'était plus serviable que lui à l'occasion, nul n'était plus indulgent pour les enfants et n'avait de plus paternelles façons de les caresser : ce qui semblait étonnant de la part d'un homme qui avait passé sa vie dans les batailles. De plus, il aimait les Lettres et se délassait volontiers du travail agricole dans la lecture des classiques. Il avait reçu une éducation soignée et deux poètes, Virgile et Horace, avaient fait, au fond de son havresac, toutes les campagnes napoléoniennes. On trouvait qu'il citait un peu trop souvent les poètes latins. Il se plaisait aussi à la lecture des Voyages, et il déclara plus d'une fois que, s'il n'avait pas été officier sous les ordres du grand homme, il aurait voulu être capitaine de navire. Mon grand-oncle avait, d'ailleurs, un penchant marqué pour les écrivains qui ont le mieux manié la corde du sentiment, comme Lamartine et Charles Nodier, et il m'est arrivé de surprendre le vieux grognard tout attendri, ou même versant de véritables larmes, sur les malheurs imaginaires racontés par ses auteurs favoris. Et comme un jour je m'en étonnais, il me répondit assez vivement :

— Enfant que tu es! Tu crois qu'on pleure sur les autres : on pleure sur les souvenirs que cela réveille! Et il y a dans ces larmes une consolation, un soulagement, que je te souhaite de ne pas comprendre de longtemps. Nous n'avons pas inventé les larmes; c'est la nature qui nous les a données, et ce n'est pas la plus mauvaise partie de nous-mêmes, bien au contraire.

— C'est justement ce que je pensais, dis-je, en riant. Est-il bien indiscret, mon cher oncle, de présumer que le

Digitized by Google

livre de votre jeunesse contient autre chose que des histoires militaires? N'y a-t-il pas une page — s'il n'y en a pas plusieurs — où le cœur a joué un grand rôle, quelque intime souvenir, douce ou triste aventure, qui cause votre émotion?

— Trève sur ce sujet! répliqua mon oncle d'un air mécontent. Cela peut être, mais les aventures de notre temps, en amour comme en guerre, sont si dissemblables de celles d'aujourd'hui; elles ont un caractère si peu en harmonie avec les mœurs et les idées nouvelles; mon premier, mon unique amour de jeunesse, est d'une nature tellement idéale, et en quelque sorte mystique, que je craindrais de le profaner en le racontant.

Je n'insistai pas ce jour-là, mais ces paroles avaient naturellement redoublé ma curiosité. Quelque temps après, saisissant l'occasion d'un jour d'humeur plus expansive, je suppliai mon grand-oncle de me faire ses confidences de l'ancien temps. Il résista bien un peu, mais, comme il savait la conformité de nos sentiments, comme il m'avait vu cent fois admirer avec lui Virgile, Bernardin de Saint-Pierre et Nodier, il finit par se laisser convaincre et déploya toute grande ouverte devant moi la première période de sa longue carrière.

*
* *

Il y a plus de soixante ans de cela, dit-il. (Mon oncle était presque octogénaire.) J'entrais dans ma dix-huitième année. J'étais grand, fort, mais assez timide, et encore plus naïf, ayant passé mon temps dans la maison paternelle, entre mon père, l'abbé Velay, mon précepteur et une vieille domestique. Mon père avait des goûts à la fois litté-

Digitized by Google

raires et champêtres, dont j'ai hérité en partie et que les agitations de ma vie ne m'ont pas fait perdre. C'était un fort honnête homme, mais passablement rêveur. Quant à l'abbé, il était également entiché de botanique, de médecine et de littérature, et son influence sur mes idées et ma destinée a été, en somme, beaucoup plus grande que celle de mon père.

L'abbé Velay avait pour les fleurs et les simples une véritable passion, et son bonheur était de courir les montagnes pour étudier les plantes et m'en faire connaître les noms et les vertus. Une fleur le plongeait dans des ravissements infinis. Il disait que la grandeur et la puissance divines ne se montrent nulle part avec autant d'éclat que dans le règne végétal. Je l'ai vu passer des heures entières à contempler des capucines ou des fraxinelles pour voir si, comme l'aurait constaté, dit-on, la fille de Linnée, il s'échappe de ces fleurs des vapeurs électriques inflammables avec une lampe.

Mon digne précepteur était convaincu que chaque dérangement de la machine humaine a, dans les espèces végétales, sa contrepartie, c'est-à-dire un remède spécifique dont le Créateur a laissé la découverte aux soins des intéressés. Il faisait observer que les animaux se guérissent beaucoup mieux avec les herbes curatives que l'instinct leur fait découvrir dans les champs, que nous ne le faisons nous-mêmes avec toute la science des médecins et tout l'arsenal des apothicaires.

L'abbé avait en grande estime un excentrique personnage qui passait sa vie sur les hautes montagnes, entouré d'animaux de toute espèce : des chèvres, des porcs, des moutons, des chiens, et même des oies et des poules, sur lesquels il exerçait un pouvoir occulte, qui le suivaient partout,

Digitized by Google

dont il observait les goûts instinctifs en maladie et en santé, et au moyen desquels il prétendait connaître des remèdes infaillibles pour toutes les maladies. C'est ainsi, disait l'abbé, que la médecine a commencé parmi les hommes : elle a dévié depuis de ces méthodes observatrices pour tomber dans des théories hasardées ; il faut revenir aux sources pour se retremper dans le vrai.

Partant de cette idée, que tout a une raison d'être en ce monde, et constatant l'innombrable variété de plantes qui couvrent la terre et que pour la plupart nous connaissons à peine, l'abbé montrait que la médecine a infiniment plus à apprendre qu'elle n'a encore appris. Il lui reprochait d'avoir trop négligé la botanique, et surtout de ne l'avoir pas étudiée d'une façon suivie. L'empirique de nos montagnes, qu'il donnait aux médecins pour modèle, était bien connu dans toute la contrée. Les uns l'appelaient le *Grand Pâtre* et les autres le *Sorcier du Tanargue*, parce qu'il avait fait de cette montagne sa résidence la plus habituelle. Il y passait ordinairement les mois de juillet et d'août, tandis qu'il consacrait le mois de juin à la région du Mézenc et qu'il réservait les mois de septembre et d'octobre au massif du mont Pilat. Il revenait ensuite passer l'hiver et le commencement du printemps au Tanargue où il avait deux refuges de fondation : l'un à la ferme de la Cocoluda, qui est située dans un ravin au-dessus de Valgorge, et l'autre au village de Loubaresse (pays des loups), où le curé, grand amateur de simples, lui donnait volontiers l'hospitalité.

Le Tanargue (*mons Taranus*, montagne du tonnerre), la grande chaîne du bas Vivarais, a une altitude qui varie de 12 à 1500 mètres; ses plus hauts sommets vers Loubaresse sont plus élevés que ceux du mont Pilat, mais ils sont dominés à leur tour par le dôme

Digitized by Google

du Mézenc, situé un peu plus loin au nord-ouest.

Le Tanargue, du côté de Loubaresse, a la forme d'un large plateau ; son revers occidental est couvert par la belle forêt des Chambons dont les vieilles futaies abondent en lichens ; on y trouve bon nombre de plantes alpines et il y a peu de régions en France où les herboriseurs puissent se promettre une aussi riche moisson.

Que de fois nous sommes allés voir le Grand Pâtre sur les cimes où il passait sa vie, bien qu'elles soient couvertes de neige le quart ou la moitié de l'année ! C'était un gigantesque vieillard, vêtu d'un manteau de bure, coiffé d'un large feutre et chaussé de sabots, avec une longue barbe blanche, un bâton encore plus haut que lui et une énorme gibecière toujours pleine d'herbes médicinales, sans compter les touffes de plantes ou les branches d'arbustes, retenues autour de sa taille par une forte ceinture de cuir. Il avait de petits yeux gris, mais perçants comme des vrilles et profonds comme ceux des montagnards qui ont l'habitude de regarder à de grandes distances. Avec cela, une tête imposante, des manières graves et une façon de fixer les gens qui produisait toujours une certaine impression. On prétendait qu'il avait le don de fasciner tous les animaux et il est certain qu'il avait parfaitement façonné à l'obéissance tous ceux qui formaient sa cour.

Une autre singularité du Grand Pâtre, c'est qu'il ne parlait jamais, bien qu'il ne fût pas muet de naissance, au moins d'après la tradition locale, car personne ne connaissait son âge ni son origine, et les plus vieux se rappelaient l'avoir toujours vu dans le pays.

L'abbé Velay croyait que c'était un ancien religieux de cet ordre fameux des Antonins qui soignaient les malades du feu sacré au Moyen-Age et dont la fusion avec les che-

Digitized by Google

valiers de Malte datait à peine d'une trentaine d'années. Ces Hospitaliers portaient le bonnet carré, un long manteau sans manches attaché au cou et brodé sur l'épaule droite, le *tau* grec, où les uns voient simplement une croix et les autres l'emblème de la Trinité, mais qui doit répondre à quelque symbole plus ancien, puisque mon précepteur me l'a montré mentionné dans un livre de l'Ancien Testament. Ils avaient le droit de quêter partout avec une sonnette et ils se faisaient suivre ordinairement d'un porc. Les Antonins possédaient autrefois une commanderie à Aubenas, mais la destruction de cet établissement remontant aux guerres religieuses, l'abbé Velay supposait que le Grand Pâtre était plutôt un survivant de quelque autre maison des Antonins fermée au milieu du XVIIIe siècle. Le fait est qu'il portait sur son manteau le *tau* caractéristique des frères de saint Antoine, et cette circonstance, en frappant l'imagination des montagnards, chez qui s'était perpétuée la tradition des Antonins d'Aubenas, n'avait pas médiocrement contribué à gagner leur confiance.

Quand de pauvres diables venaient l'implorer pour leur santé, il se contentait, après les avoir examinés longuement, de prendre dans sa gibecière ou à sa ceinture un spécimen des simples qui leur convenaient, ou, s'il ne les avait pas, il lui suffisait d'un signe ou d'un sifflement pour qu'une de ses bêtes partît à grand train et rapportât bientôt dans sa gueule ou à son bec la panacée désirée. Puis il leur faisait baiser le *tau* et les renvoyait pleins d'espoir.

Les paysans payaient le sorcier en tranches de pain bis : c'était la seule chose qu'il acceptât, et il aurait considéré comme une insulte l'offre d'une rémunération en argent. Il ne buvait que de l'eau pure et n'admettait pas qu'on pût manger la chair d'un être vivant : le pain bis qu'on lui

Digitized by Google

donnait, le lait de ses chèvres, et en été des baies d'airelles, des fraises et des framboises, seuls fruits de la région, formaient sa nourriture, et je n'ai jamais vu une si robuste santé.

En fait de société humaine, le vieillard n'avait le plus souvent que celle d'une petite fille, âgée d'une dizaine d'années quand je la vis pour la première fois, le plus délicieux type de montagnarde que l'on pût imaginer.

Il paraît, d'après le récit de l'abbé Velay, que cette enfant lui était tombée du ciel ou à peu près. Elle était née depuis quelques semaines au plus quand le sorcier la trouva un matin vagissant dans un lit d'airelles parmi les débris rocheux du pic de la Cocoluda. — Il siffla sa chèvre favorite qui vint se coucher près de l'enfant, lui offrant son pis noir perlé de gouttes blanches. La petite suça avidement sa nourrice poilue. Quand elle fut bien repue, elle ouvrit de grands yeux noirs et sourit au sorcier qui se sentit aussitôt pour la pauvre abandonnée des entrailles de père. Grâce à ses soins, au bon lait et au grand air du Tanargue, l'enfant poussa comme une vigoureuse plante de montagne.

Le curé de Loubaresse, ayant su l'aventure, vint baptiser sa nouvelle paroissienne et, comme il demanda au Grand Pâtre le nom qu'il fallait lui donner, celui-ci montra une branche d'airelle. En conséquence, le bon prêtre la baptisa sous le nom de Marie Airelle afin de satisfaire à la fois l'église et le parrain. Mais la petite fille n'était connue dans la contrée que sous le nom d'Airelle, et elle tenait de cet arbuste une grâce sauvage, un parfum âpre et doux, qui lui créaient une physionomie très originale et très piquante.

Un autre que le Grand-Pâtre aurait mis l'enfant en nourrice. Mais le sorcier, outre qu'il n'avait pas d'argent, comprenait autrement les devoirs que la Providence lui avait

Digitized by Google

imposés en l'improvisant ainsi le père de la petite créature à laquelle l'attachait aussi un attrait inexplicable. Il crut que la vie au grand air, sous sa protection constante, avec le lait de ses chèvres et l'assistance de ses chiens, valait mieux que l'air enfumé d'une cabane de paysan et qu'une surveillance mercenaire. Il fit donc à Airelle une place sur sa personne, du côté gauche, au-dessus de ses herbes, dans une des vastes poches de sa gibecière, d'abord, et sur son dos, plus tard, quand l'enfant put s'accrocher à son cou et s'y tenir seule. Au reste, Airelle marcha bientôt et à deux ans, elle trottinait gentîment et sans aide avec le reste du troupeau.

La petite fille avait une affection passionnée pour l'homme qui lui avait servi de père et dont la nature supérieure, d'ailleurs, la tenait sous une sorte de charme. En grandissant, elle s'identifia tellement avec les idées et les sentiments du sorcier qu'elle en devint l'interprète autorisée, et c'est elle qui, connaissant à la fois le sens des gestes et des sifflets du sorcier, et le langage des paysans de la contrée, expliquait à ces derniers les propriétés des simples désignés par son père et le moyen de les employer.

Il paraît que les recettes du Grand-Pâtre n'étaient pas sans efficacité. J'ai souvent pensé, depuis, à la médecine de ce personnage et je présume que son action personnelle, c'est-à-dire l'espèce de magnétisme que sa taille, ses regards, la singularité de son costume et de sa vie, exerçait sur ses visiteurs, devait accroître singulièrement et parfois même suppléer la vertu de ses herbes. C'est pour cela, sans doute, qu'on croyait assez communément dans le pays qu'il ne suffisait pas pour être guéri d'employer le vrai remède, mais qu'il fallait le recevoir des mains du Grand-Pâtre et baiser le signe sacré sur son manteau. Quoi qu'il en soit,

Digitized by Google

notre homme jouissait dans tout le Vivarais d'une réputation de guérisseur comparable à celle des saints les plus fêtés, à laquelle contribuait son désintéressement bien connu. L'abbé Velay avait en lui une grande confiance, mais c'est en vain qu'il essaya plusieurs fois de le faire parler. Mon digne précepteur croyait avoir néanmoins puisé une foule d'utiles indications dans ses visites fréquentes au Tanargue et, avec le supplément de ses propres observations, il se croyait possesseur de moyens efficaces pour guérir la plupart des maladies. Les simples qui croissent sur les cimes jouaient un grand rôle dans sa pharmacopée, et je me souviens fort bien que l'arnica, la digitale, la reine des prés, la valériane, l'airelle myrtille et la grande gentiane à fleurs jaunes y tenaient le premier rang.

Par suite de cette disposition d'esprit de mon précepteur, tout le monde à la maison devait être ferré sur les spécifiques végétaux et on lui eût fait beaucoup de peine si l'on se fût montré sur ce point oublieux de ses leçons. Le digne abbé s'estimait heureux d'être né en Vivarais à cause de la situation privilégiée de ce pays pour l'étude de la botanique. Il faisait observer qu'on pouvait, en remontant lentement du Bourg-Saint-Andéol au Mézenc, assister à un printemps quasi perpétuel, puisque les cerises, qu'on mange parfois dès le commencement de mai dans la région du Bourg et de Viviers, ne mûrissent qu'au mois d'août au sommet des Cévennes, et qu'on y recueille des fraises encore plus tard. Il soutenait que les végétaux étaient, avec les orages, les grands purificateurs de l'atmosphère, en faisant, sans qu'on sache comment, la contrepartie de la respiration des hommes et des animaux, ce que les savants ont expliqué depuis, en disant que les plantes s'assimilent le carbone que nous expirons et nous livrent l'oxygène qui va revivifier le sang dans

Digitized by Google

nos poumons. L'homme et la plante dont la dépendance est déjà si évidente au point de vue de la nutrition, se rattachent donc aussi l'un à l'autre et s'entr'aident par la respiration.

Dans nos courses sur les hautes montagnes, l'abbé faisait observer que plus on monte, plus l'horizon s'élargit, et plus on sent sa propre petitesse. De même, disait-il, plus on devient savant, plus on voit les questions s'étendre et les solutions s'éloigner, plus on touche du doigt sa propre ignorance. Cela ne doit pas empêcher d'étudier encore et de chercher toujours, ne fût-ce que pour se défaire de la vanité et des présomptions qu'engendre la demi-science. C'est ainsi que l'on arrive à ces sommets philosophiques d'où l'on aperçoit mieux l'immensité de l'âme et du monde. On y comprend tout de suite que les notions accessibles à l'intelligence humaine ne sont rien à côté de celles qu'elle ignore et dont beaucoup, sans doute, resteront toujours hors de sa portée.

L'abbé Velay était enfin grand admirateur des poètes latins, dont il avait recueilli et classé méthodiquement toutes les maximes dans un grand cahier, écrit de sa plus belle écriture, et qu'il fit plus tard relier magnifiquement. Il appelait cela son musée de pierreries. Ah! que de fois je lui ai envié ce volume où se trouvait condensée en quelque sorte toute la sagesse antique, ciselée, montée en bijoux, par les plus habiles ouvriers du Parnasse romain, et dont la prière sublime du *Pater* formait la dernière page et en quelque sorte la conclusion pratique! Quel bonheur quand il me le laissait parcourir, et qu'il me serait agréable encore aujourd'hui de l'avoir dans ma petite bibliothèque et de le feuilleter aux heures de tristesse ou d'ennui! C'est là que j'ai puisé l'amour des citations latines et si les iconoclastes

Digitized by Google

de la Révolution n'avaient pas brûlé ce précieux recueil, il me serait facile de démontrer qu'en dehors du *Pater*, la sagesse antique ne nous avait rien laissé à découvrir.

Enfin, l'abbé Velay était, par dessus tout, un ami sûr et un excellent prêtre, et je le regrettai sincèrement quand, mes études finies, il nous quitta pour aller occuper un poste de curé à l'extrémité méridionale du Vivarais.

Il fallait choisir une carrière. Mon père, sous l'influence de son humeur philosophique, peut-être par un peu d'apathie, me laissait à cet égard toute liberté d'action. Il considérait toutes les professions, libérales ou autres, comme se valant à peu près, sinon par elles-mêmes, au moins par la façon dont elles sont exercées, ce qu'on a traduit depuis par le proverbe qu'il n'y a pas de sots métiers, mais seulement des sottes gens. Il n'avait d'antipathie marquée que pour les fonctions publiques comme peu compatibles avec une véritable indépendance de caractère et d'idées.

Je n'avais pas de vocation bien déterminée. Cependant les leçons de l'abbé Velay m'avaient inspiré un certain goût pour la médecine, et il fut convenu que j'irais faire mes études à Montpellier.

A. Mazon.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

Phot. Garcin. Héliog. Dujardin.

Digitized by Google

Digitized by Google

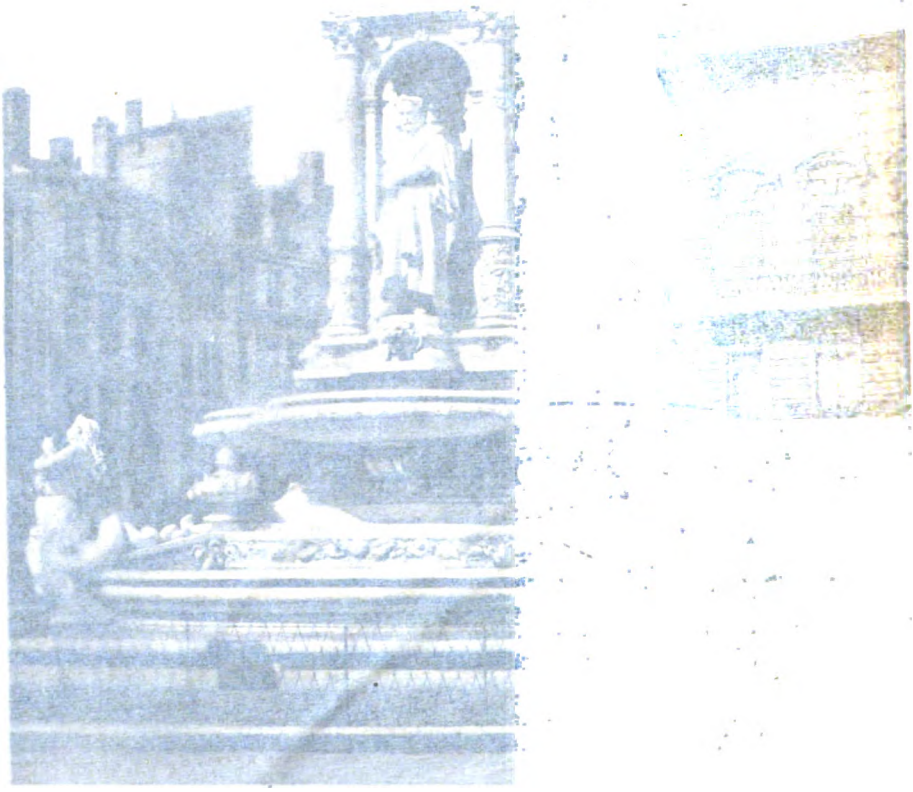

Digitized by Google

NOS VIEUX MONUMENTS

Notes historiques

SUR LA FONTAINE DES JACOBINS (*)

La voirie mettait alors tous ses soins à s'opposer à tout embellissement de la ville. Non pas que nos ingénieurs ne fussent des hommes de beaucoup de mérite, doués des meilleures intentions, et que l'un d'eux, au moins, ne nous soit dépeint comme un très aimable homme, mais il faut tenir compte du temps, de la science encore neuve, des *x* mal digérés, de la FORMULE enfin, remplaçant le bon sens et le goût.

A cette époque, Lyon brûlant encore de la houille, avait ses maisons uniformément noires, et le règlement de voirie ordonnait de les gratter ou de les badigeonner tous les dix ans, « pour les blanchir ». — Les propriétaires rechi-

(*) Suite et fin. Voyez la *Revue du Lyonnais de mars 1886*.

Digitized by Google

gnaient bien un peu, parce qu'il y avait dépense, mais obéissaient, parce qu'il y aurait eu contravention. Heureusement que la ville n'avait rien à craindre des contraventions et qu'elle avait pour ses deniers des sentiments de propriétaire. Aussi badigeonnait-elle peu ses édifices et ne les grattait-elle pas. Cela nous les a conservés.

Ces méthodes barbares ne cessèrent d'être employées que lorsqu'un voyer méticuleux (la méticulosité était leur honneur à tous) s'aperçut avec horreur que le règlement était violé, inconsciemment il est vrai, mais violé. Le croirait-on? Des maisons contiguës avaient rompu l'alignement, les unes ayant vu augmenter progressivement par le badigeon l'épaisseur de leurs murs de façade, alors que les autres l'avaient vue diminuer par le grattage ! !

L'architecture vit de silhouettes et de saillies; toutes saillies étaient défendues ; et non seulement les maisons (ce qui, sauf exception, peut s'admettre) et certains édifices se voyaient imposer des *maxima* de hauteur, mais nous voyons, une fois du moins, *une hauteur minima imposée !* (31).

Aussi nos jeunes architectes, émasculés de la sorte dès leurs débuts dans la construction privée, ne retrouvaient plus de force pour aborder dignement la construction monumentale ; pendant que leurs anciens camarades allemands, venus, avant 1870, chercher dans les ateliers de notre école

(31) Une maison de crédit, voulant élever son hôtel en face du Palais du commerce, avait cru devoir, pour faire honneur à ce voisinage, projeter une construction d'aspect monumental. Les façades proposées avaient obtenu le meilleur accueil de l'administration municipale ; mais lorsque le projet fut soumis à la voirie, celle-ci imposa l'abaissement des parties qui dépassaient la hauteur réglementaire, et le voyer-chef exigea de plus *le relèvement de celles restées au-dessous de cette hauteur* (absolument histérique) ! Le projet de construction de cet

Digitized by Google

nationale d'architecture un enseignement que leur pays ne pouvait alors leur fournir, travaillaient chez eux dans les conditions les plus libres, y implantaient notre art et faisaient à leur tour souche d'élèves.

C'est ainsi que le mouvement de renaissance architecturale, commencé chez nous par les Labrouste et les Duban, continuait à l'étranger, tandis qu'il s'éteignait en France.

Ce n'est que dans les dix dernières années du XIXe siècle, qu'on se ravisa à Lyon, et qu'en élargissant le cours Lafayette, aujourd'hui notre voie principale, on s'aperçut qu'on pouvait bien, en décrétant une avenue de quarante mètres de largeur, sacrifier de chaque côté, pour l'embellir, vingt-cinq pauvres petits centimètres laissés aux saillies architecturales.

*
* *

Cette digression était nécessaire (32) pour occuper, dans notre récit, le long espace de temps qui s'écoula entre le moment où fut découverte la fontaine (novembre 1881) et la mise en place des sirènes (mars 1884).

Ces joyeuses commères vinrent à point pour réjouir le mo-

---

hôtel ayant été abandonné, il ne fut pas réclamé contre cette injonction, qui nous laisse rêveur. (*Note de l'auteur.*)

Dans une circonstance analogue, M. Vaïsse montra plus de bon sens et, en dépit de la voirie, ordonna de conserver une maison de la rue Impériale dans les conditions ci-dessus spécifiées, c'est-à-dire dont une partie était plus élevée et le reste moins que ne le comportaient les règlements. Il jugea que la ville était trop heureuse de posséder une maison plus monumentale que les autres. Mais du moins la voirie de ce temps-là n'avait pas eu l'extravagance de demander le relèvement des parties plus basses. (*Note de la Rédaction.*)

(32) !! (*Note de la Rédaction*).

Digitized by Google

nument abandonné. Les Lyonnais d'alors leur firent bon accueil. Les Lyonnaises, même les mieux pourvues, les trouvèrent « un peu avantagées ». Pour nous, ce sont d'excellentes figures décoratives, s'ajustant bien avec leurs socles et convenant à l'architecture de la fontaine, quoiqu'elles soient de dimensions un peu trop fortes peut-être pour l'harmonie générale. On regrette aussi que, par des raisons d'économie, deux modèles seulement aient été demandés au sculpteur Delaplanche. Le monument y a perdu, et nous aussi.

Les sirènes posées, l'administration (en attendant les quatre statues de Degeorge) fit compléter les appareils hydrauliques, malgré quelques timides observations de l'architecte, pour qui (lubie singulière), une fontaine fonctionnant avant d'être achevée paraissait un peu *shocking*.

*
* *

Le 14 juillet 1885, jour de la Fête nationale, les eaux jaillirent pour la première fois. Nous disons jaillir pour nous conformer à l'usage, car si nous en croyons un contemporain, les jets de la fontaine étaient de vraies « pisserettes à la Jacquard (33) ». Ajoutons vite, comme explication, qu'on les avait volontairement réduits au minimum possible, la Compagnie des eaux, à cette époque, étant obligée, pour ménager sa provision, de faire boire à ses employés de l'eau de Saint-Galmier et de Couzan.

*
* *

Ceci fait, la fontaine parut terminée. Le bruit qui s'était

(33) Ces gens du XXe siècle nous prêtent des façons de parler bien triviales. (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

élevé autour d'elle cessa. Plus de pétitions; les magasins avaient déposé les armes. Seul, l'architecte, qui depuis peu osait se hasarder furtivement sur la place, pensait aux statues et, regardant ses arcades vides, se demandait avec inquiétude si son monument, trop mince en l'état, ne serait pas trop gros une fois terminé.

Le moment vint pourtant où il dut les poser et, le 21 décembre 1885, un long cri d'horreur répondit aux marteaux des charpentiers, clouant autour des bassins la quatrième clôture!... « la clôture définitive et sans remise!... »

*
* *

Cette clôture séjourna deux mois. On y vit entrer, l'un après l'autre, d'énormes personnages en marbre, plus gros que les niches, disait-on. On les recouvrit rapidement et, sous des hangars improvisés, les habitants de la place entendirent la massette et le ciseau retentir du matin au soir entre les mains d'ouvriers discrets.

Le mystère si soigneusement caché fut vite découvert. C'était bien simple. Le statuaire ou l'architecte, les deux plutôt, s'étaient trompés dans leurs mesures : il fallait maintenant raccourcir des statues trop longues. Deux journaux graves publièrent la nouvelle, mais oublièrent d'expliquer si l'on procédait à ce raccourcissement par la tête ou par les pieds.

On sut cela d'un sculpteur du quartier Saint-Jean qui expliqua, pour excuser son confrère, que rien n'était si commun que de raccourcir ou d'allonger un saint ou une sainte, selon la grandeur de la niche, en sciant le milieu du corps et en retranchant ou ajoutant une rondelle, à la de-

Digitized by Google

mande. Bien scellé, bien rajusté, bien limé, les plus malins n'y voyaient rien ! Et de fait, quand les plinthes, que, pour le transport on avait dû laisser brutes, eurent été ramenées aux dimensions voulues, et que, à partir du 1er février 1886, on vit successivement hisser les statues (34) nul ne put apercevoir le joint dans le ventre.

Quelque temps après, l'administration demanda à l'architecte une grille, à laquelle ce dernier fixa une borne-fontaine, un peu à la façon dont un médaillon s'ajuste sur un collier : modeste accomplissement du vœu de Danton.

Cette borne remplaça un petit édicule, supprimé sans doute par raison de double emploi. Un journal du temps le signale comme une copie réduite de la fontaine (?) et un hommage discret (?) adressé par la voirie à notre architecte (35).

*
* *

Examinons nos statues :

FLANDRIN, dont le costume offrait des difficultés particulières (en sculpture qui dit pantalon dit inconvenance), est drapé dans le manteau du paysan romain qu'il porta sa vie durant.

---

(34) La pose en fut effectuée par les sieurs Boudet oncle et neveu, entrepreneurs de la chapelle de Fourvière.

(35) On l'a fait « tout en plein sur le même patron, dit l'un d'eux. C'est bien la petite coupole et les statues absentes, à cela près pourtant que le rez-de-chaussée n'est pas livré aux sirènes, mais à l'autre sexe, et que les effets d'eau (qui fonctionnent, ceux-là !) se passent à l'intérieur. »

Nous livrons cette énigme à l'étude des érudits qu'intéressent comme nous les problèmes passionnants et ardus de notre chère archéologie locale.

Digitized by Google

Il a bien la physionomie que révèlent ses lettres intimes, et nous pouvons compter que Degeorge, son élève, nous a fidèlement transmis ses traits. La main, tenant un crayon et reposant sur le cartable, indique l'artiste amoureux du dessin. A ses pieds une palette s'appuie sur l'église d'Ainay, et rappelle combien le peintre sut approprier sa couleur aux exigences décoratives.

DELORME se présente avec autorité. Drapé dans un ample manteau renaissance enrichi de fourrures, le vieil architecte a grand air.

Mis à l'aise par l'absence de documents, autres qu'une mauvaise gravure, d'un dessin trop maladroit pour avoir été fidèle, l'artiste a inventé un type, répété depuis.

Un plan des Tuileries est dans la main de Delorme, et à ses pieds un modèle du pavillon central (36).

AUDRAN, jeune, audacieux, se présente hardiment : « L'artiste, a dit un éminent critique, dans l'un des discours prononcés à l'inauguration de la fontaine (37), l'artiste a représenté Audran presque adolescent et le pied

(36) Le sculpteur a eu raison de remplacer par ce pavillon le portail de Saint-Nizier, auquel il avait songé d'abord, comme nous le montre une de ses lettres à l'architecte. Ce portail peut en effet avoir été commencé sur des études de Delorme, et sa base offre de la fermeté et de beaux profils, mais toute la partie supérieure est d'une grande faiblesse relative, et la disposition générale, prévue par le grand architecte de la Renaissance, alors débutant, a dû être changée au cours des travaux. En réalité, les trois quarts au moins de l'ouvrage n'ont pas été exécutés sous la direction de Delorme.

(37) Quelque confusion dans la prodigieuse accumulation de nos notes ne nous a pas permis de retrouver le nom de l'orateur ni la date de son discours.

Digitized by Google

avancé hors du socle, pour bien montrer quel grand pas il fit faire, dès ses débuts, à la gravure française. »

Le temps a dû effacer la croupe d'un des chevaux des batailles d'Alexandre qui, dit-on, était gravée sur la plaque que l'artiste tient à la main, et rappelait son œuvre principale.

COUSTOU présente peut-être, envisagé comme figure isolée, la meilleure composition des quatre.

La pose théâtrale, le riche costume, l'air de tête superbe racontent bien l'époque du Roi-Soleil; le marteau indique le sculpteur; le Lyonnais est rappelé par le petit modèle du *Rhône*, que l'artiste est supposé présenter à nos échevins.

Pour être conséquents avec leur célèbre doctrine : « l'art n'est que la reproduction de la nature, » les réalistes du temps raillèrent à l'envi la double action du Coustou. — Se met-on en manchettes et en perruque pour travailler le marbre, et tient-on un modèle du *Rhône* dans la main gauche lorsque de la droite on taille une tête de femme?

Cette critique eût été excellente, adressée au modeleur d'un musée de figures de cire. Elle tombait à faux, appliquée à une œuvre de la statuaire monumentale. Pourquoi, pendant qu'on y était, ne pas reprocher à Coustou de n'avoir donné qu'une bouche à son *Rhône*, quand chacun sait bien que ce fleuve en a plusieurs?

*
* *

Il nous faut mélanger quelques critiques aux éloges qu'ont reçus ces statues, si après les avoir envisagées en elles-mêmes, nous examinons leur rôle dans l'ensemble du monument.

Digitized by Google

Pour réussir à ce point de vue (alors presque complètement négligé par les sculpteurs), chacune d'elles eût dû non seulement s'arranger, vue de face, dans l'ouverture de la niche, mais de plus continuer logiquement son piédestal; toutes les quatre elles eussent dû former une masse pondérée, présentant, malgré des ajours pittoresques et des silhouettes heureusement variées, une saillie moyenne à peu près égale sur chaque face de la fontaine.

C'est ainsi qu'eussent agi tout naturellement des sculpteurs de la Renaissance, habitués dès leur apprentissage à tenir compte des conditions architecturales, variables dans chacun des édifices qu'ils décoraient; c'est ainsi que, sans laisser perdre un de ses droits à la fantaisie la plus charmante, ils savaient enfermer leurs figures les plus audacieuses dans les grandes lignes de la silhouette générale.

Architecture et sculpture se faisaient ainsi valoir réciproquement; leurs qualités s'ajoutaient au lieu de se nuire, et l'œil ravi ressentait le plaisir que procure à l'oreille un accord bien frappé.

Or, si nos figures répondent à la première condition que nous avons indiquée (celle, évidemment, dont s'est préoccupé le sculpteur), le *Delorme*, seul, répond à la seconde. Lui seul, dirait un professeur d'esthétique, est bien l'épanouissement normal du piédestal, *qui ne s'arrête pas aux têtes de lion*, mais qui, à travers les petites vasques, descend sur l'assise des coquillages. C'est ce piédestal, que le sculpteur eût dû considérer ainsi dans toute son étendue, en y superposant des figures. De là, cette allure franche du *Delorme*, et l'aisance avec laquelle sa masse, quoique plus forte que celle des autres statues, s'arrange avec les finesses du cadre.

Le *Flandrin* et l'*Audran*, au contraire, abandonnent

Digitized by Google

presque complètement les lignes de leurs piédestaux, et réfugient le haut de leur corps dans l'architecture. Ils présentent ainsi, vus de la rue Gasparin, par exemple, deux lignes obliques rentrantes, d'un mauvais effet pour l'ensemble. Ce défaut, qu'aggrave la répétition, en pendant, des cartables qu'ils portent tous deux, disparaît heureusement à mesure qu'en se déplaçant, le spectateur arrive en face de l'une ou de l'autre de ces statues.

(Prière de ne pas s'arrêter, pendant ce trajet, en face d'un axe diagonal de la fontaine, car, de ce point et par la faute impardonnable de l'architecte, la colonne d'angle paraît trop isolée et l'édicule circulaire trop petit.)

Enfin *Audran* et *Flandrin* manquent aussi à la dernière des conditions énoncées plus haut. Moins saillants sur les faces de la fontaine que les autres statues, ils *ovalisent*, en plan, une masse générale qui eût dû être circulaire.

Ajoutons bien vite que tout autre sculpteur ne se serait pas plus que Degeorge préoccupé de ces conditions, et qu'aucun n'eût pu donner plus de soins à un travail auquel le marché passé attribuait des prix insuffisants.

L'architecte André dut s'estimer heureux d'avoir rencontré un homme d'autant de talent et de probité artistique. Nous savons, par sa correspondance, qu'il fut fort satisfait de ces quatre statues, si heureusement variées d'âge, de costume, d'attitude et de caractère, et que rehausse une excellente facture, sobre, précise et souple à la fois. Ces statues sont comme le sourire de la fontaine.

*
* *

Si, après les avoir regardées, nous jetons un coup d'œil sur l'architecture qui les encadre, nous constatons que la

Digitized by Google

fontaine se rattache au thème du grand tombeau de l'antique Glanum (38) : une base carrée, un étage à arcades, un édicule rond. La partie basse est la fontaine demandée par Danton; la partie moyenne reçoit les quatre artistes qu'on a voulu honorer; la partie haute est un petit *Temple de l'Art*, gardé par des Chimères, et dont le socle, orné d'emblèmes, reçoit le trépied symbolique. Les noms d'Ictinus, d'Apelles et de Phidias sont gravés sur le trépied auquel est attachée une branche votive du laurier delphique. La frise du temple porte cette dédicace : « La ville de Lyon aux artistes qui l'ont illustrée. »

*
* *

Il y a des gens nés pour chercher le symbolisme. — Que n'a-t-on pas trouvé dans nos églises ogivales! — Pour les mystiques, notre base, avec ses sirènes et ses serpents, c'est la Terre avec ses tentations, ses convoitises, etc., etc.; c'est le matérialisme abject dont se dégagent les artistes s'élevant dans une région supérieure et qui, leur tâche achevée, prennent place plus haut encore dans ce temple qui, etc., etc.

Pour les panthéistes, au contraire, cette base, c'est la riche nature, cette mère féconde, source inépuisable de forces, d'où plus fermes et plus sûrs s'élancent, etc., etc.

Pour notre femme de ménage, les poissons, les dames qui se baignent, les coquillages, tout ça, c'est l'Eau; les

(38) Sans lui ressembler, bien entendu. — Nous n'avons pas à insister sur ce point, Nos lecteurs savent combien est petit le nombre des thèmes possibles sur lesquels, en tous temps et tous pays, les architectes ont brodé leurs variations innombrables.

Digitized by Google

messieurs dans la maison, c'est la Terre; la cage à oiseaux, c'est l'Air; et la marmite qui est dedans, c'est le Feu..... « Les quatre éléments, monsieur! »

Hommes de bien, qui voyez tant de choses,
Voyez-vous point mon veau? dites-le moi.

*
* *

Plusieurs, non sans raison peut-être, invoquant le *non bis in idem*, condamnèrent la cage à oiseaux, ce petit édifice posé sur un plus grand. Notre architecte, dans une lettre à son ami Puitspelu, la défend avec énergie (ces artistes, n'est-ce pas, vous abandonnent si gentîment comme mauvais ce qu'on loue dans leur œuvre, sauf à faire rage pour protéger le reste!). Pour lui, la division binaire eût tout gâté. Il faut à sa fontaine une base, un milieu et un couronnement. Et ce couronnement ne doit rappeler aucun genre de toiture connu, « sans quoi, dit-il, cela fait petite maison, et l'on songe tout de suite à quatre gapians dans un pavillon d'octroi, au milieu d'un carrefour »; et le voilà qui part vivement pour expliquer que, s'il a laissé une colonne au centre de l'étage principal, c'est pour retirer à ses statues le moyen de s'abriter les jours de pluie, à l'instar des capucins de baromètre, ou de jouer aux quatre coins, s'il fait beau. Ceci dit, il se déclare satisfait des coquilles, qui forment retombées de voûtes sur cette colonne, et croit qu'elles donneront un fond heureux aux têtes des statues.....

Dans une autre lettre, après avoir avoué franchement qu'il n'a pu réussir, aussi bien qu'il l'eût désiré, la soudure difficile entre la partie aquatique de la fontaine et l'étage principal, il confesse être resté bouche bée quand, certain

Digitized by Google

jour, on lui reprocha d'avoir mis des femmes nues près de ces hommes habillés!!! — « Voulait-on que je misse Flandrin en modèle vivant, ou les sirènes en camisole? »

Où l'architecte parle avec l'accent de la conviction, c'est lorsqu'il dit un peu plus loin ne pouvoir se consoler du rétrécissement du grand bassin qui, en resserrant un peu les vasques et en rejetant les sirènes sur les figures du corps principal, a accentué la lourdeur de l'ensemble.

Cette lourdeur, rendue plus sensible par les détails un peu fins, ne lui fut pas reprochée, et l'acuïté des profils, la sécheresse de certaines formes ne choqua pas trop, paraît-il, des yeux faits encore aux aspérités mesquines du plat « néo-grec » naguère en vogue. Bien plus, accueillant avec une excessive indulgence un monument pour lequel on avait été un peu sévère au début, on vanta la complication de ses formes, prenant ce défaut pour une qualité, et l'on rappela, à son propos, les jolis monuments de la Renaissance!

Pardonnons ce blasphème (39) et avouons que nous-même, en décomposant les plans superposés, entassés par l'architecte, nous nous sommes amusé à le voir taquiner le carré pris pour point de départ du plan de l'étage principal, le faisant passer, en montant, à la forme circulaire du lanternon, et en descendant, à l'octogone du socle, puis au quatre-feuilles des vasques et au cercle du bassin. Le tout flanqué, dissimulé, interrompu par les petites vasques en consoles, et les motifs décoratifs des angles, partant des

(39) Nous trouvons ce Mollasson un peu bien dur, et nous croyons qu'en 1986 comme en 1886, il n'y aura qu'une voix pour louer le monument. La multiplicité des combinaisons importe peu. Il suffit que l'élégance et l'unité des masses n'en soit pas altérée, et c'est ici le cas. (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

chimères pour arriver aux contreforts des sirènes en passant par les vases qui jouent le rôle de clous et rattachent ces sirènes au corps central. Il y a là matière à un diagramme transcendental pour lequel nous pourrions épuiser, à seule fin de montrer notre science, tout le vocabulaire barbare de la géométrie. Si le lecteur ne nous sait point gré de ne le pas faire, c'est un ingrat!

Finissons plus simplement, en signalant la frise de coquillages, qui nous paraît un morceau réussi, et en regrettant que cette richesse de sculpture, placée à la base, s'arrête brusquement et n'ait pas, soit par économie, soit par tout autre motif, trouvé un écho sur les panses des quatre grandes vasques.

Selon nous, l'architecte eût dû y faire sculpter, en faible relief, les godrons que, depuis, l'eau, dans sa chute, a su dessiner d'une façon si curieusement exacte. Nous signalons cette ornementation naturelle. Une bonne leçon s'en dégage, sur l'origine des motifs décoratifs : *motifs qu'on rencontre et qu'on n'invente pas.*

Joannès MOLLASSON.

20 février 1986.

Digitized by Google

II

Etymologie du mot de Beaujeu

A PROPOS DE

L'ÉTUDE DE M. CUCHERAT

SUR AVENAS ET L'ARCHÉOLOGIE BEAUJOLAISE

Nous ne voulons faire aujourd'hui ni une analyse ni un compte rendu du remarquable travail que M. l'abbé Cucherat a donné (*Revue Lyonnaise*, août à octobre 1885) sur *Avenas et l'archéologie beaujolaise :* nous n'en détacherons qu'un fait, celui qui concerne l'existence d'un village antérieur à celui de Beaujeu, et nous en tirerons une conséquence importante au point de vue historique.

Le savant annaliste du Brionnais, qui a fait de son pays et des contrées avoisinantes l'occupation de sa vie si laborieuse, cite une charte de Louis le Bègue, datée de l'an 878, qui confirme en la possession des chanoines de Saint-Vincent de Mâcon les biens, que leur avait donnés l'évêque Lambert, en augmentation de leurs prébendes (1).

(1) Voy. cette charte dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, par M. Ragut, nº 61.

Digitized by Google

Parmi ces biens sont des vignes au village *Bogenis, cum vineis que sunt in* BOGENIS *villa*.

L'auteur se demande quelle est cette *villa Bogenis*, voisine et distincte de la paroisse de *Rosarias* (auj. Avenas), mais en pays vignoble, et, malgré l'hypothèse émise par M. Ragut que *Bogenis* peut être Bouzon, commune de Vauxrenard, dans le canton actuel de Beaujeu, il conclut sans hésitation comme suit :

« *Je suis très porté à croire que Bogenis est le nom latinisé de la paroisse, sans histoire alors et sans importance de la ville de Beaujeu...,* » appelée plus tard *Bellijocus*, du latin *bellus*, beau, et *jocus*, joûte militaire, et il explique ainsi le sens de cette étymologie : « En venant s'établir dans ce site abrupt, devenu le chef-lieu de leur petit État, les nobles rejetons de la grande maison des comtes de Forez, lancent à leurs peuples et à leurs contemporains une sorte de proclamation, si j'ose ainsi parler. Leur maison sera le vrai type de la chevalerie. Avec eux, on verra venir le goût et les exercices militaires, les fêtes et les tournois, l'hospitalité aux troubadours, le respect des femmes et la galanterie, quelquefois excessive; en un mot, tout ce qui peut honorer, enrichir et rendre heureux le peuple et le souverain..... Et l'histoire atteste que ce glorieux programme a été généralement bien rempli par les sires de Beaujeu (2). »

Cette conclusion est belle et patriotique et digne de son vénérable auteur, mais nous devons avouer qu'elle ne nous satisfait qu'à demi, quoiqu'elle paraisse le développement

(2) D'autres auteurs ont pensé que le nom venait d'une victoire remportée par un membre de cette famille sur le cruel Ganelon, seigneur de Tourvéon, victoire qui lui livra ce pays.

Digitized by Google

de la devise des seigneurs de Beaujeu : A TOUS VENANTS BEAUJEU!

C'est par des considérations d'un tout autre ordre et, cette fois certaines, que nous sommes amenés, sans adopter ses explications, à partager seulement l'opinion de M. Cucherat sur l'identification du nom de Beaujeu avec celui de *Bogenis*, beaucoup plus ancien.

Le nom de Beaujeu, *de Bellijoco* et *de Bellojoco*, car on trouve l'un et l'autre, même *Beljocensis*, nous apparaît pour la première fois dans la charte publiée au numéro premier de l'appendice de son *Cartulaire de Beaujeu*, qui est une donation faite de l'an 996 à l'an 1000, par Humbert et sa femme Elméde, à l'église du château, *in castro Bello* (*sic*). La plus ancienne, au *Cartulaire de Savigny*, est celle de 1070, numéro 802, où figure comme témoin Guichard de Beaujeu, *domno Guichardo de Bellojoco*. D'autre part, le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon* mentionne Umbert de Beaujeu, *Umbertus Bellijoci*, dans un titre classé entre les années 1077 et 1096, charte n° XXI.

D'après M. Cucherat, *Rosarias* quitte son nom pour prendre celui d'Avenas vers la fin du xe siècle. Le changement de *Bogenis* en *Bellus Jocus* eut lieu probablement à la même époque, lorsqu'eut été bâtie l'église collégiale que Béraud et Vandalmode, sa femme, établirent dans l'enceinte du petit château-fort de Pierre-Aiguë, *in castello Petre Acute :* malheureusement cet acte, dont on ne connaît que des fragments à cause de la mutilation du parchemin, porte, à l'endroit de la date, une lacune de cinq lignes (3) et n'indique pas le nom de Beaujeu, *Bellijocus*, *de Bellijoco* ou *de Bellojoco*.

(3) Guigue, *Cartulaire de Beaujeu*, charte 3.

Digitized by Google

Le même recueil donne la bulle du Pape Alexandre par laquelle, le 31 mars 1070, ce souverain pontife prit le Chapitre de Beaujeu sous sa protection spéciale, et aussi une notice de l'an 1076 sur la fondation de l'église consacrée le 6 des Ides de décembre (4); enfin, un titre de 1080 à 1090 est une donation par Humbert, mari d'Auxilie de Savoie, à cette église placée sous le vocable de la Vierge Marie, *ecclesiam beate Marie domini Beljocensis*.

Or, si l'on enlève à ce nom de *Bogenis* sa terminaison *is*, évidemment latine, si même elle n'est pas un génitif, il reste BOGEN qui, dût-on nous accuser de *celtomanie* inguérissable, dérive des deux mots celtiques *Bo*, bœuf et *gen* (ou mieux *gwen*), beau ou blanc.

A ceux qui s'étonneraient de cette étymologie, nous répondrons tout d'abord qu'il est constaté par tous les historiens que, lorsque la langue celtique, qui était commune à tous les peuples de la Gaule, s'altéra par le mélange du *tudesque* et du *latin* pour devenir la langue *romane* et, plus tard, la langue *française*, les noms de lieux, de villes, de rivières sont ceux qui persistèrent le plus (5) : ils sont faciles à reconnaître à leur forme rude et à leur composition plus souvent faite d'une que de deux syllabes, comme dans le mot qui nous occupe.

On nous demandera peut-être ce que vaut ici ce nom singulier de *Bo-gen*, le beau, l'excellent bœuf ou même le bœuf blanc? Un auteur fantaisiste y pourrait voir l'introduction, pour la première fois, de notre belle race bovine du Charolais, — car, nous venons de le dire, le mot *gwen*

---

(4) *Ibidem*, pages 35 et 38.

(5) Voyez Picot, *Hist. des Gaulois*, t. III, ch. VIII.

Digitized by Google

signifie aussi blanc, — mais la version du mot en latin en précise définitivement le sens : elle nous dit exactement ce qu'il faut entendre par cette *villa du beau bœuf*, que les scribes du Moyen-Age ont littéralement traduit *villa Bellijoci*.

Pour l'adjectif *bellus*, point de difficulté : il se décline *bellus*, *bella*, *bellum*, et Varron, Cicéron, Plaute, Martial, Térence, d'après nos dictionnaires classiques, l'ont employé dans le sens de beau, joli, excellent.

Ducange nous dit, ensuite, dans son *Glossarium infimæ latinitatis*, ce que veut dire le mot *jocus*, ou plutôt *Jochus*, d'après des chartes anciennes dont il cite ces extraits : *Arare duos* jochos *in anno*.....; *unum* juchum *de vinea*.....; *in castro Metulo quatuor massos de terra arabile et sex* junctos *de vineis*.....; *concesserunt monachis Sancti Cypriani complantum suum, duos* juctos *de vinea in terra Sancti Severini*.....; *habet ibi de vinea indomicata* juctos, *id est* ARIPENNES.

Modus agri, dit-il en définition, et plus loin : juchus, jochus, *hæ voces videntur ductæ à jugo boum, ut* junctus et juctus, *idem fuerit quod bovata, id est tantum terræ quantum par boum arare potest*. Nous traduisons : mesure de terrain : les mots juchus, jochus, juctus et junctus paraissent venir du mot joug ou attelage de bœufs : cette mesure est la même chose qu'une *bove*, c'est-à-dire la quantité de terrain qu'une paire de bœufs peut labourer.

L'arpent, *arpennis*, usité en Bourgogne d'après *les notes Tyronniennes*, est une journalée de vigne de 440 perches : *arpennis, id est jurnale vineæ constat 440 perticis* (6).

---

(6) D'après un tableau des anciennes mesures publié l'an XI, chez Mehier, à Marcigny, in-12, l'arpent de Beaujeu vaudrait 58 ares.

Digitized by Google

Plus de doute : la *villa Bogen*, placée sur le versant de Pierre-Aiguë, était un domaine rural *d'une bonne paire de bœufs* avec une excellente vigne, — la meilleure du pays peut-être ! — qui plus tard, par de nouvelles constructions contiguës et sous la protection féodale, devint le village de *Bellus Jocus* et enfin la ville de Beaujeu, capitale du Beaujolais.

Telle est certainement l'étymologie vraie du mot BEAUJEU : si nous l'avons trouvée, nous le devons au savant abbé Cucherat, qui avait *pressenti* qu'à la *villa Bogenis* avait succédé le village de Beaujeu, et cela *par des données purement géographiques* tirées du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*. L'identification du celtique au latin nous appartient entièrement et nous la réclamons.

E. RÉVÉREND DU MESNIL.

Digitized by Google

FRAGMENTS

EN

PATOIS DU LYONNAIS

Je dois à l'obligeance de M. Gustave Véricel communication de divers manuscrits de l'érudit Cochard, dont il a fait l'acquisition. Il a bien voulu m'autoriser à en extraire et à publier, au besoin, les portions qui concernent le patois. Parmi celles-ci se trouvent quelques chansons. En voici une, qui est de Revérony, l'auteur de la chanson populaire sur l'ascension aérostatique de Pilâtre du Rosier, du 19 janvier 1784. Revérony, le premier directeur de notre Condition des soies (nommé le 17 prairial, an XIII), mourut dans cette fonction en 1824.

La chanson a trait à une fête, qui fut donnée à la campagne de la Favorite, aux Massues, en l'honneur de Mme Vial, dont Revérony était le gendre. Cette jolie propriété appartient aujourd'hui à M. Demoustier, ancien agent de change.

Digitized by Google

Le texte est accompagné de la note suivante, que je suppose être de Revérony lui-même :

Ce qui a donné lieu à cette chanson fut un orage survenu au moment où on allait offrir un bouquet, la veille de la fête d'une mère de famille ayant pour patronne Marie, dans le mois d'août, en l'an 1776. Les enfants, au nombre de six, dont quatre fils et deux filles, avaient engagé leurs père et mère à aller passer quelques jours auprès de leur tante, à Tassin, pour faire les préparatifs de la fête, ce qu'ils purent exécuter. Le lieu de la fête était dans la maison de la Favorite, près des Massues, où les arbres multipliés et les ombrages se prêtaient parfaitement aux dispositions projetées. Toutes les allées étaient décorées par des chaînes de lampions de diverses couleurs. On avait, par les soins et le travail du sr V. (1), maître de dessin des demoiselles et ami de la maison, disposé sur la terrasse un temple en papiers peints, cordes et pièces de soie, d'une dimension très grande. Le portique laissait apercevoir les portraits, en forme de bustes, de la mère et du père, placés sur l'autel de l'hymen, et nombre d'attributs et d'autres accessoires donnaient en quelque sorte une apparence de féerie au local.

Mais au moment où la mère et son époux arrivèrent, un orage violent détruisit en un instant tous ces préparatifs, et tout ce qui composait l'ensemble du temple fut mis en lambeaux flottant au gré des vents, et la fête fut convertie en une espèce de deuil. Les enfants fondaient en larmes, attachés au col de leurs auteurs (2), et les assistants partageaient la douleur, qui devint générale.

Un des invités à la fête (3), qui avait concouru aux préparatifs avec les enfants, voyant l'état de tristesse où tous étaient plongés, monta dans un appartement, se fit apporter les habits du jardinier et, après avoir composé la chanson dont il est question, il monta sur un petit théâtre composé à la hâte, sur lequel il chanta les couplets qu'il venait de faire, ce qui fit diversion à la douleur, rétablit un peu de gayeté, et

---

(1) M. Villionne. (*Note du manuscrit.*)

(2) *L'autel de l'hymen, l'époux, les auteurs,* sommes-nous assez au temps où l'on fondait en larmes à la lecture de la *Nouvelle Héloïse ?*

(3) C'est Revérony lui-même, qui n'était pas encore membre de la famille.

Digitized by Google

le reste de la soirée se passa assez agréablement pour faire oublier la catastrophe qui avait jeté la consternation dans l'assemblée.

CHANSON

SUR LE SOUHAIT D'UNE FÊTE

(Air : *O Mahomet, ton paradis des femmes*)

Que vo-z-aria don vu de biaux-z-affère (4),
Sin la plaive (5), *qu'a tot patafina* (6).
Lo vent, le nioules (7) *leu-z-étiant contrère.*
Assu, zo m'in [*vais*] *vo-z-u raconta :*
Ys-z-an, tartuis (8), *fa ce qui-z-an pu fère;*
Diu a volu fère à sa volonta.

« Que vous auriez donc vu de belles choses, — sans la pluie, qui a tout abîmé. — Le vent, les nuages leur étaient contraires. — Or sus, je m'en vais vous le raconter. — Ils ont, tous, fait ce qu'ils ont pu faire; — Dieu a voulu faire à sa volonté. »

---

(4) *Affaires,* au sens populaire de hardes.

(5) *Plaive,* pluie, de *pluvia,* avec persistance du *v* tombé en français.

(6) Verbe composé du vieux français *pute,* dont on a fait un adjectif péjoratif, et de *fin.* On dit aussi *faire petafin,* et dans certains patois *faire putafin,* mot à mot faire mauvaise fin. *Pute,* du latin populaire *puta,* jeune fille, comme on a *putus,* jeune garçon.

(7) *Nioules,* nuages, de *nebula.*

(8) *Tartuis,* de *inter* (?) et de *tutti.* C'est le *tretous,* de Molière. *Tutti* = *tuis* en vieux lyonnais, et encore aujourd'hui à Lentilly. Sur le sens comp. la loc. lyonnaise *en partie tous,* pour *tous.*

Digitized by Google

Par vo féta, y-z-an fa de peinture ;
An fa zoyi lo fifro, lo violon,
Irlumina lo bosquets de vardure ;
Vos zouillies boilles (9) *ont chanta de chanson.*
Lieu cœur sautiont et battiont la mesure,
Mè y sautiont d'una buna façon !

« Pour vous fêter, ils ont fait des peintures ; — ils ont fait jouer les fifres, les violons, — illuminé les bosquets de verdure ; — vos jolies filles ont chanté des chansons. — Leurs cœurs sautaient et battaient la mesure, — mais ils sautaient d'une belle façon ! »

Pure-z-efants, lausse (10) *étiant si joyuses,*
De presenta à lieu môre un boquet,
Qu'in l'avisant, le larmes amouairuses
Du coin du zieu à chaucune faillet,
Et lo garçon, d'une sorta curiuse,
Ayant le cœur que batiet lo briquet.

« Pauvres enfants, elles étaient si joyeuses — de présenter à leur mère un bouquet, — qu'en la regardant, les larmes amoureuses — du coin de l'œil à chacune tombaient, — et les garçons, d'une façon curieuse, — avaient le cœur qui battait le briquet. »

---

(9) *Boille*, prononcez *bô-lhe*, signifie jeune fille dans tous les dialectes romano-provençaux. L'étymologie *bocula* convient parfaitement comme forme, mais l'image de jeune génisse pour jeune fille ne se rencontre dans aucune langue romane. L'origine reste donc obscure.

(10) *Lausse* (si j'ai bien bien lu) est une inçorrection. *Elles* se dit *le*. Il faudrait *le-z-étiant*.

Digitized by Google

Vo-z-aide (10 *bis*) *bien cugnaissu lo visadze*
Qui z-avian forrau dessu lo bufet,
A qui y presintôve de z'omadze :
C'étiet celui du pôre Grassoilliet (11)
Avouai celi de sa feno, et ze gadze
Çue vos los avi devinau to net.

« Vous avez bien connu le visage — qu'ils avaient fourré sur le buffet, — à qui ils présentaient des hommages : — c'était celui du père Grassouillet — avec celui de sa femme, — et je gage que vous les avez devinés tout net. »

Car lo monchu qui, avouai sa cuaivetta (12),
Preniet de blanc, de gris avouai de nai,
Los-z-a teri d'une façon finetta,
Qu'y on (13) *chacun, d'arrie* (14), *le reconnaît.*
Quand l'amiquii se forre de la fêta,
L'ouvre se fa....., y est (15) *bien vrai.*

(10 *bis*) Je n'explique pas *aide*, qui signifie *êtes*, au lieu de *avi*, avez.

(11) Grassouillet n'est pas le nom propre, mais un sobriquet. Faut croire que M. Vial n'avait pas un visage de plaindre.

(12) Plus généralement *couêvetta*, de *couêvo*, balai, avec suffixe diminutif *ette*. *Couêvo*, de *scopa*.

(13) Il faudrait *yon*, qui signifie un, pris substantivement, par opposition à *un*, *in*, adjectif numéral.

(14) *D'arrie*, à Lentilly *dérrio*, avec accent sur la voyelle initiale, est le même que le vieux provençal *darre*, de suite, sans interruption, qui existe encore au même sens dans les Hautes-Alpes, et qui se retrouve peut-être dans la locution *dare dare*. Pour la dérivation du sens, comparez le fr. *de suite*, pris au sens de *tout de suite*. Là s'arrête ma science. Il m'a été impossible de découvrir de quelle souche est tiré *darre*.

(15) *Y est*, syncope de *ei y est* = *hoc est*, dans lequel *y* est une liaison euphonique. Puis *ei* est tombé, et le *y* euphonique, par confusion, a

Digitized by Google

« Car le monsieur qui, avec son petit balai (pinceau), — prenait du blanc, du gris avec du noir, — les a retracés d'une façon si fine — qu'un chacun, incontinent, les reconnaît. — Quand l'amitié se met de la fête, — l'ouvrage se fait....., c'est bien vrai. »

Pouaysin (16) *is z-an fa tortilli de flaumes;*
An fa peta de la pudra dins l'air.
Cinqui (17) *tessible* (17 *bis*) *ce foua que dins lieu-z-*
[*aumes,*
Vos z-atizi et rindi torzo clair.
Votra bonto to de noviau l'inflaume;
Oh! mè, sa pudra ne fa qu'un éclair.

« Puis, ils ont fait tortiller des flammes (18); — ils ont fait tonner de la poudre dans l'air. — Cela signifie ce feu que, dans leurs âmes, — vous attisez et rendez toujours clair. — Votre bonté tout de nouveau l'enflamme; — oh! vraiment, sa poudre ne fait qu'un éclair. »

Faut que tartuis, ze prenian nôtre tausse,
Et que tsacune varse à son vaisin

---

pris la place du pronom. On dit indifféremment *ei y est* et *y est* pour c'est.

(16) *Pouaysin*, dans nos campagnes *pussin*, composé de *puis* et du vieux franç. *ains*, au sens de bien plus, davantage. Comp. la locut. *puis de plus*. Il suit de là que *pouaysin* représente la réunion contradictoire de *post-ante* (*postius-antius*).

(17) *Cinqui*, ceci, cela. Il peut représenter *hunc-ecce*, ou *ecce-hunc-hic* (?). On emploie indifféremment *cinqui*, *iquien*, et *iquienti* ou *itienti*, qui représente probablement *ecce hunc tibi*.

(17 *bis*) Je ne connais pas ce mot, sans doute estropié. Serait-ce un verbe *testibló*, rendre témoignage, formé sur *attester?*

(18) Il s'agit d'effets pyrotechniques.

Digitized by Google

Ce zouli vin, que de tant buna grauce,
Le patron nos-z-[u] a bailli sodain,
Et qu'un viva *bien intindre se fasse!*
Aprè z-iran cabriolau insin.

« Il faut que, tous, nous prenions notre tasse, — Et que chacune verse à son voisin — ce joli vin, que, de tant bonne grâce, — le patron nous a donné soudain, — et qu'un *vivat* se fasse bien entendre! — Après, nous irons danser ensemble. »

Voici une autre pièce dont j'ignore l'auteur :

DIALOGUE ENTRE DEUX HABITANTS
DU MONT-D'OR

Ce dialogue a trait aux recherches que, sous le premier Empire, le bureau de la statistique fit faire pour obtenir la traduction dans tous les patois de la France d'un même texte français. On sait que le texte choisi fut la parabole de l'*Enfant prodigue*. Les vers sont de métrique variable; ceux de 8 et de 10 pieds sont les plus nombreux.

TOUAINE

Di me don, compaure Michy,
Parquai, din tot l'Impire,
Fan ti fère un grand reculti (19)
De tui nutro zargon? Cinqui que vou t'ai dire?

---

(19) *Reculti*, forgé sur *récolte*, avec suffixe *i* = *ier* français.

Digitized by Google

ANTOINE. — Dis-moi donc, compère Michel, — pourquoi, dans tout l'Empire, — font-ils faire un grand recollement — de tout notre jargon ? Cela que veut-il dire ?

MICHY

Mon pure Touaine, n'en sai rin.
Hiar, en devisan avouai nutra Coletta,
Ze no disian : Napolion, qu'a t'ai besouin
De fére simblaubla collecta ?
Car, par bûchi tui nutre-z-enemis,
A n'ia pau fauta de la lingua ;
A ne fau que de bons fusis,
Et farme et roide on les seringue.

« MICHEL. — Mon pauvre Antoine, je n'en sais rien. — Hier, en devisant avec notre Colette, — je me disais : Napoléon, qu'a-t-il besoin — de faire semblable collecte ? — car pour frapper tous nos ennemis, — il n'y a pas besoin de la langue ; — il ne faut que de bons fusils, — et ferme et raide, on les seringue. »

TOUAINE

Lo diasque (20), *avouai sa façon si adraita*
De cachi à sa gouche man
Ce qui vou fére avouai sa draita,

(20) *Diasque* pour *diable* est une transmutation où la phonétique n'a rien à voir. Le mot n'en est pas moins usuel. Je me rappelle que mon père, dans ses interjections, disait toujours *diasque* et non *diable*. C'est un euphémisme de fantaisie, le peuple attachant une sorte de crainte superstitieuse à appeler le mauvais génie de son nom propre. Ici, *diasque* est employé au sens admiratif : un fin diable.

Digitized by Google

I (21) *no dessode* (22) *zouliamen.*
Tin, lo mami (23) *simbla nutra mineta,*
Que ne repille (24) *que d'un z-iu,*
Mé si pausse una ratonetta (25),
Crac, il y fourre la pata dechu (26).

« ANTOINE. — Le diable, avec sa façon si adroite — de cacher à sa main gauche — ce qu'il veut faire avec sa droite, — il nous étonne joliment. — Tiens, le garçon ressemble à notre chatte, — qui ne dort que d'un œil, — mais s'il passe une souris, — crac elle lui fourre la patte dessus. »

MICHY.

Lessau fére, bintoubin (27)

---

(21) *I*, devant les consonnes et *il* devant les voyelles, représente, dans la phonétique du pays, le pronom personnel, tandis que *a* (voy. strophe 2) représente le pronom indéfini. En général, dans le Lyonnais, le pronom personnel est représenté par *a*, *al*, et le pronom indéfini par *o* ou *y*.

(22) *Dessodo*, étonner, de *dis-solidare*. Très usité.

(23) *Mami*, petit enfant, s'emploie constamment au figuré pour l'homme, l'individu, avec nuance admirative, même en parlant de soi-même. *Al a volu me gouro, mé a n'a pós cognussu lo mami*, il a voulu me tromper, mais il n'a pas connu à qui il avait affaire.

(24) *Repilli*, dormir ; c'est le français populaire *roupiller*.

(25) *Ratonetta*, de *rate*, féminin de rat, avec suffixe diminutif *etta*.

(26) *Dechu* pour *dessus*. C'est le seul exemple que j'aie rencontré dans nos patois de la prononciation auvergnate de *s* dure = *ch*. Je suppose que c'est un agrément ajouté par l'auteur de la poésie, comme les notes « d'agrément » que les chanteuses ajoutent à la musique de Rossini.

(27) *Bintout*, peut-être, est composé de *bene* = bien, et *tostum* = tôt. Il n'y a pas à s'étonner que *bientôt* ait pris la signification de *peut-être*,

Digitized by Google

Ze varran quauque chose de brauve (28).
Apré to, ze ne riscan ren;
I ne van pau no forrau de z-intrauves;
Nutre fena ne se plaindra pau,
Car y n'atache pau le lèvre (29).
Ben à l'incontre, i vou qu'à chaque pas (30)
Ze trovian de quai parla, de quai rire.

« MICHEL. — Laisse faire, peut-être bien — nous verrons quelque chose de joli. — Après tout, nous ne risquons rien ; — ils ne vont pas nous mettre des entraves; — notre femme ne se plaindra pas, car il n'attache pas les lèvres. — Bien au contraire, il veut qu'à chaque pas — nous trouvions de quoi parler, de quoi rire. »

COLETTA

Y y a de zors, y est bin vrai,
Que se fesian quauque bon rire;
Mè d'autre itot (31), *çartain ze ne sais quai*

---

puisque, en provençal, *belèu*, composé de *bene* et *levis*, vite, signifie aussi peut-être; et *belèu ben*, peut-être bien, comme notre *bintoubin* = *bene — tostum — bene.*

(28) *Brauve*, mieux écrit *bróve*, brave, prend dans beaucoup de patois la signification de *beau*, *joli*. Une fille *brave*, une fille bien mise.

(29) *Lèvres* n'est pas patois et ne rime pas avec *entrauves*. Ce doit être une faute de copiste pour *laures*, qui est patois et fait assonnance, sinon rime.

(30) *Pas*, autre faute pour *pós*.

(31) *Itot*, probablement de *hic tutus*, malgré une dérivation de sens assez bizarre. La forme ne permet pas d'admettre *hic talis*. C'est le *itout* de Molière.

Digitized by Google

Me forre bin l'aume à l'arrire (32),
Lorsque ze vayan qu'a granda pugna,
Nutre z-efans partan par la frontiri,
Sin savai si n'en revindra.
Ma fiou! cinqui ne fa pau rire! (33).

COLETTE. — Il y a des jours, c'est bien vrai, — que se font quelques bons rires; — mais d'autres aussi, certain je ne sais quoi — me fourre bien l'âme à l'envers, — lorsque je vois qu'à grandes poignées, — nos enfants partent pour la frontière, — sans savoir s'il en reviendra. — Ma foi! cela ne fait pas rire.

MICHY

Zu! seuto (34) *prou! oh, mè si l'enemi*
Veniet mingi dedin nutre z-ecuelle,
Cinqui te faret-t'ay plaisi?
Au dias (35) *que sai de la sacré sequelle!*
Faut impachi que ne metiant lo na
Din nutron pot. Y forrerian tot in canelle (36).

---

(32) *L'aume à l'arire*, l'âme en arrière, image qui n'est pas plus extraordinaire que « l'âme à l'envers » admise en français.

(33) Malgré l'enivrement de la gloire militaire, on voit percer le bout de l'oreille du mécontent. Les campagnes étaient lasses de la guerre et du recrutement. La phrase est assez habilement placée dans la bouche de Colette : *bella matribus detestata.*

(34) Je ne connais pas cette forme. On dit bien *saides* = *sapete*, mais à la première personne, *sai*. Peut-être faut-il lire *sento*, je sens, mais ce serait une expression beaucoup trop savante pour nos campagnes.

(35) Lisez *diasque* (note 20), et non *dias que.*

(36) *Canella*, signifie roseau (de *canna* + suff. *ella*); mais l'image ne s'expliquerait pas. Il s'agit de la *canelle* de l'épicier. Il broierait tout comme de la canelle.

Digitized by Google

Ten, lo Français qu'a de cœur n'ame pas
Qui venian tortilli pré de nutre femele (37).

« MICHEL. — Bah! je le sais (ou sens) assez! — oh, mais si l'ennemi — venait manger dans nos écuelles, — cela te ferait-il plaisir? — Au diable soit de la sacrée séquelle! — Il faut empêcher qu'ils ne mettent le nez — dans notre pot. Ils saccageraient tout. — Tiens, le Français qui a du cœur n'aime pas — qu'ils viennent se tortiller près de nos femmes. »

PUITSPELU.

(37) On voit que le mari retrouve, à l'encontre de la femme, l'accent patriotique. Peut-être aussi était-ce prudent, en un temps où le moindre écrit fleurant l'opposition pouvait avoir des conséquences graves pour son auteur.

Digitized by Google

LES

Concerts du Conservatoire.

I

Depuis l'époque déjà lointaine de la disparition des matinées musicales d'Aimé Gros, aucun essai de musique classique avec orchestre n'a été tenté à Lyon. Nous avons un très bon orchestre, des solistes de premier ordre, toutes les ressources désirables, et tandis que s'accroissait sans cesse le nombre des jeunes musiciens nourris de fortes études, nous ne possédions, pour les initier aux œuvres des grands maîtres, que les séances de quatuor de la salle Philharmonique.

Un groupe de professeurs éminents y traduit avec une rare perfection, devant un auditoire d'élite, la pensée intime des vieux maîtres, ou, parfois, les plus intéressantes des œuvres modernes; mais, peut-on dire que l'on connaît les dieux de la musique : Mozart, Beethowen, Mendelssohn ou le grand réformateur Wagner, si l'on n'a pas, pour révéler leurs chefs-d'œuvre, la double symphonie des chœurs et de l'orchestre ?

Rien, du reste, ne saurait mieux justifier l'heureuse initiative des organisateurs des Concerts du Conservatoire,

Digitized by Google

que l'empressement du public à répondre au premier appel du Comité. En quelques jours, toutes les places numérotées du Grand-Théâtre étaient louées et les retardataires se disputaient les derniers strapontins.

Le succès matériel était assuré, la location couvrait tous les frais prévus, on pouvait donc songer au côté purement artistique.

La Société eût manqué à son but, si elle ne s'était empressée de rompre entièrement avec la détestable tradition, qui veut qu'on aille au concert moins pour entendre de la musique que pour y applaudir des artistes plus ou moins sympathiques.

Nos murs sont en ce moment couverts d'affiches multicolores annonçant pompeusement les concerts traditionnels des cent et quelques Sociétés musicales, fanfares ou chorales que notre ville a le bonheur de posséder. Voyez un seul de ces programmes, vous les connaîtrez tous. La fanfare jouera son morceau, toujours le même, quoique le titre puisse varier, suivi du défilé de nos artistes lyriques, obligés d'acheter ainsi la bienveillance de ce petit monde musical. Ils viennent, mal disposés, diminués du prestige du costume et de la scène, servir une tranche d'opéra quelconque.

C'est là tout l'idéal artistique de la masse populaire, en prenant même la plupart de ceux qui ont quelques notions de musique; c'est de là encore que provient cette détestable éducation artistique des habitués du parterre, qui ne s'attachent qu'à certains tours de force des chanteurs et restent insensibles devant une phrase dite avec art, aussi bien que devant le prélude d'orchestre le plus délicatement interprété.

Il appartient donc à la Société des concerts de régénérer

Digitized by Google

le goût à Lyon ; les programmes doivent sévèrement écarter toute œuvre qui porterait en elle l'intention de forcer un succès facile par de regrettables concessions. Nos Concerts doivent rester purement classiques, et seuls les chefs-d'œuvre incontestés de l'école moderne doivent y trouver place, au milieu des grandes œuvres classiques.

La tentative de Pasdeloup, à Paris, a suffisamment démontré combien vite se forme l'éducation du goût. Quatre orchestres attiraient, chaque dimanche, une foule de plus en plus nombreuse, dans une ville où si peu de temps avant la salle du Conservatoire s'ouvrait, une fois par mois, devant un petit nombre de privilégiés. Et, encore, devons-nous constater que le succès atteignit son apogée à l'époque où l'orchestre fournissait tout le concert sans avoir recours aux artistes étrangers, aux solistes et aux chœurs.

Avant d'aborder l'étude des œuvres interprétées dans nos Concerts, il est juste de rappeler avec quelle touchante abnégation nos excellents professeurs Aimé Gros, Luigini, Holtzem, Ribes, Grillon, Mmes Mauvernay et Pouget ont oublié toute rivalité, pour grouper les éléments d'une belle masse chorale et d'un excellent orchestre.

L'oubli des discussions d'école et des questions personnelles pour l'amour du grand art fait le plus grand honneur à nos professeurs. C'est, du reste, le propre des véritables artistes de se placer au-dessus des jalousies mesquines.

Si les difficultés étaient grandes pour réunir des chœurs suffisants, eu égard au peu de temps dont on disposait, on ne pouvait avoir les mêmes préoccupations pour l'orchestre. Luigini a créé et discipliné une phalange d'instrumentistes supérieure certainement à tout ce que nous nous rappelons avoir jamais entendu à Lyon.

On n'a plus à faire l'éloge de l'harmonie : flûtes, hautbois,

Digitized by Google

clarinettes et bassons, sont dignes des orchestres les plus réputés ; les cors et les cuivres sont irréprochables. Le quatuor d'instruments à cordes, seul, laisse quelque peu à désirer. D'excellents artistes en font partie, qui par la sûreté de leurs attaques et de leur exécution dissimulent leur trop petit nombre et les défaillances de certains camarades de pupitre. On a remédié en partie à cette insuffisance, par l'adjonction de quelques bons artistes et amateurs, les violoncelles et contrebasses en ont profité, tandis que nous aurons à constater certaines imperfections dans les parties de premiers et seconds violons.

II

Le premier Concert a commencé par Mendelssohn. On donnait la symphonie dite Romaine, l'une des plus belles du maître. Les vieux musiciens d'orchestre ne sont pas plus à l'abri de l'émotion que les jeunes débutants quand il s'agit d'interpréter des chefs-d'œuvre, aussi ne mentionnerons-nous que pour mémoire un peu de mollesse dans l'attaque de l'allegro. Cette exposition si passionnée, si fiévreuse demande plus de fougue dans l'exécution, mais bientôt le mouvement s'est animé et jusqu'à la fin tout a été irréprochable. L'impression de l'auditoire est allée croissant à chaque partie de cette belle œuvre; la belle et religieuse mélopée de l'andante, puis le pittoresque final en saltarelle ont été vivement applaudis.

Il était très intéressant d'entendre après l'œuvre classique, sobre de style et d'orchestration, une ouverture de l'un de nos jeunes compositeurs les plus en vogue. A quelques minutes d'intervalle, l'orchestre a brillamment exécuté

Digitized by Google

l'ouverture de *Phèdre,* de Massenet. Mais, chose étrange, toutes les recherches de la plus riche instrumentation, toutes les prodigalités de sonorités bruyantes n'ont pu empêcher le moderne d'être vaincu par le classique. Mendelssohn a fait du tort à Massenet.

Saint-Saëns a autrement mieux résisté à ces dangereuses comparaisons; il est vrai que la courte mélodie de *Samson et Dalila,* délicieusement interprétée par une grande cantatrice, accompagnée à ravir par l'orchestre, est une de ces pages inspirées qui bravent la critique aussi bien que le temps.

Il suffisait d'un coup d'œil sur l'auditoire choisi et recueilli de ce premier concert, pour être rassuré sur les manifestations que peut provoquer le nom du grand rénovateur allemand, Richard Wagner. On a eu le bon goût d'oublier l'homme politique pour ne songer qu'au grand musicien, et l'on a franchement applaudi la marche et le chœur des fiançailles de *Lohengrin.*

Il n'est plus possible, en effet, de feindre d'ignorer des chefs-d'œuvre indiscutés comme *Lohengrin*, et si nous admettons que nos scènes nationales leur soient encore quelque temps fermées, toujours est-il qu'une éducation musicale ne peut être complète, si on ne connaît pas les pages les plus remarquables de l'œuvre puissante de Wagner. Il fut notre ennemi, sans doute, mais alors quel est le musicien allemand, Mozart, Mendelssohn, Weber et même Beethowen, qu'il ne faille proscrire pour cause d'hostilité manifeste à notre pays!

On a adressé, au second Concert, un reproche qui est en même temps un éloge : c'est d'être trop court! Il est vrai que le nombre des numéros du programme était un peu restreint, mais la symphonie en *si bémol* de Beethowen,

Digitized by Google

seule, eût valu la peine de se déranger pour l'entendre fort bien interprétée.

C'est une de celles qui ont été le moins souvent exécutées à Lyon. Pourtant, elle est admirable d'un bout à l'autre. Son numéro, le quatrième, indique à quelle époque il faut la placer dans l'œuvre de Beethowen.

L'influence des maîtres, Haydn et Mozart, s'y perçoit encore quoique affaiblie. Beethowen est déjà en pleine possession de son génie.

Très bien conduite par Luigini, exécutée avec plus d'assurance par l'orchestre, la symphonie a produit un grand effet. Nous devons signaler tout spécialement la virtuosité des solistes de l'harmonie, qui ont enlevé comme en se jouant les mille difficultés du grand et bel andante.

Le *Phaéton* de Saint-Saëns, qui suivait, a eu quelque peu le sort de l'ouverture de *Phèdre*. C'est pourtant un essai fort réussi de musique descriptive.

Le final de la *Vestale* de Spontini, qui terminait le deuxième Concert, a laissé le public plus surpris que charmé. Cette page, si admirée jadis, nous a été gâtée par une interprétation molle et maniérée, là où il fallait de la vigueur et du souffle. « Chantez comme des bouchers, » criait Spontini aux élèves du Conservatoire de Paris, qui répétaient ce morceau. Nos choristes ont chanté en gens bien élevés, mais qui ne se rendaient pas le moindre compte du dramatique de la situation.

Il faut bien dire aussi que Rossini ayant joué à Spontini le mauvais tour de lui emprunter le motif principal de cet ensemble tragique pour en faire le final bouffon du *Barbier*, il est bien difficile de se laisser émouvoir par une formule musicale, bonne à exprimer des choses si différentes, le rire et les larmes.

Digitized by Google

Le succès de ces deux premières séances avait été trop vif pour que la masse des amateurs ne voulût pas profiter d'un plaisir musical, qui semblait réservé jusque-là à une seule classe de privilégiés. C'est devant une salle bien plus garnie aux petites places que s'est donné le troisième Concert, le plus beau, sans conteste, de la série.

Le succès de cette matinée fut éclatant et, commencé avec la grande, l'incomparable symphonie en *la* de Beethowen, dont l'allegretto est le chef-d'œuvre d'un chef-d'œuvre, il n'a cessé de grandir soit avec la seconde audition de l'air de *Samson et Dalila*, soit avec la brillante exécution de l'ouverture d'*Euryanthe* de Weber, pour prendre enfin des proportions enthousiastes après la marche du *Thannhaüser*. Malgré le mouvement un peu rapide donné à l'exécution, il n'y avait plus à ce moment ni Wagneriens ni anti-Wagneriens, mais une salle entière acclamant à grands cris les puissantes sonorités et les envolées d'inspirations d'une œuvre géniale.

Au début de cet article nous avons signalé quelques faiblesses des instruments à cordes; c'est dans l'exécution des œuvres très intéressantes, mais très difficiles qui figuraient au programme du dernier concert que nous avons rencontré les défaillances les plus apparentes. L'ouverture du *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn exige, de la part des violons, une précision, une légèreté, une délicatesse que n'ont pu, à une première audition, obtenir nos artistes. Cette symphonie, si finement descriptive, a perdu toute fantaisie dans une exécution terne et uniforme. Le prélude de *Lohengrin* n'a pas été non plus irréprochable. Ceux qui entendaient pour la première fois cette belle page de Wagner, ont dû éprouver quelque difficulté, pendant les premières mesures, à suivre la phrase mélodique, qui, se

Digitized by Google

dessinant d'abord au plus haut de l'échelle des sons harmoniques des violons, descend par degré, en passant par tous les timbres de l'orchestre, toujours plus grave et plus intense, pour remonter et se perdre dans les régions aériennes.

Après avoir signalé ces imperfections relatives, nous n'avons plus guère qu'à louer l'orchestre pour son excellente interprétation du Scherzo du *Songe*, du nocturne si bien dit par le cor de Rottonod, de la marche nuptiale et de l'invitation à la valse de Weber.

Le premier final de la *Création* d'Haydn a terminé le dernier Concert et n'a produit qu'un effet médiocre. Les chœurs manquaient d'assurance et le mouvement général a été plus que doublé. Une pareille précipitation ne saurait convenir au style si noble de cette grande page et au majestueux développement de la fugue finale.

Cette quatrième audition a donc été réellement inférieure aux précédentes, surtout à la troisième. Les organisateurs doivent en tirer des enseignements précieux. L'orchestre peut facilement aborder toutes les œuvres même les plus difficiles, à la condition d'obtenir des instruments à corde l'étude plus approfondie de certains passages délicats. Nous pouvons nous en rapporter pour ce soin à Luigini, qui est certainement aujourd'hui l'un des meilleurs chefs d'orchestre français. Il est né chef d'orchestre et mettra son amour-propre à vaincre tous les obstacles, pour approcher le plus près possible de la perfection. Sa carrière s'est faite presque entièrement en province, et il a dû avoir rarement l'occasion d'entendre les grandes œuvres classiques à l'orchestre; certaines traditions lui échappent, mais son instinct musical le sert à merveille et il est assez artiste pour ne pas redouter et solliciter même un bon conseil.

Digitized by Google

Il y aura de sérieuses réformes à apporter à la partie chorale. Les jeunes élèves du Conservatoire forment un noyau autour duquel se sont groupés bon nombre d'amateurs. Mais il est difficile de réunir assez souvent tous ces choristes pour de sérieuses répétitions. Beaucoup d'entre eux sont peu musiciens, ils manquent d'aplomb et de sûreté dans les attaques. La partie de ténor est insuffisante.

Plusieurs chœurs ont été pourtant bien chantés, mais ce sont ceux qui mettent en évidence les voix de femmes, infiniment supérieures aux voix d'hommes. Nous signalerons le chœur des fiançailles de *Lohengrin*, dont les harmonieuses modulations sonnaient délicieusement dans les voix fraîches et timbrées des soprani. D'autres chœurs ont été dits par contre avec une mollesse désespérante, tels, l' « *O filii* » de Leisring, et le manque d'attaque dans ce morceau était rendu plus sensible par la netteté du deuxième chœur fourni par l'*Union chorale* de M. Ribes.

Il est de toute nécessité de créer dès maintenant une société sévèrement réglementée, composée de choristes bons musiciens, en état d'aborder des œuvres difficiles sans exiger de trop nombreuses répétitions. Il ne faut pas être obligé, comme cette année, d'abandonner des œuvres du plus haut intérêt, par suite de l'impossibilité reconnue d'arriver à une exécution satisfaisante de la part des chœurs.

III

Les solistes chanteurs, professeurs du Conservatoire ou artistes du Grand-Théâtre, ont largement contribué au succès de nos Concerts.

Nous avons, dès la première séance, entendu Mme Mau-

Digitized by Google

vernay, une de nos compatriotes, que Paris a failli nous ravir. Elle a consenti à abandonner les grands succès que lui réservait la Capitale pour accepter une place de professeur à notre Conservatoire. C'est pour notre ville une acquisition inestimable, non seulement au point de vue de l'enseignement, mais encore au point de vue de l'interprétation des œuvres des maîtres au concert.

Mme Mauvernay, déjà très appréciée à Lyon, nous est revenue grandie par le talent et l'expérience, sans que rien dans sa voix ne se ressente des fatigues du travail ou du professorat. Son succès a été complet soit dans le bel air de *Samson et Dalila*, dont nous avons parlé plus haut et qu'on lui a redemandé au troisième Concert, soit dans les admirables stances de *Sapho* de Gounod, soit dans le *Roi des Aulnes* de Schubert.

Mme Mauvernay possède une voix égale, étendue, en même temps sonore et veloutée, dont la souplesse se prête aussi facilement à l'extrême douceur du cantabile qu'aux accents les plus dramatiques. Et, quoique cela semble sortir de notre cadre, ne nous est-il pas permis de mentionner le concours précieux qu'elle a bien voulu prêter à la représentation de la Presse et qui, après la plus merveilleuse interprétation du quatrième acte de la *Favorite*, lui a valu une ovation, comme rarement le public lyonnais n'en a fait à aucune artiste et qui restera pour elle un impérissable souvenir.

Mlle Pouget, dont le style et le talent de professeur sont justement estimés, n'a pas produit tout l'effet que nous espérions pour elle. Paralysée par une émotion visible, elle n'a pu qu'esquisser l'air de *Rinaldo* de Hændel et les plaintes de la Vestale.

Parmi les artistes du Grand-Théâtre, nous avons eu le

Digitized by Google

plaisir d'entendre Dupuy, Manoury et Mlle Jacob. On a chaleureusement applaudi l'air de *Don Juan*. Notre ténor léger a trouvé dans l'air célèbre de Mozart une excellente occasion de produire ses rares qualités de bien dire et sa science de vocalisation. Nous souhaitons vivement que la nouvelle direction puisse l'attacher à notre scène pour la saison prochaine.

M. Manoury, qui lui aussi est un vrai chanteur, a eu le tort de délaisser le classique pour nous faire connaître un air de *Henry VIII* de Saint-Saëns; nous ne pouvons, à ce propos, que répéter ce que nous disions plus haut, c'est qu'il faut des œuvres maîtresses pour résister au contact des grands maîtres, et l'air d'*Henry VIII* n'est pas une des meilleures pages de la partition. M. Manoury a dit avec Mlle Jacob le duetto si naïvement délicieux de la *Flûte enchantée* : tout le monde a voulu réentendre ce petit chef-d'œuvre. Le bel air du quatrième acte des *Noces de Figaro* convient parfaitement à la voix soutenue et au talent de notre gracieuse chanteuse légère. Son succès a été très vif.

Et maintenant nous devons songer à l'hiver prochain, réorganiser les chœurs, méditer les programmes. Le résultat de cette année est de tout point fort brillant. Nous devons obtenir mieux encore l'année prochaine et alors sera définitivement fondée à Lyon une œuvre utile et durable.

P. Widor.

Digitized by Google

ULTRA COGNITA

I

A TRISTIS

Après la lecture de son beau sonnet intitulé :

Il est tard (1)

Ami, pourquoi ce trouble à l'aspect du tombeau ?
Mortels, pour un instant nous nous prêtons la vie ;
Tels dans les jeux sacrés, sans regret, sans envie,
Les éphèbes dansants se passaient le flambeau.

Le Décret qui sur tous fait peser ses niveaux
Pour nul n'est partial. Vieillesses engourdies,
Laissez l'air et l'espace à des êtres nouveaux !
Maître juste, salut, quand tu me congédies !

Tout ce qui est doit être. — Ainsi que de la mort
Nous passâmes au jour sans peur et sans effort,
Sans effort et sans peur retraversons le fleuve.

Fermons nos yeux sans plainte à l'horizon vermeil,
Remerciant Celui qui dispense l'épreuve,
Car il ne nous doit rien..... pas même le réveil !

PUITSPELU

23 mars 1886.

(1) Voir dans le présent volume page 135.

Digitized by Google

II

A PUITSPELU

RÉPONSE

Ami, tu t'es mépris : à l'aspect du tombeau,
Mortel, je n'ai ni pleurs ni regrets pour la vie,
Et je plains, après moi, plutôt que je n'envie,
Ceux qui doivent encor s'en passer le flambeau.

Je subirai sans peur l'inflexible niveau,
Mais enfin mon linceul, ma vieillesse engourdie,
Pour m'élancer plus libre en un monde nouveau,
Je leur fais mes adieux et je les congédie.

Je tiens d'Ève une chair qui frissonne à la mort :
Mais, éclairé d'en haut, mon cœur va sans effort
A l'Océan divin où me porte le fleuve.

Mon horizon, hélas ! est plus noir que vermeil :
Mais je crois en un Dieu vrai, bon, juste ; et l'épreuve
Serait un jeu cruel sans l'éternel réveil.

TRISTIS

26 mars 1886.

Digitized by Google

III

A PUITSPELU ET A TRISTIS

EN RÉPONSE

A TRISTIS.

Je frissonne et j'hésite à l'aspect du tombeau :
Illuminant l'obscur lendemain de la vie,
La foi vous met au cœur un calme que j'envie.
Moi, je sens dans ma main vaciller son flambeau.

A PUITSPELU

C'est la loi, dites-vous ! — Quoi donc ! sous le niveau
Faut-il plier un front de victime engourdie ?
Et, sans m'inquiéter vers quel pays nouveau,
Partir, comme un valet qu'un maître congédie ?

A TOUS DEUX

Croire ou subir, — sans rien comprendre ! — Non ! O Mort,
O sphinx, livre ton mot ! Se peut-il que l'effort
Des générations qui passent comme un fleuve

Sous le regard du ciel impassible et vermeil,
N'arrache pas enfin son secret à l'épreuve ?
T'appelles-tu sommeil, ô tombe, ou bien réveil ?

H. GIRAN.

29 mars 1886.

Digitized by Google

Vers d'un Inconnu

Les quelques très beaux vers que nous donnons ici ont une origine mystérieuse. En compulsant les manuscrits laissés par notre frère Barthélemy, nous avons rencontré, parmi ses poésies, une pièce qu'au premier abord nous avons crue de sa facture et de sa main. En l'examinant d'un peu plus près, nous avons constaté que l'écriture n'appartenait pas à notre frère. De plus une date inscrite au bas, — *novembre 46*, — ne pouvait laisser aucun doute. Ces vers écrits quatre ans après la mort de Barthélemy, avaient été mêlés à ses manuscrits par une main étrangère, sans doute celle de Jean, dépositaire des papiers de la famille.

Mais l'écriture n'est pas celle de Jean, et il est facile de voir que ces vers n'ont aucune parenté avec les siens, ni par la pensée ni par la forme.

De qui sont-ils donc ? — Jean, à ce moment de sa vie, était intimement lié avec deux poètes, Laprade et Charles Reynaud. Le manuscrit n'est de la main ni de l'un ni de l'autre. Parmi ses autres amis, un seul, à l'époque de la pièce, était dans un état d'âme analogue à celui qui l'a inspirée, mais l'écriture n'est pas non plus de sa main, et d'ailleurs les quelques vers que l'on a de cet ami sont trop inférieurs à ceux-ci pour permettre l'hypothèse. Ont-ils été copiés dans quelque livre? — Certainement non. Le poète si profondément ému qui les a tracés d'inspiration était peu expérimenté dans l'art de traiter les vers. Une faute de prosodie existait dans la troisième strophe, où l'auteur n'avait fait que d'un pied le mot *lien*. Il a suffi, pour la corriger, de supprimer le mot *tous* qui le précédait.

Quel que soit l'inconnu qui a fait ces vers, c'était un poète d'instinct. Il est facile de voir que chez lui la pensée revêtait naturellement la forme du nombre : *Omnia versus erant*. Ils coulent sans effort. Mais, comme ceux de Barthélemy, dont ils sont quelque peu parents, ils valent surtout par l'émotion. Leur caractère d'amertume concentrée

Digitized by Google

et réfrénée, leur sincérité, leur élévation morale font qu'ils laissent bien après eux, à mon humble avis, maints morceaux plus adroitement travaillés, combinés avec des mots plus « clinquants », des coupes plus variées, et sur lesquels s'est quelquefois fondée toute une réputation. — Le dernier trait surtout est admirable.

Clair TISSEUR.

Notre amour s'est nourri de moissons bien amères;
Le champ du pâle ennui fut prodigue pour toi,
Et nous n'avons pas su, — la faute en est à moi, —
Faire un peu de bonheur en mêlant nos misères.

Peu de jours sans orage ont lui dans notre ciel;
Mes baisers soucieux blessent tes yeux en larmes;
D'aimer nous avons eu les douleurs sans les charmes;
— Et c'est pourquoi je sens mon amour éternel!

Le malheur se souvient; la joie, — hélas! — oublie.
Le trop facile espoir et les plaisirs légers
Tressent de frêles fleurs les liens passagers :
Notre chaîne n'est pas de celles qu'on délie.

Mais tels que ce rameau jusqu'à la moelle ouvert,
Dans sa plaie embrassant la saignante bouture,
Nous ne sommes plus qu'un pour avoir tant souffert :
Nos cœurs sont à jamais soudés par leur blessure!

Digitized by Google

CAUSERIE D'UN BIBLIOPHILE

De tout temps, dans notre bonne ville, le culte des livres a été en honneur. Si, à part une ou deux bibliothèques hors ligne, on ne peut citer aujourd'hui aucune collection célèbre comme celles des Yéméniz, Coste, Cailhava, Lyon possède cependant un nombre respectable de bibliothèques et de cabinets qui n'en sont pas moins dignes d'intérêt.

Il est à remarquer que, depuis plusieurs années, on recherche surtout les ouvrages d'histoire et d'archéologie locales, les œuvres d'écrivains lyonnais, en un mot tout ce qui intéresse notre région et qui, de près ou de loin, se rattache à l'histoire de nos anciennes provinces.

En somme, le goût s'est modifié à Lyon comme ailleurs. Il ne se crée plus de ces bibliothèques complètes, embrassant toutes les productions de l'esprit humain; mais on forme surtout des cabinets. Malheureusement l'influence de la mode se fait sentir pour les choses sérieuses comme

Digitized by Google

pour les choses futiles. Il y a quelque temps, les bibliomanes de la capitale collectionnaient les livres à gravure du XVIIIe siècle, les éditions originales des classiques français, que l'on payait au poids de l'or. Puis est venue la vogue des publications illustrées de 1830 à 1845 et des éditions originales des romantiques, qui se vendaient des prix fous. Aujourd'hui, tout cela est en baisse; on recherche les ouvrages illustrés modernes ou des dessins originaux par les artistes en renom, que l'on couvre de billets de banque. — Où s'arrêtera-t-on ?

Nous sommes plus sages à Lyon; ce sont les livres, qui nous rappellent la brillante histoire de cette ville, qui obtiennent tout le succès. Espérons que ce ne sera ni une mode ni un caprice passagers, et que ces collections réunies avec peine susciteront les écrits des érudits qui, à leur tour, feront revivre les glorieuses traditions du passé.

Nous avons donc pensé qu'en donnant ici les résumés des principales ventes de la saison, qui dans la suite formeront un répertoire bibliographique utile à consulter, la *Revue du Lyonnais* offrirait un nouvel attrait à ses lecteurs. Tel a été notre but.

Du 17 au 27 mars, à l'Hôtel des ventes, M. Brun a présenté aux amateurs une importante collection lyonnaise rassemblée par un de nos concitoyens, atteignant le chiffre de 1,000 numéros. Les ouvrages sur la Bresse, le Bugey, le Dauphiné, le Vivarais, le Forez et le Beaujolais, se trouvaient groupés autour de nos grands historiens lyonnais : Paradin, Rubys, Ménestrier, Saint-Aubin, Colonia. On y remarquait aussi un assez grand nombre d'opuscules du célèbre auteur de la *Méthode du blason,* les plus rares brochures de M. de Valous et un grand choix de livres intéressant la région.

Digitized by Google

Cette bibliothèque avait été formée par un amateur qui s'y montre plutôt travailleur que bibliophile; c'est ainsi qu'on n'y voyait pas d'exemplaires remarquables ni de belles reliures; les livres anciens en très médiocre état, les modernes, brochés. Malgré cela, nous avons pu constater que les livres lyonnais ne sont pas en baisse; tout s'est fort bien vendu, quelques livres même, malgré leur état défectueux, ont atteint des prix excessifs.

Voici un aperçu des principaux ouvrages de cette vente et les prix d'adjudication :

26. *Saconay : Généalogie et fin des Hugenaux*, Lyon, 1572, exempl. taché et court de marges, 51 fr.

208. *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon pour 1745*, relié bas., mauvais état, 80 fr.

210. Même ouvrage, année 1759, 82 fr.

C'est la première fois que nous voyons les almanachs atteindre des prix aussi élevés, et, nous ne craignons pas de le dire, aussi absurdes. Rien ne justifie cette exagération. Des exempl. en maroquin et aux armes de familles lyonnaises célèbres avaient, dans les ventes précédentes, à peine atteint le prix de 50 à 60 fr.

244. *Tablettes chronologiques de Péricaud, 1643 à 1825*, 1 vol. rogné à la lettre, 72 fr.

271. *Collection des bibliophiles lyonnais*, formée par Monfalcon, 7 vol. brochés, 190 fr.

251. *Histoire de Bresse et de Bugey*, par Guichenon, 1 vol. in-fo, taché, mouillé, défectueux, 170 fr.

589. *Histoire du Dauphiné*, par N. Chorier. Grenoble, 1661. Lyon, 1672, 2 vol. in-fo : le 1er relié en veau, le 2e en maroquin; bel exempl. de toute fraîcheur, grandes marges (le plus beau livre de la vente) vendu seulement 190 fr.

713. *Pétition Clavet*, brochure de 24 p., 7 fr. 25.

Cela valait mieux; c'est une pièce de toute rareté que ce curieux pamphlet contre la noblesse lyonnaise, paru en 1829. Le nom

Digitized by Google

de Clavet est un pseudonyme; cette violente diatribe, qui n'est qu'une curiosité bibliographique sans valeur historique réelle, aurait été composée au café Grand, *après boire*, et publiée par un Monsieur de N., dont le nom figure à la page 15; n'insistons pas.....

716. *Armorial du Lyonnais*, par A. Steyert, 1 vol. in-4, cart. n. r. 110 fr.

Ce consciencieux travail de notre érudit collaborateur devient de plus en plus rare; c'est du reste le seul ouvrage sur la noblesse lyonnaise.

718. *Les Mazures de l'Isle-Barbe*, 2 vol. et supp. brochés; le 1er volume relié en vélin, le 2e en veau, exempl. passable, mais court de marges. — Vendu 100 fr.

Voilà une singulière anomalie; ce n'est pas à beaucoup près ce que vaut cet ouvrage aujourd'hui. Les exempl. incomplets se vendaient de 200 à 250 fr. Est-ce l'annonce de la réimpression, par M. Guigue, qui fait baisser le prix de l'ancienne édition, ou le manque d'amateurs? Peut-être l'un et l'autre.

729. *Origine des familles consulaires*, par V. de Valous, broch. de 87 pages, 110 fr.

Le haut intérêt et la rareté de cette plaquette explique assez ce prix, quoique ce soit un beau prix pour une brochure. Un de nos amis ne se console pas de cette adjudication; il possède la collection complète des *Valous* moins cette pièce. Le courage lui a manqué, et le marteau du commissaire-priseur est tombé sur l'enchère de son concurrent ; remords ! !

723. *Essai d'un Nobiliaire Lyonnais*, par le même, br., in-8, 81 fr.

780. *Les Archives du Rhône*, 1825 à 1832, 16 vol., dem.-rel., 86 fr.

Excellente publication qui a précédé la *Revue du Lyonnais*, et où l'on trouve de précieux renseignements sur l'histoire de Lyon.

817. Péricaud; *Recueil de 18 notices*, sur les archevêques de Lyon, 45 fr.

Nous n'aurions garde d'oublier les deux plus intéressants ouvrages de cette collection, pour ainsi dire uniques; aussi n'ont-ils pas échappé à la vigilance de M. Vingtrinier. Le zélé et actif bibliothécaire s'en est rendu acquéreur pour la Ville; nous ne saurions trop l'en féliciter. C'est non seulement une

Digitized by Google

heureuse acquisition mais encore une bonne affaire. Voici ces deux ouvrages :

201. *Collection de pièces de théâtre de 1749 à 1868, représentées sur le Grand-Théâtre et le Théâtre des Célestins*, 110 pièces réunies en 11 vol., br., vendus 40 fr.

Beaucoup de ces pièces sont lyonnaises, écrites par des Lyonnais, imprimées à Lyon. C'est un recueil des plus précieux pour l'histoire littéraire de Lyon.

866. *La ville de Lyon métamorphosée ou les souvenirs de soixante ans. Fantaisies épisodiques et historiques de ce qui s'est passé à Lyon de 1807 à 1866*, par Gaspard Blanchet, 2 vol. in-fo, vendus 130 fr.

Tel est le titre d'un travail manuscrit des plus curieux ; c'est l'histoire au jour le jour des différents événements qui se sont passés dans notre ville pendant plus d'un demi-siècle.

Comme on le voit, ces deux ouvrages ne peuvent être mieux placés que dans notre grande bibliothèque, où tout le monde pourra les consulter.

Nous arrêtons là, pour aujourd'hui, cette causerie, tout disposé à la reprendre plus tard et quand l'occasion s'en présentera.

Nous serions heureux si nous avions pu pendant quelques instants intéresser nos lecteurs, nos amis et nos confrères les bibliophiles.

Léon GALLE.

Digitized by Google

Chronique d'Avril 1886

1er *Avril.* — Inauguration solennelle des nouvelles orgues électro-pneumatiques de Saint-Nizier, construites par la maison Merklin.

2 *Avril.* — Conférence du R. P. Dumas, doyen de la Faculté de théologie, sur la *Crémation des corps au point de vue historique, hygiénique et religieux.*

3 *Avril.* — Grand bal annuel, donné à la Préfecture, par M. Massicault, préfet du Rhône.

6 *Avril.* — Première journée de la vente de charité, organisée sous les auspices de Mme la duchesse d'Auerstaedt, au profit de l'Œuvre des Fourneaux de la Presse, dans les salons et les jardins de l'hôtel du Gouverneur militaire de la ville de Lyon. Cette vente, qui a lieu pendant trois jours consécutifs, produit une recette de 48,000 fr.

7 *Avril.* — M. Coumes, professeur de géographie, fait une leçon, avec projections lumineuses, sur le sujet suivant : *Vallée du haut Congo, d'après Livingstone, Cameron et Stanley.*

9 *Avril.* — M. le docteur Audry, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon, est nommé médecin des Hôpitaux, à la suite d'un brillant concours.

— Conférence de M. Richard, avocat et professeur à la Faculté catholique de droit, sur les *Origines de l'Aumône générale à Lyon.*

Digitized by Google

— Grand concert, donné à l'hôtel du Gouverneur militaire de Lyon, au profit de l'Œuvre des Fourneaux de la Presse.

10 Avril. — Conférence de M. Emile de Cartailhac, professeur d'anthropologie de Toulouse, dans le grand amphithéâtre des Facultés, au Palais des Arts, sur les *Progrès récents de l'anthropologie préhistorique.*

— Séance publique de la Société protectrice de l'Enfance, au Palais du Commerce.

13 Avril. — M. le docteur Bouloumié fait une conférence, dans la salle Philharmonique, sur le caractère et la mission de l'Union des femmes de France.

15 Avril. — Promulgation de la loi érigeant en commune distincte la section paroissiale de Pont-Trambouze, distraite à cet effet des communes de Mardore, Bourg de Thizy et Cours.

— Assemblée générale de la Section lyonnaise du Club alpin français. M. Trutat, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse, fait une conférence sur les Pyrénées, avec projections photographiques à la lumière oxhydrique.

16 Avril. — Séance de la Société d'économie politique, dans laquelle M. Palmarini, avocat, fait une conférence sur la *Spécialisation de l'impôt.* — Cette conférence est suivie d'observations intéressantes, présentées sur cette question, par MM. Édouard Aynard, P. Rougier et Flotard, président de la Société.

— M. Léotard, doyen de la Faculté catholique des Lettres, fait une conférence sur le *Comte de Montalembert et la liberté d'enseignement.*

18 Avril. — Inauguration de la section du chemin de fer de l'Ouest-Lyonnais, de Saint-Just à Vaugneray. Au banquet, qui suit cette inauguration, des discours sont prononcés par MM. Massicault, préfet du Rhône, Ferrouillat, président du Conseil général, Andrieux, député et président du Conseil d'administration de l'Ouest-Lyonnais, et Raymond, député de la Loire.

Digitized by Google

24 Avril. — M. Constantin est nommé conseiller de Préfecture, à Lyon.

— M. Rochet est nommé prosecteur à la Faculté de médecine de Lyon.

— Première représentation, au théâtre Bellecour, du *Petit Poucet*, grande féerie en 32 tableaux.

— Réouverture du cirque Rancy. Cette représentation est offerte en partie au bénéfice de l'Œuvre des Fourneaux de la Presse.

26 Avril. — Inauguration des courses du parc de Bonneterre, cours Lafayette prolongé, organisées par la Société hippique.

N. B. *Les notes qui accompagnent les articles de M. Steyert (nos 1 et 2) et de M. d'Arbois de Jubainville (no 1), publiés dans notre numéro de mars, ont été à tort signées* : Note de la Rédaction. *Ces trois notes sont dues à notre collaborateur, M. A. Vachez.*

L'Administrateur-Gérant,

MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

LES ORIGINES

DE

L'AUMONE GÉNÉRALE

A LYON

ON ne peut, sans recueillement, passer à côté des monuments élevés par la charité de nos pères, et résister au désir d'interroger l'histoire de ces grandes institutions, si modestes à l'origine, si prospères ensuite, si ballottées dans le cours des siècles, si solidement assises malgré toutes les révolutions.

Arrêtons-nous aujourd'hui devant l'hospice de la Charité, pénétrons sous ses galeries intérieures, consultons ses tables de marbre, fouillons ses archives, et nous assisterons aux origines de cette œuvre chrétienne que les siècles passés,

Digitized by Google

dans leur style pittoresque et plein de charme, appelaient si justement l'*Aumône générale* (1).

I

C'était en l'an de grâce 1531 : la disette faisait des ravages par tout le royaume de France ; les provinces les plus productives étaient stériles. Dans le Lyonnais et alentour, la rareté des grains était telle que le bichet de blé, qui d'ordinaire ne valait que *dix sols tournois*, se vendait jusqu'à *cinquante-six et soixante*, ce que jamais de mémoire d'hommes on n'avait vu. La Bourgogne, la Bresse, le Dauphiné, la Savoie, le Beaujolais, le Forez, l'Auvergne et les pays circonvoisins envoyaient sur Lyon de pauvres gens affamés par milliers, soit par terre, soit par eau : « *à plains batteaux.* » Et suivant les fortes expressions d'un auteur du temps (2) :

« Estoyent ces povres gens tant défaicts et maigres, qu'ils sembloyent plus *larves* et *anatomies vives*, que autres créatures. De ces trouppes misérables ne s'entendoit autre voix nuict et jour que, *je meurs de faim, je meurs de faim;* et de fait en mouroit à toutes heures grande multitude par les estables, par les rues et sus les fumiers, chose non moins espouventable que pitoyable. »

---

(1) L'hôpital de la Charité n'est que la continuation de l'Aumône générale. — La fondation de ce monument, décidée en assemblée solennelle, le 31 décembre 1614, répondait aux nouveaux besoins de l'œuvre, connue depuis sous ce double titre : *Aumône générale et Notre-Dame de la Charité.*

Archives de la Charité, série E, 32.

(2) Paradin, *Mémoires de l'histoire de Lyon*, 1573, p. 286.

Digitized by Google

Ce funèbre spectacle provoqua chez le noble peuple de Lyon une si grande compassion que chacun se mit de tout son pouvoir à secourir cette indigente multitude.

L'entraînement fut général, et l'on vit le pauvre lui-même donner à plus pauvre que lui.

Cependant le nombre des malheureux allait toujours croissant, et l'on craignait quelques calamités plus grandes encore.

En cette douloureuse circonstance, le clergé, toujours plein de dévouement, invite les fidèles, par nobles et véhémentes paroles, à se dépouiller de nouveau pour venir en aide à leurs frères malheureux.

Une plaquette fort remarquable, en caractères gothiques, de l'an 1531, nous a conservé les vives sollicitations adressées par JEAN DE VAUZELLES, prieur de Montrottier, au peuple de Lyon. Le passage que nous en extrayons fait bien voir la charité évangélique de ce temps-là :

« Seigneurs et frères lyonnois, disait-il, par cette foy en laquelle vous vivez, par cette charité et amour que désirez vous estre portée, par cette espérance de béatitude à laquelle prétendez, je vous admoneste, conjure et exorcise que, sans délay, visitions tous ensemble Christ en ses povres quand il en est encores temps, nourrissons-le, vestons-le, logeons-le, honorons-le, non seullement de la table comme aucuns, non seullement des oignements comme Magdelaine, non seullement du sépulchre, comme Joseph, et ne le aymons à moitié comme Nicodemus : mais de tout nostre cueur, tous d'ung commun accord qu'il se face quelque bonne convocation, par laquelle par effect les povres congnoissent par cy après, que nous aymons Dieu en eulx, et que, comme les Apostres, les Lyonnoys ne se desdaignent

Digitized by Google

destre leurs corriers et commissaires pour recepvoir et employer les collectes qui se feront pour eulx (3). »

Cet appel touchant provoque un nouvel élan de générosité en faveur des pauvres de la ville et du dehors.

Mais la misère est grande, les provisions commencent à manquer; il faut songer aux mesures pratiques.

Les CONSULS tiennent séance tous les jours, en l'Hôtel commun (4), avec les NOTABLES et les GENS DU ROI. Ils sont d'opinion que « ce serait chose fort charitable de nourrir tous (ces malheureux); mais vu la cherté des blez et le doubte où l'on est d'en pouvoir *finer* (trouver), ils croient qu'il serait plus sage de mettre hors la ville les maraulx et coquins qui viennent de pays étrangers, en leur donnant *une pièce de pain ou d'argent.* »

Plus généreux, moins prudent peut-être, ANTHOINE AU-

---

(3) *Jean de Vauzelles* avait communiqué ses éloquentes exhortations à un habitant de Toulouse, *Jehan Barril*, qui s'était empressé, sur le vœu de l'auteur, de les faire imprimer, pour servir d'exemple à ses compatriotes.

C'est ainsi que ces pages précieuses sont parvenues jusqu'à notre époque. Nous y trouvons, suivant la poétique coutume du temps, la signature de l'abbé voilée sous un anagramme pieux :

« Dung vray zelle. »

Le prieur de Montrottier employait indifféremment l'une de ces deux signatures :

« Dung vray zelle. »

ou

« Crainte de Dieu vaut zelle. »

(4) L'hôtel commun était alors situé au nord de Saint-Nizier, place du Fromaige; on voit encore la maison rue de la Fromagerie, n° 5. — Le Consulat en avait fait l'acquisition l'an 1424 et en avait obtenu l'investiture de l'Archevêque et du Chapitre en 1462.

Digitized by Google

DOYN, l'un des notables, « n'est pas d'avis de les chasser, ains plustôt les faire *besogner* aux fossés de Saint-Sébastien (où l'on élevait de nouveaux remparts), les nourrir et faire quête pour y subvenir. »

Messire JEHAN DU PEYRAT, lieutenant général du Roi, ajoute que l'on doit « en communiquer aux gens d'église et s'en référer à plus grande délibération (5). »

---

(5) Nous extrayons des actes consulaires le procès-verbal *in extenso* de l'une des séances préparatoires dont il est fait mention ci-dessus :

Le dimanche 7me may 1531 en l'Ostel commun.

Messire Claude Baronnat docteur, Jehan Prunier, Geoffroy Baronnat, Jacques Fenoil, Me Clément Amyot, Théode Le Vin, Estienne Berthelon, Jehan Rochefort, Ihérosme Guerrier.

Pour ce que le blé fut vendu hier à la grenette 29 et 40 sols le bichet froment et qu'il n'en vient plus guières par les artaulx amenans bleds d'Auvergne et de Velay, aussy qu'il n'y a blez en Bourgoigne en Dombes ne ailleurs, dont les précédentes années ceste ville estoit secourue en blez et y est le blé encore plus cher que en ceste ville et pour adviser ce qu'on aura à faire mesment de la grant multitude des pauvres gens paysans et autres qui s'en sont venus desd. pays de Bourgogne, Bresse et Beaujolais, du Bassiny, du Daulphiné et autres pays estranges, et affluent journellement en ceste ville tellement que les rues en sont pleines, tous quérans leur vie et demandans, de sorte qu'ils gastent grant partie de blé qui enchérit.

Et pour y mieulx adviser, ont esté mandez Messieurs les notables, viels et conseillers et notables desquels sont comparuz ceux qui après sont nommés.

Messire Jehan du Peyrat, lieutenant général du Roy.
Me Anthoine Audoyn.
Me Benoist Meslier.
Anthoine Sanneton.
Pierre Manissier.
Jehan Mornay.

Digitized by Google

Et bientôt nous allons voir que la charité chrétienne l'emporte sur la prudence humaine.

En attendant, Messieurs du Consulat se mettent en quête de faire arriver tout le blé des contrées environnantes :

« Ils font crier à son de trompe par tous les carrefours et païs circonvoisins qu'on donneroit à tous ceux qui apporteroyent du bled la somme de *vingt sols tournois* pour cha-

---

Hugues de La Porte.
Humbert Gimbre.
Lyénard Montaignac.

Lesquels par leurs opinions ont dit que ce serait chose fort charitable de les nourrir tous ; mais veu la cherté des bledz et le doute où l'on est de n'en pouvoir finer, ont opiné que l'on doit mettre hors ceste ville les maraulx et coquins quérans leurs vies qui sont estrangers et hors du pays de Lyonnois en leur donnant une pièce de pain ou d'argent, neanmoings que l'on doit avoir plus grande assemblée des aparans et maistres des mestiers et quarturiers.

Neanmoings led. Messire Audoyn n'est pas d'avis de les chasser, ains plustôt les fere besogner aux fossez et les norrir et fere queste pour y survenir.

Et après l'opinion dud. Mons. le Lieutenant qui est d'avis que l'on doit fere par grande délibération et en communiquer aux gens et srs de l'Église et clergé et les sommer vouloir fournir pour la nourriture des povres qui sont de la ville, seroit bon pour quelques jours les fere besogner aux fossez et fere queste pour les norrir.

Et pour ce que aucuns d'eulx ont opiné qu'il seroit bon donner estraine et don gratuit de dix sols pour asnée ont été commis lesd. argentiers Baronnat, Bertholon, pour parler aux nations s'ils veulent donner quelque bonne somme d'argent, et pour savoir l'intention de Messieurs de l'Église, sont nommés lesd. Prunier, Fenoil, avec Mons. Baronnat.

(*Arch. de la ville de Lyon*, B. B., 49, ff. 269-270.)

Digitized by Google

cune *asnée* outre et par dessus ce qu'ils pourroyent vendre leur bled au marché (6). »

En moins de huit jours, grâce à cette sage mesure, l'abondance est telle que le prix du bichet de *soixante sols* tombe à *trente-cinq*.

En même temps, les *États de la cité* sont convoqués aux *Cordeliers de Saint-Bonaventure* pour aviser aux moyens de porter, à tant d'infortunes, secours prompts et efficaces.

Consulat, clergé, communautés, corporations, corps de métiers, principaux de la cité, bourgeois, maîtres et artisans, tous y sont représentés; chacun veut à l'envie apporter son concours à l'œuvre bienfaisante.

Aussitôt des souscriptions sont ouvertes, des quêtes sont organisées par tous les quartiers de la ville; les plus influents sont commis pour solliciter et distribuer les aumônes; quatre notables (JEHAN BROQUIN, JEHAN FAURE, JACQUES DE BAÏS, JEHAN BELLO) sont désignés pour faire la recette générale et régler les dépenses.

Afin d'éviter les difficultés et les périls que fait toujours courir une trop grande agglomération de gens souffrants et misérables, on les divise en les répartissant sur différents points.

Les citoyens les plus zélés s'empressent d'offrir un asile pour les distributions de secours : — Dans le quartier *Saint-Jean*, c'est le *Custode* de la cathédrale; — à *Bourgneuf*, les héritiers de *Jhérosme Panse;* — entre les deux fleuves, ce sont les *Carmes*, — les *Cordeliers de Saint-Bonaventure*, — les *Jacobins* ou *Jocopins*, comme on les appelait alors.

---

(6) Paradin, *Mémoires de l'histoire de Lyon*, p. 289.

Digitized by Google

Le *pré de l'abbaye d'Ainay* sert de refuge aux pauvres étrangers; situé à la limite même du confluent, loin de toute habitation, le voilà soudain transformé en une immense hôtellerie; et suivant les relations du temps :

« C'est vraiment merveille de voir incontinent surgir en ce lieu désert, par longues files, des cabanes *d'ais*, avec force paille fresche au dedans, où s'entassent par milliers tous ces povres estrangiers, heureux de trouver gîte, pain et pictance. »

Quant aux gens valides, vagabonds, *gros-maraulx* et *truandes*, dont il faut occuper les loisirs, on les enrôle pour travailler aux fossés de la ville et gagner ainsi le pain qu'on va leur distribuer chaque jour, comme prix de leurs travaux.

Cependant les notables commis aux quêtes et souscriptions font *grandes diligences*, « en quoy ils sont puissamment secourus par la commisération et pitié qu'inspirent tant de pauvres mourant de faim. »

Chacun se fait un devoir de figurer sur ces listes d'honneur : — L'Archevêque, les Consuls, les Chanoines de Saint-Jean, de Saint-Paul, de Saint-Nizier, les Religieux de l'abbaye d'Ainay, la Commanderie de Saint-Antoine, les Chevaliers de Rhodes, le Lieutenant général du Roi du Peyrat et son frère, les trois de Vauzelles, les Grolier, Etienne Turquet (7), qui introduisit à Lyon la fabrication

(7) Plus tard et peu après l'institution définitive de l'Aumône générale, *Étienne Turquet* fut préposé, dès 1536, à la recette des deniers, en qualité de trésorier. — Grâce à son initiative, l'Œuvre établit, dans divers quartiers de la ville, plusieurs ateliers de dévidage, fournit un grand nombre d'apprentis pour tous les tissages d'étoffes de soie et

Digitized by Google

des velours de Gênes, et l'un de ses compagnons, Barthélemy Narrys, Pierre Charlieu ou Charly (dit Labbé, père de Louise Labbé), Rousselet, seigneur de la Part-Dieu, Claude Pizet, Bellièvre et grand nombre d'autres qui demandèrent à rester *inconnus*.

Nous ne pouvons passer sous silence la générosité des étrangers qui, dès cette époque, apportaient leur expérience et leur fortune au service du commerce lyonnais : — les Florentins, les Lucquois, les Génois, les Milanais, les Allemands contribuent, dans une large mesure, aux souscriptions de 1531 (8).

De leur côté, les commissaires préposés à la distribution font frapper dix mille petites marques en plomb, de la forme et grandeur d'un *douzain*. Sur chacune de ces plaques est inscrit le nom de l'un des sept quartiers assignés aux différentes catégories de malheureux à secourir. Enfin l'on décide que le premier jour tous les pauvres seront convoqués à Saint-Bonaventure.

Aussitôt que ces mesures sont prises, et sans attendre les produits de la quête générale, on arrête la nature et la quotité des secours à distribuer par tête et par jour, et l'on se met à l'œuvre.

---

contribua ainsi puissamment au succès de cette précieuse branche d'industrie, source inépuisable de richesse et de grandeur pour notre cité. *Archives de la Charité*, E, 5.

(8) Pour tous ces détails, voir le compte général des recettes et des dépenses, présenté par les commis et députés de l'Aumône, le dimanche dix-huit janvier mil cinq cent trente-trois, au couvent des Cordeliers de Saint-Bonaventure, en la présence de *Me Pierre Dorlin*, notaire royal. *Archives de la Charité*, E, 138.

Digitized by Google

« Les principaux de la ville avancent certaine somme de deniers pour commencer la provision de l'aumône et pour achepter une bonne quantité de bled, laquelle est incontinent convertie en pain mis en pièces chacun de deux livres.....

« Cette provision ainsi diligeamment faite, tant de pain que de marques, fut proclamé à son de trompe, par tous les carrefours de la ville (qui fut le jeudy dix-huitième jour de may l'an mil cinq cent trente et un) que tous les povres eussent à se trouver, le lendemain à 6 heures de matin, et quand la grosse cloche sonnerait au couvent susdit de Saint-Bonaventure, pour illec recevoir leur aumône et faire ce que leur seroit commandé et ordonné. — Lesquels ne faillirent de se trouver, à l'heure assignée, en la place dudit couvent; auquel lieu aussi estoyent venus cinquante des principaux et plus apparans de la ville de Lyon, avec les marques et le pain : et comme les povres entroyent par les portes de la closture dudict couvent, on escrivoit et enrolloit leurs noms, surnoms et les lieux de leur naiscence, en leur baillant pour celle fois, à chacun une aumosne de pain seulement et une desdites marques, leur faisant commandement de se retirer au logis que la marque leur figuroit et enseignoit (9). »

A cette assemblée se trouvaient de sept à huit mille personnes, tant hommes que femmes et petits enfants. C'était beaucoup plus qu'on ne pensait, si bien que les provisions manquèrent, qu'il fallut encore quérir du pain chez les boulangers de la ville, et qu'on en eut à peine assez. La distribution avait duré huit heures sans désemparer.

---

(9) Paradin, *Mémoires de l'histoire de Lyon*, p. 288.

Digitized by Google

Ce n'était que le début, il fallait pourvoir aux jours suivants : — Dès le lendemain matin, répartis par quartiers, tous les pauvres recevaient l'aumône quotidienne :

« Assavoir de pain pour chacun une livre et demye, un potaige et une petite pièce de chair. Et quelque peu de vin aux estrangiers.....

« Et ainsi fut fait tous les jours, depuis le vendredy dix-neuvième de may quinze cent trente et un, jusques au dimanche qui estoit le neuvième jour de juillet ensuyvant, qui font 52 jours entiers (10). »

E. RICHARD.

(*A suivre.*)

(10) Archives de la Charité, E, 86.

Digitized by Google

LE

PREMIER AMOUR

D'UN

Vieux Grognard (*)

Ici mon oncle s'arrêta un instant, comme s'il ne savait par quel bout aborder le récit dont on vient de lire le préambule. Bientôt il continua en ces termes :

Neveu, tu te rappelles Vals, cette jolie station d'eaux, où je t'ai conduit, il y a deux ans. Tu as admiré, comme moi, les hautes montagnes rouges ou vertes qui bordent les vallées de l'Ardèche et de la Volane, les magnifiques bois de châtaigniers qui en ornent les pentes, les eaux claires des deux rivières et les prairies émaillées de fleurs qui alternent avec les colonnades basaltiques pour en accidenter ou en parer les bords. Tu te souviens du château

(*) Suite. — Voyez la *Revue du Lyonnais* d'avril 1886.

Digitized by Google

de Craux et de la tour-clocher d'Antraigues qui jettent leur note d'histoire féodale dans ce concert printanier, et tu vois d'ici les baigneurs accourir en foule aux sources bienfaisantes qui coulent de toutes les fissures des roches granitiques. Comme la nature est belle dans ce coin du Vivarais ! Comme l'air y est pur et parfumé ! Comme les plantes des montagnes y répandent de pénétrantes odeurs ! Il semble enfin que les idées elles-mêmes s'y ressentent de cette poétique et sauvage majesté de la nature.

Or, Vals, avant la Révolution, était loin d'être ce qu'il est aujourd'hui. Il n'y avait qu'une auberge où l'on était logé à la bonne franquette. Quelques rares habitants louaient leurs maisons aux familles ou aux baigneurs de distinction qui n'avaient pu trouver place à l'auberge. En l'absence d'un établissement balnéaire, une dizaine de baignoires couraient le village et l'on y charriait l'eau minérale, préalablement chauffée dans des chaudrons, à l'usage des richards qui pouvaient se permettre le luxe d'un bain. La plupart des personnes venues à Vals se contentaient de boire l'eau des trois ou quatre sources connues, et notamment celle de la *Marie*, qui pétillait au bord de la Volane dans une fente de rocher et qui avait dès lors la réputation de rendre les femmes fécondes.

La société était fort mélangée, mais l'élément dominant était, comme aujourd'hui, la petite bourgeoisie des villes et des bourgs environnants : beaucoup de gens de Privas, de Viviers, de Largentière, quelques-uns de Nîmes, Avignon, Valence et Lyon. Ceux qui venaient de plus loin étaient considérés comme des phénomènes.

Tout ce monde était fort liant. La mode était, d'ailleurs, à l'égalité, à la fusion des classes. Les bergeries de Trianon, les rêveries de Rousseau et la littérature à la Florian avaient

Digitized by Google

mis en vogue les mœurs pastorales plus ou moins travesties. Les nobles ne dédaignaient pas de prendre part aux divertissements villageois et beaucoup d'entre eux, comme le marquis de Brison, se faisaient un honneur d'ouvrir eux-mêmes, dans leurs terres, le bal champêtre qui marquait l'après-vêpres de chaque dimanche dans la belle saison.

A Vals, les choses se passaient naturellement de la même façon, et les membres de la petite société cosmopolite qui s'y rencontrait, n'étant plus retenus, comme ils pouvaient l'être chez eux, par des convenances locales, n'en prenaient que plus de plaisir à se mêler à ces fêtes en plein vent.

Le bal se tenait dans les prairies situées de l'autre côté de la rivière Volane, que l'on traversait sur une passerelle en bois, à côté de la source Marie. L'orchestre se composait habituellement d'un violon et d'un tambourin. Le premier de ces artistes était barbier et le second sonneur de cloches, peut-être même croque-mort dans une paroisse voisine. Tous deux cumulaient leur double fonction de père en fils depuis un temps qui dépassait de beaucoup les souvenirs historiques des bons habitants de la région.

*
* *

Or, c'était justement un dimanche soir que je tombai à Vals. Mon père m'avait autorisé à prendre son cheval pour une excursion de cinq ou six jours dans les montagnes du Vivarais et jusqu'en Auvergne. Tu comprends, neveu, si j'étais content. Je fis mon entrée dans le bourg de Vals, fier comme un mousquetaire royal et j'eus la satisfaction d'entendre plus d'une bouche féminine dire sur mon passage : Oh! le beau cavalier! Le fait est que je montais déjà

Digitized by Google

fort bien. Je me hâtai de remiser ma monture à l'auberge et de courir au bal, dont la musique et le joyeux murmure envoyaient à mon oreille leurs délicieuses provocations.

J'étais étourdi de mon bonheur, c'est-à-dire de ma liberté. Bien que perdu dans cette foule bruyante, il me semblait en être le roi. Et je cherchais des yeux celle que je ferais reine. Une jeune fille entre toutes attira mon attention. Ce n'était pas une de celles qui, par leur toilette ou leur gaieté, donnaient le plus d'éclat ou d'animation à la fête. Modestement assise à côté de sa mère, cette enfant — car elle pouvait avoir seize ans — semblait regarder la danse avec une curiosité songeuse, un désir empreint de tristesse. Ses traits, d'une rare distinction, exprimaient plutôt la souffrance. Elle avait des cheveux d'un blond cendré avec des yeux de pervenche. Et tout cela lui constituait un genre de beauté qui me captiva instantanément.

Faisant un grand effort pour surmonter ma timidité naturelle, je l'invitai à danser.

Cette invitation parut fort étonner la mère et la fille. Celle-ci leva la tête et me regarda comme si elle n'avait pas compris. Alors, j'entendis quelqu'un qui disait près de moi : Tiens, un danseur pour Jeanne la Morte !

Ce mot me fit tressaillir, mais l'émotion fut bien vite effacée par le rayonnement des grands yeux bleus qui me regardaient.

Je renouvelai mon invitation à la jeune fille qui, cette fois, se tourna vers sa mère, en la consultant du regard.

La mère, visiblement surprise et contrariée, hésita quelques secondes, puis fit un signe d'assentiment. L'enfant se leva alors, et je la conduisis par la main dans le cercle de la danse.

Ce mot de Jeanne la Morte me revenait cependant à

Digitized by Google

l'esprit. Quel mystère, quelle triste circonstance avait pu y donner lieu? Dans tous les cas, le mot jurait singulièrement avec la chose. Ma danseuse était non seulement vivante, mais charmante et le papillon noir s'envola aux premiers mots échangés avec elle. Je pus encore constater qu'elle était aussi sensée que gracieuse; sa façon de s'exprimer, le timbre de sa voix, la nuance de ses regards, un je ne sais quoi répandu dans toute sa personne, me parurent exprimer une exquise délicatesse de sentiments. Elle m'apprit qu'elle était d'une paroisse du Bas-Vivarais et que sa mère, veuve d'un officier, l'amenait depuis deux ans aux eaux de Vals pour sa santé.

Après la danse, je ramenai Jeanne auprès de sa mère, mais je ne pus résister un peu plus tard au désir de causer encore avec elle et je vins l'inviter de nouveau. La mère, voyant le plaisir que cette distraction causait à sa fille, ne fit pas d'opposition, et c'est ainsi qu'une partie de la soirée se passa pour moi dans un véritable enchantement. Quel contraste avec les habitudes calmes et monotones de la maison paternelle! Et quel attrait de nouveauté dans le spectacle si gai et si mouvementé de cette fête champêtre! Ah! vraiment l'ancien temps dansait mieux que le nôtre. Il s'amusait pour de bon, au moins à Vals, sans tant de cérémonies, mais avec plus de naturel et de décence.

Les danses prirent fin quand le soleil eut entièrement disparu derrière les montagnes de l'Auvergne. Alors seulement les étrangers se disposèrent à rentrer dans le bourg de Vals et la jeunesse villageoise partit pour regagner ses foyers.

Digitized by Google

*
* *

Ma danseuse, qui s'appelait Jeanne Durand, habitait avec sa mère une maisonnette isolée sur les bords de la Volane, habitation de paysan que le propriétaire leur cédait chaque saison pour aller occuper lui-même une grange voisine.

Je reconduisis la mère et la fille jusqu'à leur porte. Leur ayant dit mon nom, elles firent un mouvement de surprise et j'appris alors qu'elles étaient du village où l'abbé Velay avait été nommé curé. Elles me firent l'éloge de ce digne ecclésiastique dont elles avaient pu déjà apprécier le mérite et je vis clairement que le fait d'avoir été son élève n'était pas une mince recommandation auprès d'elles. Aussi, quand je demandai à Mme Durand l'autorisation de venir le lendemain lui présenter mes hommages, avant mon départ pour la montagne, cette dame, sans hésiter cette fois, accueillit ma demande d'une façon fort aimable.

Je m'en allai, le cœur tout agité de sentiments assez vagues, mais dans lesquels revenaient sans cesse l'image, les regards bleus et la voix mélodieuse de la jeune fille. C'était un genre de sensations inconnues jusque-là pour moi et comme un monde nouveau où je venais d'entrer.

Tu comprends, neveu, qu'en situation pareille, et d'ailleurs la soirée étant admirablement belle, je n'étais guère d'humeur à m'enfermer dans une chambre d'auberge. Je m'en allai donc, avec mes rêves, sur la route d'Antraigues qui côtoie la Volane, bercé en quelque sorte par la magie de la nuit et les incidents de la journée. La lune donnait en plein dans l'étroite vallée, faisant miroiter les eaux de la

Digitized by Google

rivière et la verdure lisse des châtaigniers. Le murmure de l'eau, les frémissements du feuillage et les bruissements des insectes se mariaient en un concert des plus harmonieux et dans tous les cas d'un accord parfait avec les sentiments et les espérances confuses qui faisaient palpiter mon cœur. Rien n'est aussi troublant, rien ne parle plus aux sens, qu'une belle et vivante soirée d'été, au moins quand les déceptions de la vie n'ont pas encore refroidi la foi au bonheur naturelle à l'homme. Pour moi, j'étais sous une sorte de charme, sous l'influence de ces trois fées puissantes : la jeunesse, la nature et l'amour, dont chacune évoquait devant moi ses plus riantes perspectives. C'est ce qui m'arracha l'exclamation involontaire : Ah! qu'on est heureux à Vals !

Ces paroles firent surgir une sorte de fantôme à mes côtés : on eût dit un de ces diables à ressort qui sortent des jouets d'enfants ; ce n'était pas toutefois un diable, mais simplement un chasseur que je n'avais pas aperçu sur le bas parapet de la route où il était assis et que mon exclamation avait fait tressauter.

— Pardieu, dit-il, jeune homme, il fait bon entendre parler ainsi, car c'est rare. On voit que vous n'êtes pas un vieil habitué de Vals..... ni de la vie. Vous voyez tout en rose. Dieu veuille que cela dure longtemps !

— Merci, Monsieur, de ce bon souhait, lui répondis-je. Permettez-moi de souhaiter à mon tour que Dieu vous guérisse de l'humeur noire dont vous semblez atteint.

Le chasseur s'était approché.

— Ah! dit-il, je vous reconnais. C'est vous qui faisiez danser tout à l'heure Jeanne la Morte.....

Il s'interrompit en voyant l'impression pénible que ce langage produisait sur moi.

Digitized by Google

— Excusez-moi, ajouta-t-il. Je me suis servi du seul nom sous lequel cette demoiselle m'est connue, mais, vous pouvez le croire, sans aucune intention blessante ni pour elle ni pour vous.

Saisissant l'occasion au vol, je demandai à mon interlocuteur s'il savait pourquoi l'on avait donné un surnom si funèbre à cette charmante enfant.

— Je pense, répondit-il, qu'il y a là simplement un de ces petits traits de jalousie féminine qui déparent parfois la plus séduisante moitié du genre humain. Il paraît que la jeune fille est d'une santé incertaine, qu'elle est sujette à des crises pendant lesquelles elle perd momentanément la vue, et c'est le prétexte qui a servi à de bonnes âmes pour l'enterrer avant l'heure.

Cette explication me soulagea et je me hâtai de parler d'autre chose. Les sentiments que je commençais à éprouver pour Jeanne se traduisirent dans ma bouche par une admiration enthousiaste pour l'endroit qu'elle habitait. Je ne sais si mon inconnu fut dupe de cette duplicité enfantine. Dans tous les cas, il feignit de la prendre au sérieux.

— Vous avez raison, jeune homme, me dit-il, car Vals est bien un des plus jolis nids de verdure..... et d'illusions que le Vivarais cache dans son sein. Je suis enchanté que vous ayez saisi le charme de ses montagnes. L'homme qui comprend la nature ne peut être méchant. Quand tout lui rappelle la sagesse, la puissance et la bonté du grand Inconnu, il ne peut s'abandonner à ces vices bas et vils que développent l'extrême misère ou l'excès des richesses, l'ignorance ou l'orgueilleuse science. C'est aussi à la vue des merveilles de la création que le génie de l'homme s'allume et c'est là que les artistes et les écrivains illustres ont puisé leurs plus sublimes inspirations. L'esprit humain,

Digitized by Google

pour s'élever à une certaine hauteur, a besoin d'oublier les préoccupations de la vie et de se recueillir en présence de l'œuvre de Dieu, qu'il reproduit alors dans toute sa vérité, de même que la Volane reflète dans ses claires eaux les montagnes environnantes quand aucun nuage ne flotte dans l'atmosphère. Mais.....

— Ah ! dis-je, il y a un mais.....

— Il y en a beaucoup, continua mon interlocuteur, mais ils peuvent se réduire à un seul et le voici : il est rare que l'homme soit assez sage pour s'en tenir à l'amour et à l'étude de la nature qui est Dieu ; il se laisse presque toujours aller à l'amour de la créature qui est le Diable, et voilà par quel chemin on arrive à ressentir et à exprimer des émotions bien différentes de celle que vous exprimiez si naïvement tout à l'heure. Adieu, Monsieur, excusez mon indiscrétion et que Dieu vous garde !

Et, me tapant amicalement sur l'épaule, l'inconnu me quitta et se dirigea vers Antraigues, tandis que je revenais à Vals.

*
* *

Le lendemain matin, je fis une assez longue promenade à cheval et, je dois bien l'avouer, j'eus grand soin de passer devant la maison de Jeanne, autant pour essayer de l'apercevoir, que pour lui montrer mon adresse de cavalier. Buffon dit : la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, c'est le cheval. Il aurait pu ajouter que cette conquête en a facilité bien d'autres à ceux qui sont de beaux cavaliers. Je crois, d'ailleurs, que j'en fus pour mes frais de vaniteuse équitation, car je ne vis personne et probablement on ne me vit pas davantage.

Digitized by Google

Dans l'après-midi, je rencontrai Jeanne et sa mère autour des sources et je les accompagnai un moment dans leur promenade habituelle à la prairie voisine et au bois de châtaigniers, qui la surmonte. Je ne sais trop ce que je racontai, mais il me sembla que la mère souriait de ma naïveté et que la fille me considérait avec une curiosité sympathique. Je la regardai avec plus d'attention que la veille : C'était une grande enfant de seize ans, dont le sourire et le regard avaient une séduction inexprimable. Elle était plutôt maigre, avec un air pâlot qui lui séyait à ravir, mais dans lequel une expérience plus avancée que la mienne aurait peut-être puisé des motifs d'inquiétude. Il y avait dans toute sa personne — du moins c'est ainsi que la virent mes yeux d'alors — quelque chose de suave, d'éthéré, d'angélique, qui donna une nouvelle force au sentiment qu'elle m'avait inspiré. Ma timidité s'en accrut et je dus être d'une sottise sans pareille. La femme heureusement passe d'instinct là-dessus, et l'orgueil ou le bonheur d'être aimée nous vaut presque toujours son indulgence. Au reste, le charme de la jeune fille m'absorbait complètement, et je ne me préoccupais guère du plus ou moins d'esprit et de bonnes manières qu'elle pouvait me trouver.

Ce rêve fut interrompu par un incident qui me rappela douloureusement les paroles du chasseur. Jeanne fut prise tout à coup d'une pâleur extraordinaire; il passa comme un nuage sur son front et dans ses yeux; elle chancela et, saisissant mon bras, qui se trouvait à sa portée, elle s'écria : Mère, le mal revient, je n'y vois plus!

Ses yeux restaient tout grands ouverts, mais la direction incertaine de ses regards confirmait assez son malheur. Elle restait là, accrochée à mon bras toute craintive et effarouchée, tandis que sa mère éperdue s'empressait autour d'elle.

Digitized by Google

Nous la fîmes asseoir doucement sur le gazon.

— Ma pauvre enfant, dit Mme Durand, j'ai eu grand tort de te mener hier à la fête. Tu sais combien le calme t'a été recommandé en toute chose.

Je m'excusai aussitôt du mal involontaire dont j'étais cause en demandant pardon à la mère et à la fille. Mais celle-ci avait déjà recouvré son sang-froid.

— Monsieur, dit-elle, vous n'avez pas besoin d'excuses et vous êtes tout pardonné.

Elle me tendit sa main mignonne que je baisai avec respect.

Tout cela serait peut-être extraordinaire aujourd'hui, parce que les mœurs, moins pures au fond, veulent le paraître davantage extérieurement. Mais l'enfant — on pourrait dire les deux enfants — agissaient avec une si parfaite innocence, une si profonde ignorance des usages du monde, que Mme Durand elle-même n'y trouva rien à redire. Il est vrai que l'état de sa fille ne lui laissait guère le loisir d'avoir d'autres préoccupations.

— Ma mère, continua Jeanne, ne vous effrayez pas. Vous savez que cela ne dure le plus souvent que quelques heures, et j'espère être guérie demain — Il me semble que je suis déjà mieux.

Je courus à la source Marie, d'où je rapportai un verre d'eau fraîche et pétillante que la malade but avec plaisir.

Peu après, elle se sentit la force de marcher et, appuyée sur mon bras et sur celui de sa mère, elle put rentrer à la maison. Mme Durand me pria d'aller chercher le médecin, je m'empressai de satisfaire à son désir. Quand je revins, la bonne dame me fit comprendre que ma présence pourrait fatiguer sa fille et qu'elle allait être obligée de fermer sa porte à tout le monde pendant quelques jours : « J'espère,

Digitized by Google

ajouta-t-elle, pour tempérer la rigueur de cet arrêt, que vous viendrez nous voir au retour de votre excursion en montagne; alors sans doute Jeanne, complètement remise, pourra vous remercier de nouveau. »

Je fis contre mauvaise fortune bon cœur et je dis à Mme Durand que mon intention était, en effet, de quitter Vals le lendemain pour y revenir dans quelques jours. En même temps, je pris congé d'elle, le cœur partagé entre mille sentiments divers, fort heureux du rapprochement que les circonstanees venaient d'établir entre nous, mais assez inquiet de la santé de Jeanne et ne pouvant me défendre de tristes pressentiments.

*
* *

Le soir, le ciel devint sombre et, dans les dispositions d'esprit où j'étais, il me sembla qu'il ne pouvait en être autrement. Des nuages noirs, apparaissant au sud, présagèrent un orage. Quand le tonnerre commença à gronder dans le lointain, je me dirigeai instinctivement vers la maisonnette des bords de la Volane. Derrière cette modeste habitation s'étendait un petit jardin entièrement planté de ces grandes fèves d'automne, qu'on fait grimper sur des échalas, et dont les fleurs exhalent une odeur d'une suavité capiteuse. En approchant, j'entendis, non sans étonnement, dans la maison, le bruit d'une conversation assez animée. mêlée de quelques gémissements. Poussé par la curiosité, je franchis la haie et me cachai dans les touffes de fèves, moins pour savoir ce qu'on disait, que pour avoir des nouvelles de l'état de ma bien-aimée.

Digitized by Google

J'entendis une voix de matrone qui parlait ainsi :

— Il n'est que trop vrai, Mme Durand, la danse est un des chemins de l'enfer. Les jeunes filles y sont naturellement portées à cause de la facilité qu'elle donne de recevoir des compliments. C'est donc la plus dangereuse des distractions et l'on ne saurait trop louer les prêtres de leurs efforts pour la supprimer.

— Hélas ! chère dame, répondit la mère, si ma fille a commis un si gros péché, je suis aussi coupable qu'elle, car j'étais là et je lui ai permis d'accepter l'invitation. Remarquez cependant que Jeanne a eu plus d'une crise du même genre, bien qu'elle ait dansé dimanche pour la première fois.

Une troisième interlocutrice dont je reconnus tout de suite la voix douce et musicale, se fit entendre.

— Mère, demandez à Mme Billon si elle n'a jamais dansé dans sa jeunesse.

— Oui, sans doute, se hâta de répondre cette dernière, mais je m'en suis bien repentie depuis, et c'est pour cela que le bon Dieu, je l'espère, m'aura pardonné.

— Et qui vous dit, repartit Jeanne, que je ne vous imiterai pas jusqu'au bout ? Si toutes celles qui ont dansé perdaient la vue, croyez-vous que les aveugles seraient si rares ? Quoi que vous en disiez, je ne crois pas avoir commis un si grand crime, et je suis sûre que, pour vous le prouver, le bon Dieu me rendra bientôt le plaisir de vous voir, chère dame Billon. Ce n'est pas la première fois que j'aurai perdu et retrouvé la lumière.

— L'enfant parle bien, reprit une autre voix que je n'avais pas encore entendue. Plaise à Dieu que sa prophétie se réalise. Ce jour-là, Jeanne, je t'embrasserai de bon cœur. Va, mon enfant, ce n'est pas pour une innocente comme

Digitized by Google

toi que Dieu garde ses rigueurs. Il a assez à faire avec la foule de gens qui ne songent qu'à l'outrager et à nuire à leurs semblables.

— N'importe, chère dame Durand, reprit la première matrone, ne laissez plus danser votre fille. Je sais par expérience les périls que le bal entraîne.

— Mais, madame, répondit Jeanne, vous croyez donc que je suis folle de la danse. Détrompez-vous. J'ai dansé une fois par l'attrait de la nouveauté, peut-être aussi parce qu'il y a en nous, comme vous le dites, un penchant naturel à ce genre de divertissement, et enfin parce que j'ai été touchée de la première invitation qui m'était adressée. Mais vous pouvez croire que je ne brûle nullement du désir de recommencer, et le surnom dont de charitables âmes m'ont un peu cruellement qualifiée, suffirait, s'il en était besoin, à me rappeler aux réalités de ma situation.....

— Tais-toi, ma fille, je t'en supplie! interrompit Mme Durand.

L'autre dame se leva, embrassa Jeanne de la façon la plus affectueuse et lui dit :

— J'ignore, ma chère enfant, ce que le ciel te réserve, et tu l'ignores tout comme nous, mais je sais bien que si les plus belles âmes recevaient leur récompense en ce monde, tu serais certainement une des mieux partagées.

Un instant après, les deux dames, redoutant l'imminence de l'orage, quittaient la maisonnette et rentraient à Vals.

A. Mazon.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

SOUVENIRS LYONNAIS

Le Modèle du Giotto Enfant

DE

LEGENDRE-HÉRAL

Il n'est pas un de nos lecteurs qui, dans la cour de notre Palais Saint-Pierre restauré, ne se soit arrêté devant la gracieuse statue en bronze de Giotto enfant, *par le statuaire lyonnais Legendre-Héral, l'auteur de deux chefs-d'œuvre que possède notre Musée, le* Silène ivre *et le buste de M. Eynard. Ce dernier figure dans la galerie des bustes des Lyonnais dignes de mémoire. L'original en marbre du Giotto est au Musée du Louvre* (1). *L'œuvre est fine, élégante et la nature y respire.*

---

(1) Les vieux Lyonnais se souviennent du petit hôtel à un étage habité par Legendre-Héral, et qui était situé, du côté de l'ouest, sur le cours Charlemagne, alors composé de terrains nus. L'hôtel avait été bâti par le vénéré M. Antoine Chenavard, l'ami de Legendre-Héral. Il était séparé de la voie publique par un jardin orné de sculptures, et la façade elle-même était surmontée d'un attique décoré de bas-reliefs

Digitized by Google

Nous devons à notre éminent statuaire, M. Bonnassieux, élève de Legendre-Héral et membre de l'Institut, la curieuse notice que l'on va lire, où il nous conte les bizarres destinées de celui dont le Giotto *est le fidèle portrait. Cette notice est un épisode détaché de la biographie de Legendre-Héral, dont M. Bonnassieux s'occupe depuis des années.*

« *Les détails qu'elle renferme, nous écrit M. Bonnassieux, me viennent de Mme Ve Legendre, qui, l'été, assise sur un banc de la grande cour de l'Institut, m'attendait presque chaque semaine pour me communiquer les nouvelles qu'elle venait de recevoir. L'hiver, je montais chez elle en me rendant à notre séance du samedi, et c'est ainsi qu'elle m'a constamment tenu au courant de la vie si accidentée de ses enfants d'Amérique.*

« *Depuis sa mort, arrivée le 10 mai 1878, je n'ai pas de nouvelles de New-York.* »

Ajoutons que, malgré ce que cette histoire peut offrir d'étrange et de romanesque, l'exactitude en est attestée par le caractère de véracité de Mme Legendre, caractère bien connu de M. Bonnassieux et aussi de M. et de Mme Charles Blanc, qui habitaient aussi le Palais de l'Institut et s'étaient liés intimement avec elle. « *M. Ch. Blanc, nous écrit M. Bonnassieux, nous parlait souvent d'elle comme d'une personne de cœur et de sens droit, et qu'il estimait particulièrement.* »

---

d'après l'antique. C'est dans cet hôtel que naquit son fils Charles, le héros de la présente histoire.

Cet hôtel fut exproprié pour la construction de la gare de Perrache, et Legendre fut alors se fixer à Paris.

On a proposé avec raison, quoique vainement, de remplacer le nom de *cours Charlemagne*, qui n'intéresse en rien les Lyonnais, par celui de *cours Legendre-Héral*. Espérons que, quelque jour, notre Conseil municipal prendra ce vœu en considération.

Digitized by Google

Tous ceux qui ont visité les galeries de la sculpture française, au Louvre, n'ont pu passer, sans l'admirer, devant une charmante statue de Giotto, enfant, dessinant un bélier sur le sable, à l'aide d'un bâton. Cette statue est l'œuvre de Legendre-Héral, qui a été longtemps professeur de sculpture et professeur distingué à l'Ecole de Saint-Pierre, à Lyon. Aucun de ses élèves, — cela dit en passant, — et moi moins que tout autre, n'a pu oublier avec quelle bonté, quelle affectueuse sollicitude, il suivait et encourageait chacun de nos pas dans la carrière artistique.

Je me rappelle avoir vu, tout émerveillé, cette statue de Giotto, en terre, dans le cabinet du professeur. M. Legendre l'avait modelée avec amour, avec une attention, un attrait tout paternels; il avait, en effet, pour modèle son fils Charles, un enfant de huit à dix ans : il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le marbre que l'on voit au Louvre soit le portrait exact et vrai de Charles Legendre, non seulement pour la tête, mais encore pour tout le corps.

Qu'on nous permette, ici, d'esquisser à grands traits quelques incidents de la vie aventureuse du fils de notre maître vénéré.

Le jeune Charles reçut de bonne heure la plus brillante éducation; il parlait plusieurs langues vivantes avec facilité, l'anglais surtout; à vingt et à vingt-cinq ans, avec le plus séduisant des visages, il se distinguait et charmait tout le monde par l'élégance de sa tournure et de ses manières; il n'est donc pas surprenant que ces aimables et brillants dehors lui aient vite fait une cour de nombreux amis, trop nombreux, hélas! pour qu'il ait pu les bien choisir. Charles ne tarda pas à se voir entraîné par cet entourage, beaucoup trop mêlé, à de folles et excessives dépenses, que son père,

Digitized by Google

bien entendu, désapprouvait et condamnait, mais que, toujours bon, il finissait par couvrir et solder.

Malheureusement, notre digne et excellent professeur, trop artiste, trop généreux pour s'occuper de questions d'argent, mourait, en 1851, ne laissant aucune fortune, aucune ressource à sa veuve et à son fils.

Nous fûmes assez heureux, Hippolyte Flandrin et moi, pour faire accorder à Mme Legendre un petit logement à l'Institut, logement qu'elle a habité jusqu'à sa mort.

Quant à Charles qui, du vivant de son père, avait constamment et étourdiment puisé dans sa bourse, il se trouva fatalement poussé par ses relations à une vie beaucoup trop coûteuse pour n'être pas bien vite ruineuse. Il se maintint encore pendant quelques mois à l'aide d'emprunts, mais il fut bientôt acculé, à bout de ressources et de tout crédit; il vint alors me trouver, me suppliant de venir à son aide, de le tirer de cette extrême détresse, de le faire entrer comme employé dans un ministère, dans celui des Finances par exemple. Grâce à la puissante intervention de M. de Niewerkerke, que j'intéressai à la cause de mon protégé en lui racontant ce que je devais à son père, le vœu de Charles fut immédiatement exaucé, et il entra avec appointements au Ministère des Finances, dans la division du personnel.

Charles était heureux, et promettait sérieusement, sincèrement de s'amender; malheureusement, le pli était pris; que peuvent les bonnes résolutions contre une habitude invétérée? Il commença par faire des absences, trop nombreuses pour n'être pas remarquées et notées; ses appointements furent saisis; enfin, par suite d'incidents successifs, il se vit obligé de donner sa démission; poursuivi, traqué par ses créanciers, il fut contraint de se réfugier en Bel-

Digitized by Google

gique. On devine aisément le chagrin de sa mère, de cette pauvre mère qui avait toujours été trop bonne pour avoir jamais eu de l'autorité.

A Bruxelles, Charles rencontra un jour, par hasard, deux dames étrangères visitant comme lui le Musée. Une discussion sur un point quelconque de l'art s'était élevée et se poursuivait, en anglais, entre ces deux dames; Charles fut assez heureux pour leur apporter une solution dans la langue dont elles se servaient, et qui, du reste, n'était pas la seule à leur disposition.

Ces dames étaient la femme et la fille de M. Muloch, avocat célèbre de New-York, le frère du banquier de ce nom. Elles commençaient, par la Belgique, leur visite de l'Europe.

A la suite de cette rencontre, des rapports plus fréquents et chaque jour plus intimes s'établirent naturellement et très rapidement entre ces dames et notre jeune homme. Charles Legendre avait tout ce qu'il fallait pour intéresser et pour plaire; aussi ne tarda-t-il pas longtemps à pouvoir se croire, sans fatuité, aimé par la jeune Américaine. Quant à miss Muloch, ravissante de santé, de fraîcheur, de gaieté, elle n'eut aucune peine à se faire aimer en retour.

Le mariage fut donc vite décidé, et l'on pense bien que le consentement de Mme Legendre ne se fit pas attendre. Ce mariage fut célébré à Bruxelles; et dès lors, Charles se trouva en possession, non seulement d'une charmante femme, mais encore d'une belle dot, ce qui n'était certes pas à dédaigner dans les circonstances que nous connaissons. Les jeunes époux arrivèrent bientôt à Paris avec Mme Muloch mère, femme de tête et de beaucoup d'intelligence; les dettes furent payées; le jeune couple, bien assorti, plein de bonne humeur, passait gaiement sa lune de miel en fêtes et en spectacles.

Digitized by Google

Charles me présenta sa femme, ils vinrent me voir à plusieurs reprises, ne parlant que de parties faites ou à faire, étalant un bonheur complet.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés dans cette joyeuse et inconsciente ivresse, lorsqu'une affreuse nouvelle arrivait à l'improviste à Paris : M. Muloch venait de trouver la mort dans un accident de chemin de fer ; ce terrible événement hâta nécessairement le retour en Amérique de Mme Muloch et de ses enfants.

Il y avait pour eux tous un intérêt urgent et majeur à sauvegarder et à recueillir intacte la fortune du grand avocat.

A leur arrivée à New-York, il leur fut bien vite démontré que la liquidation serait épineuse et longue; elle menaçait même de devoir s'éterniser. Les choses durèrent ainsi, sans incidents notables, pendant plus de deux ans, jusqu'au moment où éclata la fameuse guerre de sécession des États-Unis. Charles Legendre, qui n'avait jamais manié un fusil, mais à qui l'oisiveté pesait, s'engagea dans l'armée du général Burnside, à Washington; Mme Muloch se chargeait des intérêts de la famille et devait poursuivre la réalisation de leur fortune; elle acceptait aussi une mission plus délicate, celle de consoler la jeune femme, de l'aider dans les soins à donner aux jeunes enfants, dont l'un était encore à la mamelle.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que c'était la cause du Nord qu'embrassait Charles Legendre : j'ai cité le nom du général Burnside; et d'ailleurs, son caractère chevaleresque, ses idées généreuses et libérales le rendaient l'adversaire naturel du parti esclavagiste. La brillante instruction qu'il avait reçue, sa belle mine, un courage à toute épreuve, le portèrent rapidement au grade de capitaine. Tout le monde

Digitized by Google

sait combien fut longue et acharnée cette guerre de sécession. Charles, malgré sa témérité remarquable et remarquée, monta, sans recevoir la moindre égratignure, jusqu'au grade de colonel. Dans un des derniers combats, combat acharné et meurtrier, après de nouvelles et plus grandes preuves de valeur, Charles Legendre fut nommé général sur le champ de bataille.

A la fin de la journée, au moment où l'on était vainqueur sur toute la ligne, où le combat allait cesser, retentit un dernier coup de canon ennemi, qui renverse notre nouveau général; un éclat de métal lui emporte le nez, d'autres lui fracassent les membres; il reste comme mort sur ce champ de bataille qu'il vient d'illustrer par sa bravoure. Dans la nuit, des paysans qui viennent rôder sur ce terrain, encore rouge de sang, emportent Charles et le recueillent dans leur agreste demeure. Il y a aussi du cœur chez les *Yankees;* notre ami est soigné là avec dévouement et bonheur; il est sauvé; il se remet lentement, mais il se remet. Sans nez, la tête fendue et un bras en écharpe, Charles Legendre est méconnaissable. Aussi, lorsqu'après de longs mois, il peut enfin revenir chez lui, sa brusque apparition cause une stupeur, presque une épouvante générale ; on le croyait si bien mort et depuis longtemps, qu'on portait religieusement son deuil. Ce fut là un coup trop rude pour sa pauvre femme, sa raison n'y put résister; au lieu du bonheur que Charles espérait tant lui apporter, il ne lui apporta, hélas! que le délire et la folie.

L'état de folie bien constaté, l'infortunée jeune mère fut transférée dans un établissement d'aliénés; les deux médecins de la famille exigèrent formellement du père et de la grand'mère, qu'ils s'abstinssent de conduire jamais les en-

Digitized by Google

fants auprès de leur mère; seuls ils pouvaient visiter la pauvre folle.

Des années passèrent ainsi sans amener aucun changement notable. Charles, malgré son état, ne pouvait se faire à l'oisiveté; il lui fallait du mouvement, une occupation quelconque; car, pour les soins que réclamait l'éducation de ses deux enfants, comme pour l'administration de la fortune commune, il s'en rapportait complètement à sa belle-mère. Il sollicita donc, et il obtint facilement, le modeste poste de consul des États-Unis au Japon; là, il se fit remarquer comme partout ailleurs; sa correspondance attira l'attention sur lui; et, au bout de trois ans, il fut élevé au rang d'ambassadeur et nommé à Pékin. Il fut assez habile et assez heureux pour rendre service et à son gouvernement et à la Chine lors de l'affaire de l'île Formose; à cette occasion, l'empereur de Chine lui fit don d'un sabre d'honneur enrichi de brillants. Il eut aussi la bonne chance de trouver, en Chine, des ouvriers assez habiles pour lui restituer un nez à la place de celui qu'il avait perdu; et ce travail fut exécuté avec assez de soins et d'intelligence pour que M. Legendre ne fût point trop défiguré (1).

A New-York, le temps avait aussi marché; les deux enfants avaient grandi, sans avoir une seule fois revu leur mère; la pauvre folle était toujours dans le même état: aucune lueur d'espoir; rien ne pouvait faire présager un changement favorable.

---

(1) Diverses tentatives avaient été faites à New-York avec peu de succès, nous écrit M. Bonnassieux. « Lors du dernier voyage à Paris de Mme Charles Legendre, ajoute-t-il, je lui demandai la photographie de son mari, mais elle n'osa pas me la promettre, me disant qu'il l'avait déjà refusée à sa mère pour ne pas lui faire de la peine, et que ce même sentiment le retiendrait certainement. Je n'insistai pas. »

Digitized by Google

Enfin, le moment psychologique attendu par les médecins arriva. Les hommes de l'art firent conduire les enfants dans l'établissement où se trouvait leur mère; ils s'y rendirent, de leur côté, à l'heure indiquée; ils recommandèrent à la grand'mère de ne pas se montrer, mais de pousser devant elle les deux enfants dès qu'elle verrait paraître sa fille.

Au premier abord, la pauvre folle ne fit aucune attention à ceux qui s'avançaient vers elle, hésitants, haletants; puis elle les regarde fixement pendant un instant qui fut un siècle..... Enfin, la maternité triomphe de la folie; la mère se précipite tout à coup à la rencontre de ses enfants et les étreint frénétiquement dans ses bras..... D'abondantes larmes ruissellent sur ses joues; la raison était revenue, la guérison était complète.

Après un libre cours laissé à ces pleurs salutaires, la grand'mère et les médecins se montrèrent; ils n'avaient plus une folle devant eux, mais une mère enlaçant passionnément ses enfants et ne pouvant s'en détacher..... Les médecins déclarèrent qu'aucune rechute n'était à craindre.

Informé immédiatement, à Pékin, de cet heureux résultat, l'ambassadeur demanda un congé et accourut à New-York embrasser sa chère femme qui, de son côté, était ravie et fière de lui présenter ses deux beaux garçons. L'ambassadeur Legendre était trop heureux aussi de cette réunion pour songer à un nouveau départ; sa santé, d'ailleurs, réclamait des soins assidus; il donna définitivement sa démission pour ne plus quitter les siens.

Plusieurs années après ces événements, Mme Charles Legendre vint à Paris pour voir une dernière fois sa belle-mère, Mme Ve Legendre, alors gravement malade et qui ne survécut que quelques mois à cette visite.

Digitized by Google

Mme Charles Legendre vint aussi chez moi, m'apportant un cordial témoignage des amitiés de son mari. Le général n'avait pu l'accompagner; endommagé comme il l'avait été, il suivait encore un traitement qui ne pouvait être interrompu. Mme Charles Legendre était toujours une charmante femme, avec une vigoureuse santé et ses beaux traits d'autrefois; mais le passé avait jeté un voile sur cette franche gaieté qui plaisait tant. On trouvait maintenant chez elle quelque chose de sérieux, une douce mélancolie. J'appris, dans cette entrevue, que les deux fils Legendre étaient placés, l'un à la Banque de New-York et l'autre dans un ministère.

Qui pourrait supposer, en admirant cette jolie statue de Giotto, au Louvre, que le jeune Lyonnais qui a servi de modèle pour son exécution, a parcouru une existence si aventureuse et si romanesque ?

BONNASSIEUX,
Membre de l'Institut.

Digitized by Google

Théâtre-Guignol

LES

MALINS DU GOURGUILLON

OU

LA VERTU VENGÉE

Pièce en trois tableaux.

DEPUIS Mourguet, à qui l'on doit le vieux répertoire du théâtre de Guignol, conservé dans le bel ouvrage de M. Onofrio, il ne s'est fait qu'un assez petit nombre de pièces dans ce qu'on peut appeler le « genre classique ». La raison en est que cette sorte de pièces est difficile à traiter. Il y faut une certaine invention, jointe à la force comique. Il y a disette d'auteurs. Pour alimenter le répertoire, on n'a donc rien vu de mieux, le plus souvent, que de faire une parodie de la dernière pièce de théâtre en vogue, opéra ou opérette. Quelques-unes de ces parodies sont drôles, mais au fond, ce n'est pas là ce qu'on peut appeler le Théâtre-Guignol, notre vieux théâtre provincial, tiré de notre propre fonds. Ce sont des œuvres semi-parisiennes, sans originalité propre.

Pourtant, à côté de ces parodies, incessamment renouvelées, il s'est créé un nouveau répertoire purement lyonnais, mais composé

Digitized by Google

d'un nombre assez restreint de pièces, une vingtaine, au plus. Ces pièces se jouent quotidiennement, et bien qu'il revoie toujours les mêmes, le public ne se lasse jamais d'y rire.

Or, ce répertoire nouveau est presque tout entier l'œuvre d'un de nos compatriotes, homme d'infiniment d'esprit et fort artiste, qui occupe une importante situation commerciale. Une abondance comique inépuisable, de ce comique bonhomme, simple, qui semble s'ignorer lui-même, si particulier à notre ville ; un esprit très vif de la « tradition », font de ces pièces des spécimens achevés de notre littérature locale.

L'intrigue est toujours ce qu'elle doit être, absolument simple. La moindre complication ôterait le caractère populaire et naïf. La vertu est toujours récompensée. C'est d'ailleurs une des conditions du succès. Le populaire a un sentiment net du moral, chez nous du moins. Je crains fort que les ignobles cafés chantants, les romans obscènes et socialistes ne soient en train de changer tout cela.

Telle est la modestie de notre auteur, que nul de ceux qui ont si souvent fait partir plus d'un bouton de leur culotte à force de rire à l'audition de ses personnages n'a jamais su son nom, jusqu'au jour, il y a quelques années, où on lui arracha la publication d'une pièce célèbre entre toutes, les Tribulations de Duroquet. *En disant que nous lui avons arraché les* Malins du Gourguillon, *nous ne serions pas tout à fait exact, car cet auteur singulier a un tel désintéressement de son œuvre, qu'il n'a pas conservé le manuscrit d'une seule de ses pièces. Il a fallu aller quêter auprès des acteurs la copie que ceux-ci avaient faite jadis. Faut-il ajouter que nous n'avons obtenu l'autorisation de publier l'ouvrage qu'à la condition de n'en pas désigner l'auteur, autrement que sous le* cognomen *qu'aux « termes des statuts (!) », il a dû prendre en entrant à l'alme et inclyte Académie du Gourguillon, où sa place était si bien marquée ?*

Digitized by Google

Les mêmes raisons font que nous ne possédons pas la date exacte de la première représentation. Elle eut lieu en 1867 ou 1868. Les artistes qui créèrent les rôles, furent :

JOSSERAND,	rôle de	Guignol;
HENRI,	—	Gnafron;
MINNE,	—	Courtecuisse;
Mme JOSSERAND,	—	Boulotte.

De ces quatre, trois sont morts. Seule, Mme Josserand survit. Nous ne vîmes pas la pièce ainsi tenue. Mais nous l'avons vue, maintes fois et maintes, excellemment jouée aux théâtres de la rue Ecorche-Bœuf et de la Galerie de l'Argue, par Henri, qui fut un Gnafron incomparable, par Vuillerme, qui, bien que déjà un peu cassé, était fort amusant dans le rôle de Guignol; par Minne, qui tenait celui de Courtecuisse. Mme Vuillerme détaillait avec beaucoup de goût le rôle de Boulotte. Nous vîmes aussi les Malins, *avec Delille dans le rôle de Guignol, à un théâtre qu'il exploita quelque temps place de la Mairie, à la Guillotière, et qui périt dans un incendie. La pièce se joue aujourd'hui au théâtre de la Galerie de l'Argue que, pour nos péchés, nous n'avons pu visiter, hélas! depuis plusieurs années.*

Mentionnons en passant une drôle de singularité de la censure. Le manuscrit que nous avons sous les yeux porte cette annotation au crayon bleu : « Autorisé, à la condition de changer le nom de Courtecuisse. » Courtecuisse était le nom d'un personnage, qui, par suite de l'ordre, fut religieusement changé en celui de Courtebotte. Cette pruderie à l'anglaise, en regard des obscénités qu'on laisse débiter dans les cafés chantants, n'est-elle pas adorable? — Moins pudibond que la censure, nous avons rétabli le nom primitif, qui est d'ailleurs un nom historique, tout uniment.

N. du P.

Digitized by Google

la satisfaction d'en voir rappeler les traits généraux. M. Faure a tiré tout le parti possible du document si imparfait mis à sa disposition.

J. Tisseur était né en 1814. Son éducation, commencée en 1825, à l'Institution Aynès et Sauvignet, se termina, en 1831, à l'Argentière. Ses premières pièces de vers parurent, en 1834, dans le *Papillon*. De 1839 à 1848 la *Revue du Lyonnais* publia plusieurs pièces sous les signatures *J. Strusie* et *Daniel*. En *1848*, il inséra dans la *Revue de Lyon*, sous le pseudonyme de *Daniel*, les morceaux intitulés : *Un fond de tiroir*. De 1852 à 1862, il écrivit dans la *Revue du Lyonnais*, diverses poésies et beaucoup d'articles de critique. En 1852, son poème : *Une visite au tombeau de Jacquard*, avait été couronné par l'Académie de Lyon, dont il fut nommé membre en 1856. Il collabora longtemps au *Salut Public*, notamment pour la partie économique. — Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1866. — De 1880 à 1883, *Lyon-Revue* publia ou reproduisit un assez grand nombre de ses poésies. Il avait été nommé, en 1853, secrétaire de la Chambre de commerce, à laquelle il donna un concours éminent durant trente années. Le 25 juin 1883, un banquet lui fut offert, avec un objet d'art, en témoignage de reconnaissance, par la Chambre de commerce. Décédé le 26 juillet 1883. Ses *Poésies* ont été recueillies par ses frères et imprimées en 1885, mais non mises dans le commerce.

Digitized by Google

Rimes d'Alsace.

« Dulcis Helisatia. »

I. — L'AIEULE

Il m'arrive parfois une brise champêtre
Tout droit du coin d'Alsace où les sapins sont grands.
Puis, soudain, à mes yeux je vous vois apparaître
Dans la calme splendeur de vos quatre-vingts ans.

Je vous revois, grand'mère, assise à la fenêtre,
Un doux et fin sourire en vos regards tremblants,
Ou près du feu, le soir, priant le divin Maître
Pour ceux qui ne sont plus ou pour vos chers absents.

Nous avons fui le sol où l'étranger réside :
Vous avez désiré garder la maison vide,
Les tombes, les berceaux et notre vieil honneur.

Depuis, vous supportez le deuil avec vaillance,
Car, malgré la conquête, on sent au fond du cœur,
Que l'Alsace est fidèle au cher pays de France.

Digitized by Google

II. — LES CIGOGNES

Dans les bonnes villes d'Alsace,
On conserve les vieilles tours
Où la blanche cigogne place
Son nid..... son nid pour les beaux jours.

Qu'avril ramène sur sa trace
L'heure des fidèles retours,
Et c'est fête en la bonne Alsace
De voir cigognes sur les tours.

Et pourtant, lorsqu'elles reviennent,
D'autres nids demeurent déserts,
Bien que les frais zéphirs égrènent
Des fleurs sauvages par les airs.

Dans notre vieille et fière Alsace,
Ces nids morts sont une douleur.
Le soleil fond en vain sa glace,
On ressent toujours froid au cœur.

Mais qu'une brise de victoire
Vienne à frémir un beau matin,
Et qu'elle emporte l'aigle noire
Par delà les brumes du Rhin ;

On verra, malgré la distance,
Accourir vers leurs anciens toits,
Ceux qui, dans quelque coin de France,
Songent aux beaux jours d'autrefois.

Digitized by Google

III. — RONDEAU.

A Guémar.

Dans ces vieux murs *tu fus un noble guide,*
O Manicamp, pour nos hardis soudards
Qui reprenaient, d'un effort intrépide,
Le Rhin gaulois aux tudesques Césars.

Tout déconfit, mais narguant les hasards,
Le dur Teuton recommença la noise,
Et Brandebourg, aux mornes étendards,
Se vint remettre, en façon peu courtoise,
Dans ces vieux murs.

De ton audace il n'eut pas bon loyer,
Le grand Turenne étant, par occurrence,
Passé par là certain jour de janvier.

Vienne un tel homme, et nous aurons la chance,
S'il plaît à Dieu, que le clairon guerrier,
Réveille au cœur le cher nom de la France,
Dans ces vieux murs (1).

(1) Beaucoup de nos localités alsaciennes conservent encore les restes de leurs anciennes fortifications. L'histoire éminemment militaire de la contrée nous explique comment il fallut transformer en citadelle la moindre bourgade. Durant la guerre de Trente ans et les autres luttes du XVIIe siècle, Suédois, Impériaux ou Français se succédèrent devant ces places fortifiées. M. de Manicamp, entre autres, manœuvra long-

Digitized by Google

IV. — A MM. DU CONSEIL MUNICIPAL DE B*** EN ALSACE

Votre ville, Messieurs, est bien la citadelle
Que fit surgir un jour la guerre de Trente ans.
Elle a su conserver mur, bastion, tourelle
Et fossé que les fleurs émaillent au printemps.

J'aime ces vieux remparts, où l'on fit sentinelle
Lorsque les Suédois rapprochèrent leur camp,
Et la porte où vibra la svelte ritournelle,
Que sonnaient les dragons français de Manicamp.

Aussi j'ai peine à croire à la rumeur publique.
On me dit que ces murs ont vu leur dernier jour,
Et votre arrêt, Messieurs, n'admettrait pas réplique.

S'il est vrai, dépêchez : à bas créneaux et tour,
Au grand nom du progrès, chassez le Moyen Age,
Et vous ferez, Messieurs, un grand et sot village.

---

temps aux environs de Colmar et occupa la petite ville de Guémar. Aujourd'hui, ces souvenirs d'un autre âge, donnent un cachet tout particulièrement original aux bourgades qui bordent le pied des Vosges. C'est grand'pitié de voir des municipalités ignorantes détruire à plaisir ces murs où les boulets de Gustave-Adolphe et de M. de Turenne ont laissé leurs traces.

Digitized by Google

V. — LA VILLE FORESTIÈRE (1)

Avec ses lourds remparts que reflète le Rhin,
Ses portes en ogive où se suspend le lierre,
Son pont couvert, formé de hêtre et de sapin,
Rhinfeld reste toujours la ville forestière.

Le courant furieux blanchit sa houle altière
Contre les noirs rochers qui déchirent son sein,
Et l'on croit ressaisir dans le passé lointain,
L'écho mâle et cuivré d'une marche guerrière.

L'automne jaunissait les coteaux d'alentour
Et le soleil tombait au coin de la grand' tour :
Nous admirions Octobre et sa mélancolie.

Le soir, lorsque vers Bâle il fallut revenir,
La ville de Rhinfeld m'a paru bien jolie.
Je respire souvent cet ancien souvenir.

Georges DANZAS.

(1) *Rhinfeld*, en allemand *Rheinfelden*, l'une des plus gracieuses petites villes du Rhin helvétique.

Digitized by Google

BIBLIOTH. DE LA VILLE LYON

JEAN TISSEUR

Digitized by Google

Digitized by Google

OCTAVE FEUILLET

A propos de son dernier roman.

LES contradictions qu'a soulevées le dernier ouvrage de M. Octave Feuillet ne seront pas de sitôt apaisées. Peut-être est-il temps encore d'essayer à ce sujet quelques réflexions. Le roman est connu sans doute du plus grand nombre de nos lecteurs. Néanmoins, pour commencer, il est, croyons-nous, utile d'en remémorer les principales péripéties.

Le comte de Vaudricourt a perdu toute foi religieuse et, comme conséquence, les croyances morales ne se survivent plus que dans un vif sentiment de l'honneur. Attiré au manoir de la famille de Courteheuse par un oncle qui veut le marier, il y rencontre une jeune fille, Aliette, élevée dans les principes absolus d'une piété simple et austère. Pour se distraire, il entreprend une sorte de journal intime où, dès la première page, il se reconnaît franc mécréant et de mœurs frivoles. Mais bientôt s'y accuse l'impression profonde qu'il reçoit d'Aliette. En même temps, celle-ci

Digitized by Google

passe insensiblement sous le charme des qualités qu'il a laissé voir.

Un obstacle invincible arrête tout projet de mariage. On devine qu'Aliette ne sera jamais accordée qu'à un homme religieux de sentiments et de pratique. Vaudricourt pourrait dissimuler l'état vrai de son âme, mais sa droiture se révolte. Il déclare donc qu'il n'est point croyant et ne le sera jamais. Heureusement, un évêque éclairé et indulgent, oncle d'Aliette, sur l'espoir que la jeune femme convertira son mari à la religion désertée, lève la difficulté et le mariage s'accomplit.

Le jeune homme, à son tour, s'est flatté qu'en ramenant sa femme à Paris, le milieu mondain corrigera ce qu'il regarde comme excessif dans sa piété. Illusions, hélas! qui, des deux côtés, finissent par tomber. Un sourd désaccord isole les deux cœurs, en dépit des harmonies apparentes, engendrant une tristesse invincible chez la femme, et chez l'homme une irritation douloureuse.

Découragé, Vaudricourt emmène Aliette à la campagne. Un second roman se greffe alors sur le premier. Un M. Tallevant, médecin d'âge mûr, tout entier aux soucis de la science, habite dans le voisinage, avec sa pupille, Sabine, à laquelle il a donné lui-même une éducation exclusivement naturaliste. Lui, par son habileté médicale; elle, par ses soins multipliés, sauvent l'enfant du jeune ménage, que le croup allait emporter. Sabine, sous l'influence de son éducation émancipée, devine la passion inavouée que Vaudricourt a conçue pour elle. Ne laissant rien paraître, elle multiplie ses visites à la jeune comtesse, maintenant atteinte d'une maladie de langueur, et finalement donne du poison à celle qu'elle regarde comme sa rivale. Aliette a

Digitized by Google

tout compris. Convaincue que son mari est complice, elle meurt dans une sublime résignation.

Le docteur a soupçonné l'horrible mystère. Sabine interrogée lui avoue son crime, en invoquant la morale scientifique pour se justifier. Tallevant, à ce coup, tombe foudroyé. Quelque temps après, Vaudricourt, qui ne sait rien, épouse Sabine. La jeune femme se révèle peu à peu dans sa laideur sinistre. Elle déclare un jour à son mari qu'elle ne l'aime plus. Par surcroît, une circonstance fortuite apprend à Vaudricourt le secret du crime et, chose affreuse pour son cœur, qu'Aliette a expiré en croyant son mari coupable. C'en est fait, le mécréant redevient chrétien. Vivante, Aliette avait été impuissante; morte, elle opère le prodige. De là, le titre du roman.

M. Feuillet, on le voit, ne s'est point départi de son faible pour le monde des châteaux, qui lui a jusqu'ici fourni la plupart de ses personnages typiques : préférence, après tout, qui l'honore. L'aristocratie, ou du moins ce que l'on nomme encore ainsi, ne forme, il est vrai, qu'une mince couche au-dessus de la masse sociale ; peu d'esprits s'y rencontrent, capables d'entrer dans l'intelligence des temps, mais elle reste une élite où se conserve, — non certes pas chez tous, — un luxe moral, ailleurs trop souvent disparu sous les mœurs modernes : la fleur de sociabilité, les instincts de délicatesse et de courtoisie, le sentiment de l'honneur, le patriotisme chevaleresque.

M. Feuillet peut céder à la tentation de hausser plus que de mesure ses marquis et ses comtesses, mais il n'est pas, comme Georges Sand, un romancier purement subjectif. Il compose à la manière des peintres. Rentré dans son atelier, avec des esquisses et des ébauches d'après nature, il les arrange d'après l'art, quoique en laissant, en certains

Digitized by Google

cas, trop apercevoir les artifices du procédé. Un romancier naturaliste peint l'homme animal, M. Feuillet, l'homme raisonnable; comme Virgile, qui prêtait à ses abeilles des sentiments moraux, il saurait éclairer même les pierres d'un reflet d'idéal.

Qui donc déjà l'a accusé de romanesque? Comme si la vérité scientifique appartenait au roman et qu'il ne fût pas de l'essence du genre que la fée créatrice y joue un rôle plus ou moins dominant !

Si, outre sa clientèle féminine et mondaine, M. Feuillet recrute maints lecteurs cultivés, c'est que, presque le seul des conteurs en vogue, il a le droit d'être appelé un écrivain. Depuis Jules Sandeau, talent de même famille, mais supérieur par le tact et la sensibilité, parce qu'il avait été baptisé dans l'esprit du premier romantisme, nul, autant que l'auteur de *La Morte*, — nous n'exceptons pas M. Cherbuliez, — n'a su faire d'un roman une œuvre d'art, juste de proportions, sans surcharges descriptives ni enchevêtrement confus d'incidents et de personnes, une dans sa complexité. Si la précision n'est pas la qualité maîtresse de sa plume un peu oratoire, il ne se permet jamais, malgré la contagion des mauvais exemples à la mode, d'impertinence envers la langue. L'élégance que ses grandes dames mettent dans l'art de s'habiller, leur distinction devenue naturelle, il en a fait la marque de son style, mérite inappréciable, par ce temps de littérature démocratique.

Sa grâce ne manque point de vigueur. Puisque les caractères et les passions forment les éléments essentiels du vrai roman, il paraît moins propre à fouiller les premiers qu'à exprimer les secondes dans leurs fièvres et leurs fatalités tragiques, ne les dépouillant jamais, toutefois, de la dignité humaine. Que ses récits soient toujours d'une moralité

Digitized by Google

irréprochable, il a trop fréquenté les belles pécheresses pour qu'on ose y compter. Du moins, n'est-il pas de la race des écrivains destructeurs. Pour ne choisir qu'un double exemple parmi les romanciers qui comptent, les fines observations psychologiques de M. Cherbuliez dégagent un scepticisme ironique, et les analyses si étrangement subtiles de M. Paul Bourget, un pessimisme aussi impuissant à aimer qu'à croire. M. Feuillet qui n'a pas goûté au philtre de M. Renan, affirme la vie morale et religieuse; il a foi non seulement au beau, mais au bien.

On lui a reproché *La Morte* comme un roman à thèse. Cependant presque tous les romans qui ont quelque portée ne visent-ils pas à une cause ou à une idée ? M. Zola lui-même, lorsqu'il nous introduit en pleins bas-fonds de la classe ouvrière ou bourgeoise, ne déguise-t-il pas une thèse sociale? Nous serons dans le vrai, si nous disons que la thèse doit seulement se laisser deviner. Un roman, pas plus qu'un drame, ne rappelle impunément le prêche ou la conférence.

En montrant, dans une analyse discrète, mais saisissante, comment le défaut d'entente sur la question religieuse a troublé le foyer d'Aliette et de Vaudricourt, M. Feuillet a-t-il voulu nous faire entendre la nécessité d'une union complète de croyances pour le bonheur d'une vie à deux? En tout cas, la thèse, si thèse il y a, n'est pas pour déplaire à ceux de ses contradicteurs qui se figurent y trouver un thème favorable à leur doctrine préférée d'une éducation purement positive, même pour les femmes, laquelle fonderait enfin l'accord conjugal sur le culte unique de la science.

Certainement les conditions sont moins bonnes, si l'un des époux méprise ce que l'autre estime et aime souverainement. L'antagonisme, pourtant, est-il inexorable? Le

Digitized by Google

danger est à redouter pour les âmes vulgaires, mais plus elles seront de race supérieure, moins elles auront de peine à s'entendre quand même et à se pénétrer.

Si sa frivolité de vie n'avait pas émoussé dans Vaudricourt le sens religieux, il ne se fût jamais imaginé assagir Aliette sous l'influence des relations mondaines; si Aliette eût été formée par une éducation plus libérale, au lieu de se fixer, avec sa foi, dans un domaine étroit, aux bornes immuables, elle y eût ménagé de larges entrées et de libres espaces où Vaudricourt, respirant à l'aise, eût reconnu, près de sa femme, le but divin de la vie.

En ces situations, aujourd'hui si fréquentes, l'idéal serait que, puisque dans le mariage, selon la profonde parole de saint Paul, « l'homme est la tête de la femme », et la femme le cœur de l'homme, cette tête et ce cœur arrivassent à se comprendre pour se compléter; que la femme, en gardant sa foi, eût « des clartés de tout », et que l'homme, restant fidèle à sa raison, entretînt en lui-même le sens de ces réalités invisibles « qui s'entendent avec le cœur ». Des vérités, en apparence contradictoires à la science, sont plus vraies que les vérités scientifiques mises en avant pour les nier; elles sont plus vraies par leur beauté intime, par leur sublimité morale, par leur vertu consolante et régénératrice, qui aide à goûter le devoir et la vie. Il faudrait que l'union s'accomplît sur ces sommets où les vérités perdent leurs antinomies et d'où filtrent, à travers les phénomènes et les symboles, quelques rayons de la lumière inaccessible.

A ne le considérer, il est vrai, que de loin, on croirait que le ménage Littré n'a pas touché de trop loin à cet idéal. Après cinquante ans de concorde, le second fondateur du positivisme s'est trouvé si rapproché de sa femme, la pieuse

Digitized by Google

chrétienne, qu'il s'est endormi dans les aspirations de celle qui lui fermait les yeux.

La seconde thèse, trop crûment formulée par M. Feuillet, et par conséquent la plus critiquée, c'est que l'éducation exclusivement positive, en sapant les bases de l'obligation morale, induit la conscience à la regarder comme une tyrannie. L'auteur n'a pas insinué la connexité nécessaire d'une vie criminelle avec le principe de l'athéisme, ce qui serait une sorte de déterminisme religieux, mais seulement que, à certaines heures, selon la violence de l'entraînement et la faveur d'une occasion pour échapper à la vindicte des lois ou de l'opinion, nul frein n'arrêtait plus l'accomplissement d'un crime. S'il eût voulu exprimer davantage, le romancier se fût contredit lui-même, puisqu'il fait du docteur Tallevant, cet initiateur de Sabine à la pratique de la vie, un type de droiture, un saint laïque.

Mais il a écrit cette seconde histoire en nuances moins fines; il a mis dans la bouche de Sabine un exposé grossier de morale positiviste qui jure trop avec l'esprit de son honnête tuteur; il n'a pas assez analysé les ressorts qui déterminent la conversion de Vaudricourt, car cette révélation terrifiante que reçoit celui qui fut le mari d'Aliette, ne suffit pas seule à expliquer une transformation si entière dans un homme totalement affranchi des vieux préjugés, comme il disait. Pour ces raisons, et aussi parce qu'il amène le dénouement d'une manière écourtée et presque brutale, M. Feuillet a fourni des armes contre lui-même.

Non, l'éducation religieuse ne fait pas que des honnêtes gens, et l'éducation seulement scientifique, que des monstres. Mais, dans le christianisme, la première favorise puissamment le développement des bons instincts et prête à la volonté, par les raisons éternelles sur lesquelles elle fonde

Digitized by Google

le devoir, une énergie singulière pour combattre les mauvais, au sein de cette complexité infinie où fermentent les germes de la vie morale. Il peut se rencontrer des consciences supérieures parmi les sectateurs les plus déterminés du naturalisme et des tartufes au milieu des croyants les plus en renom. Tant vaut sa religion, tant vaut l'homme, a-t-on dit; mais l'autre maxime : tant vaut l'homme, tant vaut sa religion, n'est pas, non plus, un mensonge. On est fondé à regretter que les prédicateurs des diverses confessions chrétiennes isolent trop souvent les dogmes de la morale, sans insister, comme il conviendrait, sur la solidarité essentielle qui les relie.

Une religion tout intellectuelle, d'imagination ou de mémoire chez les uns, et chez les autres simple vêtement d'habitudes extérieures, ne prend pas l'homme, elle ne s'identifie pas avec la conscience, et ne faisant pas entrer le sentiment du devoir dans l'essence de la vie, elle trompe le but divin.

A. Lexandre.

Digitized by Google

CAUSERIE D'UN BIBLIOPHILE

II

Le 4 mai, les amateurs affluaient à la salle de la rue de l'Hôpital, où la vente de la bibliothèque de M. H*** avait attiré une assistance assez nombreuse. Ce n'était pourtant pas une collection lyonnaise qui allait être livrée aux enchères, mais une réunion de toutes sortes de livres, groupés sans choix bien déterminé. Il nous serait difficile de donner une idée exacte de cette bibliothèque dont le catalogue se compose de plus de douze cents articles ; on y trouvait un peu de tout : des classiques latins et français, des Elzévirs, des Alde, des Barbou, des impressions lyonnaises du XVIe siècle, des ouvrages illustrés de 1830 à 1845, beaucoup de publications modernes à gravures et enfin quelques volumes sur l'histoire de Lyon. Mais aucune branche de littérature ou de sciences n'était complète. Ni la théologie, ni l'histoire, ni les classiques français et latins, pas plus que la poésie et les beaux-arts, ne présentaient de groupes homogènes.

Nous avons pourtant remarqué quelques livres assez beaux : un *Tite-Live*, imprimé à Lyon en 1554, par S. Gryphe, dans une délicieuse reliure du XVIe siècle ; le

Digitized by Google

Décaméron, Lyon, Roville, 1551, relié par Bozérian; *Quintilien*, imprimé chez les Alde, en 1514; *Comines*, Elzévir, 1648; *Molière*, édit. Barbin, 1682, relié par Hardy; les *Fables de La Fontaine*, 1678-94, 5 vol. reliés par Belz-Niédrée; le *Diable à Paris*, édition de 1er tirage, non rogné; et pour les Lyonnais, *Colonia* et *Brossette*, en très bel état.

Les livres modernes ou de médiocre valeur se sont assez bien vendus; les classiques latins, qui pour la plupart étaient en belle condition, et les livres anciens ont été par contre assez délaissés.

Du reste, voici les prix des principaux ouvrages :

15. *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, enrichie de 400 figures en taille-douce..... Anvers (Amsterdam), Pierre Mortier, 1700. 2 vol. in-fol. vélin de Holl., orn. dorés sur plats. 78 fr.

26. *De Imitatione Christi, impressum ac finitum Parisiis pro Engleberto de Marnef, anno Domini 1493*, in-8 goth., reliure du XVe siècle en médiocre état. Édition très rare. 30 fr.

118. *Labruyère, les Caractères*. Paris, Estienne Michallet, 1688, in-8, mar. r. (*Masson-Debonnelle*), édition recherchée. 56 fr.

123. *Même ouvrage*. Paris, Michallet, 1696, rel. mar. par Belz-Niédrée. 44 fr.

180. *Devises héroïques, par Claude Paradin*, à Lion, par Jean de Tournes et Guil. Gazeau, 1557. In-8, fig. sur bois, mar. vert, tr. dor., exempl. médiocre. 41 fr.

207. *L'Éventail*, par Oct. Uzanne, avec le portrait d'Uzanne ajouté et la planche de l'éventail de la collection Double, dans son emboîtage en satin. 81 fr.

C'est un des rares livres modernes qui fassent prime aujourd'hui ; il restera comme spécimen de l'époque, malgré les grands progrès de l'illustration en couleur.

233. *Quintilianus*. Venise, chez les Alde, 1514. Joli volume relié en maroquin rouge avec une ancre aldine sur les plats. 41 fr.

279. *Ciceronis opera*. Amst., Lud., Elzevirios, 1661. 2 vol. in-4, maroquin citron. 36 fr.

Digitized by Google

282. *Pindari.* Venise, chez les Alde, 1513. Même reliure que le Quintilien. 23 fr.

289. *Virgilii Maronis opera.* Lugd., Batav., ex officina elzeviriana, 1636. Première édit., rel. en maroquin ancien. 19 fr. 50.

292. *Quinti Horatii.* Amstelod., apud Danielem Elzevirium, 1676. Relié en maroquin ancien. 36 fr.

304. *Statii Sylvarum libri V Thebaidos libri duodecim.* A Venise, chez les Alde, 1502. In-8, superbe exempl. dans sa primitive reliure du XVIe siècle, tr. dorée et ciselée, ayant appartenu à Jules Janin, avec une longue note de sa main sur un feuillet ajouté. Vendu seulem. 21 fr.

Tous ces volumes latins se sont donnés!

353. *Œuvres de Marot.* La Haye, Moetjens, 1700. 2 vol. reliés en maroquin, par Simier (haut., 129m). 16 fr.

Voilà un poète français qui n'a pas eu plus de chance que les poètes latins; c'est un prix dérisoire.

356. *Œuvres poétiques de Remy Belleau.* Paris, Mamert Patisson, 1585. In-12, relié maroquin bleu (haut., 136m). 20 fr.

358. *La Seconde sepmaine de Guil. de Saluste, seigneur du Bartas.* Genève pour Jaques Chouet, 1589. In-12, dans une jolie reliure de Hardy. 27 fr.

373. *Poésies de Madame Deshoulières.* Paris, Mabre Cramoisy, 1688. Maroquin vert (Hardy-Mesnil), bel exempl. de l'édition orig. 29 fr.

376. *La vie de la séraphique Mère sainte Thérèse de Jésus en images et en vers français et latins.* Lyon, Ant. Jullieron, 1670. In-8, relié veau. 38 fr.

Volume des plus curieux et assez rare; il est orné d'un portr. et de 55 figures gravées par Claudine Brunand, lyonnaise. En regard de chaque figure se trouve un sonnet : ces poésies sont d'une naïveté inouïe..... O candeur d'un autre âge! cette bonne simplicité de nos pères fait rêver.

392. *Fables de Lafontaine.* Paris, Thierry et Barbin, 1678-1694. 5 vol. pet. in-8, fig. de Chauveau, reliés en maroquin bleu par Belz-Niédrée. Bel exempl. avec les remarques. 205 fr.

413. *Boileau. Œuvres diverses.* Paris, Denis Thierry, 1701. 2 vol. in-8 reliés maroquin. 30 fr.

Digitized by Google

528. *Æschyli tragediæ sex.* A Venise, chez les Alde, 1518. Mar. rouge, ancre aldine sur les plats. 34 fr.

533. *Comédies de Térence,* trad. en français, texte en regard et remarques de Mme Dacier. Amst., 1724. 3 vol. in-12, reliés en maroquin aux armes de Ruolz. 28 fr. 50.

550. *Œuvres de M. de Molière.* Paris, Denis Thierry et Claude Barbin, 1682. 6 vol. pet. in-8, figures mar. rouge, tr. dor. (Hardy). Première édition complète donnée après la mort de Molière. 220 fr.

557. *Œuvres de Racine.* Paris, Denis Thierry, 1687. 2 vol. pet. in-8, mar. r., tr. dor. (Allo). 83 fr.

642. *Le Décaméron de M. Jean Boccace,* traduit par Maistre Ant. le Maçon. Lyon, Guill. Roville, 1551. In-16, mar. bleu, tr. dor. (Bozérian), exemplaire de M. Yéméniz, avec son *ex libris.* 38 fr.

673. *Les Avantures de Télémaque, fils d'Ulysse,* par feu Messire Salignac de la Motte Fénelon. Première édition conforme au manuscrit original. Paris, 1717. 2 tomes en 1 vol. in-8, mar. rouge, tr. dor. (Guétant). 38 fr.

809. *Les Contes drôlatiques de Balzac,* illustrés par G. Doré. Paris, 1855, 1er tirage, cart., non rogné. 105 fr.

830. *Le Diable à Paris.* Paris, 1845. 2 vol. in-8, très jolie demi-reliure de Guétant, non rognée, exempl. de 1er tirage. 71 fr.

852. *Le Capitaine Fracasse,* par Th. Gautier. Paris, Charpentier, 1866. Cart., n. rogné, 1er tirage. 48 fr.

961. *Plinii secundi epistolæ...* Excudebat Henricus Stephanus 1591, in-12, mar. rouge, belle reliure à petits fers de Le Gascon. 54 fr.

1051. *Titii Livii decas prima,* Lugduni apud Sebast. Gryphium, 1554, in-16, réglé, maroquin brun, compartiments à mosaïque or et couleurs, tr. dor. ciselée. 186 fr.

Ce magnifique volume, dans une charmante reliure ancienne, est allé rejoindre, dans notre plus belle collection lyonnaise du XVIe siècle, d'autres bijoux de la même époque qui ne lui cèdent en rien pour la beauté et la rareté. Nos compliments à son acquéreur, qui, avec non moins de goût que de science, sait compléter ainsi la précieuse bibliothèque formée par son père.

Digitized by Google

1055. *Cornelius Tacitus ex Lipsii accuratissima editione.* Lug. Batav. ex offic. Elzeviriorum, 1634, in-12, reliure ancienne en maroquin rouge, fermoirs en vermeil. 126 fr.

1091. *Les Mémoires de Ph. de Comines,* à Leyde chez les Elzeviers, 1648, in-12, rel. ancienne en mar. rouge. 75 fr.

1128. *Eloge historique de Lyon,* par Brossette. Lyon 1711, avec les blasons jusqu'en 1728, relié en veau, par Bruyère. 49 fr.

1129. *Histoire littéraire de la ville de Lyon,* par Colonia. Lyon 1727, 2 vol., in-4, reliés en veau fauve, par Niédrée. 71 fr.

1133. *Histoire politique et militaire du peuple de Lyon pendant la Révolution,* par Balleydier, 3 vol., dans une jolie demi-reliure, de Guétant, non rognés, couvertures conservées. 42 fr.

1136. *Album du Lyonnais,* par Boitel et Leymarie. 1843-44, 2 vol. cart. non rognés. 130 fr.

1160. *Vieilleries lyonnaises,* par Puitspelu, 1 vol. br. 45 fr.

1221. *Almanach historique de la ville de Lyon, année 1755,* relié en maroquin olive, aux armes des Pupil. 90 fr.

Et maintenant que la campagne nous appelle avec ses lilas en fleurs et sa fraîche verdure, nous fermerons nos vitrines. Les amateurs vont quitter ce bon vieux Lyon, si enfumé l'hiver et si triste l'été, pour aller soit en villégiature, soit aux eaux, soit à la mer, soit en voyage.

Puissiez-vous, ô bibliophiles mes frères, faire de belles trouvailles pendant vos pérégrinations, et nous revenir avec l'oiseau rare de vos rêves!

Nous nous retrouverons aux premières neiges de décembre, alors que l'on est si bien au coin du feu, sous l'abat-jour de la lampe, un bon livre à la main.

Léon GALLE.

Digitized by Google

Chronique de Mai 1886

2 Mai. — Grande cavalcade de bienfaisance, organisée par les habitants du 3e arrondissement, au profit des pauvres de cet arrondissement et des Fourneaux de la Presse. La recette s'élève à la somme de 13,439 fr. 60 c. et le total des dépenses à 5,795 fr. 95 c.

— MM. Bernard Saint-Just et Debolo sont nommés membres du Conseil municipal, pour le 2e arrondissement, en remplacement de MM. Enou et Blanc, démissionnaires.

3 Mai. — Inauguration du Concours hippique, sur le cours du Midi.

— Ouverture de la session ordinaire du Conseil général du Rhône, sous la présidence de M. Ferrouillat.

5 Mai. — Cavalcade organisée par M. Rancy, au profit de l'Œuvre de l'Asile de nuit. Recette : 6,332 fr. 05 c.

6 Mai. — Assemblée générale des Notaires de l'arrondissement de Lyon et renouvellement de la Chambre de discipline de la corporation, qui est composée comme il suit pour l'année 1886-1887. Président : M. Lombard-Morel, notaire à Lyon. – Premier syndic : M. Renoux, notaire à Lyon. — Deuxième syndic : M. Rambaud, notaire à Fontaine. — Rapporteur : M. Ogier, notaire à Saint-Symphorien-sur-Coise. — Secrétaire : M. Muguet, notaire à Lyon. — Trésorier : M. Chevalier, notaire à Lyon. — Membres : MM. Gaudin, notaire à Millery; Magnard, notaire à Dardilly, et Perier, notaire à Vaugneray.

— M. Jean, vice-président au Tribunal civil de Lyon, est nommé

Digitized by Google

conseiller à la Cour d'appel, en remplacement de M. Fayard, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Pugeault, juge au Tribunal civil de Lyon, est nommé vice-président au même siège.

M. Mante, procureur de la République, à Montbrison, est nommé juge au Tribunal civil de Lyon.

M. Baumann, juge suppléant au Tribunal civil de Lyon, est nommé substitut du Procureur de la République à Charleville (Ardennes).

M. Montagnon, avocat, est nommé juge suppléant au Tribunal civil de Lyon.

8 Mai. — Ouverture des conférences d'égyptologie, professées à la Faculté des lettres, par M. Loret.

9 Mai. — Conférence donnée dans la grande salle de l'avenue de Noailles, par M. de Lamarzelle, député du Morbihan, sur le drame de Châteauvilain et la liberté religieuse de l'ouvrier.

— M. Thevenet est élu conseiller municipal pour le 4e arrondissement, en remplacement de M. Rochet, nommé député.

M. Coumes est élu membre du Conseil municipal pour le 5e arrondissement, en remplacement de M. Guillaumou, nommé député.

16 Mai. — Grand carrousel militaire, organisé par M. le général Davout, sur le cours du Midi, au profit de l'Œuvre des Fourneaux de la Presse. La recette s'élève à 24,250 fr.

— Réunion du groupe des Unions de la paix sociale. M. Guise lit une étude sur un *Essai de corporation des ouvriers tisseurs lyonnais.* — M. le docteur Bouchacourt fait une communication verbale sur le service hospitalier à Lyon. — M. H. Beaune donne lecture, au nom de M. Pariset absent, d'une étude historique sur la Chambre de commerce de Lyon au XVIIIe siècle. — M. Henri Satre termine la séance par une communication sur la question des *Logements ouvriers.*

17 Mai. — Ouverture de la deuxième session de la Cour d'assises du Rhône, sous la présidence de M. Sauzet, conseiller à la Cour d'appel.

18 Mai. — M. Targe, juge de paix à Givors, est nommé juge de paix du 2e canton de Lyon, en remplacement de M. Seyrol, décédé.

M. Bal, juge de paix du canton nord-est de Saint-Étienne, est

Digitized by Google

nommé juge de paix du 8e canton de Lyon, en remplacement de M. Durand, nommé juge au Tribunal de première instance.

22 Mai. — Leçon de M. Crescent, professeur de géographie politique et militaire, sur le sujet suivant : Formation politique et territoriale de la Grèce. L'hellénisme au Moyen-Age. Guerre de l'indépendance. Le royaume de Grèce, en 1885. Du rôle et des aspirations de la Grèce dans la question d'Orient.

23 Mai. — Bénédiction de la première pierre de la nouvelle église de Saint-Joseph, aux Brotteaux, par Monseigneur de Roséa, auxiliaire de Son Éminence le cardinal-archevêque de Lyon.

— M. Jean Macé, député et président de la Ligue d'enseignement, fait une conférence au Grand-Théâtre, sur le Centenaire de 1789.

— Distribution solennelle des récompenses du Concours international de tir, dans la salle des Réunions industrielles, au Palais du Commerce.

29 Mai. — Inauguration solennelle du cercle des officiers de la réserve et de l'armée territoriale. Des discours sont prononcés par M. le général Davout, M. Fourcade, premier président à la Cour d'appel, M. le colonel Polonus, M. Thevenot et M. Mangin.

— Leçon de clôture du cours de géographie politique et militaire, professé par M. Crescent. Cette leçon a pour sujet : La Roumanie, ses origines, son histoire et son importance par sa position aux bouches du Danube. État du royaume en 1885.

30 Mai. — Ouverture du onzième grand Concours annuel offert par la Société de tir de Lyon aux Sociétés françaises et étrangères. La clôture de ce concours est fixée au 7 juin.

— Conférences, faites sur la question ouvrière, par les députés Camélinat et Boyer, à la Boule-d'Or et dans la salle de la Perle, à la Croix-Rousse.

L'Administrateur-Gérant,

MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

LES ORIGINES

DE

L'AUMONE GÉNÉRALE

A LYON (*)

II

LE but était rempli : en établissant cette aumône quotidienne, les citoyens de Lyon n'avaient eu d'autre pensée que de créer une œuvre temporaire, de pourvoir aux impérieuses nécessités du moment, tout en conjurant l'imminence du danger que faisait courir à la ville cette multitude de gens affamés et sans abri.

Le moment était venu de mettre un terme à ces dépenses exceptionnelles, à ce surcroît de consommation qui pesait lourdement sur le marché de Lyon ; on était au temps des

(*) Suite et fin. — Voyez la *Revue du Lyonnais* de mai 1886.

Digitized by Google

moissons, les campagnes avaient besoin de bras; les commissaires de l'Aumône profitent de ces circonstances favorables pour suspendre les secours. Mais avant de congédier les pauvres étrangers, et afin de leur faciliter les moyens de retourner dans leurs pays, ils leur donnent encore, à chacun, des provisions de bouche et une somme d'argent en proportion de la distance à parcourir.

Faut-il s'étonner d'une si grande générosité? Ne savons-nous pas que le Lyonnais est essentiellement charitable? N'est-ce pas lui qui, dès le VIe siècle, a doté le royaume de France du premier hôpital?

Disons-le hautement, car c'est une gloire chère à notre cœur, le Lyonnais donne largement; mais il ne donne pas sans compter; et c'est pourquoi ses œuvres sont durables.

Selon les habitudes séculaires de notre ville commerçante (habitudes dont nous devons nous louer ici, puisque nous y puisons, comme à une source intarissable, des documents certains sur les origines de l'Aumône générale), les commissaires avaient à rendre compte de leur gestion; ils avaient à donner le détail des quêtes et souscriptions, à indiquer par le menu l'emploi qui en avait été fait, à signaler le reliquat, soit en plus, soit en moins, en un mot, à faire la balance de toutes leurs opérations.

C'était une liquidation longue et difficile; elle fut confiée à *Pierre Dorlin*, notaire royal, et dura plus d'une année.

Le 18 janvier 1533, le résultat fut soumis à l'approbation des notables, marchands et bourgeois de la ville, réunis à St-Bonaventure sur la convocation des receveurs généraux.

Tout compte fait, on avait dépensé *9.793 liv. 19 s. 2 d.* pour nourrir, durant *52 jours, cinq mille cinquante-six pauvres* en moyenne; ce qui portait à *9 deniers* seulement la dépense par tête et par jour.

Digitized by Google

La recette s'était élevée à *10.190 l. 1 s. 9 d.;* la bonne ville de Lyon avait recueilli le pauvre comme un frère; elle l'avait logé, elle l'avait nourri. — La part des hommes était largement remplie. — Restait la part de Dieu.

Au fond de la caisse se trouvait encore une somme de *396 l. 2 s. 7 d.* qui n'avait pas été employée (11).

C'était le grain de sénevé dont parle l'Évangile, « le plus petit de tous les grains. Mais voici qu'un homme le prend, le sème dans son champ ; il croît et devient un grand arbre, et les oiseaux du ciel reposent sur ses branches (12). »

Les archives de la Charité ont pieusement conservé le nom de cet homme qui, sous l'inspiration de Dieu, recueillit la modique somme, la fit fructifier et vit grandir cette institution inébranlable qui n'a pas cessé d'étendre ses rameaux jusqu'à nos jours.

Jehan Broquin (13), encouragé par le succès d'une œuvre temporaire, dans laquelle il avait eu lui-même un rôle si actif et si plein de dévouement, conçoit la pensée d'en faire une *œuvre permanente*, idée grande et généreuse, bien capable de séduire le peuple de Lyon.

Il rédige à l'avance un projet de règlement plein de sagesse; il le soumet à l'assemblée qui s'ajourne au dimanche suivant.

Le 25 janvier 1533, étant présents les divers états de la cité, Messieurs les ecclésiastiques, les gens du Roi, les

---

(11) Archives de la Charité, E, 138.

(12) Saint Luc, *Évangile,* XIII, 19.

(13) Cet honorable citoyen fut porté à l'échevinage en 1534-35.

Digitized by Google

conseillers de ville et les notables étrangers, une approbation solennelle est donnée aux premiers statuts de l'*Aumône générale* (14).

« Au nom de Dieu, *amen*. Sachent tous que pour ce qu'il y a présentement grand nombre de pauvres, tant malades que valides, petits enfants *cryans* et *huant* de faim et de froid, nuyt et jour par la ville, faisant un merveilleux ennuy par les églises, à la *confusion*, *crèvecœur* et *scandale*, perturbant la dévotion du peuple et pouvant estre cause, en partie, de la peste, laquelle pullulait annuellement en ladicte ville : — Pour ces causes et plusieurs autres, fust proposé de mectre sus une autre aulmosne et charité durable, afin de nourrir perpétuellement les pauvres de la ville; en sorte que nécessité ne leur fût plus imposée d'aller mendier çà et là leur vie. »

Et voyez la naïveté de nos pères, se complaisant dans leur bonne action, et disant que « c'était chose très agréable à Dieu, très salutaire, très sainte *et exemplaire* pour les autres villes. »

Ils rêvent déjà de donner un élan à tout le royaume! Ne dirait-on pas de jeunes mères faisant mille projets d'avenir pour leur fils premier-né qui vagit encore dans le berceau ?

Mais les rêves bénis de Dieu se réalisent sur la terre :

« Afin de perpétuer cette œuvre divine, et pour l'exécution et administration d'icelle, furent premièrement élus par toute l'assemblée, huit personnages des plus notables

(14) Archives de la Charité, E, 4.

Digitized by Google

et capables de la ville, quatre pour le côté de Fourvière et quatre pour celui de Saint-Nizier, lesquels firent serment, par devant les conseillers, de bien et loyaument servir et administrer tout ce qui concerne le fait de l'Aumône, pour le terme de deux années seulement, sans en *attendre autre gage ny salaire que de Dieu* (15). »

Belle et touchante clause qui, en traversant les siècles, a permis à l'Institution de garder son *autonomie*.

« Et furent ces huit personnages intitulés : les RECTEURS DE L'AUMOSNE. » — Deux d'entre eux remplissaient les fonctions de trésoriers.

Ces nominations avaient lieu tous les ans, le jour de la fête saint Thomas, avant Noël, en la Maison de ville, à la manière des échevins : les quatre plus anciens Recteurs cédaient leur place aux quatre nouveaux élus qui prêtaient serment entre les mains des consuls (16).

La conception de cette charge est assurément la plus

---

(15) La *Police de l'Aumône de Lyon*, imprimée chez *Sébastien Gryphe*, 1539. — En tête sont représentées les armoiries de l'Aumône générale : à droite un lion surmonté de trois fleurs de lys, et à gauche la charité sous la figure d'une femme environnée de trois enfants, ayant sur sa tête un pélican et dans une de ses mains une bourse de laquelle s'échappent des pièces de monnaie.

— Nous extrayons des archives de la Charité les noms des huit premiers recteurs de l'Aumône générale : — JACQUES FENOIL, ANDRÉ DE LARBEN, PIERRE REGNAULT, JEAN FOSSON, à la part de *Forvière;* — M. le visiteur CLAUDE DE BOURGES, HUMBERT GIMBRE, THÉODE LEVIN, JACQUES SENNETON, à la part du *Rosne*. (Archives de la Charité, E, 4.)

(16) La *Police de l'Aumône*, *Seb. Gryphius*, 1539.

Digitized by Google

belle qu'on puisse imaginer; elle est l'application vivante de cette parole évangélique :

« Que celui qui est le plus grand devienne comme le *moindre* et celui qui gouverne comme celui qui *sert* (17.) »

Le recteur ne s'appartient pas; c'est le servant du pauvre et de l'orphelin; son temps est absorbé par l'Aumône; le dimanche est pour lui une journée remplie : le matin, il assiste aux distributions, l'après-midi, au bureau, il écoute les indigents et délibère sur leur sort, il reçoit les rapports des quarteniers, des maîtres et maîtresses d'école pour les pauvres orphelins, des aumôniers, des fournisseurs, des bedeaux, il tient conseil sur tout ce qui intéresse l'administration de l'Aumône.

Ce rôle, tout de dévouement et purement honorifique, plaisait au caractère lyonnais; il était l'objet de la plus haute ambition; on le sollicitait comme l'échevinage et les échevins eux-mêmes désiraient ajouter à leur auréole ce nouveau titre de noblesse.

Pourtant cet honneur n'était point sans péril. — Depuis la fin du XVIe siècle, jusqu'à la Révolution, chaque administrateur, à son entrée en exercice, se voyait dans l'obligation de faire une avance de fonds, remboursée ensuite par son successeur, mais de plus en plus importante.

Cet argent servait à couvrir le déficit croissant toujours avec les misères, malgré la générosité des donateurs et l'économie bien entendue qui présidait à l'emploi des fonds.

Au début du règne de Louis XVI, le chiffre exorbitant

(17) Saint Luc, *Évangile*, XXII, 26.

Digitized by Google

des avances, faites par les trésoriers, rendait l'acceptation de cette charge fort onéreuse et vraiment méritoire pour les plus riches banquiers eux-mêmes. Peu de Lyonnais pouvaient alors, comme FRANÇOIS MUGUET et HENRI DECROIX, avancer à l'Aumône une somme de *deux millions* (18).

L'œuvre ne tarda pas à réclamer un plus grand nombre de Recteurs, et l'on dut en nommer jusqu'à seize.

Ils se répartissaient entre eux les devoirs de la haute administration, ayant sous leurs ordres des officiers à gages dont les attributions sont parfaitement déterminées, dès l'origine même de l'Institution.

C'est en premier lieu la charge de *Secrétaire* qui demande des connaissances toutes spéciales et qui, par suite, est confiée à un notaire royal. — Passer tous actes publics et privés; — faire les démarches nécessaires auprès de ses collègues pour recouvrer les dons et legs; — tous les dimanches rendre compte au bureau des affaires de la semaine et les soumettre à l'approbation des Recteurs; — telles sont les principales fonctions du secrétaire.

Vient ensuite le *Solliciteur* ou *Clerc*, qui tient le livre des Trésoriers, inscrit les recettes et les dépenses, sollicite les dons et veille aux rentrées.

Les *Aumôniers* remplissent une mission de dévouement

---

(18) Aussitôt après, en 1776, l'Administration hospitalière de la Charité, autorisée à cet effet par arrêt du Conseil d'État, fit un *emprunt de deux millions de livres*, souscrit par la maison *Merello et Carbone, de Gênes*, sous l'intérêt annuel de 4 1/2 pour cent et autres conditions proposées et acceptées des deux côtés. (*Archives de la Charité*, E, 75.)

Digitized by Google

qui rappelle celle des diacres aux premiers siècles de l'Église. — Ils distribuent l'*aumône ordinaire* dans cinq localités : au *cimetière Saint-Georges* et à la *Chana*, pour le côté de SAINT-JEAN ; aux *Carmes*, aux *Grands Cordeliers* et aux *Jacobins*, pour le côté de SAINT-NIZIER.

L'un d'entre eux est plus particulièrement chargé des secours exceptionnels accordés aux *étrangers*, et c'est lui qui prélève l'obole réservée aux *ladres* et aux *pestiférés*.

Enfin, quatre *Bedeaux* ou *Archers* maintiennent l'ordre au moment des distributions et font respecter l'ordonnance qui interdit la mendicité. — Chaque jour, ils vont par la ville, par les églises et même aux changes, saisissent les mendiants obstinés et les conduisent dans une tour spéciale, où ils sont détenus un certain temps et nourris au pain et à l'eau.

Des maîtres et des maîtresses, choisis avec soin, sont préposés à l'éducation des orphelins et des orphelines. — Chaque semaine ils doivent rendre compte des progrès obtenus et des améliorations à apporter.

Les Administrateurs eux-mêmes se transportent dans ces sortes d'écoles primaires, pour s'assurer que rien n'est en souffrance.

Afin de répondre aux exigences matérielles d'une semblable institution, on construit un moulin (19) sur le Rhône,

(19) Ce moulin fut affecté en même temps au service, soit de l'Hôtel-Dieu, qui prit à sa charge une partie des frais, soit du couvent de Saint-Bonaventure, en raison des divers locaux fournis à l'Œuvre, tant pour le bureau et les archives que pour la manutention des farines et de la boulangerie.

Digitized by Google

on installe un meunier et un boulanger placés sous le contrôle immédiat d'un homme du métier, d'un *marchand* qui doit offrir toutes les garanties d'honorabilité; comme les Recteurs, il ne reçoit pour sa haute surveillance d'autre gage que la grâce de Dieu (20).

L'objet essentiel de l'Œuvre était de venir en aide aux malheureux et, par ce moyen, de mettre un terme à la mendicité.

Les *pauvres du dehors* avaient la *moindre part :* — on ne pouvait leur ouvrir un asile à perpétuelle demeure dans une cité où la misère était déjà si grande qu'à peine y pouvait-on pourvoir. Au surplus, on avait trop senti les inconvénients d'une semblable organisation en 1531. — Depuis cette époque, affluaient, de tout le Lyonnais et d'ailleurs, des troupes de misérables, mendiant de porte en porte leur triste vie. Et comment s'en étonner? Ils avaient été si bien accueillis!!!

Les statuts leur interdisent le séjour dans la ville. — Mais à côté de cette mesure de police, quelle commisération! On ne les renvoie pas les mains vides, et on leur donne pour la route un petit secours, si bien nommé *la passade*.

« Les *pauvres malades* sont logés au grand Hôtel-Dieu, près le pont du Rhône, et là sont servis par femmes *rendues* et *repenties*. — Et quand ils sont guerris, s'ils sont étrangers, on leur donne congé et de l'argent pour s'en aller,

(20) La *Police de l'Aumône, Seb. Gryphius*, 1539.

Digitized by Google

selon le chemin qu'ils ont à faire. — Des autres, on en dispose selon que le besoin le requiert.

« Mais il y a nombre de pauvres gens et *ménagiers,* chargés de femme, d'enfants et de maladies, qui *logent en la ville,* ainsi qu'ils peuvent et selon leurs moyens et puissance. A tous ceux-ci, se distribue l'*aumône ordinaire :* assavoir, *pour toute la semaine,* à chacun pauvre, un pain de froment pesant 12 livres et 12 deniers en argent. — A ceux qui sont chargés de femme et d'enfants, on leur donne deux ou trois semblables aumônes. — Aux *gens vieux,* qui ne peuvent manger le pain ou qui sont *maléficiés,* on leur donne, pour chaque semaine, 4, 5 ou 6 sols, selon leur pauvreté; — et la vigile des bonnes fêtes, comme *Pâques, Noël,* le *Jour de l'an* et *les Rois,* pour l'honneur des *bons jours,* on donne à chacun double aumône d'argent (21). »

Nos pères se faisaient un devoir de célébrer joyeusement les *bons jours.* Ils avaient toutes les délicatesses de la charité.

Les ressources, malgré la générosité des bienfaiteurs, étaient nécessairement restreintes; il fallait en user avec discernement et ne venir en aide qu'aux véritables indigents.

Le 12me jour de février 1533, les Recteurs s'assemblent en la maison de Pierre Tourvéon, premier trésorier de l'Aumône, pour aviser au moyen de se décharger des *maraulx, bellitres* et *vacabons.* — Ils trouvent *expédient* de les mettre à la charge de la ville et des fonds publics, en les

(21) La *Police de l'Aumône, Seb. Gryphius,* 1539.

Digitized by Google

envoyant *besogner* aux fossés (pour leur nourriture). Ils font part de cet avis à MM. du Consulat et à Monseigneur le Gouverneur, sire *Pomponio de Trivulce*, supérintendant des travaux (22).

Les autorités font droit à leur requête et organisent *ces fameux chantiers nationaux*, que notre XIXe siècle, dans son culte pour la philantrophie, croit avoir inventés.

Toutes ces dispositions avaient besoin d'être sanctionnées. — Dans ce dessein, les administrateurs s'entendent avec le lieutenant général du Roi, JEAN DU PEYRAT, qui rend une ordonnance conforme à leurs vœux, et la fait solennellement publier le *3 mars 1533*, la veille du jour où l'Aumône devait entrer en exercice.

« De par le Roy,

« L'on fait commandement à tous *maraulx*, *bellistes* et *bellitresses*, coquins, valides et *vacabons*, qui vont mendier leurs vies, qu'ils aient à vuyder la ville dans aujourd'hui; ou sinon que demain au matin ils se rendent aux foussez de Saint-Sébastien, pour illec travailler et porter les terres, sans mendier aucunement par la ville; et là ils seront nourris : — et ce sur peyne du *fouet* et de *bannissement*.

« *Item* l'on fait commandement à tous pauvres (habitants)..... qui sont enrollés et qui ont brevetz pour avoir aulmosne, d'aller prendre leur aulmosne ès lieux ordonnez..... en leur faisant inhibicion et deffenses à peyne du *fouet* de ne plus demander ne mendier par les églises ne aux portes des maisons. »

---

(22) Archives de la Charité, E, 139.

Digitized by Google

Même défense est faite aux pauvres « *passagiers estrangiers.* »

Enfin, autre clause curieuse, il est défendu « à tous bénéficiants de se trouver aux *tavernes* ni à *jeux* ou *berlans*, à peyne du *fouet* et de la privation de l'aulmosne. »

Mais parlons de ces pauvres petits enfants orphelins, pour qui la charité de nos pères réservait toutes ses sollicitudes.

Ce n'est pas assez de les nourrir, ils n'ont pas de gîte où reposer leurs têtes; — ce n'est pas assez de les abriter, ils ont besoin de mille soins et personne ne se trouve là pour leur venir en aide; — ce n'est pas assez de leur donner le bien-être matériel, il faut encore former leur intelligence et leur cœur, développer leurs sentiments religieux; — il faut enfin les mettre en apprentissage ou en condition, et leur procurer ainsi les moyens de gagner leur vie honorablement.

Tout cela leur est donné comme par surcroît. — Pour ses enfants adoptifs, l'Aumône générale ne met point de bornes à ses bienfaits.

Depuis l'an 1494, les chanoines de Saint-Paul étaient possesseurs d'un ancien prieuré, *Saint-Martin-la-Chana*, que l'on voyait encore, il y a trente ans à peine, sur le quai de *Pierre-Scize*.

Spontanément ils offrent une partie de ce prieuré, qu'ils cèdent bientôt en pleine propriété, avec toutes ses dépendances.

On y installe les petits garçons orphelins; « et là sont nourris, entretenus, chaussés, vestus..... et instruits par leurs maistres d'école. »

Les Recteurs n'épargnent rien, ni leur temps, ni leur

Digitized by Google

peine pour assurer l'avenir de ces enfants adoptifs; ils les surveillent dans leur éducation, dans leurs travaux et jusque chez les personnes où ils sont placés, tant ils cherchent à les entourer de toutes les garanties désirables, au double point de vue matériel et moral.

« Pour autant que le *sexe féminin* est plus fragile que le masculin, aussi a il besoing de plus soigneuse garde : à ceste cause, les filles orphelines sont tenues et nourries en l'*hospital de Sainte-Catherine*, entre les deux fleuves du Rhône et de la Saône, duquel hospital les conseillers de la ville sont gouverneurs, par une *bulle apostolique;* — en ce lieu sont les filles *reserrées* et *encloses*, et n'en sortent point qu'elles ne soyent conduites et accompagnées de leur maistresse, laquelle les instruit avec un grand soing, en toutes honnestes fonctions que filles de bien ne doivent ignorer (23). »

De telles entreprises demandaient de grandes ressources. — Afin d'y pourvoir, les Recteurs s'assurent tout d'abord le concours des personnes les plus influentes : — l'Archevêque, les Chapitres, les Consuls, les gens du Roi, les

---

(23) Paradin, *Mémoires de l'histoire de Lyon*, p. 293 et s.

L'hôpital Sainte-Catherine était situé près des fossés des Terreaux. — *Le 20 avril 1610*, les administrateurs qui, dans le principe, tenaient séance aux Cordeliers de Saint-Bonaventure, transportèrent leur lieu de réunion dans une maison qu'ils venaient d'acquérir non loin de cet orphelinat; et tout dernièrement encore on pouvait lire, sur le fronton d'une porte sur cour de l'ancien hôtel du Parc, cette inscription commémorative : BUREAU DE L'AUMONE GÉNÉRALE. (Archives de la Charité, E, 31.)

Digitized by Google

notables, s'engagent par souscriptions annuelles. — Les *étrangers* qui avaient une prédilection marquée pour notre sol hospitalier, où leur commerce florissait, ne restent pas en arrière : — et nous trouvons, en tête des généreux donateurs, un riche marchand de *Nuremberg*, récemment établi à Lyon, *Jean Kléberger* (24), cet homme légendaire, célèbre par ses bienfaits, et que le peuple, dans son langage simple et vrai, a surnommé *le bon Allemand*. Il donnait tous les ans des sommes considérables, les comptes des trésoriers en font foi (25).

On établit des quêtes à domicile; — et les chefs de quartiers ou *quarteniers* sont chargés de récolter tous les mois les souscriptions particulières.

La charité rend ingénieux à trouver des ressources; — les administrateurs de l'Aumône, animés de l'amour du bien, font appel à tous les dons, si petits soient-ils.

C'est ainsi qu'ils font placer des troncs dans toutes les églises; — et, durant le service divin, un orphelin tout auprès, *à force lamentations*, implore la charité des fidèles.

C'est ainsi qu'ils distribuent *par les bonnes maisons, hôtelleries et boutiques de la ville, grand nombre de boîtes en bois au-dessus desquelles est écrit :* — POUR LES PAUVRES; — et là tous les visiteurs, hôtes et chalands sont invités à fêter leur bienvenue par l'offrande d'une obole.

---

(24) JEAN KLÉBERGER avait épousé PELONNE DE BOUZIN, veuve de JEAN DE LA FORGE, femme d'une remarquable beauté, propriétaire du château *de Champ*, dont les vestiges subsistent encore sous le nom de *Tour de la Belle-Allemande.*

(25) Archives de la Charité, E, 139 à 159.

Digitized by Google

Tous ces petits produits sont récoltés, de trois mois en trois mois, par les *Recteurs*, aidés du *Clerc* ou du *Secrétaire*, et versés dans la caisse commune sur un récépissé des *Trésoriers*.

Enfin diverses quêtes annuelles se font (à l'occasion des grandes fêtes) avec toute la solennité requise, par les administrateurs en personnes ou par des bourgeois spécialement délégués, dans les églises, dans les hôpitaux et aux deux bouts du *pont de Saône*.

Ce n'est pas tout; dans leur ardente initiative, ces hommes dévoués et généreux recourent à des moyens que nous n'osons plus employer de nos jours :

Les aumônes individuelles sont *prohibées* et les œuvres de bienfaisance pratiquées précédemment par diverses communautés religieuses sont abolies (26), afin de concentrer tous les dons au profit de l'œuvre nouvelle, de l'œuvre essentielle qui les primait toutes à cette époque.

Chaque siècle ne devrait-il pas ainsi consacrer toutes ses forces, toutes ses ressources, à l'accomplissement de la destinée que la Providence lui assigne ?

En ces temps rudes et primitifs, où la force physique dominait tout, les besoins du corps étaient les plus impérieux. — La société n'avait pas encore subi ces perturbations morales qui ont donné naissance à cette soif de savoir, mais aussi de jouir et qui font, dès lors, de l'éducation et de l'instruction chrétienne la grande œuvre du XIXe siècle.

---

(26) La *Police de l'Aumône*, *Seb. Gryphius*, 1539. — Archives de la Charité, *passim*.

Digitized by Google

Au XVIe siècle tout concourait au soulagement des pauvres ; et, pour mener à bien l'*Aumône générale*, on n'hésitait pas à lui concéder le droit exclusif de quêter par la ville, soit dans les lieux publics, soit dans les maisons particulières. — Ce droit exclusif lui fut maintenu jusqu'à la Révolution.

Tels étaient les seuls revenus de l'Aumône au début ; elle avait, *pour tout capital*, la *charité publique*. Bientôt elle eut part aux héritages ; et le premier exemple vint du peuple :

En 1539, ce fut un *charpentier*, CLAUDE-BERTRAND GIRODON, qui lui légua tous ses biens. — en 1546, ce fut un *cordonnier*, ANTOINE TROTTET-MANTONNIÈRE (27).

L'artisan, souvent aux prises avec les dures réalités de la vie, s'était senti redevable envers une Institution destinée à lui venir en aide dans les moments d'infortune.

Citons encore, en 1569, la succession d'une femme, illustre par ses poésies, *Louise Labbé*, surnommée la *Belle-Cordière* (28).

On parle souvent des privilèges accordés, sous l'ancien

---

(27) Archives du Rhône, X. *Mémoire communiqué par M. Mono, archiviste de la Charité.*

(28) Par testament du 28 avril 1565, reçu Me DELAFOREST, notaire royal, elle avait institué pour héritiers JACQUES ET PIERRE CHARLY, dits LABBÉ, ses neveux, avec substitution à l'Aumône générale, dans le cas où ils décéderaient sans enfants. Cette condition s'étant réalisée en 1569, le domaine de la Charité s'accrut d'une maison, à Lyon, située *près de l'Hôtel-Dieu*, d'un domaine à *Saint-Jean de Thurigneux*, en Franc-Lyonnais et d'un autre à *Parcieu en Dombes*.

Digitized by Google

régime, à la noblesse; mais on garde le silence sur ceux dont jouissaient les pauvres et les déshérités. — Nous n'avons qu'à ouvrir les archives de l'Aumône générale, pour trouver un exemple frappant de cette libéralité envers les *petits*.

Nos Rois ne pouvaient rester indifférents aux œuvres de nos pères. Les expéditions d'Italie leur avaient appris le chemin de la cité lyonnaise, qui était placée là, comme un boulevard sur les confins du royaume; et, en y séjournant, ils avaient pu apprécier tout le bien qui s'y faisait.

Dès le *20 novembre 1538*, les Recteurs obtenaient de *François Ier* un privilège qui, depuis, fut constamment renouvelé par ses successeurs, jusqu'à la fin du siècle dernier. — En vertu de ce privilège, l'Aumône générale pouvait faire entrer en franchise toutes les denrées et provisions nécessaires à la nourriture et à l'entretien de ses pauvres (29).

Ce n'était là qu'un secours pécuniaire. — La faveur royale devait aller plus loin; elle devait s'étendre sur un point d'une importance capitale et que l'on peut considérer, à juste titre, pour l'Institution, comme l'élément constitutif de sa grandeur et de sa force :

Dans la mémorable assemblée du *25 janvier 1533*, Messieurs les magistrats et gens du Roi avaient donné aux Recteurs « plein pouvoir, auctorité et puissance, quant au faict de justice, sur lesdicts pauvres, *maraulx*, *gallans de lostière* et aultres *bellitres vaccabonds* pour en disposer comme ils verront *estre à faire* (30). »

---

(29) Archives de la Charité, série A, 1 (boîte).

(30) Archives de la Charité, E, 4.

Digitized by Google

Ces pouvoirs, qui imprimaient à l'Œuvre tous les caractères d'une véritable *autonomie*, étaient sanctionnés, le *3 mars* suivant, par l'ordonnance du lieutenant général *du Peyrat* : « Les commis de l'Aumône, y est-il dit, auront la charge de la justice (et le droit) de faire exécuter tout ce qu'il appartiendra pour l'entretennement de ladicte aulmosne. »

Enfin, en *décembre 1560*, *Charles IX* rendait lui-même une ordonnance, faisant droit à la requête des Recteurs et les maintenant dans *l'entière administration* de l'Aumône, sans que les officiers royaux, ni ceux de la justice ordinaire de la ville y puissent s'immiscer, ni les troubler dans l'exécution du règlement.

Depuis, ces droits de juridiction ont toujours été confirmés jusqu'en *1789*, notamment par les lettres patentes de *Louis XIV*, 1672, et de *Louis XV*, 1729, où nous trouvons cet éloge digne d'être cité :

« L'hôpital de la Charité, autrement appelé l'Aumône générale, *qui a servi de modèle à tous les autres hôpitaux de notre royaume et même à l'hôpital général de notre bonne ville de Paris* (31). »

Nos pères avaient donc bien raison de dire que leur œuvre était très salutaire, très sainte et exemplaire pour tout le royaume.

Et nous lisons dans les statuts de l'Aumône, que tous les

(31) Archives de la Charité, A, 1 et 2 (boîte).

Digitized by Google

ans, aux fêtes de Pâques, une longue file de pauvres (suivie de MM. les gens du Roi, les Échevins, les Recteurs, leurs officiers et tous autres gens dévotieux), allait *processionnellement* des Cordeliers à Saint-Jean, par les rues de la ville et par le *pont de Saône*, rendre grâce à Dieu de tout ce qu'ils avaient déjà reçu, et implorer de nouveau la pitié des habitants.

Le rêve de *Jean Broquin* se trouvait ainsi réalisé dans toute sa plénitude.....

E. RICHARD.

Dans le numéro précédent, à la page 329, ligne 3me, au lieu de : *nos pères, et résister au désir*, il faut lire : *nos pères, et l'on ne peut résister au désir*.

Digitized by Google

LE

PREMIER AMOUR

D'UN

Vieux Grognard (*)

De larges gouttes de pluie tombant sur le feuillage y produisait l'effet d'un roulement sec et continu auquel répondait le tonnerre, dont on sentait l'approche rapide. Bientôt la pluie redoubla et traversa la voûte de verdure qui m'abritait. J'étais tout trempé, mais je trouvais une âpre volupté à cette lutte avec les éléments. Je défiais en quelque sorte le vent, la pluie et la foudre de toucher à la flamme allumée dans ma poitrine.

Les orages dans nos montagnes ne risquent pas de passer inaperçus comme dans les grandes villes, où leurs magnifiques roulements sont parfois atténués ou couverts par la rumeur des foules, le sifflement des machines ou le bruit

(*) Voir les numéros d'avril et mai de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

des voitures sur les pavés. Ici, au contraire, ils retentissent avec un éclat digne d'eux en se heurtant à des murs de granit ou de basalte. L'orage à Paris et à Lyon semble un ténor obligé de chanter en plein air dans un milieu bruyant. En Vivarais, c'est un chanteur puissant dans une salle sonore ; les échos des vallées ne laissent perdre aucune de ses roulades.

Mme Durand, effrayée par l'orage, s'était approchée pour fermer la fenêtre.

— Je t'en prie, mère, dit Jeanne, laisse-moi entendre le concert du bon Dieu. Je perçois, même en fermant les yeux, les éclairs qui passent, et peut-être y en aura-t-il un qui me rendra la vue.

Elle fit approcher, bien en face de la croisée, le fauteuil où elle était assise, ne se doutant guère que celui qui l'aimait déjà tant était là, à deux pas, encore plus brûlant que mouillé et la dévorant du regard.

— Je cède à tous tes caprices, dit la mère. Peut-être ai-je tort. Ne ferais-tu pas mieux, mon enfant, de te coucher ? Le sommeil serait pour toi le plus sûr des remèdes.

— Pardonne-moi, mère chérie. Je sens que je ne pourrais dormir et ce bon vent de la nuit, mêlé de bruits d'orages, me rafraîchit le sang. Il faut être indulgente. Tu sais que les malades sont dominés souvent par leurs fantaisies.

Après un instant de silence, elle reprit :

— Mère, que dis-tu de ce jeune homme ?

— Je n'en dis rien, ma fille. Est-ce que j'ai le temps de penser à autre chose qu'à toi, à ta santé ?

— Eh bien ! mère, comme je ne dois rien te cacher, je t'avoue franchement qu'il me plaît.

— Sainte Vierge ! exclama Mme Durand. Comme on te

Digitized by Google

jugerait mal si on t'entendait! Que dirait Mme Billon? Allons, mon enfant, bride mieux ton imagination. Tu as besoin de calme avant tout, et ce n'est pas ce genre de pensées qui te guérira.....

— Je suis plus calme que vous ne pensez, mère. Mais pourquoi, quand un rayon de soleil vient dorer ma courte existence, voulez-vous que je l'évite? Lorsque tant de gens semblaient me prendre en pitié ou m'appelaient déjà morte, il s'est trouvé quelqu'un pour me distinguer entre toutes et m'apporter un regard, une parole de sympathie. Cela a fait vibrer en moi une fibre jusques-là inactive. Est-ce que Dieu peut s'offenser d'une affection aussi innocente, et que ne connaîtra, d'ailleurs, jamais celui qui en est l'objet?

— A quoi bon, ma fille, se préoccuper d'un jeune homme, d'un enfant, que nous ne reverrons probablement plus?

Jeanne ne répondit pas.

Un moment après, comme des bouffées de vent poussaient la pluie contre la fenêtre, la mère vint fermer les jalousies.

*
* *

L'orage était dans toute sa fureur. L'eau tombait par torrents, et la Volane, subitement grossie, roulait bruyamment avec ses eaux des basaltes sonores dans son lit de granit. Les éclairs et les éclats de tonnerre se succédaient, et, dans les intervalles, on entendait des bruits sinistres comme les battements d'ailes et les cris sauvages de grands oiseaux de proie.

Je rentrai à l'auberge trempé jusqu'aux os, commençant

Digitized by Google

à grelotter, mais encore plus pénétré de tout ce que j'avais vu et entendu, incapable de distinguer, dans la cohue d'émotions diverses qui m'obsédaient, si je devais me féliciter ou me plaindre de mon sort. L'aveu, si candide et si résolu à la fois, dont j'avais été le confident involontaire, était venu mettre le sceau à l'amour dont je brûlais déjà, mais comment ne pas être inquiet des visions funèbres qui hantaient l'imagination de la pauvre enfant? Mon sommeil ne fut donc pas des plus paisibles, malgré la fatigue, et il est certain que l'image de Jeanne voltigea souvent sur mes paupières fermées. Ses paroles résonnaient à mon oreille comme une divine mélodie. Le doux aveu : *il me plaît*, me semblait sortir de tous les bruits mystérieux du dehors et même des rayons de la lune, qui vinrent un peu plus tard se jouer aux rideaux de ma fenêtre, interceptés de temps à autre par les groupes de nuages, les traînards de la tempête, qui couraient encore dans le ciel. La ravissante image murmurait à mon oreille bien d'autres paroles vagues d'un charme infini, mais quand je me réveillais de mes demi-sommeils, je cherchais vainement à les préciser; c'était chose aussi impossible que de saisir avec les doigts des parfums ou des harmonies dans l'air, et cela me fit penser pour la première fois qu'il y a bien des langues parlées entre les créatures humaines dont personne n'a encore formulé les règles.

*
* *

Ce ne fut pas sans quelque appréhension que je vins frapper, le lendemain, à la porte de Mme Durand pour prendre des nouvelles de Jeanne. Je craignais de n'être pas

Digitized by Google

reçu et me trouvai agréablement surpris quand j'entendis la mère de ma bien-aimée me dire :

— Ce matin, Monsieur, ma fille va beaucoup mieux, après avoir été passablement agitée hier soir, sous l'influence de l'orage. Vous pouvez entrer. Elle tient à vous remercier elle-même de l'empressement que vous avez mis à l'assister au début de cette nouvelle crise.

Je revis la petite pièce du rez-de-chaussée qui servait de salon. Jeanne était assise dans le fauteuil où je l'avais aperçue la veille. Mais elle était moins pâle et beaucoup plus calme, et j'ai souvent pensé, depuis, en observant les effets de l'électricité atmosphérique sur les personnes nerveuses, que l'excessive chaleur de la journée, qui contenait en germe l'orage qui suivit, avait été pour quelque chose dans le fâcheux incident de la veille.

J'exprimai à Mlle Durand le plaisir que j'éprouvais à la retrouver dans un état meilleur, présage certain d'une prompte guérison. Au fond, j'étais horriblement furieux contre moi-même de ne trouver que des banalités à dire, quand la langue des dieux eux-mêmes me semblait indigne de rendre mes sentiments.

Jeanne me fit un accueil charmant et s'excusa de l'embarras qu'elle m'avait donné par sa cécité subite.

On parla ensuite de mes projets de voyage, mais Mme Durand semblait si désireuse d'abréger cette visite, que je ne tardai pas à me lever pour partir, en demandant toutefois la permission de venir prendre des nouvelles de Jeanne, au retour de mon excursion en Auvergne, ce qui me fut gracieusement accordé.

— Adieu, Monsieur, et bon voyage ! me dit Mme Durand, quand je me dirigeai vers la porte.

Digitized by Google

— Au revoir, Monsieur! dit doucement la jeune fille, sans doute pour tempérer l'adieu maternel.

Jeanne, voulant m'accompagner, s'était levée de son fauteuil et avait pris le bras de sa mère. Tout à coup elle fit un mouvement de joie.

— Ma mère! s'écria-t-elle. Attendez! C'est comme un voile qui me tombe des yeux. Je vous vois tous deux. Je suis guérie.

— Ah! chère enfant! dit Mme Durand en embrassant sa fille avec effusion.

Je félicitai Jeanne à mon tour, mais elle avait déjà pu lire dans mes regards la part que je prenais à ce retour inespéré de santé.

— Comme cela, lui dis-je en riant, vous verrez bien par vous-même que votre cavalier d'avant-hier n'avait pas oublié son aimable danseuse.

Elle me tendit encore une fois la main, mais sur un froncement de sourcils de sa mère, elle la retira aussitôt, toute confuse de ce mouvement spontané, puis me disant assez brusquement adieu, rentra dans la maison où sa mère, après un dernier salut, se hâta de la rejoindre.

Deux heures plus tard, je partais pour mon excursion d'Auvergne. La maisonnette qu'habitait Mme Durand se trouvait sur mon passage. La fenêtre du salon était fermée, mais il me sembla voir un des rideaux s'écarter légèrement. Je crus voir aussi — et je le vis au moins dans mon imagination — une main mignonne faisant un signe d'adieu. Je répondis à tout hasard par un magnifique salut et je mis mon cheval au galop pour m'empêcher de réfléchir sur les chances d'avenir que pouvait comporter cette aventure amoureuse.

Digitized by Google

*
* *

Je passerai brièvement sur les détails de mon voyage en Auvergne. Je montais une vigoureuse bête et je ne mis que deux jours pour aller au Puy en Velay.

L'Auvergne était la terre de prédilection de mes rêves juvéniles. Un jour, du sommet du Mézenc, mon précepteur m'avait montré l'immense plateau où se dressent tant de pics et de dômes superbes, et que sillonnent de riches vallées. D'autre part, il m'avait si souvent parlé de l'ancien royaume des Auvergnats et de Vercingétorix, le dernier défenseur de l'indépendance gauloise, que je m'étais épris pour la région et le personnage d'une véritable passion. Je me figurais l'Auvergne comme un fragment momifié des civilisations anciennes et je ne désespérais pas d'y rencontrer quelque chef gaulois avec les armes et le costume indigènes. Ma curiosité était encore excitée par la découverte qu'on venait de faire, en Auvergne comme en Vivarais, de nombreux volcans éteints. Quelques jours plus tôt, l'idée seule de ce voyage me rendait heureux; à présent, je le réalisais avec une sorte d'indifférence; les yeux de ma pensée regardaient ailleurs et, au moment même où je sortais de Vals, je n'avais qu'un désir, celui d'y revenir au plus vite.

Le seul incident de mon voyage en Auvergne fut un enrôlement de volontaires (nous étions en 1792), auquel j'assistai dans la ville du Puy. Ce spectacle m'impressionna profondément, éveilla en moi le sentiment patriotique, et l'idée de m'enrôler à mon tour pour gagner les épaulettes

Digitized by Google

et venir mettre mon épée aux pieds de Jeanne commença dès lors à germer dans mon esprit.

En revenant du Puy, je rencontrai, un peu avant d'arriver à Vals, un chasseur dont la tournure me rappela aussitôt celui qui m'avait si singulièrement interpellé sur la route d'Antraigues. Il me reconnut de son côté, car il me salua d'un air d'amicale ironie par ces mots :

— Eh bien! jeune homme, êtes-vous toujours aussi heureux?

— Voulez-vous me permettre, Monsieur le chasseur, lui répondis-je, de vous rappeler un vers du vieux poète grec Euripide, qui signifie ceci : Personne ne peut dire, avant sa fin, qu'il a été heureux?

— Oh! oh! jeune homme, cette diversion littéraire est significative. N'y a-t-il pas aussi dans les vieux poètes de Rome ou d'Athènes un adage répondant au nôtre : Cherchez la femme?

— Je vous salue, Monsieur, lui répliquai-je en piquant mon cheval, je vais à Vals.

— Bonne chance, me cria-t-il. Moi je vais sur le Tanargue. Si vous venez de ce côté, vous me demanderez à la ferme de la Cocoluda. C'est l'époque où nous nous rencontrons chaque année avec le Grand-Pâtre, et son silence et ses herbes me reposent heureusement des bavardages et des ragoûts du bas pays.

*
* *

Dès mon arrivée à Vals, je me présentai chez Mme Durand, et j'eus la satisfaction d'apprendre que Jeanne n'avait pas eu de nouvelle crise. Néanmoins, elle était encore fort

Digitized by Google

pâle, ses yeux brillaient comme si elle avait pleuré, et le visage de sa mère laissait assez percer son inquiétude.

Je racontai mon excursion et la scène d'enrôlement dont j'avais été témoin au Puy, sans dissimuler le projet que j'avais formé de partir à mon tour pour aller défendre la patrie menacée.

— C'est bien! dit la mère. Vous reviendrez capitaine comme mon mari.

— Capitaine ou colonel, répondis-je avec une assurance extraordinaire, et je viendrai déposer mon épée aux pieds...

La mère m'interrompit vivement :

— ..... aux pieds de la sainte Vierge, en la remerciant de vous avoir protégé dans le passé et en la priant de vous inspirer dans l'avenir la discrétion et la sagesse qui manquent quelquefois aux jeunes gens.

Jeanne, se levant alors sur un signe imperceptible de sa mère, nous souhaita le bonsoir et se retira dans sa chambre.

— Écoutez, jeune homme, me dit alors Mme Durand; personne ne nous entend, et nous allons causer franchement et loyalement. Il y a huit jours, nous étions absolument inconnus les uns aux autres. Le hasard vous conduit à Vals où, avec ma permission, je le veux bien, vous faites danser ma fille. Le hasard vous fait encore assister au début d'une de ces crises nerveuses auxquelles ma pauvre enfant est sujette; et aujourd'hui vous vous trouvez encore là, et vous lui faites, sans plus attendre, une véritable déclaration que j'ai à peine le temps d'arrêter au passage. Mon cher Monsieur, vous avez dix-huit ans au plus, et vous vous disposez — ce dont je vous loue fort — à aller défendre notre pays. Ma fille n'a que seize ans et sa santé m'inspire des appréhensions beaucoup plus vives que vous ne pensez. Toute espèce d'émotion est un danger pour elle, et, sans

Digitized by Google

vouloir, du reste, attacher à votre conduite, vu votre jeunesse, plus d'importance qu'il ne convient, je crois qu'il sera prudent de ma part de ne plus vous accueillir aussi facilement. Je pense que, de votre côté, vous comprendrez qu'il est convenable de laisser en paix deux pauvres femmes qui, d'ailleurs, garderont de cette courte rencontre un charmant souvenir.

Les observations de Mme Durand étaient si raisonnables, que je m'étonnai de ne pas me les être déjà adressées à moi-même. Je protestai de mon respect et de mes sympathies pour elle et sa fille; je me déclarai prêt à suivre ses conseils, et j'annonçai mon départ pour le lendemain. Mais une idée lumineuse jaillit soudainement de mon cerveau. En songeant aux leçons de l'abbé Velay sur les vertus des simples et aux merveilleuses guérisons du Grand-Pâtre, dont la Providence elle-même, sous les traits du chasseur, venait de me rappeler la présence si près de nous, je crus qu'il était de mon devoir de conseiller à Mme Durand une tentative de ce côté dans l'intérêt de la santé de sa fille et j'offris de l'accompagner au Tanargue. Je lui racontai mes visites au Grand-Pâtre avec l'abbé Velay, la confiance que le sorcier inspirait à mon savant précepteur et les cures qu'on lui attribuait. L'amour doublait sans doute ma conviction et me prêtait une véritable éloquence. Toujours est-il que l'étrangeté de mes récits frappa l'imagination de la pauvre mère qui, dans le désir de guérir sa fille, s'accrochait, comme le noyé, à toutes les branches. Et c'est ainsi qu'au moment même où je venais de recevoir mon congé en bonne forme, je me vis accepter comme un guide précieux pour conduire la chère malade auprès du grand guérisseur de la contrée.

Le lendemain, pendant que mon cheval prenait un jour

Digitized by Google

de repos bien gagné, je me procurais deux autres montures, sûres et pacifiques, pour la mère et la fille, car il n'existait pas alors dans ces régions de route carrossable, et le surlendemain de grand matin, nous partions tous les trois pour notre singulier pèlerinage.

Nous remontâmes l'Ardèche jusqu'au Pont de la Beaume, ainsi nommé d'une caverne ouverte dans la grande muraille basaltique qui surplombe le village. En cet endroit venaient converger jadis trois courants de laves coulant de trois vallées différentes. Les eaux se sont creusé depuis un passage à travers les basaltes, en laissant à droite et à gauche ces falaises à pic qu'on appelle Chaussées des Géants. Un sentier qui domine la chaussée de droite, nous conduisit à Jaujac puis à la Souche, à travers de magnifiques châtaigneraies.

De la Souche, la route grimpe péniblement jusqu'au sommet de la vallée, qui forme un col appelé la Croix de Bauzon, d'où l'on peut, par des chemins de troupeaux, arriver à cheval jusques sur le plateau même du Tanargue. Nous avions laissé la région des châtaigniers bien au-dessous du col. Nous voici dans le royaume des sapins, des hêtres et des bouleaux. Les conifères prédominent. On dirait qu'ils branlent la tête en nous voyant passer. Leur verdure noire a quelque chose d'attristant, mais fait plus vivement ressortir la verdure claire des prairies qui leur succèdent.

Un petit berger nous dit avoir vu la veille le sorcier occupé à herboriser à la lisière de la forêt des Chambons et peu après, dans l'immense prairie, nous le rencontrâmes lui-même avec Airelle et son accompagnement d'animaux.

Le Grand-Pâtre marchait comme d'habitude au milieu de ses bêtes. Je ne l'avais pas vu depuis deux ou trois ans : il

Digitized by Google

avait toujours l'air aussi vigoureux sous sa grande barbe blanche et ses yeux me parurent encore plus perçants que d'habitude. Airelle avait beaucoup grandi et l'originalité attachante de sa physionomie, de ses manières et de son costume, assez semblable à celui des Tsiganes, excita au plus haut point la curiosité de Jeanne et de sa mère.

Nous descendîmes de cheval, et laissant au guide le soin de nos montures, nous nous approchâmes du Grand-Pâtre à qui je présentai Jeanne, en le priant de nous indiquer les simples qui devaient lui rendre la santé.

Jeanne souriait, tandis que sa mère, impressionnée par l'aspect imposant et la gravité du guérisseur, joignait à mes paroles ses regards suppliants où se manifestait toute la profondeur de son affection maternelle.

Airelle m'avait reconnu et ses grands yeux noirs, fixés sur chacun de nous tour à tour, brillaient d'une flamme sauvage tempérée par une sympathie visible. Elle s'avança subitement vers Jeanne et lui baisa les mains.

Jeanne, touchée de cette manifestation spontanée, embrassa de la manière la plus affectueuse l'enfant qui parut fière de cette marque d'amitié.

Airelle prit alors Jeanne par la main et la fit approcher du Grand-Pâtre, en témoignant par des gestes et par des paroles inintelligibles pour nous, son désir de voir nos vœux exaucés.

Le sorcier considéra longuement Jeanne avec une attention profonde, comme s'il voulait lire à travers l'enveloppe corporelle les secrets d'une organisation maladive. Mais son visage ne laissa rien voir du résultat de cet examen.

Digitized by Google

Quand il eut détaché ses regards de la malade, il fit un signe à Airelle qui me dit alors dans l'idiome local :

— Mon père demande pourquoi tu es venu cette fois sans le prêtre.

Je répondis que le prêtre n'était plus mon précepteur, mais qu'il dirigeait une paroisse à laquelle appartenaient les deux dames qui venaient solliciter son assistance.

Le Grand-Pâtre siffla successivement plusieurs de ses bêtes qui s'écartèrent dans diverses directions et chacune revint bientôt avec une plante différente dans la bouche.

Le guérisseur me remit tous ces spécimens, sans sortir de son mutisme habituel, avec un geste que sa fille interpréta ainsi :

— Dis au prêtre que la santé de la demoiselle est dans ces herbes.

Le Grand-Pâtre se mit à genoux et fit une prière silencieuse. Jeanne, sur l'indication d'Airelle, vint baiser le *tau* sur son épaule droite. Au bout de quelques minutes, le guérisseur se releva et, sifflant son hétérogène troupeau, se remit en marche avec lui.

Jeanne, en proie à une émotion visible, embrassa Airelle avant de s'en séparer. Il me sembla que celle-ci pleurait et souriait à la fois. Je vis certainement une larme perler sur sa paupière, et sachant que cette étrange enfant avait le don de lire dans la pensée du sorcier, je ressentis comme un serrement de cœur.

Airelle en partant se retourna et me dit :

— Dieu protégera la jolie demoiselle. Dis-lui qu'Airelle ne l'oubliera pas.

Digitized by Google

Quand le groupe se fut éloigné, Jeanne se mit à rire.

— Eh bien! dit-elle, voilà du moins un médecin et des façons de guérir qu'on ne trouve pas partout, et la chose valait vraiment les fatigues de l'excursion. D'ailleurs, je me sens infiniment mieux. Est-ce l'effet de la vue du sorcier, ou simplement celui de l'air pur et balsamique qu'on respire ici?

Mme Durand semblait partagée dans ses sentiments. L'air d'assurance du Grand-Pâtre l'avait frappée; elle avait bien vu, dans tous les cas, que ce n'était pas là un empirique vulgaire et qu'on ne pouvait pas plus douter de sa bonne foi que de son désintéressement. Mais fallait-il avoir une foi aveugle à ses conseils? Je rassurai Mme Durand en lui faisant observer que mon savant précepteur allait être appelé à contrôler les prescriptions du Grand-Pâtre.

La mère et la fille étant très fatiguées de la longue course que nous avions faite, je les conduisis jusqu'à la lisière du bois des Chambons où elles purent se reposer à l'ombre, à portée du guide qui gardait les chevaux dans la prairie, tandis qu'après avoir examiné les simples du sorcier, j'étais obligé de m'écarter à une certaine distance pour en recueillir une provision suffisante.

La plupart étaient de ceux que j'avais entendu cent fois préconiser à l'abbé Velay, et en première ligne : l'arnica, ce beau chrysanthème des hautes cîmes; une pulmonaire à fleur bleue qui ne se trouve, dit-on, qu'au Tanargue et au Mézenc; une achillée-millefeuille, au corymbe d'argent, qui serait spéciale à notre région; la surelle ou trèfle jaune, qui devient une vraie sensitive en temps d'orage. Dans le ravin de la Cocoluda, je ramassai des digitales à grandes fleurs et des reines des prés. Je fis enfin dans la forêt des Chambons une abondante récolte de lichens bruns, verts ou blan-

Digitized by Google

châtres qui pendaient aux extrémités desséchées des sapins et des mélèzes.

Quand j'eus terminé ma provision de simples dont je remplis un petit sac, je commençai un bouquet pour Jeanne et j'y mis naturellement les plus belles fleurs du plateau. Une branche de daphné des Alpes en occupait le centre et l'on voyait tout autour des rangées de gentianes et de polygalas bleus, des lychnis roses et blancs, puis, dans un capricieux mélange, des aunées et des arnicas jaunes, des fraxinelles d'un rouge violacé, des lys martagon, des véroniques, des asters, des valérianes, de ces petites pervenches qu'on appelle violettes de sorcier et des œillets sauvages du rouge le plus éclatant qu'on ne trouve qu'à cette altitude, le tout entouré d'une double couronne de myosotis et d'alchémilles avec une bordure de grandes feuilles de fougères. Toutes ces fleurs des cîmes ont des couleurs plus vives et plus pures que dans les régions inférieures, et je ne m'étonnai pas du cri d'admiration que poussa Jeanne quand je lui présentai plus tard ce bouquet.

A. Mazon.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

SONNETS

I

LE DÉSERTEUR

A MON AMI PUITSPELU (1)

C'était un enfant d'Argovie,
Tenant garnison à Strasbourg ;
Bon soldat. — Son oreille, un jour,
Par des sons lointains est ravie.

C'est le ranz du soir qui convie
Troupeaux et pasteurs au retour.
Pauvre lansquenet !... — il y court :
On le rattrape. — Adieu la vie !...

Tel mon sort. — J'étais un fervent
Et doux géomètre ; — le vent
M'apporte vos chansons fatales.

Je reconnais — ô volupté ! —
Le cor de mes Alpes natales.
— C'en était trop... J'ai déserté !

---

(1) Il m'avait envoyé des vers, en m'engageant à revenir à la poésie.

Digitized by Google

II

IL PLEUT

Il pleut. — On a beau faire, à la longue on s'ennuie
De ce clapotement monotone : plic, ploc ;
La pluie use l'esprit, comme elle use le roc.
— Il pleut ; ma tête est vide et ma pensée enfuie.

Il pleut. — D'un doigt distrait nonchalamment j'essuie
La vitre que l'eau fouette et qui frémit au choc,
Couverte de sillons comme un champ sous le soc.
L'heure succède à l'heure et la pluie à la pluie.

J'ouvre un volume orange : en narrant ses malheurs
(C'est traduit de l'anglais), Nelly fondait en pleurs.
— De l'eau, de l'eau toujours ! — Au diable la guitare !

Et pendant qu'à demi je clos mes yeux navrés,
Les canards en liesse exultent dans la mare,
Et des chants de grenouille alternent par les prés.

Digitized by Google

III

NUIT D'HIVER

Décembre, un froid de loup, une bise mortelle,
— Ah! craignez les amours qui commencent ainsi!
Elle arriva joyeuse et leste : — Me voici!
— J'étais pâle et muet... — Vous m'aimez donc? dit-elle.

Tremblant, je soulevai son voile de dentelle,
Et la baisant au front : — M'aimerez-vous aussi?
— Nous verrons. — Puis gaîment, riant de mon souci,
Elle saisit mon bras : — Emmenez-moi, je gèle!

Nuit atroce en effet. — Aussi pas un témoin,
Nul bruit, sauf le clairon des casernes, au loin.
Le temps passa bien vite. — Adieu! — Quand vous verrai-je?

— Demain. — Le lendemain, je la trouvai toussant,
Fiévreuse. — Depuis lors, je hais l'hiver, la neige,
Les chiffons de baptiste où l'on crache du sang.

Th. DOUCET.

Digitized by Google

LES

HISTOIRES DE PUITSPELU [1]

Chez les Libraires qui en voudront.

I

Près la couverture du livre se décèle l'esprit original et précis du « fundateur » de l'Académie du Gourguillon.

D'autres auraient pu dire, comme cela se fait d'habitude : « En vente chez tous les libraires. »

Puitspelu est trop lyonnais pour se contenter de ces généralités et de ces à-peu-près.

Aimant les choses exactes et nettement spécifiées, il se garderait de donner un renseignement qui ne fût pas la vérité même.

« En vente chez tous les libraires, » c'est la formule banale et courante du premier venu; « qui en voudront, »

(1) Stork, imprimeur.

Digitized by Google

explique et justifie la devise de l'auteur : « Lyonnais suis. »

Oh oui, il est bien lyonnais! notre ami et collègue Puitspelu. Lyonnais de la vieille roche, qui a juré de ne sacrifier aucun de ses goûts littéraires, aucune de ses prédilections artistiques aux faux dieux du parisianisme et du modernisme dont l'invasion ne franchira jamais les portes de « l'*Asyle du sage* » (par un y), cette retraite choisie où s'élaborent les *Vieilleries lyonnaises*, le *Dictionnaire de l'Académie du Gourguillon* et les *Histoires de Puitspelu*.

Simples histoires s'il en fut; les amateurs de romans-feuilletons n'y trouveraient pas leur compte. Aucun événement extraordinaire, pas l'ombre d'intrigue compliquée, de trame laborieusement enchevêtrée, qui puisse se couper par tranches avec une « suite au prochain numéro. »

Non, Puitspelu est l'ennemi né de cette acrobatie littéraire, qui emprunte ses procédés à l'art des équilibristes, suspendant l'intérêt comme un clown se suspend à une échelle.

Bonnement, tranquillement, il vous raconte les choses qu'il a vues, les hommes — et les femmes aussi — qu'il a connus. Il vous fait assister aux petits drames de leur existence, aux joies et aux douleurs dont il fut le témoin, parfois le témoin le plus intime, et ces récits ont la saveur particulière de tout ce qui a été vu, observé et peint sur nature, en dehors de toute composition plus ou moins imaginaire.

« Je ne sais rien inventer » est un des axiomes favoris de Puitspelu, et il le justifie en nous présentant des héros qui n'ont rien des héros de roman.

Ce sont gens modestes, en chair et en os, en paletots gris ou bruns, comme vous avez coutume d'en coudoyer journellement dans la vie courante. Ils se nomment Etienne,

Digitized by Google

Irénée, Paul, Antoine..... Les femmes sont Mariette, Adrienne, Blandine..... Si Puitspelu s'est égaré jusqu'à Annunziata, c'est que son héroïne étant italienne il fallait bien lui donner un nom de son pays.

Nous voilà loin, en tous cas, des Bradamante, des Orlando aussi bien que des truculentes aventures de Boisgobey et de Montépin.

Les histoires de Puitspelu se déroulent, en effet, dans le cadre restreint de la vie de province. Ses personnages ne franchissent ni les monts ni les mers. Si l'auteur les emmène, les suit plutôt jusqu'à Paris, Marseille ou Pont-Saint-Esprit, c'est qu'ils y allèrent réellement, mais son goût ne le porte pas à les faire promener dans la lune.

Qu'importe d'ailleurs la dimension du cadre, si le tableau est achevé, la peinture bonne et les personnages vivants.

Tel est précisément le grand art de Puitspelu, le charme de ses histoires.

Ses héros vous intéressent et vous attachent parce qu'ils sont sincères et vrais, parce que, chez le plus modeste ou la plus humble, on retrouve l'image fidèle des passions humaines avec leurs élans, leurs abandons, leurs timidités, leurs angoisses et aussi leurs lâchetés.

Cet animal de cinq pieds et quelques pouces qui s'élève de terre, logeant un cerveau sous son crâne et un cœur sous ses côtes, est un inépuisable sujet, dont l'étude attire, non à proportion de l'ampleur ou de l'importance du personnage, mais à proportion de la sagacité de l'observateur et de la précision de l'analyse.

Grand seigneur ou petit bourgeois, duchesse ou servante, c'est toujours une âme qu'on ausculte, et tel aura nos suffrages qui nous en aura mieux fait connaître les palpitations et les battements.

Digitized by Google

Puitspelu est de ces docteurs. Le suprême de son art est de n'avoir point l'air d'y toucher et de rechercher l'intérêt et l'émotion dans la simplicité des descriptions et la sobriété des moyens littéraires.

Ne craignez point qu'il vous égare dans les festons et les astragales d'une phraséologie pompeuse ou alambiquée.

C'est à la netteté du trait, à la correction de la ligne, à la simplicité voulue de la phrase qu'il demande ses effets.

Il nous étonnerait fort que Puitspelu n'admirât pas beaucoup Mérimée, car tous deux relèvent de la même école, où, à mesure que le drame devient plus émouvant et plus intense, le langage se resserre et se condense dans un moule plus étroit d'où jaillit l'émotion comme une source contenue.

II

Mais je m'aperçois que je ne vous ai pas raconté encore « les histoires de Puitspelu..... » A quoi bon? Vous les lirez vous-même, si vous ne les avez lues déjà, dans leur bonne et belle édition, imprimée par Stork, un autre du Gourguillon, et vous y gagnerez de ne pas voir déflorer par un résumé nécessairement incomplet des récits qui, répétons-le, empruntent surtout leur charme à la façon dont ils sont contés, à la séduction littéraire d'une forme châtiée et impeccable, non moins qu'aux détails exquis que l'on rencontre à chaque page.

Savourez, par exemple, ce croquis de l'ancien *Café Neptune*, sis sur le pont de Pierre, au-dessus de la *Mort qui trompe*.

« Ce soir-là, la salle d'été était pleine. Les garçons couraient entre les tables de marbre blanc avec leurs plateaux

Digitized by Google

chargés de glaces; de petites marchandes de fleurs harcelaient les chalands; un petit violoniste râclait tour à tour avec rage : *Quand j'ai quitté ma Normandie* et *Ave Maria, car voici l'heure sainte;* un pauvre diable chargé d'immenses thermomètres, que j'ai vu courir, durant trente ans, les cafés de Lyon, sans vendre un seul de ses instruments, offrait sa marchandise, selon sa coutume, silencieusement. Aux tables, on causait des dernières nouvelles : de Mme Wable, la jeune première des Célestins; du maire, M. Terme; de l'adjoint, M. Victor Arnaud; du député, M. Fulchiron ou de M. Sauzet, président de la Chambre des députés; des trottoirs en bitume, qui avaient été la gloire de la mairie de M. Christophe Martin, et du projet en discussion au Conseil municipal pour approvisionner la ville avec les eaux de Royes, qui alimenteraient bien aujourd'hui un ménage de cinq personnes.

« Des messieurs en redingote noire, à manches un peu gonflées en pantalons blancs collants; des dames en robe de soie, en châles, en chapeaux, dits *calèches*, à fleurs, et en souliers découverts reliés à la jambe, par des rubans croisés sur un bas bien tiré (cela s'appelait des souliers à *esclavage*); des jeunes filles, bras nus, en robes d'organdi, bien fraîches; des officiers de cavalerie, la taille étranglée, ne sachant où fourrer leurs jambes dans lesquelles s'empêtraient leurs grands sabres, et dans la salle, la dame du comptoir encadrée par des vases de fleurs et une immense glace dans le dos. — Voilà le tableau complet. »

Tableau qui, par l'exactitude des détails et la grâce de la composition, mériterait d'être signé Boilly.

Il est une remarque que l'on fera en lisant les Histoires de Puitspelu, c'est que la plupart de ses amoureux sont des

Digitized by Google

amoureux transis ou, pour parler plus noblement, les amoureux du sonnet d'Arvers.

Irénée, Etienne, le valseur de la rue de la Gerbe, autant de jeunes gens timides, indécis, scrupuleux, n'osant « déclarer leur flamme, » adorant, en secret et en silence, des divinités dont quelques-unes n'eussent pas été absolument cruelles, pour peu qu'on les eût pressées.

L'une d'elles entre autres, l'italienne Annunziata, femme mariée, d'ailleurs, se montre assez disposée à déniaiser Irénée-Daphné. On les voit, au cours d'un voyage au Pont-Saint-Esprit, réfugiés tous deux dans une chambre d'hôtel et s'abandonnant à des intimités périlleuses. Annunziata est lasse et glacée. Irénée la prend dans ses bras, la porte sur son lit, la déchausse, serre contre sa poitrine nue ses deux pieds « d'un blanc d'azur » et les réchauffe de son souffle.....

— Ah! s'écrie Annunziata, je voudrais être ainsi cachée tout entière dans ton cœur!

La scène est charmante, mais elle s'arrête là. « Ce jeune homme, qui portait l'Etna dans ses flancs, ne se permit rien. »

Il est retenu par le respect que lui inspire une femme pure, une épouse, une mère de famille.....

Dans l'histoire d'Etienne et de Mariette, une Mariette dont les grands yeux noirs et les petites mains blanches « gantant *6 deux fois court* » se livrent à de nombreuses escapades, l'amoureux Etienne assiste à toutes les fantaisies de sa volage amie avec un stoïcisme rare. Vingt fois il veut la quitter, se reprochant sa lâcheté, mais toujours il se sent ramené vers l'infidèle, l'adorant de loin, la protégeant, l'entourant de soins délicats et discrets, sans même prétendre aux miettes du festin, dont tant d'autres se gor-

Digitized by Google

gaient à belles lampées. Ce n'est qu'au bout de quinze ans, alors que Mariette est mourante dans un taudis misérable, qu'Etienne dépose sur ses paupières fermées son premier baiser d'amour.

Avouez qu'il y a là un mélange d'héroïsme et de candeur dont on serait presque tenté de sourire, si l'auteur ne sauvait ses personnages du ridicule par la vérité qu'il apporte à nous dépeindre la profondeur de leur passion et la pureté vraiment touchante de leurs ardeurs.

Une autre réflexion nous vient. Ces Léandres timorés et scrupuleux ne seraient-ils pas plutôt des raffinés de l'amour ?

Puitspelu est, par nature, un malin en dedans ; qui sait s'il n'a pas réservé le meilleur lot à ses héros, en les gardant de ce dernier acte, qui n'est souvent qu'un dénouement assez bas, en les préservant de l'écueil de la possession qui coupe l'aile à tant de rêves !

Dans un de ses beaux romans, première manière, *Une page d'amour*, Zola nous représente deux amants passionnés, le lendemain du jour où ils s'abandonnèrent :

— Jamais ils ne s'étaient moins aimés !

Il y a quelque chose de profondément humain et d'un peu décourageant dans cette réflexion trop souvent vraie. Puitspelu n'a pas voulu que ses amis fussent exposés à ces rancœurs et il nous les montre, jusqu'au bout, planant dans les nuages où résident le bonheur sans ombre et l'amour sans chute.

C'est d'une sollicitude avisée et d'une philosophie prudente.

Qui oserait l'en blâmer ?

Digitized by Google

III

Maintenant, le lecteur curieux de comparaisons demandera peut-être au critique : « Laquelle vaut le mieux de toutes les histoires de Puitspelu, laquelle préférez-vous? »

Le critique serait tenté de répondre qu'il les préfère toutes, car chacune a des mérites divers également séduisants.

Nous aimons fort le *Mois d'Irénée*, étude très poussée des combats et des résistances d'une âme honnête et pure contre les bouffées de luxure qui échauffent un cerveau de vingt ans.

Annunziata, qui est un peu la suite du même, ne nous déplaît pas; *Étienne et Mariette*, où l'auteur a dépensé beaucoup de travail et d'art, réalise ce miracle de vous intéresser à un grand garçon qui serait le dernier des nigauds, s'il n'était, comme nous le disons plus haut, le plus raffiné des Don Juans, se gardant de cueillir un fruit dont il n'aurait que l'amertume; *A la salle de danse*, est une charmante bluette qu'il faut lire en écoutant les échos lointains de l'*Invitation à la valse ; Blandine* et l'*Histoire d'un crime*, sont de joyeuses pochades où ne manque pas le bon sel...

Mais, à notre goût, la perle de tous ces contes, est l'histoire d'*Hyla*, l'infortunée rainette passant subitement de son perchoir de rosier de Chine sous l'écrasement d'un volet meurtrier...

Dans cet aimable récit qui commence par une églogue pour finir par un drame, Puitspelu a développé toutes ses précieuses qualités d'enjouement, de grâce et de philosophie narquoise.

Digitized by Google

Qui aurait pu penser que les aventures d'une grenouille des prés, dont l'existence se passe entre des tamaris et des lauriers roses, auraient inspiré un petit chef-d'œuvre de vingt pages.

Telle est cependant la vérité vraie. *Hyda* est une œuvre d'art achevée, ciselée comme une coupe de Cellini, et qui mérite une place d'honneur dans la bibliothèque choisie qui orne cet « asyle du Sage », que nous faillîmes visiter jadis, si une invincible timidité ne nous avait retenu, à l'heure du départ.

—Avisez-moi, vingt-quatre heures à l'avance, de votre arrivée, nous écrivait Puitspelu, — le temps d'assembler les Pompiers et les Demoiselles du Sacré-Cœur.....

Les Pompiers, passe; mais les Demoiselles du Sacré-Cœur, c'était trop d'honneur pour l'Académicien.....

Glaudius CANARD,

Du Gourguillon.

Digitized by Google

LES CONTEMPORAINS. — *Études et portraits littéraires*, par Jules Lemaître. Paris. Lecène et Oudin, in-12, 1886.

Si le journalisme moderne paraît en quelques points l'opposé de ces travaux de longue haleine que préféraient nos pères, il enfante, lui aussi, des volumes par la réunion de ces articles disséminés dont on veut perpétuer le succès et prolonger l'influence en les formant en corps, comme des tirailleurs envoyés de toutes parts pour battre la campagne, et qu'on fait rentrer au bataillon pour une opération plus sérieuse. Le public, comme les auteurs, a pris l'habitude de ces sortes de collections; il les accueille avec faveur : les *Lundis* de Sainte-Beuve, les *Samedis* de M. de Pontmartin ont consacré ce nouveau genre littéraire. Il n'est presque point de critique d'un journal important qui ne recueille ainsi dans un livre les articles que ses lecteurs ont paru goûter. L'un des derniers venus, et déjà l'un des plus en vue, est M. Jules Lemaître. La *Revue bleue* et le *Figaro* lui ont assuré d'emblée la place que sa plume alerte, que son esprit sagace, élevé, impartial eussent conquis faci-

Digitized by Google

lement, à quelque recueil qu'il eût donné sa collaboration. Le voici qui nous offre une *première* série de *Contemporains* : le mot *première* est inscrit sur la couverture comme une promesse, et les lecteurs sont tout disposés à substituer au terme de promesse le mot engagement : car M. Jules Lemaître est de ceux que le public aime à avoir pour débiteurs.

M. Jules Lemaître est sorti de l'école normale. C'est l'un de ces universitaires assez nombreux, trop nombreux peut-être, qui ont renoncé à l'enseignement pour embrasser la carrière de la littérature indépendante et du journalisme. Ils y entrent avec toute l'avance que donnent de sérieuses études littéraires, des facultés critiques déjà exercées, l'habitude de se rendre compte des procédés des écrivains et de leurs doctrines; qualités précieuses qu'ils doivent à l'enseignement qu'ils ont reçu et à celui qu'ils ont donné, si peu de temps qu'ils aient passé dans leur chaire de professeur. Dans cette armée toujours un peu tumultueuse du journalisme, ils apparaissent avec le coup d'œil et le sang-froid de l'officier déjà formé, et ils y apportent, chose qui étonnera au premier abord, beaucoup moins d'esprit systématique et de parti pris que ceux qui s'y sont lancés à l'étourdie et sans formation préalable. Ceux-là se croient indépendants, libres de toute doctrine convenue, et n'ont, en somme, que l'indépendance de la girouette, qui tourne au premier vent qui passe. Ils sont tout fiers de n'avoir pas de *credo* littéraire, et ne s'aperçoivent pas qu'ils subissent, dans leurs appréciations, tous les caprices de la mode. Les normaliens n'ont en général qu'une seule méthode : étudier sérieusement, bien voir et rendre un compte fidèle de ce qu'ils ont vu. La critique très éveillée et assez railleuse de leurs camarades a fait, dès l'école, justice de toute espèce de fatras doctrinal. L'école normale est le premier lieu du monde

Digitized by Google

pour apprendre à la fois le respect de la forme et l'horreur de la phrase. Qu'enseigne-t-on aux élèves de l'école ? En fait-on des classiques ou des réalistes, puisqu'il est convenu qu'il n'y plus de romantiques ? Je n'en sais rien, et ceux de mes anciens camarades qui y enseignent aujourd'hui ne le savent guère davantage. Ce que nous savons tous, c'est qu'on fait à l'école tous ses efforts pour dégoûter les élèves de la manie de parler pour ne rien dire. C'est leur assurer par avance une place assez distinguée dans le journalisme, s'ils y entrent jamais; car nous constatons chaque matin que cette qualité est, dans nos journaux, plus rare qu'on ne le croit communément.

Ces qualités de justesse, de précision dans la pensée et dans l'expression, M. Lemaître en a donné mainte preuve dans ce volume de portraits contemporains. Quelques-unes de ses peintures, celle de M. Renan entre autres, ont fait sensation, et c'était de toute justice. Le peintre avait affaire à un modèle, qui ne craint point de poser sans aucun doute, mais qui se dérobe toujours bien avant la fin de la séance, avant que l'artiste ait eu le temps de saisir ses traits. Si jamais les mots *ondoyant* et *divers* ont dû s'appliquer, c'est bien à ce caractère pour qui le doute est une seconde nature et l'ironie un perpétuel procédé. M. Lemaître a cependant tracé de M. Renan un portrait qui mérite de rester, l'un des plus complets et des plus impartiaux que je connaisse. Portrait un peu extérieur évidemment! Qui a jamais en effet pénétré le fond de cette âme qui est une énigme pour tous et peut-être pour elle-même ? Parmi tous les doutes que M. Renan accumule figure évidemment celui de la présence de l'être moral derrière l'écrivain. M. Lemaître pouvait décrire le rideau : il ne pouvait le lever; c'est incontestable.

Digitized by Google

Sully-Prudhomme et Coppée sont finement esquissés; Madame Adam est trop flattée; Ferdinand Brunetière loué avec tout un cortège de restrictions qui confinent parfois à la rudesse. Les romanciers modernes, et toute cette école qui substitue la description matérielle ou l'analyse des émotions physiques à la peinture des sentiments, est mise sous nos yeux plutôt que jugée. Il semble que le critique veuille retourner contre ces écrivains leur propre procédé : il nous les fait voir, bien voir et nous laisse conclure. Mais en telle matière la représentation exacte de la laideur équivaut à un jugement. Nous ne suivrons pas d'ailleurs M. Lemaître dans tous les détails de ces portraits qu'il esquisse. Nous nous contentons de signaler ce livre, écrit de bonne foi, comme eût dit notre vieux Montaigne. Il nous rappelle vivement l'impression de nos propres lectures, et, par surcroît, fait aimer son auteur, comme on s'attache toujours à un critique impartial, à un esprit indépendant, élevé et sincère.

G.-A. HEINRICH.

GUIDE A LA STATION MINÉRALE DE VALS-LES-BAINS, par Albert Vaschalde. — Valence. Paris. 1885. In-8°. — Prix : 2 fr. 50.

L'une des stations balnéaires les plus fréquentées des Lyonnais est celle de Vals-les-Bains. Le Guide, offert aujourd'hui au public, par MM. Vaschalde père et fils, nous intéresse donc à plus d'un titre.

Illustré de deux cartes et de nombreuses gravures, ce volume se divise en deux parties. La première renferme tous les renseignements pratiques, utiles aux médecins et

Digitized by Google

aux baigneurs : hôtels et maisons meublées, règlement et tarif de l'établissement thermal, voitures, départs et arrivées des trains. La seconde est consacré à la topographie de Vals et de ses environs. C'est là que nous trouvons l'histoire de Vals et de ses sources.

De nombreuses pages sont consacrées aussi à la description des diverses localités qui avoisinent Vals et qui sont autant de but d'excursions pour les touristes. Nous visitons ainsi successivement Aubenas, Antraigues, Largentière, le Pont-d'Arc, Bourg-Saint-Andéol, Villeneuve-de-Berg, Les Vans, l'ancienne chartreuse de Bonnefoy, l'ancienne abbaye de Mazan, le Mézenc, etc., et, à chaque pas, l'intérêt des souvenirs historiques ajoute encore à l'agrément des beautés pittoresques de la nature.

De ces diverses excursions, il en est une qui doit appeler particulièrement l'attention des habitants de notre ville. C'est celle du lac d'Issarlès, situé au pied du cratère de Cherchemus, à 997 mètres d'altitude. On sait, en effet, qu'au nombre des projets proposés, pendant ces dernières années, pour fournir à Lyon une eau pure et abondante, l'un d'eux consiste à utiliser les eaux limpides de ce lac, qui pourrait fournir 500,000 mètres cubes d'eau par jour, au moyen d'un aqueduc de 150 kilomètres de longueur.

Quel que soit la valeur de ce projet, que nous ne pouvons apprécier ici, il suffit de le signaler à l'attention de nos lecteurs pour achever de démontrer l'intérêt varié que présente le nouveau Guide, publié par MM. Vaschalde, dans le but de faire connaître au public tout ce qui concerne une station d'eaux, à laquelle les facilités d'accès, dues à la création d'un chemin de fer, assurent un avenir plein de prospérité.

A. Vachez.

Digitized by Google

Voyage autour d'un Tiroir

PAR

Joséphin SOULARY

En même temps que paraîtront ces lignes ou peu après, s'accomplira un évènement littéraire. C'est la publication, à Lyon, d'un volume de prose de notre poète Soulary. Le volume est une œuvre d'art accomplie, qui fera la joie des bibliophiles les plus délicats. Le contenu, on le sait de reste, est digne du contenant. C'est à MM. Bernoux et Cumin, les éditeurs (1), que nous devons la bonne fortune de cette publication. Grâces leur soient rendues pour avoir vaincu l'insouciance modeste du poète, qui eût laissé dormir éternellement l'ouvrage au fond de son secrétaire, si l'on ne fût venu lui faire violence, ainsi qu'il le raconte dans une préface humoristique.

Le piquant de cette préface, c'est qu'elle commence précisément par une spirituelle fable que Soulary écrivit jadis contre les éditeurs en général. Est-elle bien équitable? Ce n'est pas là la question; il nous suffit qu'elle soit charmante. Les éditeurs sont assez malmenés par les auteurs, surtout lorsque ceux-ci sont à leurs débuts. On nous cite toujours les livres avec lesquels les éditeurs se sont « en-

(1) *Voyage autour d'un tiroir*, 1 vol. in-8. Lyon, Bernoux et Cumin, rue Mulet, 9. Le volume sort des presses de MM. Schneider frères, et est orné de deux splendides portraits à l'eau-forte.

Digitized by Google

graissés de la sueur des auteurs, » comme on dirait à la salle de la Perle. Mais on ne nous cite pas ceux avec lesquels ils ont maigri. Hugo est mort cinq fois millionnaire. Les éditeurs de l'*Homme qui rit* ont fait faillite.

Quoi qu'il en soit, c'était loyauté de notre cher poète de publier cette fable, en en faisant ainsi son *mea culpa*. On va voir quel dommage c'eût été que la pièce restât enfouie sous ses remords.

LE VAUTOUR ET LE PINSON

Dans le taillis qui le vit naître,
Un pinson-poète chantait.
« — Il a vraiment la voix d'un maître, »
Dit un moineau qui l'écoutait.
« Mais quoi ! ce modeste cottage
Est-il propre à faire valoir
Tous les trésors de gai savoir
Qu'il reçut des dieux en partage ?
Là-bas se dresse jusqu'aux cieux
La montagne au piton superbe,
Géant qui domine ces lieux
Autant que le chêne un brin d'herbe.
Que n'entonne-t-il sa chanson
De cette tribune élevée ?

— Ah ! soupira notre pinson,
Cette gloire, je l'ai rêvée.
Mais notre aile est courte, et j'ai peur,
Avant que d'atteindre à ce faîte,
De m'égarer dans la vapeur,
Ou de tomber, perdant la tête. »

Digitized by Google

Un vautour, qui croisait là-haut,
Surprit l'imprudente parole :
« — Ami, quand l'aile fait défaut, »
Dit-il, « c'est par autrui qu'on vole.
Veux-tu voler ? Viens sur mon dos.
Je sais par cœur l'espace immense,
Et je connais là mille échos
Qui feront valoir ta romance.
Je veux, dans le ciel des chanteurs,
Te rendre aujourd'hui populaire;
De l'aigle même, en ses hauteurs,
Le suffrage est fait pour te plaire.

— A quel taux cela revient-il? »
Fait l'oiseau pressé de souscrire :
« — Bon! notre ami pinson veut rire;
Passons ce détail puéril.
— Tope! » On se donne patte et griffe,
Et, dans l'azur étincelant,
Les voilà lancés. Mons Roland
Moins fier enfourcha l'hippogriffe.

Cependant, un œil en dessous,
Notre illustre égrenait ses notes,
Et, d'en bas, verdiers et linotes
D'applaudir, bien qu'un peu jaloux.
Aucuns disaient : « Sa chance est belle !
Chante-t-il bien ? — On le prétend;
Mais vers la sphère solennelle
Où tout se voit, d'où tout s'entend,
Qu'un gros nous porte sur son aile,
Et nous en ferons bien autant. »

Ils chevauchaient depuis une heure;
On arrive au Pic des Aiglons.
Le vautour dit : « C'est ma demeure;
Descendez, mon cher, et règlons.
— Grâce à vous, le succès me pose;
Grand merci ! » dit l'oiseau léger.

Digitized by Google

« Pour votre zèle à m'obliger,
Que vous dois-je? — Oh! très peu de chose:
Je vais simplement vous manger.
— Vous raillez? — Non pas! Est-il bête!
Tu vis du chant, moi du chanteur.
— Cruel! égorger un poète!
— Faquin! risquer un éditeur! »

Le pinson ne sera pas « égorgé », et l'éditeur ne sera pas « risqué ».

Nous nous réservons de revenir sur un ouvrage dont on comprendra que nous ne puissions rendre compte par anticipation. Disons seulement qu'il est composé principalement d'articles de critique littéraire publiés dans le *Journal de Lyon* qui parut, comme on sait, de 1871 à 1874, et tint une grande place dans l'histoire politique et intellectuelle de notre ville.

Ces articles furent très remarqués et méritaient de ne point rester dans les oubliettes d'un journal quotidien. Soulary s'y révèle comme prosateur, comme critique et aussi comme homme. Pour employer le propre discours des éditeurs à l'auteur : « Le livre que nous allons publier restera toujours et comme un jalon dans l'histoire littéraire de Lyon, et comme un témoignage parlant en faveur de vous-même. Car il attestera que vous fûtes, en toute occasion, doux aux jeunes et respectueux de vos aînés; que vous n'avez jamais cherché vos moyens de réclame dans l'éreintement d'un confrère, ni jamais sacrifié les droits de la justice littéraire à vos rancunes ou à celles de vos amis. »

Tout le monde souscrira à ces justes et excellentes paroles.

N. DU P.

Digitized by Google

Chronique de Juin 1886

1er *Juin.* — MM. Clair Tisseur, architecte; Arloing, docteur en médecine et professeur à la Faculté des sciences; et Gallon, ingénieur des constructions navales, sont nommés membres de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— Sur la présentation de la Société d'architecture de Lyon, la Société centrale des Architectes, à Paris, décerne à M. Casimir Échernier, architecte à Lyon, la grande médaille d'honneur pour travaux d'architecture privée.

7 *Juin.* — Mort de M. Louis Deville, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Chambre des Avoués près le Tribunal civil, ancien maire du 1er arrondissement et président de la Fanfare lyonnaise. Ses funérailles ont lieu, le 10 juin, à l'église de Notre-Dame-Saint-Vincent, au milieu d'un grand concours d'assistants. Au cimetière, des discours sont prononcés sur sa tombe par MM. Trillat, syndic de la Chambre des Avoués; Vachez, notaire, président de la Société du patronage des Enfants pauvres; et Monet, ancien directeur de la Fanfare lyonnaise.

8 *Juin.* — Conférence de M. Victor Loret, professeur à la Faculté des lettres, sur la *Médecine et la sorcellerie chez les anciens Égyptiens.*

Digitized by Google

9 Juin. — Réunion des étudiants des Facultés de l'État dans le grand amphithéâtre de chimie de la Faculté de médecine, dans le but de former une Association générale des Étudiants lyonnais.

13 Juin. — Inauguration du groupe scolaire municipal de Saint-Just et de Saint-Irénée, sous la présidence de M. Robin, adjoint au maire, assisté de M. Steeg, député de la Gironde, et de MM. Rochet, Jacquier et Marmonnier, députés du Rhône.

20 Juin. — Première journée des Courses de Lyon.

— Inauguration du nouveau local des écoles libres de Saint-Just et de Saint-Irénée, sous la présidence de Mgr de la Passardière, évêque auxiliaire de Lyon.

22 Juin. — Deuxième journée des Courses de Lyon.

— Conférence d'égyptologie de M. Victor Loret sur les *Modes et les parfums dans l'ancienne Égypte.*

23 Juin. — Ouverture du grand Jubilé de Saint-Jean, par S. Ém. Mgr Caverot, cardinal-archevêque de Lyon, assisté de NN. SS. les évêques de Grenoble, d'Autun, de Valence, de Langres, de Galveston, de Saint-Claude, de Roséa, et de Dom Benoît Margerand et Dom Polycarpe Marthoud, abbés mitrés de la Trappe.

Ce jubilé a lieu chaque fois que la fête de saint Jean-Baptiste, patron de la Primatiale, coïncide avec la Fête-Dieu. Depuis l'institution régulière de cette dernière fête, il n'a été célébré que quatre fois, en 1451, en 1546, en 1666 et en 1734. Ces fêtes, qui ont duré trois jours consécutifs, ont attiré, dans l'église Primatiale, une affluence considérable de fidèles, dont on évalue le nombre à plus de 50,000 personnes, venues de toutes les paroisses du diocèse et de diverses villes des diocèses voisins, telles que le Puy, Clermont, Valence, etc. Le grand jubilé de Saint-Jean n'aura lieu de nouveau qu'en 1943.

26 Juin. — Arrivée à Lyon de M. Lockroy, ministre de l'Agriculture et du Commerce. Divers vœux lui sont exprimés, au nom et dans l'intérêt du Commerce lyonnais, par M. Sevène, président de la Chambre

Digitized by Google

de commerce et M. Édouard Aynard, président du Conseil d'administration de l'École de commerce.

— Tirage de la tombola de la Presse lyonnaise, au profit de l'Œuvre des Fourneaux alimentaires.

27 *Juin*. — Régates internationales à Villevert-Neuville.

— Consécration solennelle de l'église de Sainte-Blandine, par Mgr l'évêque de Roséa.

— Visite de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce à l'Ecole de la Martinière et à l'Ecole d'Enseignement professionnel. Réception, à l'Hôtel de Ville, de plusieurs délégations ouvrières.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LYON

L'Administrateur-Gérant,

MOUGIN-RUSAND.

Digitized by Google

TABLE DU PREMIER VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DES ENVIRONS

Pages.

A. VACHEZ. — Une nouvelle interprétation du nom de Lugdunum 9

A. VACHEZ. — Fragment d'une chronique lyonnaise du milieu du XVIIIe siècle 56

A. SERVOZ DE RILLIEUX. — Le commerce lyonnais au XVIIe siècle. 81

E. RÉVÉREND DU MESNIL. — Une étymologie du mot Dombes, à propos des poypes de la Bresse et de la Dombes. . . . 100

Joannès MOLASSON. — Nos vieux monuments. Notes historiques sur la fontaine des Jacobins. 106, 208, 273

W. POIDEBARD. — Inventaire de quelques meubles précieux d'un gouverneur de Lyon (1595). 119

A. STEYERT. — A propos de l'étymologie de Lugdunum . . . 161

Abbé J.-B. VANEL. — Les débuts oratoires de Massillon à Lyon, d'après des documents inédits 179, 241

E. RÉVÉREND DU MESNIL. — Étymologie du mot de Beaujeu, à propos de l'étude de M. Cucherat sur Avenas et l'archéologie beaujolaise 287

E. RICHARD. — Les origines de l'Aumône générale à Lyon. 329, 401

Chronique mensuelle. 78, 158, 236, 326, 398, 478

ARCHÉOLOGIE

A. VACHEZ. — Les fouilles de Troie. 123

A. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — La nationalité celtique et le dieu Lug 166

Digitized by Google

HISTOIRE

Pages.

E. Charvériat. — Les avocats au Parlement de Paris (1300-1600) 21

LITTÉRATURE, THÉATRE, ROMANS ET NOUVELLES

M. Josse. — Le numéro 21. Nouvelle 33
F. Breghot du Lut. — D'après nature. Nouvelle. 94
Puitspelu. — A la salle de danse. Nouvelle. 194
A. Mazon. — Le premier amour d'un vieux grognard. 260, 340, 420
Athanase Duroquet. — Théâtre-Guignol. Les malins du Gourguillon ou la vertu vengée, pièce en 3 tableaux. . 364, 435

EXCURSIONS ET VOYAGES

Marius Berger. — Croquis Niçois et Monégasques. Impressions de voyage 137

BIOGRAPHIE, GÉNÉALOGIES, NÉCROLOGIE

L. Morel de Voleine. — Notes sur quelques familles lyonnaises : Goy, Hesseler, de Glatigny, de la Roue, Albanel, Athiaud, de Baglion 41
Puitspelu. — M. Penot. 156
Bonnassieux. — Souvenirs lyonnais. Le modèle du Giotto enfant de Legendre-Héral. 354
X. — Anciens collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*. Jean Tisseur. 378

BEAUX-ARTS

P. Widor. — Les concerts du Conservatoire 305

PHILOLOGIE

Puitspelu. — Fragments en patois lyonnais 293

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Pages.

C. Brouchoud. — Bibliothèque historique du Lyonnais, publiée par M. C. et Georges Guigue 62
Puitspelu. — La Chanson de Roland, nouvelle édition, avec un glossaire, publiée par Léon Clédat 70
G. Sanlaville. — Le Roannais illustré 72
A. Vachez. — Petite histoire populaire de Lyon, par Aug. Bleton. 148
A. Vachez. — Documents sur la Terreur à Lyon, par A. de la Chapelle. 149
A. Vachez. — Notice historique sur le village de Couzon (Rhône), par E. Fayard. 151
A. Vachez. — Le Cicérone. Guide de l'art antique en Italie, par Burckardt. 153
G. S. — Le château de la Bastie d'Urfé et ses seigneurs, par M. le comte de Soultrait 155
P. — L'École cathédrale de Lyon. Le petit Séminaire de Saint-Jean, par M. l'abbé Forest. 228
P. A. B. — Les monnaies d'Europe et l'Union monétaire universelles, par Coin-Bavarot 230
L. Galle. — Causerie d'un bibliophile. 321, 393
A. Lexandre. — Octave Feuillet, à propos de son dernier roman. 385
Glaudius Canard. — Les histoires de Puitspelu. 460
Heinrich. — Les contemporains. Études et portraits littéraires, par Jules Lemaître. 469
A. Vachez. — Guide à la station minérale de Vals-les-Bains, par A. Vaschalde 472
Clair Tisseur. — Voyage autour d'un tiroir, par Joséphin Soulary 474

COMPTES RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon . . 76, 234
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. 232

Digitized by Google

POÉSIE

Pages.

J.-Et. Beauverie. — La parabole de l'enfant prodigue 50
Puitspelu. — Prière. 131
Tristis. — Il est tard. Revers de médaille. 135
Jean G. — Sonnets spiritualistes. 221
Gérôme Coquard. — Dites-le-moi. Rondeau 224
N. du P. — Response. 225
Léon Rogues. — A mon serin. 226
Puitspelu. — A Tristis 316
Tristis. — A Puitspelu. Réponse 317
H. Giran. — A Puitspelu et à Tristis. Sonnet. 318
Clair Tisseur. — Vers d'un inconnu. 319
Georges Danzas. — Rimes d'Alsace 380
Th. Doucet. — Le déserteur. Il pleut. Nuit d'hiver. Sonnets. 457

PLANCHES DE LA REVUE

Noms des Collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*. Frontispice.
La Fontaine de la soie 112
Aspect de Troie après les fouilles 124
Vase à tête de chouette. 128
Gobelet à deux anses. 129
Deux fusaïoles. 130
Photogravure de la fontaine actuelle de la place des Jacobins. . 272
Portrait de Jean Tisseur 378

BIBLIOTH. VILLE LYON

ERRATUM

Page 132. Dernière strophe, deuxième vers, au lieu de :
De même que Kronos pour loi *n'a pas de borne*,
lisez : *De même que Kronos pour* toi *n'a pas de borne*.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google